

Les longicornes des Petites Antilles

(Coleoptera, Cerambycidae)

Taxonomie, éthologie, biogéographie

Crédits photographiques :

Les photos d'habitus ont été réalisées par Bernard Brochier, à l'exception de :

Julien Tourout : Fig. 5b, 12a, 12b, 30b, 36, 46, 50, 51, 76, 100, 107a, 121 et 128a

Alain Duhamel : Fig. 18, 19, 53a, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 67, 81, 85, 89, 101, 102, 103, 105, 106, 108, 115a et 118

Steve Lingafelter : Fig. 79 et 124.

Pour les autres photos, et les diverses illustrations, les auteurs et contributeurs sont cités dans le texte de la légende.

LES LONGICORNES DES PETITES ANTILLES (Coleoptera, Cerambycidae)

TAXONOMIE, ÉTHOLOGIE, BIOGÉOGRAPHIE

Fortuné CHALUMEAU & Julien TOUROULT



Sofia–Moscow

2005

LES LONGICORNES DES PETITES ANTILLES
(Coleoptera, Cerambycidae)

Taxonomie, éthologie, biogéographie

by

Fortuné Chalumeau & Julien Touroult

Pensoft *Series Faunistica* No 51

ISSN 1312-0174

First published 2005

ISBN 954-642-245-2

© PENSOFT *Publishers*

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior written permission of the copyright owner.

Pensoft Publishers
Geo Milev Str. 13a, 1111 Sofia, Bulgaria
Fax: +359-2-967-40-71
pensoft@mbox.infotel.bg
www.pensoft.net

Printed in Bulgaria, November 2005

« La formation de tous les êtres organisés
repose sur deux grandes lois : l'unité de
type et les conditions d'existence ».

Charles Darwin

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE /13/

Études et aperçus /15/

Les Petites Antilles /18/

Les zones bioclimatiques insulaires /21/

Phénologie /26/

Plantes-hôtes /27/

Techniques de capture /28/

Biogéographie /29/

Terminologie et indications diverses /35/

Remerciements /37/

CERAMBYCIDAE DES PETITES ANTILLES : FAUNISTIQUE /39/

Sous-famille *Parandrinae* Blanchard, 1845 /41/

 Tribu *Parandrini* Blanchard, 1845 /41/

Sous-famille *Prioninae* Latreille, 1804 /44/

 Tribu *Macrotomini* Thomson, 1860 /45/

 Tribu *Callipogonini* Thomson, 1860 /50/

 Tribu *Solenopterini* Lacordaire, 1869 /52/

Sous-famille *Lepturinae* Latreille, 1804 /62/

Sous-famille *Cerambycinae* Latreille, 1804 /69/

 Tribu *Oemini* Lacordaire, 1869 /69/

 Tribu *Methiini* Thomson, 1860 /70/

 Tribu *Achrysonini* Lacordaire, 1869 /73/

 Tribu *Eburini* Blanchard, 1845 /76/

 Tribu *Hesperophanini* Mulsant, 1839 /85/

 Tribu *Elaphidiini* Thomson, 1864 /86/

 Tribu *Piezocerini* Lacordaire, 1869 /106/

Tribu <i>Ibidionini</i> Thomson, 1860	/107/
Tribu <i>Callidiopini</i> Lacordaire, 1869	/110/
Tribu <i>Curiini</i> LeConte, 1873	/112/
Tribu <i>Eroschemini</i> Lacordaire, 1869	/113/
Tribu <i>Callichromatini</i> Blanchard, 1845	/115/
Tribu <i>Clytini</i> Mulsant, 1839	/117/
Tribu <i>Tillomorphini</i> Lacordaire, 1869	/120/
Tribu <i>Anaglyptini</i> Lacordaire, 1869	/128/
Tribu <i>Torneutini</i> Thomson, 1860 ; sous-tribu :	
<i>Bothriospilina</i> Lane, 1950	/129/
Tribu <i>Trachyderini</i> Dupont, 1836 ; sous-tribu :	
<i>Trachyderina</i> Dupont, 1836	/131/
Sous-famille <i>Lamiinae</i> Latreille, 1825	/136/
Tribu <i>Parmenini</i> Mulsant, 1839	/136/
Tribu <i>Lamiini</i> Latreille, 1825	/138/
Tribu <i>Batocerini</i> Lacordaire, 1869	/141/
Tribu <i>Phrynetini</i> Thomson, 1864	/142/
Tribu <i>Apomecynini</i> Thomson, 1860	/143/
Tribu <i>Onciderini</i> Thomson, 1860	/150/
Tribu <i>Pteropliini</i> Thomson, 1860	/160/
Tribu <i>Agapanthiini</i> Mulsant, 1839	/162/
Tribu <i>Pogonocherini</i> Mulsant, 1839	/163/
Tribu <i>Desmiphorini</i> Thomson, 1860	/164/
Tribu <i>Anisocerini</i> Thomson, 1860	/168/
Tribu <i>Acanthoderini</i> Thomson, 1860	/169/
Tribu <i>Acanthocinini</i> Blanchard, 1845	/172/
Tribu <i>Cyrtinini</i> Thomson, 1864	/216/
Tribu <i>Colobotheni</i> Thomson, 1860	/220/
Tribu <i>Hemilophini</i> Thomson, 1868	/222/
Tribu <i>Calliini</i> Thomson, 1864	/224/
Références	/227/
Index alphabétique des noms scientifiques (insectes et plantes)	/233/
Annexe	/238/

Résumé

Ce livre résume l'essentiel des connaissances taxonomiques, éthologiques et biogéographiques concernant les *Cerambycidae* (*Coleoptera*) des Petites Antilles – des îles s'étendant de Sombrero à Grenade. Pour des raisons d'ordre pratique, nous y avons inclus les espèces des Îles Vierges quoique cet archipel se rattache, géologiquement parlant, aux Grandes Antilles. Nous reprenons quelque 140 espèces (2 *Parandrinae*, 14 *Prioninae*, 6 *Lepturinae*, 50 *Cerambycinae*, 69 *Lamiinae*), dont plusieurs ont été nommées par nous au cours des dernières années. Avec les clés de genres et d'espèces, nous donnons, pour chaque taxon et avec une courte diagnose, sa répartition géographique (globale et antillaise), son éthologie, de même que la synonymie. Nous décrivons deux nouvelles espèces – *Nesanoplium dalensi* (*Cerambycinae*, *Elaphidiini*) et *Tithonus luneli* (*Lamiinae*, *Acanthocinini*), et en plaçons quatre autres en synonymies : *Eburia quadrimaculata* (Linné, 1767) = *Eburia virginensis* Gilmour, 1963 ; *Adetus lherminieri* (Fleutiaux & Sallé, 1889) = *Adetus lherminieri leewardensis* Breuning, 1940 ; *Anisopodus dominicensis* Villiers, 1980 = *Lepturges brochieri* Chalumeau & Touroult, 2004 ; *Leptostylopsis martinicensis* Villiers, 1980 = *Leptostylopsis rogueti* Chalumeau, 1983. Nous effectuons un changement de statut - *Elaphidion pseudonomon* Ivie, 1985 est reprise comme sous-espèce d'*Elaphidion glabratum* (Fabricius, 1775) -, et proposons une nouvelle combinaison pour *Leptostylus gundlachi* Fisher, 1925, que nous affectons à *Styloleptus* Dillon, 1956.

La faune des Antilles, plutôt pauvre par rapport aux terres continentales, est remarquable par son taux d'endémisme élevé et l'importante différenciation faunistique inter-insulaire. Les îles volcaniques, aux reliefs variés (Montserrat, Basse-Terre de Guadeloupe, Dominique, Martinique...) sont couvertes de forêts humides ; celles-ci hébergent une faune bien plus riche que celle des îles calcaires (Saint-Barthélemy, Antigua, Îles Vierges...), plus petites et au relief assez homogène. Au centre de l'arc antillais, l'archipel de Guadeloupe, fort bien exploré depuis bien des années, est riche en *Cerambycidae* – on y dénombre quelque 64 espèces, alors que dans celui des Îles Vierges (dont le peuplement montre une nette parenté avec celui de Porto Rico), on ne trouve guère plus de 40 taxa.

* * *

Cette étude résulte de maints voyages dans la Caraïbe, et de l'élevage au laboratoire de larves de plusieurs espèces. Pour sa réalisation, nous avons bénéficié de l'appui de spécialistes renommés, tel que Michael Ivie. Nous avons consulté les travaux *ad hoc*, de même que les collections réunies par les Collègues et amis – dont celle déposée à l'INRA et offerte au département de la Guadeloupe par le premier d'entre nous.

Cet ouvrage monographique (le premier de ce type à avoir été réalisé pour les Cérambycides des Petites Antilles) s'orne de nombreuses photos – la plupart réalisées par le second d'entre nous -, dessins et cartes. En dépit de l'important labeur fourni, nous avons conscience que ce livre n'est qu'une *étape* dans la connaissance de la faune caribéenne, bien des trouvailles restant à faire dans les îles. Grâce à l'outil pratique que constitue notre travail, le Naturaliste pourra non seulement déterminer avec certitude ses captures, mais ne manquera pas de visiter les îles encore « vierges » – telles celles s'étendant au sud de la Martinique, dont la faune exige une plus ample connaissance.

Summary

This book summarizes our taxonomic, ethological and biogeographical knowledge of the *Cerambycidae* (*Coleoptera*) of the Lesser Antilles, i.e the islands between Sombrero and Granada. For practical reasons, we have included the species to be found in the archipelago of the Virgin Islands, though, geologically speaking, it belongs to the Greater Antilles. We deal with about 140 species (2 *Parandrinae*, 14 *Prioninae*, 6 *Lepturinae*, 50 *Cerambycinae*, 69 *Lamiinae*), several of which we have described ourselves over the last few years. Along with the keys to genera and species, for each taxon, we give a brief account, including its geographical range (as a whole, and within the Lesser Antilles), its ethology as well as synonyms. We describe two new species - *Nesanoplium dalensi* (*Cerambycinae*, *Elaphidiini*) and *Tithonus luneli* (*Lamiinae*, *Acanthocinini*) -, and synonymise four others: *Eburia quadrimaculata* (Linneus, 1767) = *Eburia virginensis* Gilmour, 1963; *Adetus lherminieri* (Fleutiaux & Sallé, 1889) = *Adetus lherminieri leewardensis* Breuning, 1940; *Anisopodus dominicensis* Villiers, 1980 = *Lepturges brochieri* Chalumeau & Touroult, 2004; *Leptostylopsis martinicensis* Villiers, 1980 = *Leptostylopsis rogueti* Chalumeau, 1983. We make a status modification: *Elaphidion pseudomonon* Ivie, 1985 is placed as a subspecies of *Elaphidion glabratum* (Fabricius, 1775), and we propose a new combination for *Leptostylus gundlachi* Fisher, 1925, which is moved to *Styloleptus* Dillon, 1956.

The Lesser Antillean fauna, which appears rather depleted if compared to that of the mainland, is quite remarkable on account of the large number of endemics and the significant faunistic distinctions between the islands. The volcanic islands (including Montserrat, Basse-Terre of Guadeloupe, Dominica, and Martinique) have a varied relief and are covered with wet forests; they harbour a richer fauna than that of the calcareous islands (including St Barth, Antigua and the Virgin Islands) which are smaller and have a relatively homogenous relief. The Guadeloupe archipelago, which is situated in the middle of the arc of the Lesser Antilles, has been extensively investigated for many years, and is rich in *Cerambycidae* (with a present count of some 64 species), whereas in the Virgin Islands (the population of which has a close kinship with that of Porto Rico) there are no more than 40 taxa present.

* * *

This work is the result of many trips throughout the Lesser Antilles, and of the rearing of the larvae of several species in the laboratory. In order to produce this work, we have had the support of some eminent specialists, such as our friend Michael Ivie. We have consulted a number of papers, as well as collections made by Colleagues and friends, including that of INRA (Guadeloupe) donated by the first-named author to the *département* of Guadeloupe.

This monograph (the first of its kind on the longhorn beetles of the Lesser Antilles), contains many photographs (most of them taken by the second-named author), sketches and maps. Despite the hard work that has gone into this project, we are aware that it is merely a stage in our knowledge of the Caribbean fauna. As a result of this book, the Naturalist will now be able to identify his material easily, but he should also be stimulated to explore virgin territory, such the islands south of Martinique, whose fauna needs further investigation.

INTRODUCTION GÉNÉRALE



Études et aperçus

Depuis les travaux de Fleutiaux & Sallé (1889), de Gahan (1895) et de Fleutiaux (1902), les *Cerambycidae* des Petites Antilles ont fait l'objet de maintes études taxonomiques. Après les listes de Leng & Mutchler (1914, 1917), Wolcott (1936), Blackwelder (1946), Miskimen & Bond (1970), et d'autres encore, bien des localités ont été signalées et plusieurs espèces furent décrites notamment par Chemsak (1966). Pour la détermination des taxa antillais, on disposait alors de publications diverses [Chevrolat (1862), Fisher (1925 et s.), Martorell (1945), Wolcott (1951), et Zayas (1957)] – celles-ci intéressant surtout les Grandes Antilles. Plus tard, ces études furent reprises et complétées par maints chercheurs, tels que Dillon (1957), Zayas (1975) et Gilmour (1959 et s.). Le grand mérite de la plupart de ces auteurs fut de tenter une synthèse des groupes de leur dition et de donner ce qui manquait alors le plus : des clefs dichotomiques, aux niveaux génériques et infragénériques. Certes, de tels travaux ne sont pas toujours d'une grande objectivité, et l'exemple de Gilmour - auteur qui a fait l'objet de sévères critiques car il travaillait à partir des descriptions plutôt que de procéder à l'examen des insectes eux-mêmes -, nous en montre les limites.

Plus récemment, à partir d'un important matériel (collections du Muséum national, dont celle de Fleutiaux, et d'autres encore) et dans une série de publications, A. Villiers (1979 et s.) a condensé et présenté l'essentiel de ce que l'on connaissait alors de la Systématique des *Cerambycidae* des Antilles françaises et de la Dominique. Plusieurs taxa, nouveaux pour la Science, y sont décrits et nombre d'informations (synonymies, lieux de capture, répartition...) y sont données ; enfin, une remarquable iconographie complète cet ensemble. Venus d'horizons multiples, plusieurs Entomologistes ayant séjourné dans les Îles ne manquèrent point de publier le résultat de leurs investigations — M. Ivie (1983 et s.) et Chemsak, pour les Îles Vierges, F. Chalumeau (1983b, 1985), ainsi que les Micheli (le père et la fille), avec Lingalfelter et Hovore (2003 et s.), pour Porto Rico.

Pour la biologie du groupe et dans un intéressant Mémoire, Linsley (1959) résume les travaux *ad hoc* et ce, à partir de quelque 300 publications. L'année d'après et dans un ouvrage magistral, Duffy (1960) traite des stades larvaires des

Cerambycidae néotropicaux. Bien des auteurs (anciens ou modernes) abordent la question avec plus ou moins de succès — ce qui nous permet de prétendre qu'en dépit de nos récents travaux (2004 et s.) et des efforts constants déployés par nos soins dans la Caraïbe (cela, depuis presque vingt années pour le premier d'entre nous, et plus de quatre pour le second), il reste encore beaucoup à découvrir de la biologie des Cérambycides.

La biogéographie des taxa caribéens a elle aussi fait couler beaucoup d'encre, et il suffit de se reporter aux études de Darlington (1938), de Lack (1976), ou de Lazell (1983), pour en avoir un aperçu. On trouvera dans les ouvrages collectifs de Liebherr (1988) et de Wood (1989) un *condensé* des œuvres portant sur de nombreux groupes, et dans celui de Chalumeau (1983a) un exposé critique des théories biogéographiques intéressant la Caraïbe. Bien des chercheurs n'ont pas hésité à se lancer dans pareil domaine, chacun attisant la lanterne antillaise, si l'on ose dire, à la flamme de ses propres considérations et choix faunistiques — voire géologiques. Par ailleurs, on peut reprocher à tels auteurs leur « monoglottie », terme baroque mais qui dévoile combien certains Collègues (anglo-saxons en particulier), par leur superbe ignorance des travaux qu'ils ne sont pas en mesure d'entendre, s'enferment dans un système entropique et, par conséquent, des plus réducteurs. Quant aux ouvrages français spécifiques, ils brillent par leur absence ou leur modicité ; cependant, le lecteur n'hésitera pas à se reporter aux « Bulletins », dont *Biogeographica* - anciennement « Comptes-Rendus de la Société de Biogéographie » - dans lequel il découvrira des travaux de belle tenue — tels ceux de Lourenço, pour les scorpions, par exemple (1986 et s.).

À partir de l'écologie et de la répartition des *Scarabaeoidea* des îles de même que ceux de la région caribéenne - mais aussi d'un grand nombre de travaux divers se rapportant aux mêmes lieux -, Chalumeau (1983a) soutient, mais il n'est pas le seul, que le peuplement des Petites Îles s'est effectué, au cours des âges et dans un premier temps, à partir de plusieurs « routes » migratoires — et ce, compte tenu du mode inhérent à cette partie du globe, mode qualifié d'*anémohydrochore*, et de l'étude des courants de surface, comme détaillés dans *l'Atlas océanographique de l'océan Atlantique nord*. L'auteur en reconnaît deux principaux : l'un venu du sud, sud-ouest, et s'arrêtant pour des raisons obscures à la Martinique ; l'autre, venant du nord, nord-ouest, et s'arrêtant à la Dominique. Comme on le verra, à l'exemple de nombreux groupes animaux présents dans les Petites Antilles, les *Cerambycidae* s'intègrent peu ou prou dans un tel schéma. Il va de soi que, comme pour bien des groupes d'Insectes (dont les *Scarabaeoidea*), l'étude détaillée des faunes terrestres montre des divergences plus ou moins notables. C'est ainsi qu'on découvre un « fonds commun » de peuplement au sein

des îles du Nord/Îles Vierges ; Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; Antigues et Barbude ; St. Kitts et Montserrat... -, fonds qui démontre les effets de l'isolement et de la spéciation eu égard à leurs positions géographiques, à la surface des îles et à leur climat, et enfin à leur éloignement relatif les unes des autres.

Pour les autres publications se rapportant aux différents aspects de la faunistique antillaise, nous renvoyons le lecteur à l'excellente « *Bibliography of the Natural History of the Lesser Antilles* » de Waldmann & Stevens (2001), ouvrage reprenant pratiquement tout ce qui a été publié, dès 1900 et jusqu'à l'an 2000, sur la faune terrestre et aquatique des îles – longicornes inclus, bien entendu. Citons aussi, pour l'île de Monserrat, la contribution des mêmes auteurs [Stevens & Waldmann (2001)], contribution d'autant plus utile que cette île a beaucoup souffert - et souffre encore - de l'éruption de son volcan ; enfin et pour Grenade, Woodruff *et al.* (1998).

* * *

Nous assurons *supra* avoir consacré bien des efforts à la récolte *in situ*, à l'élevage, mais aussi aux observations biologiques et biogéographiques intéressant les longicornes antillais : tous faits que nous exposerons dans le cours de cet ouvrage et en suivant un plan des plus classiques. Les collections engrangées - celles du premier d'entre nous, en grande partie offertes au département de la Guadeloupe et déposées à l'INRA de Duclos ; celles de l'INRA à Duclos, rassemblées par Bénard, Bonfils et d'autres personnes à leur suite ; enfin celles du second d'entre nous, en sa possession - témoignent des multiples collectes. Si la plupart des îles s'étendant de Saint-Martin à Grenade ont été « prospectées » par Chalumeau (dont le but premier était l'étude taxonomique et biogéographique des *Scarabaeoidea*), celles ayant fait l'objet de ses plus grands soins furent, avec la Martinique, l'ensemble connu sous le vocable de « Guadeloupe et ses dépendances ». Tourout de même qui, en dépit de ses obligations professionnelles, a consacré un temps considérable à la pratique de l'entomologie ; et sa patience, en fait d'élevages, a permis de bien belles découvertes. Quant aux Îles Vierges, incluses dans notre dition bien que cet archipel se rattache aux Grandes Antilles, nous n'avons pas eu l'opportunité d'y prospecter en personne ; nous nous basons donc en grande partie sur les publications de notre excellent Collègue américain Michael Ivie, qui y a séjourné à maintes reprises. Nous ne saurions oublier les précurseurs de l'entomologie guadeloupéenne que furent Vitrac puis Lherminier, dont les belles collections ont hélas disparu. Reste enfin l'apport de tiers collecteurs, la plupart contemporains, dont on découvrira les noms et captures au fur et à mesure.

Les Petites Antilles

Il n'est pas nécessaire de revenir sur la nature géologique et géographique de ces îles, bien des ouvrages [Butterlin (1956 et s.), Chalumeau (1983a), par exemple] en font le point. Qu'on sache que le grand arc constitué des Petites Antilles orientales (ou « Petites Antilles ») s'étend depuis Sombrero, minuscule îlot sis au nord-ouest de Saint-Martin, jusqu'à Grenade en un axe nord-sud, arc qui isole la mer des Caraïbes de l'océan Atlantique par une ride d'environ 750 km de long. Deux types d'îles y sont opposés : les îles sédimentaires, dont le substrat est un conglomérat calcaire formé de dépôts marins organiques et reposant sur un socle volcanique, et les îles volcaniques.

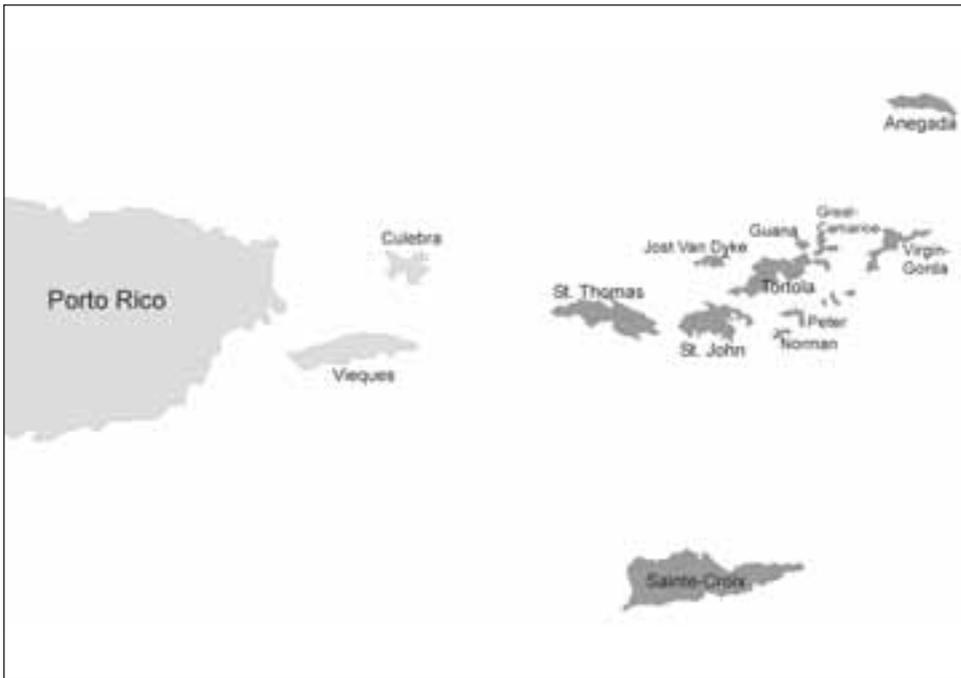
Le contraste entre les deux types d'îles est violent ; les premières, sédimentaires, sont plates ou peu élevées avec des altitudes maximales comprises entre 120 et 200 mètres ; le ciel est presque toujours dégagé et leur végétation peu dense, les arbres atteignant une hauteur maximale de 9 à 10 mètres. Les secondes,



Carte 1. Carte générale de la Caraïbe.

volcaniques, à sol argileux et latéritique dominant, bénéficient pour la plupart d'un climat subéquatorial nettement océanique, caractérisé par de faibles amplitudes thermiques ; les saisons sont peu tranchées, l'humidité relative est importante et le ciel constamment nuageux. Leur altitude est élevée (sommets échelonnés entre 300 et 1464 mètres), la végétation est dense, abondante et sempervirente, avec des arbres atteignant 50 mètres de hauteur à certains endroits de la forêt « des hauts ». Parmi ce second type d'îles, plusieurs, les plus septentrionales, sont moins élevées, avec des altitudes maximales comprises entre 100 et 420 mètres ; ces îles ont un climat chaud et sec, très proche de celui du premier type : ce sont les îles volcaniques sèches (repris de Chalumeau, 1983a).

À l'exception des terres françaises que sont la Guadeloupe et ses dépendances ainsi que la Martinique, la plupart sont des pays jouissant de leur indépendance. On parle ici et là, avec le français et le créole, l'anglais. Depuis peu, y collecter fait l'objet de soins particuliers de la part de tel organisme gouvernemental – les télévisions ayant montré les avantages (sonnants et trébuchants) que les gens en place peuvent tirer de la « protection » des richesses naturelles... Le naturaliste en campagne aura à faire preuve de pragmatisme ou de diplomatie pour ne pas heurter les susceptibilités et s'éviter bien des ennuis.



Carte 2. L'archipel des Îles Vierges.



Carte 3. L'arc des Petites Antilles.

Les zones bioclimatiques insulaires

Dans la plupart des îles, mais surtout parmi les plus grandes et volcaniques, on trouve quatre types principaux de végétation : la mangrove et ses abords ; les forêts (ou zones) xérophile, mésophile et hygrophile dont l'altitude et les données climatiques conditionnent la composition floristique et faunistique. Dans les îles au relief montagneux, l'alizé joue un rôle déterminant dans l'étagement (voire la structure) de la végétation, le versant atlantique (dit « au vent ») recevant des précipitations plus abondantes que le versant caraïbe (dit « sous-le-vent ») (Fig. I).

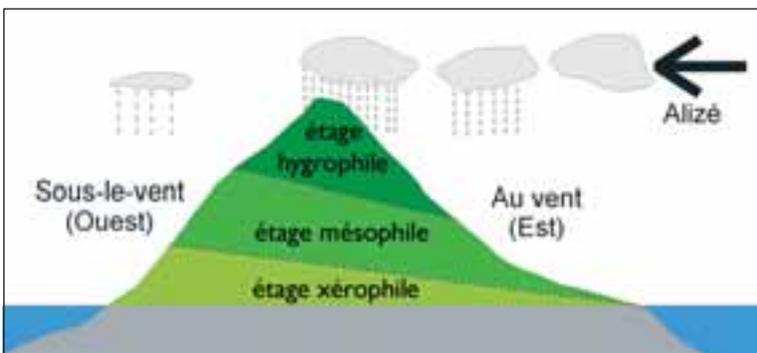


Fig. I. Effets de la pluviosité sur les zones de végétation dans les îles montagneuses.

1 – La mangrove et ses abords

Deux grands types de formations végétales se situent en bordure de mer : la mangrove, et la forêt marécageuse qualifiée de « zone d'arrière-mangrove ». Ici, ce sont les conditions édaphiques et surtout la plus ou moins grande quantité d'eau salée et (ou) saumâtre qui influent sur la végétation.

La mangrove, rempart des terres en quelque sorte contre la mer, peut être divisée en « mangrove ouverte » - les racines des plantes baignent dans l'eau de mer de façon permanente, comme les *Rhizophora* -, et en « mangrove fermée », où la végétation est isolée de la mer par une bande de sable de façon sporadique ou continue. Ces deux types de mangrove constituent des milieux instables. En effet, l'excès de salinité peut provoquer la mort des arbres (Portecop & Rousteau, 2000). De tels milieux dégradés sont momentanément favorables aux xylophages. Ainsi, les *Conocarpus*, *Laguncularia*, *Avicennia* et *Rhizophora* sont-ils régulièrement « infestés » par les longicornes.



Fig. II. Diagramme ombrothermique illustrant la saisonnalité en zone hygrophile : relevés effectués à la station météo de Matouba (Guadeloupe, 600 m, année 1997).

La forêt marécageuse est dominée par le « mangle médaille » (*Pterocarpus officinalis*), dont les racines se développent dans des sols saturés d'eau. Quelques autres ligneux s'y rencontrent (*Symphonia*, *Annona*, *Inga*, *Ceiba*, *Ficus*...), avec de nombreuses lianes et surtout la « fougère dorée » (*Acrostichum aureum*). Cette association végétale, particulière à la Caraïbe, est assez étendue en Guadeloupe mais rare dans les autres îles. Sa faune entomologique a été peu étudiée à ce jour.

2 – La forêt xérophile

Elle s'étend du niveau de la mer jusqu'à quelque 150-250 m d'altitude. Les pluies y sont peu abondantes (de 0,80 à 1,80 m par an en moyenne), l'hygrométrie faible et l'insolation intense. S'y trouvent de nombreuses essences arbustives tels que le « cerisier bord de mer » (*Scaevola plumieri*), le « p'tit baume » (*Lantana camara*), et les vastes plantations herbacées de canne à sucre. Les arbres sont représentés par le « poirier » (*Tabebuia heterophylla*), le « gommier rouge » (*Bursera simaruba*), le « campêche » (*Haematoxylon campechianum*)..., la plupart ne dépassant pas 10 m de hauteur.

Cette forêt semi-décidue (fortement dégradée de nos jours) abritait peut-être, aux temps passés, des *Cerambycidae* qui auraient disparu avec la régression de leurs

plantes-hôtes [exemple : le « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), arbre toxique dont le bois mort attire de nombreuses espèces, qui fait l'objet d'une destruction intense]. En Guadeloupe, les « poches » de la forêt xérophile les mieux préservées sont visibles dans l'archipel des Saintes (Terre-de-Bas et Terre-de-Haut), dans certaines vallées plus fraîches de Marie-Galante et sur le pourtour de l'île, dans les ravines du plateau de la Désirade et dans quelques vallées des Grands-Fonds, en Grande-Terre, ou encore sur la côte Sous-le-Vent, en Basse-Terre. À la Martinique, on la retrouve dans la réserve naturelle de la presqu'île de la Caravelle, et ici et là dans le sud de l'île.

En fait, toutes les « petites îles sèches du Nord » depuis Saint-Martin hébergent des forêts mésophiles et surtout xérophiles ; mais aussi les « Îles du Sud », en particulier le long de leurs côtes.

3 – La forêt mésophile

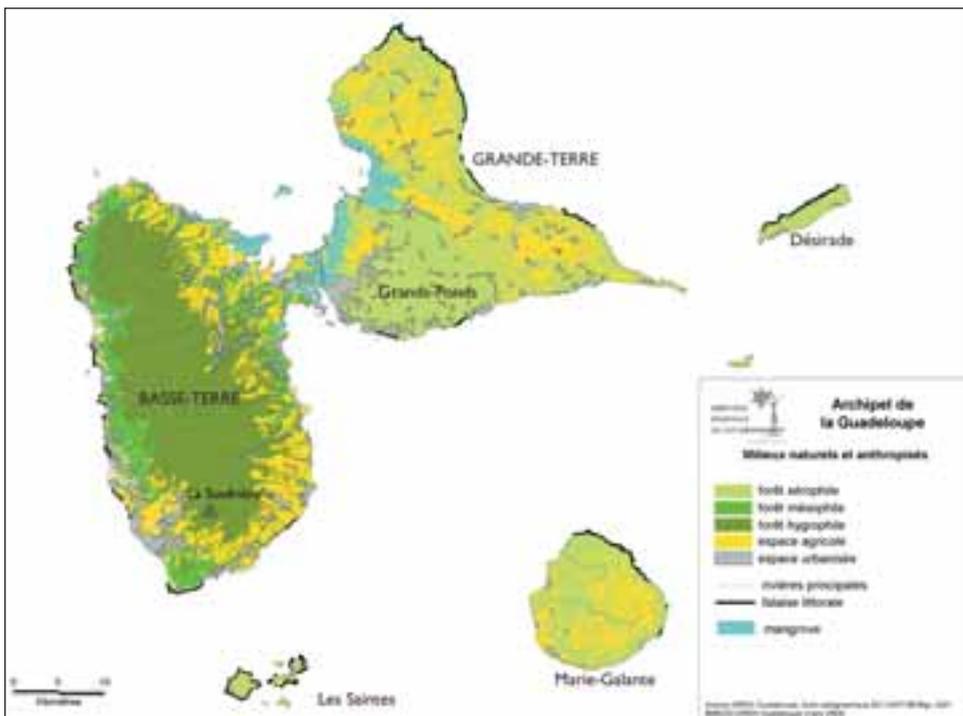
Elle assure la transition entre les forêts hygrophiles d'altitude et les forêts xérophiles du niveau inférieur. C'est une formation riche en espèces végétales et aussi en insectes xylophages. En Guadeloupe, elle ne dépasse guère les 400-500 m d'altitude, avec des précipitations de 1,80 à 3 m par an et une hygrométrie élevée. La végétation caractéristique est constituée de nombreuses essences, avec notamment : *Hymenaea courbaril*, *Miconia mirabilis*, *Tetrazygia angustifolia*, et *Inga ingoides*. Dès l'aube de la colonisation, comme l'attestent les écrits des premiers chroniqueurs tels les R. P. Dutertre et Labat, le défrichage y fut intense, de même que dans les autres îles de la Caraïbe – et cela continue (Kimber, 1988 ; Hatzenberger, 1996, 2001). C'est ainsi que la forêt primaire mésophile a pratiquement disparu des terres situées au vent de l'île pour laisser place à la banane ; quant à la côte Sous-le-Vent, la végétation y est de type secondaire, conséquence majeure des pratiques agricoles « sauvages » ou encore de l'élaboration du charbon. À noter que sous l'action énergique et pas vraiment productive de l'O.N.F., près de 500 ha de forêts ont été coupées « à blanc estoc » et remplacées, dans les années 70, par des plantations de « mahogany grandes-feuilles » (*Swietenia macrophylla*) dont maints auteurs, en particulier le premier d'entre nous, ont dénoncé l'inadéquation.

4 – La forêt hygrophile

Il s'agit de la forêt ombrophile montagnarde et submontagnarde recouvrant les reliefs les plus élevés, telle que l'a définie Stehlé (1936 et s.). En Basse-Terre de Guadeloupe, à la zone mésophile succède la zone hygrophile ou « rain forest » qui s'étend de 400-500 m à environ 1000 m d'altitude. Au-delà, se trouvent les savanes

d'altitude caractérisées, dans la strate inférieure, par une végétation arbustive tels que le « houx montagne » (*Ilex macfaydyenii*), le « mangle montagne » (*Clusia mangle*) ou encore le « palmiste montagne » (*Prestoea montana*). Au-delà de 1200 mètres, la végétation devient rabougrie, les espèces présentes se rattachant surtout aux Broméliacées et Orchidacées. Tout au sommet, les vents violents empêchent l'emprise de la végétation herbacée ; le sol est alors recouvert de mousses, sphaignes et fougères diverses (Chalumeau, 1983a).

Outre des pluies abondantes et une hygrométrie élevée, la forêt hygrophile se caractérise par la présence de fûts de grande taille (*Amanoa caribaea*, *Tapura latifolia*, *Dacryodes excelsa*, *Richeria grandis*, *Pouteria pallida*...), de nombreuses épiphytes [les « jardins d'altitude », avec le très commun « siguine blanc » (*Philodendrum giganteum*)], et un taux d'endémisme relativement important aussi bien pour les végétaux que pour les arthropodes. Les espèces dominantes sont le « bois côtelette noir » (*Tupara latifolia*), le « bois rouge carapate » (*Amanoa caribea*), le « résolu » (*Chymarrhis cymosa*), et une *Burseraceae*, fort commune, le « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*). En Guadeloupe, ces forêts sont encore plutôt bien préservées en raison de leur accès difficile et de la protection dont elles font l'objet à l'intérieur du Parc national.



Carte 4. Carte écologique simplifiée de la Guadeloupe (source : DIREN Guadeloupe).

Alors que la richesse végétale de cette formation est comparable à celle des forêts d'Amérique méridionale, les insectes en général (et les xylophages en particulier) ne sont pas très nombreux dans les petites îles des Antilles. C'est ainsi qu'on ne trouve guère plus de 64 espèces de *Cerambycidae* en Guadeloupe,



Carte 5. Les bioclimats de la Martinique (source : ONF Martinique, d'après la carte des isohyètes de la période 1921-1970 (ORSTOM, 1976)).

mais plus de 1000 espèces sur la seule montagne de Kaw, en Guyane française – soit sur une superficie équivalente à celle de la Guadeloupe ! Outre les facteurs liés à l'insularité et au mode de peuplement des îles [facteurs étudiés par de nombreux auteurs, dont Mac Arthur & Wilson (1963, 1967)], il est vraisemblable que le faible nombre d'espèces de Cérambycides tiennent à la pauvreté en légumineuses (Fabales) – plantes-hôtes fort appréciées des représentants de cette famille, aux Petites Antilles.

Phénologie

Au contraire du proche continent et ailleurs dans le monde, seules quelques espèces présentent une saisonnalité remarquable en Guadeloupe. Dans les forêts sèches du Mexique, l'apparition des Cérambycides coïncide avec le début de la saison des pluies ; ainsi, au cours des cinq mois que dure la saison, plus de 95 % des espèces et 93 % des individus y ont été récoltés (Noguera *et al.*, 2002). Ces auteurs expliquent pareille abondance par la quantité de branches cassées et d'arbres morts au cours de la sécheresse – arbres et branches étant les lieux de ponte des femelles et, conséquemment, une source alimentaire pour les larves. En Inde, Linsley (1959) indique que l'éclosion des différentes espèces est liée à l'arrivée de la mousson – phénomène, à vrai dire, que l'on observe un peu partout pour de nombreux groupes d'*entoma* au moment des pluies. Et si en Afrique de l'ouest les *Cerambycidae* abondent à la saison humide (Le Gall, *com. pers.*), en Guyane, c'est au tout début de la période sèche (août et septembre) qu'apparaît le plus grand nombre.

Les Petites Antilles bénéficiant d'un climat chaud et humide tout au long de l'année - avec deux saisons en général assez peu tranchées, qualifiées de « sécheresse » (de février à juin) et « d'hivernage » -, les insectes et en particulier les longicornes ne sont jamais absents. Nombre de Cérambycides émergent en avril et juin, traditionnellement les mois les plus secs dans les îles ; mais pour plusieurs, il existe deux pics d'émergence : octobre-novembre, et avril-mai. La plupart des espèces insulaires ont des cycles de développement courts (de 5 à 8 mois) ; mais certaines, tel *Nothopleurus maxillosus*, ont une vie larvaire qui peut durer plusieurs années. A partir de nos élevages, nous avons observé que le stade nymphal n'excède pas un mois – *Solenoptera sulcicollis*, *Neseuterpia curvipes*, *Elaphidion conspersum*, *Ecyrus hirtipes*...

Plantes-hôtes

Bien des espèces se nourrissent d'essences introduites au cours des siècles précédents – manguier, tamarinier, mombin, arbre à pain, campêche, goyavier, mahogany... On trouvera dans Duss (1897) et Fournet (1978 et 2002), notamment, une liste complète des essences introduites dans les îles. Enfin, plusieurs, parmi les taxa endémiques (*Cacostola ornata*, *Taeniotes insularis*, *Hypsioma grisea*, *Solenoptera sulcicollis*...), semblent adaptés à la flore nouvelle.

Certaines plantes sont, pour nos espèces, beaucoup plus attractives que d'autres. À l'exception des « classiques » comme *Lagocheirus araneiformis*, « parasite » du « gommier rouge » (*Bursera simaruba*), ou encore d'*Elaphidion excelsum* qui affectionne les racines aériennes des mangles, force nous est de préciser que, pour nos élevages, nous nous sommes bornés à « récolter » les essences les plus accessibles et (ou) connues, et que, pour des raisons d'accessibilité, nous avons assez peu prospecté celles des forêts mésophiles et hygrophiles.

La plupart des longicornes issus de nos élevages (branches et troncs ramenés au laboratoire, et gardés comme montré *infra*) - *Urgleptes cobbeni*, *Ecyrus hirtipes*, *Styloleptus posticalis*, *Solenoptera sulcicollis*, *Gourbeyrella romanowskii*... - sont oligophages. Faut-il croire, comme le propose Hofmann (1999) à propos des Odonates, que la raison de cette polyphagie serait à rechercher dans l'ancienneté, toute relative, des peuplements ? Une telle conjecture nous paraît hasardeuse à bien des points de vue. Tavakilian *et al.* (1997) indiquent que les longicornes de Guyane sont rarement inféodés à une seule plante-hôte, ce qui les préserve d'une éventuelle pénurie des ressources alimentaires.

Chez deux paires d'espèces de *Lamiinae*, proches par leur phénotype, il est remarquable qu'une soit inféodée aux Fabales tandis que l'autre se développe dans des arbres et arbustes se rattachant à plusieurs familles : la première paire est celle formée de *Decarthria stephensii* (larves dans *Moraceae* et *Rhizophoraceae*) et *Cyrtinus hubbardi* (larves dans *Inga*, *Lonchocarpus* et *Acacia*) ; la seconde est constituée d'*Urgleptes guadeloupensis* (larves dans *Inga*, *Lonchocarpus* et *Acacia*) et *Urgleptes cobbeni* (larves dans *Sloanea*, *Hippomane*, *Conocarpus*, *Rhizophora*, *Cytharexylum*...).

Techniques de capture

La récolte des coléoptères (et, partant, de Cérambycides) est particulièrement ingrate aux Antilles. La collecte à vue et au piège lumineux n'est jamais d'un bon rapport ; il faut donc avoir recours au battage et à « l'élevage ». Au contraire de ce que pensent bien des entomologistes de passage aux îles, ce ne sont pas les forêts d'altitude qui recèlent davantage de « trésors », mais bien les biotopes « secs » (forêts littorales et des zones xérophile et mésophile), les mangroves ou encore les abords de la sylve. Faut-il croire, comme l'avance Linsley (1959), que la rareté relative des termites dans ces zones en serait un facteur explicatif ? Là encore, nous restons dans le domaine des hypothèses.

Comme chacun sait, le battage à l'aide du « parapluie japonais » consiste à faire choir sur une toile tendue les insectes présents dans les branchages. L'élevage des longicornes est des plus simples, et bien moins fatigant : branches et morceaux de bois « attaqués » sont placés dans un grand sac (à usage de poubelle) en prenant soin, autant que possible, de séparer les essences. L'ouverture est munie d'un culot de bouteille plastique, fixé au sac par des élastiques... et il n'y a plus qu'à attendre l'apparition des imagos ! Ceux-ci, attirés qu'ils sont par la lumière, se dirigent vers la sortie — c'est-à-dire dans la bouteille. Quant aux branches, il ne faut rien négliger et surtout pas les plus minces. C'est ainsi qu'à partir de branchettes d'un centimètre de diamètre, nous avons obtenu plusieurs espèces de *Cyrtinini* réputées « plutôt rares ». En cas de ramassage de bois humide, il est indispensable de tout faire sécher au préalable, de façon à limiter les moisissures¹.

Bien entendu, la collecte dans le bois mort et sous les écorces procurera des larves et souvent des adultes, en particulier pour les espèces se rattachant aux genres *Lagocheirus*, *Solenoptera*, *Hesperandra*... Quant aux *Solenoptera* et à leurs larves, le premier d'entre nous doit au regretté Edmund Giesbert d'avoir été en mesure d'en collecter un nombre élevé grâce aux informations communiquées : les espèces s'y rattachant affectionnent non seulement le bois mort, mais le plus sec possible ! Les

¹ À propos d'élevages « en sac » et des résultats à en attendre, citons pour l'anecdote le cas suivant. Alors que le second d'entre nous séjournait à la Martinique, une journée de battage était organisée en dépit de l'arrivée d'une onde tropicale. Très vite, l'inclémence du ciel devint telle, qu'il fallut renoncer et songer à la retraite. Mais *never say die* !, assurent nos amis américains : adage mis en application puisque de nombreuses branchettes étaient ramassées sur le chemin du retour, sous une pluie battante évidemment. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, le temps passant, de récolter les bêtes suivantes, dont certaines fort rares et trois s'avérant nouvelles. Ce sont : *Oncideres amputator*, *Gourbeyrella madininae*, *Bonfilsia pejoti*, *Ecyrus hirtipes*, *Stizocera daudini*, *Mesestola guadeloupensis*, et *Fortuneleptura cameneni* dont seul l'holotype était connu à ce jour.

larves récoltées de cette manière doivent être conservées dans des boîtes de verre, à l'abri de la lumière, boîtes dans lesquelles on aura déposé une quantité suffisante de « milieu ». Notons toutefois que ce procédé est bien plus hasardeux que celui précédemment décrit à cause de la mortalité élevée du « matériel ».

Les pièges à appât fermenté (vin sucré, ou banane et bière) donnent de bons résultats dans les biotopes xérophile et mésophile. Là encore, la technique en est simple : il suffit d'une bouteille de plastique dans laquelle on aura eu soin d'aménager une ouverture latérale, et d'un bout de ficelle (pour suspendre le piège à une branche). C'est ainsi que nous avons capturé en nombre une dizaine d'espèces se rattachant aux genres *Eburia*, *Elaphidion*, *Oxymerus*, *Trachyderes*, *Neoclytus*, plus quelques « accidentels » de même que les deux *Amniscus* (*Lamiinae*) de Guadeloupe.

Pour en finir avec les pièges utilisés, citons le filet « cryldé » que l'on trouve dans les magasins de « farces et attrapes ». Il s'agit ni plus ni moins d'une toile d'araignée synthétique du plus bel effet qui, tendue entre deux troncs, interceptera les insectes et les retiendra prisonniers. Là encore, avec le temps et la persévérance, on collectera du « matériel » de tout premier ordre.

Biogéographie

Le détail synthétique de la faune par île est donné dans un tableau en annexe.

Tableau 1. Répartition mondiale des principales sous-familles de *Cerambycidae*.

	Parandrinae	Prioninae	Lepturinae	Aseminae**	Cerambycinae	Lamiinae	Total
Petites Antilles (Anguille à Grenade)	2 1,5 %	11 9,5 %	6 5 %	0	43 36,5 %	56 47,5 %	118
Cuba (d'après Zayas, 1975)	2 1%	25 10 %	0	1	113 47 %	100 41 %	241
France continentale (d'après Brustel <i>et al.</i> , 2002)	0	5 2%	68* 28 %	12 5%	77 32 %	80 33 %	242
Mexique: forêt sèche de Morelos (d'après Noguera <i>et al.</i> , 2002)	0	2 1%	6 4%	0	78 51 %	67 44 %	153
Ensemble du globe (d'après Linsley, 1959)	31 0,2 %	589 4,2 %	799 5,7 %	58 0,4	4773 34,3 %	7665 55,1 %	13915

* dont 2 *Necydalinae* et 4 *Vesperinae* ; ** y compris les *Spondylidinae*

Ce tableau montre que *Cerambycinae* et *Lamiinae* sont les sous-familles possédant le plus grand nombre de représentants aux Petites Antilles, de même qu'à Cuba voire partout dans le monde. Fait remarquable, les *Prioniinae* y représentent une part assez élevée : près de 10 % de la faune antillaise, alors que cette sous-famille ne représente que 5 % de l'ensemble au niveau mondial ! Les *Lepturinae* y sont assez bien représentés, alors qu'ils sont absents des Grandes Antilles.

Quant au peuplement caribéen, la corrélation entre la taille de l'île et le nombre d'espèces présentes est un phénomène parfaitement étudié, les plus grandes (et les plus proches des terres continentales) en hébergeant davantage que les plus petites. À ce propos, il nous paraît utile de rappeler les conclusions des travaux de MacArthur & Wilson (*loc. cit.*), travaux qui ont permis l'élaboration de la *théorie de l'équilibre insulaire*.

Cette théorie veut que :

1. Les îles les plus éloignées des lieux d'origine des espèces migrantes ont un pourcentage de colonisation plus faible que celles qui en sont moins éloignées ;
2. les îles les plus petites ont un taux d'extinction plus élevé ;
3. dans les îles éloignées, la superficie et la diversité d'habitats jouent un rôle plus considérable sur le nombre d'espèces présentes, ces îles bénéficiant d'un taux d'immigration moins élevé que dans les îles plus rapprochées des lieux d'origine des migrations. La valeur de l'équilibre insulaire est donc déterminée par l'intersection des courbes représentant les taux d'immigration et d'extinction des espèces.

MacArthur & Wilson concluent que la répartition d'une faune est un phénomène dynamique résultant des interactions entre le nombre d'immigrants et les espèces déjà présentes, d'une part, et celles qui s'éteignent, d'autre part. (*Cf. Chalumeau, loc. cit.*).

* * *

Sur le plan mathématique, la relation entre la richesse en espèces R et la surface de l'île S est généralement définie par une équation de la forme : $R=cS^z$, avec c et z comme constantes pour un groupe taxonomique et un ensemble d'îles données. Cette équation est souvent utilisée sous sa forme linéaire : $\log_{10}R = z\log_{10}S + \text{constante}$. Ainsi, Brown *et al.* (1993) l'ont-ils retenue pour « tester » le peuplement des Cerambycidae des Bahamas. Le résultat montre qu'il existe bien une corrélation entre le nombre d'espèces et la taille de l'île [$\log_{10}R = 0,32.\log_{10}S + 0,21$ ($R^2=72\%$)].

À notre tour, nous avons appliqué ce modèle mathématique à la faune des *Cerambycidae* des Petites Antilles. Après avoir éliminé les petites îles - Anguille, Barbude, Nevis, Canouan, Bequia...- pour lesquelles il n'existe guère que des données fragmentaires, voire aucune donnée, nous avons considéré l'influence de deux facteurs : la surface de l'île et l'altitude maximale, dans une régression multiple. Seule la surface de l'île apparaît comme un critère important ($R^2=72\%$), l'altitude maximale n'expliquant que peu ($R^2=2\%$, non significatif) le nombre d'espèces présentes. La part de la variance inexpliquée par le modèle peut être attribuée à des prospections insulaires incomplètes.

La régression linéaire entre le nombre d'espèces et la surface (Fig. III) traduit une relation significative, valable pour les îles de toutes tailles : de l'îlet Fajou à Cuba. Les îles situées au-dessus de la droite de régression (Guadeloupe et dépendances, Martinique, Montserrat, Union Is., Saint-Thomas et St. John) ont été bien explorées. À l'inverse, sous la droite, se situent celles dont la prospection reste à compléter : Saba, Saint-Eustache, St. Kitts, Barbade et Antigua.

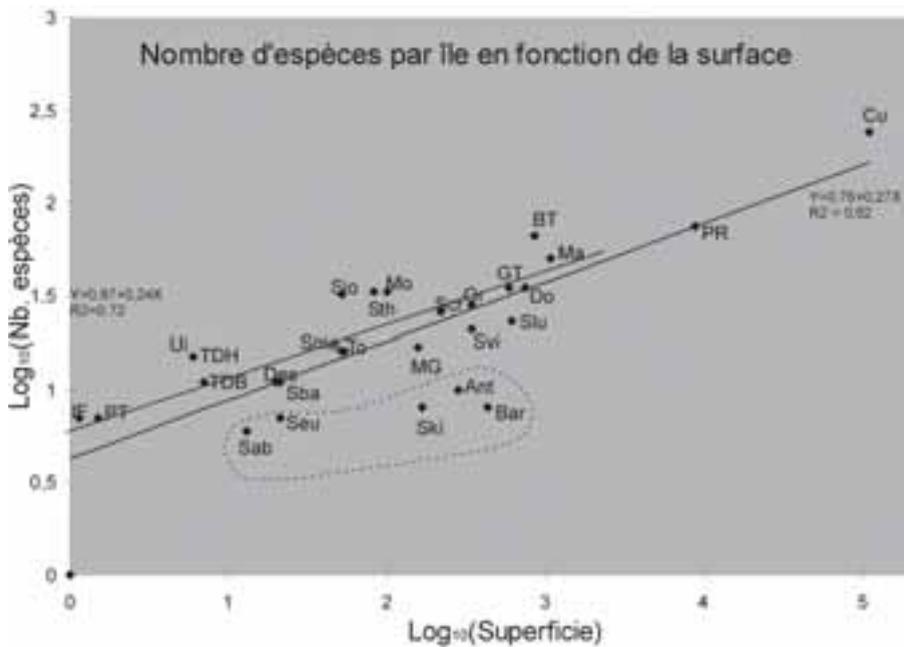


Fig. III. Relation entre le nombre d'espèces et la surface de l'île. IF : Îlet Fajou, PT : Petite-Terre, Ui : Union Island, TDB : Terre-de-Bas des Saintes, TDH : Terre-de-Haut des Saintes, Des : Désirade, Sba : Saint-Barthélemy, Sma : Saint-Martin, Sab : Saba, Seu : Saint-Eustache, Ski : St. Kitts, Sjo : St. John, Scr : Sainte-Croix, Mg : Marie-Galante, Bar : Barbade, Ant : Antigua, Sth : St. Thomas, Mo : Montserrat, Do : Dominique, Ma : Martinique, BT : Basse-Terre (Guadeloupe), GT : Grande-Terre (Guadeloupe), Slu : Sainte-Lucie, PR : Porto Rico, Cu : Cuba.

Par rapport à la relation établie par Brown *et al.*, (*op. cit.*), notre modèle montre que dans les plus petites îles des Antilles, la richesse spécifique est proportionnellement plus élevée qu'aux Bahamas.

* * *

À l'égal de maints autres groupes animaux et végétaux - orchidées, reptiles, chiroptères...-, c'est la Basse-Terre de Guadeloupe (île située au centre de l'arc insulaire, donc éloignée des masses continentales) qui abrite le plus grand nombre d'espèces. Ce qui peut s'expliquer de la façon suivante :

- la Guadeloupe possède la plus grande surface de l'arc des Petites Antilles ;
- il y existe une grande diversité d'habitats ;
- l'île a fait l'objet de prospections naturalistes assidues ;
- sa position géographique la situe à l'intersection des différentes voies de colonisation : *via* les Îles du Sud, et *via* les Grandes Antilles et les Îles du nord.

La diversité en ligneux, dont dépend en général le plus ou moins grand nombre de phytophages, ne peut être retenue pour expliquer la pauvreté des îles en longicornes – et des insectes en général. Quoique la forêt de Guadeloupe, riche en espèces, occupe une surface importante (surtout en Basse-Terre), le taux de peuplement entomologique y est bien modeste en comparaison de celui du continent ou des Grandes Antilles. L'explication tient aux nombreux facteurs évoqués *supra*, et, pour la flore, à la grande capacité de dispersion et d'acclimatation des végétaux.

Principaux ensembles biogéographiques des Petites Antilles, à partir de l'étude des longicornes.

À partir du tableau 5 (*Cf.* annexe), nous avons regroupé les îles en fonction de leur similarité faunistique – soit quatre groupes faunistiques principaux (Fig. IV) :

Groupe 1 – Îles Vierges et Porto Rico. Elles forment un groupe homogène, avec bien des espèces absentes des îles plus au sud. Ce groupe d'îles ne fait pas partie des Petites Antilles.

Groupe 2 – Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Elles sont proches, et pauvres. Leur faune est typique de la zone xérophile, comme par exemple *A. praemorsus* et *S. chalumeaui*.

Groupe 3 – Les terres s'échelonnant entre Montserrat et Martinique. Elles se caractérisent par de nombreux endémiques tels les *Tillomorophini*, *Desmiphorini*, et certains *Solenoptera*.

Ce groupe d'îles se subdivise en :

- les dépendances de la Guadeloupe, avec une faune de zone sèche, enrichies d'endémiques de l'île principale ;
- Montserrat et Guadeloupe, îles plutôt riches ;
- Martinique et Dominique, moins diversifiées.

Groupe 4 – Les îles de Sainte-Lucie à Grenade. Ce groupe se distingue par la présence de nombreux endémiques tels *Leptostylopsis smithi*, *Eburia insulana*, *Plectromerus fasciatus*, *Tethystola mutica*, et un nombre plus important de taxa d'origine continentale.

Si l'on fait exception de Guadeloupe, Martinique, Saint-Thomas et St. John, dont la faune est bien connue, de tels regroupements restent à affiner. Cette classification met en exergue des différences biogéographiques certaines, comme pour les ensembles constitués de Porto-Rico/Îles Vierges et les Petites Antilles ; ou

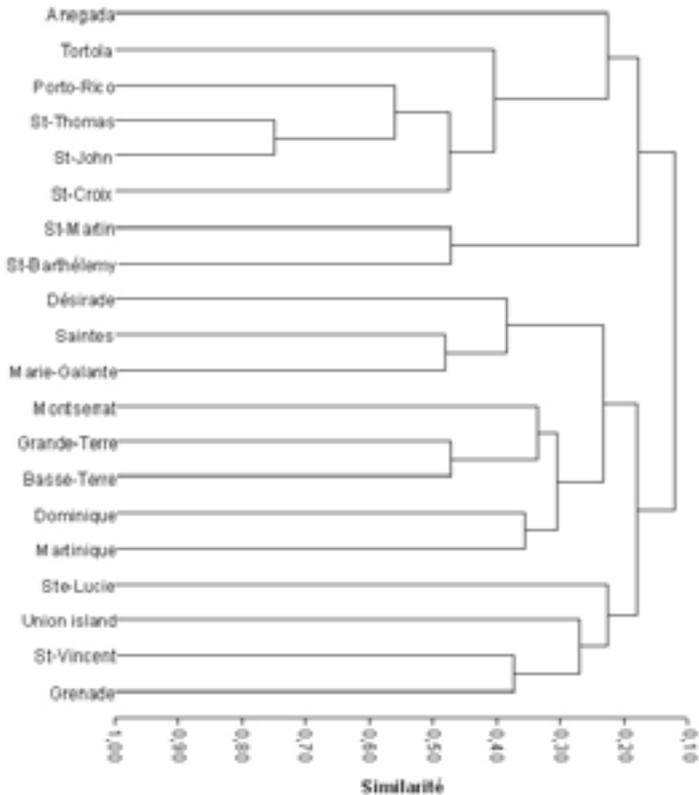


Fig. IV. Classification ascendante hiérarchique (CAH) des principales îles des Petites Antilles, à partir de l'entomofaune des *Cerambycidae* (indice de Jaccard, agrégation par lien moyen).

encore pour les îles du sud de l'arc (Saint-Vincent, Sainte-Lucie...) et celles plus au nord (Dominique, Guadeloupe, Montserrat). Cependant, force nous est de constater qu'au contraire des travaux précédents intéressant plusieurs groupes animaux, dont les Coléoptères scarabéides, nos recherches sur les Cérambycides insulaires montrent des divergences quant aux regroupements : Guadeloupe avec la Dominique, et Martinique avec Sainte-Lucie. Il est évident (nous n'hésitons pas à le répéter !) que seule une meilleure connaissance faunistique permettra des conclusions plus élaborées.

Endémisme et habitat (exemple de la Guadeloupe)

Tableau 2. Importance de l'endémisme des *Cerambycidae* de Guadeloupe (et des proches dépendances) selon les types de végétation.

	Forêt hygrophile	Forêt mésophile	Forêt xérophile	Mangrove	Jardin, parc...	Total par catégories
Endémiques de Guadeloupe et dépendances	11	5	4	1	1	15 (23 %)
Endémiques des Petites Antilles	16	13	8	6	5	22 (34 %)
Endémiques de la Caraïbe	10	11	12	5	9	14 (22 %)
Espèces à large répartition	4	7	10	1	6	13 (21 %)
Nombre total d'espèces par habitat, et % de la faune totale	41 64 %	36 56 %	34 53 %	13 20 %	21 33 %	64*

*4 espèces (douteuses), et 3 autres pour lesquelles aucune capture récente n'est signalée, n'ont pas été retenues.

On constate que la forêt hygrophile héberge le plus grand nombre d'espèces en Guadeloupe, en particulier des endémiques. À l'inverse, la forêt xérophile, les zones de cultures et urbaines en sont moins pourvues. La faune de la forêt mésophile est assez riche, mais aucune espèce n'y est inféodée. Quant à la mangrove, son peuplement est des plus faibles mais on y trouve un taxon remarquable : *Elaphidion excelsum*.

La plupart des espèces à large distribution (caraïbe et continentale) sont des polyphages de forêts sèches dégradées et de milieux cultivés. On peut citer : *Oreodera glauca*, *Achryson surinamum*, *Trachyderes succinctus*, *Curtomerus flavus*, *Chlorida festiva*, *Oxymerus aculeatus lebasii*... Certaines seraient d'introduction récente, conséquence du commerce de ligneux ou des voyages et implantations aussi bien des Amérindiens que des colonisateurs. Deux prioniens, largement répandus sur le continent américain, ont une distribution atypique : *Hephiathes ruber* (Guadeloupe et Jamaïque), et *Strongylaspis corticarius* (Dominique et Jamaïque).

Terminologie et indications diverses

Nous entendons par (Fig. V) :

. *Base du pronotum*, la partie située en arrière, tout contre les élytres (l'apex du pronotum en étant le bord opposé).

. *Apex du fémur*, l'extrémité située vers la base du tibia. Fémurs et (ou) tibias sont pourvus ou pas d'épines internes (vers le dessous du corps) ou externes (à l'opposé du corps).

. *Angle sutural de l'apex des élytres*, l'angle interne où les élytres se rejoignent au repos ; l'angle externe des élytres étant qualifié de « marginal ».

. *Disque*, la partie médiane d'un segment ; pour les élytres, le disque est l'espace imaginaire se trouvant en arrière de leur base.

. *Déclivité apicale*, l'inclinaison située en arrière des élytres (en général, la déclivité débute vers le quart, voire le tiers, de leur longueur).

. « *Élytres n fois plus longs que larges* », résulte du quotient entre la longueur et la largeur des élytres mesurées à leur base.

. *Longueur d'un specimen*, celle entre l'extrémité des mandibules et l'apex des élytres.

La nomenclature retenue est celle du Catalogue de Monné & Hovore (2001). Le site internet « TITAN », de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), traitant des *Cerambycidae* (Tavakilian & Chevillotte) – on en trouvera l'adresse dans la Bibliographie – donnant les références complètes pour la quasi-totalité des taxa de la zone néotropicale, il suffira de s'y rapporter en cas de besoin. Quoique les clés de détermination (celles de notre fait ou celles données par les auteurs précédents ayant traité de la faune antillaise, en particulier André Villiers pour les îles françaises) permettent l'identification aisée de la plupart des spécimens, le recours à la provenance géographique des individus facilitera la tâche du Chercheur. Les localités sans précision de collecteur sont celles provenant de nos récoltes personnelles, y compris pour les insectes issus de nos élevages.

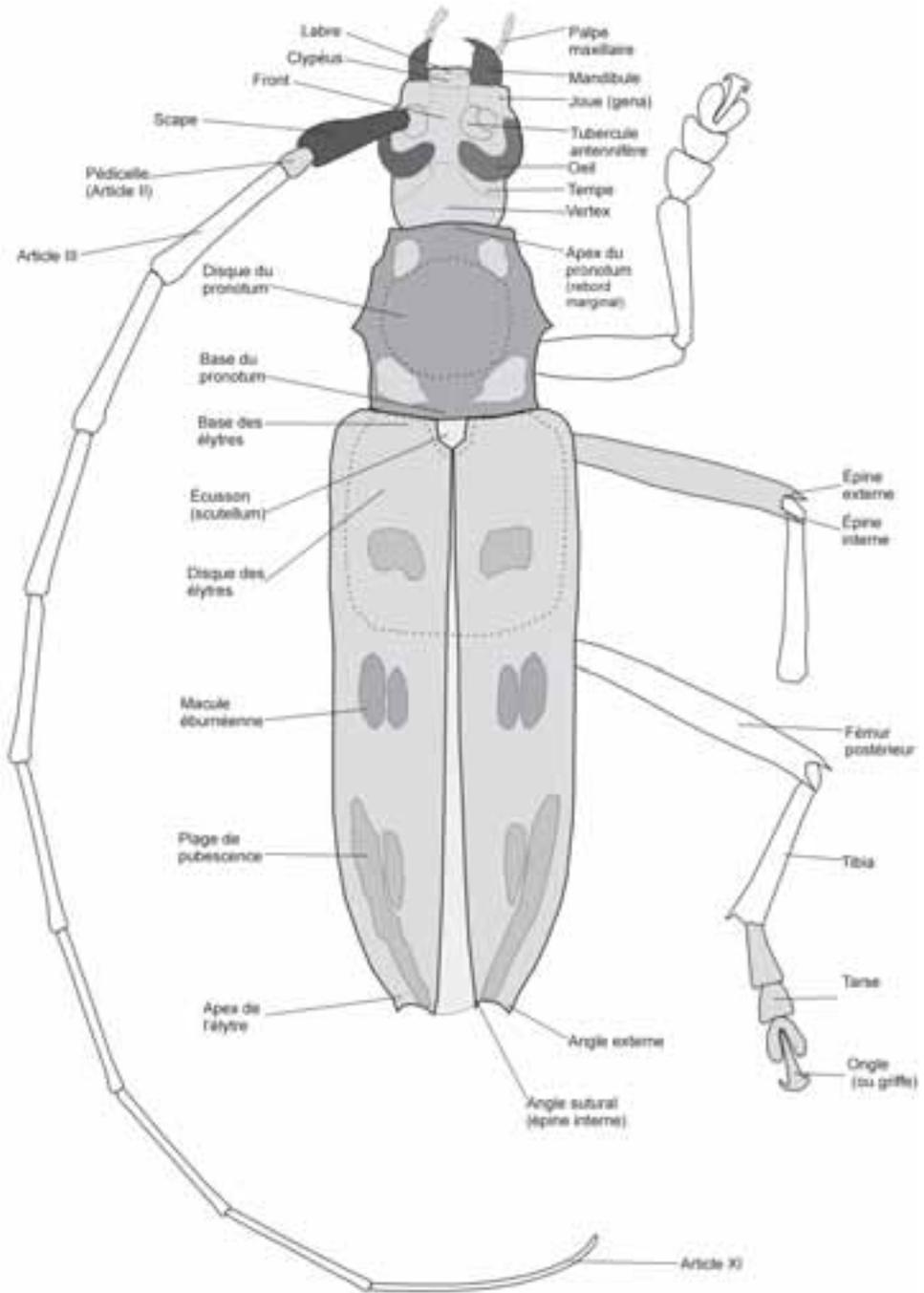
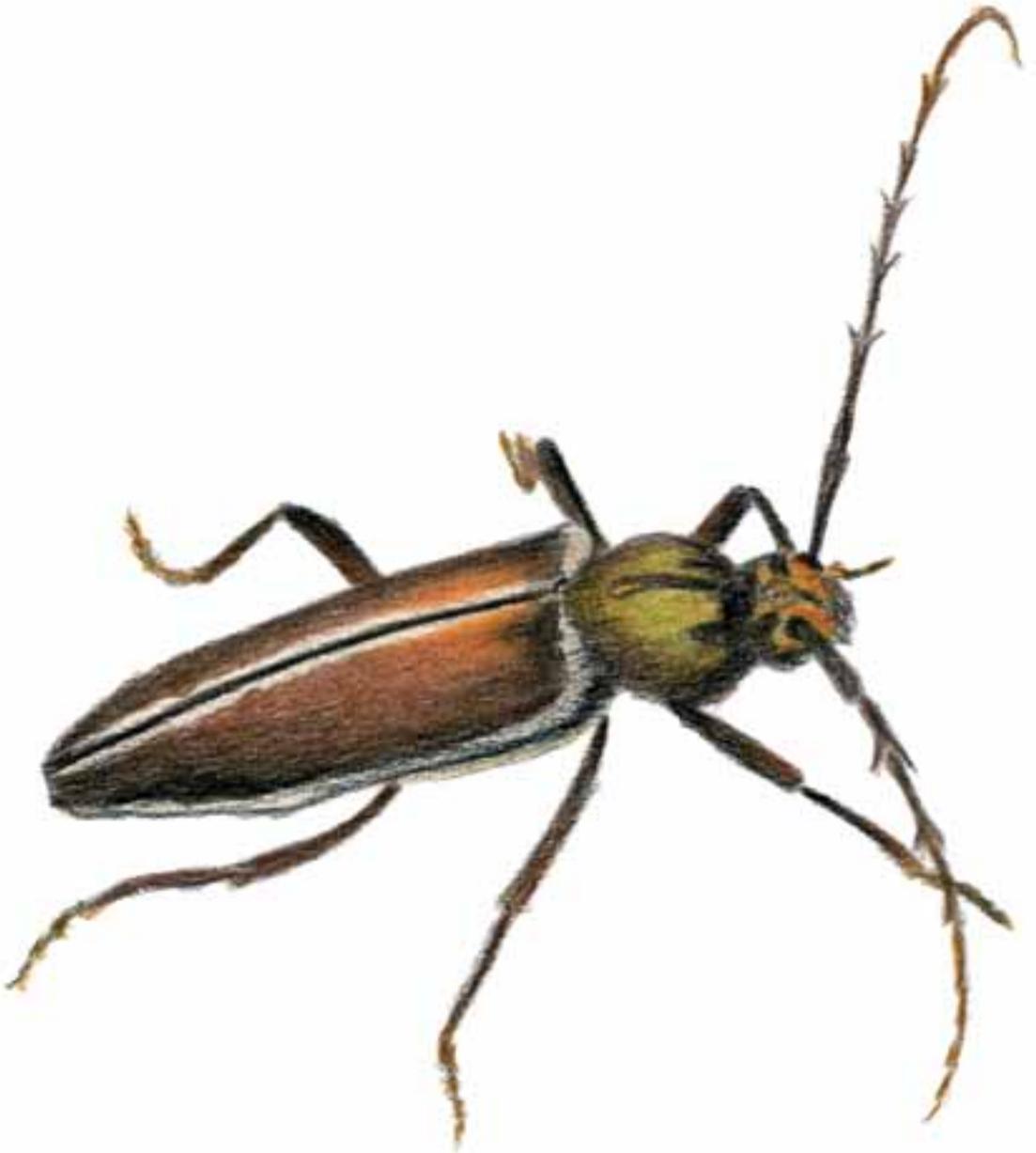


Fig. V. Habitus d'*Eburia decemmaculata* (face dorsale) : terminologie.

Remerciements

De tels travaux n'auraient pu être menés à bien, et ce livre entrepris, sans l'aide de nombreux Collègues et amis : à tous, nous adressons nos chaleureux remerciements. Ce sont : Bernard Brochier, Jean-Pierre Camenen, Gérard Chovet, Pierre-Henri Dalens, † Jacques Daudin, Norbert Debroize, Francis Deknuydt, David Ébrard, Frank T. Hovore, Albert Huc, Michael Ivie, Steve Lingafelter, Sharon Shute, Gérard Tavakilian, Anthony Levesque, Daniel Marival, Julio Micheli, Claudie Pavis, Jérôme Péjot, Dominique et Jean-Philippe Roguet, Christophe Sautière, Jérôme Sudre, Christian Cocquempot, Philippe Le Gall, Alain Duhamel, Henri Griffon, Francesco Vitali, Pétronille Delorme, Derek Swift et aussi le personnel de la Région Martinique grâce à qui nous avons eu accès à la collection de feu le Père Pinchon.



Elaphidion excelsum (dessin Y. Lesaux)

CERAMBYCIDAE
DES PETITES ANTILLES :
FAUNISTIQUE



Sous-famille *Parandrinae* Blanchard, 1845

Cette sous-famille cosmopolite est composée d'un nombre restreint d'espèces (une soixantaine, pour les trois Amériques et les Antilles). À cause de certains caractères « archaïques », elle est considérée comme la plus primitive des *Cerambycidae*. L'un des traits remarquables du dimorphisme sexuel est que les mandibules des mâles sont toujours plus longues et arquées.

Tribu *Parandrini* Blanchard, 1845

Six espèces des Antilles dont deux vivent dans les Petites.

Clé des genres et des espèces

1. Angle postérieur du pronotum arrondi ; dessus du corps quasiment lisse
..... *Hesperandra glabra*
- Angle postérieur du pronotum aigu ; dessus du corps avec une fine ponctuation régulière *Parandra pinchoni*

1. Posterior angle of pronotum rounded; dorsum of body impunctate (or nearly so)
..... *Hesperandra glabra*
- Posterior angle of pronotum acute; dorsum of body finely and regularly punctuate *Parandra pinchoni*

Genre *Hesperandra* Arigony, 1977

ESPÈCE-TYPE : *Parandra expectata* Lameere, 1902, par désignation originale.

Genre renfermant vingt-et-une espèces néotropicales. Il se caractérise comme suit : cavités cotyloïdes antérieures presque fermées en arrière ; articles III à XI des antennes avec deux fossettes en dessous et ponctués, l'ensemble des articles avec des soies à leur apex ; troisième article des tarsi échancré sur le dessus et au moins jusqu'à son milieu.

1. *Hesperandra (Zikandra) glabra* (Degeer, 1774) – Fig. 1

Attelabus glaber Degeer C., 1774. *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*. Stockholm, Imp. Pierre Hesselberg ; 4: xii + 456 pp., 19 pls. (page 352, planche XIX, fig. 14, 15 et 16).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype femelle décrit des « Indes » ; au Naturhistoriska Riksmuseet, Stockholm.

SYNONYMES : *testaceus* Fabricius, 1794 ; *ferrugineus* Sturm, 1826 ; *lineola* Gory (*in* Guérin-Méneville), 1831 ; *mandibularis* Perty, 1832 ; *maxillosa* Dejean, 1837 ; *lineolata* Gory (*in* Guérin-Méneville), 1844 ; *grandis* Thomson, 1861 ; *columbica* Thomson, 1861 ; *occipitalis* Thomson, 1867 ; *obsolescens* Casey, 1912 ; var. *translucida* Zikán, 1948 ; *lucida* Zikán, 1948 ; *glabrata* Dejean, 1837 ; *lherminieri* Dupont, 1836 ; *guadeloupensis* (Dupont), 1832 ; *Parandra glabra* Auct.

DIAGNOSE : longueur 12-42 mm ; tégument brun rouge, glabre et luisant. Dessus du corps pratiquement lisse, à l'exception du vertex ; celui-ci avec une bande de ponctuation grossière, plus serrée sur les côtés chez le mâle, les points moins nombreux chez la femelle. Bord postérieur du pronotum largement arrondi.

DISTRIBUTION : large répartition du Mexique à l'Argentine, Trinidad, et Petites Antilles. Absente des Grandes Antilles mais présente aux Galapagos.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Guadeloupe, Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent.

Guadeloupe : l'espèce a été capturée en forêt hygrophile du sud de la Basse-Terre : nombreuses localités du massif de la Soufrière (jusqu'à 830 m d'altitude), et sur la côte orientale de l'île jusqu'à Petit-Bourg. Sofaïa (Sainte-Rose). Vit probablement dans toute la forêt hygrophile de Basse-Terre. **Dominique** : Saint-Joseph et Morne Macaque. **Sainte-Lucie** : Saint-Rémy (Coll. Pinchon).

ÉTHOLOGIE : de mœurs nocturnes, *glabra* se développe dans les troncs d'un diamètre supérieur à 30 cm, en général dans l'aubier déjà bien décomposé et à proximité du bois plus dur. On trouve assez fréquemment, regroupés dans un même tronc, des larves, nymphes et adultes — ces derniers parfois en petit nombre sous les écorces déhiscentes, ou encore dans les cavités d'arbres morts. Plusieurs générations peuvent se succéder dans un tronc unique pendant au moins deux ans.

Nous l'avons eue de « bois canon » (*Cecropia peltata*), « châtaignier grandes-feuilles » (*Sloanea massoni*), et de « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*).

Les auteurs signalent de nombreuses plantes-hôtes pour *glabra*, qui se rattachent à plusieurs familles. On subodore que l'espèce est peu exigeante quant au choix de l'hôte et qu'il s'agit d'un taxon oligophage.

Genre *Parandra* Latreille, 1804

ESPÈCE-TYPE : *Parandra laevis* Latreille, 1804, par monotypie.

Ce genre renferme dix-sept espèces néotropicales dont quatre sont présentes dans les Grandes Antilles et une seule dans les Petites. Il se caractérise par les angles saillants du pronotum, les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière, les tibias aplatis et dentés à leur apex.

2. *Parandra (Parandra) pinchoni* Villiers, 1979 – Fig. 2

Parandra pinchoni Villiers A., 1979. Diagnose préliminaire d'un nouveau *Parandra* antillais. *Revue Française d'Entomologie*, Paris (N. S.) 1(4) : 182.

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Martinique, Colson ; au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

DIAGNOSE : longueur 13-28 mm. Tégument brun rougeâtre peu luisant, dessus avec une ponctuation fine et peu serrée. Pronotum subcarré, les bords postérieurs formant une pointe aiguë.

DISTRIBUTION : endémique de Dominique et Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : espèce de forêt hygrophile, capturée en **Martinique** sur le massif du Piton du Carbet et sur la Montagne Pelée (Colson et Bois Leyritz). **Dominique** : Pont-Cassé ; Fond-Figues, Fortune, crête au dessus de Belle-Fille (d'après Villiers).

ÉTHOLOGIE : l'espèce vit en colonie dans l'aubier des troncs décomposés. Trouvée dans le « bois carapate ». Les captures s'étalent sur toute l'année.

Sous-famille *Prioninae* Latreille, 1804

Clé des genres et tribus de *Prioninae* des Petites Antilles

(clé reprise d'Ivie, 1985a, et modifiée)

1. Saillie prosternale arrondie ou tronquée en arrière, les yeux à facettes grossières 2
— Saillie prosternale échancrée en arrière de façon à recevoir la saillie mésosternale ; les yeux à fines facettes *Solenoptera* (*Solenopterini*)
 2. Article III des antennes au moins 1,5 fois plus long que le scape 3
— Article III des antennes de même longueur, ou plus court que le scape 5
 3. Tête presque aussi large que le pronotum et que les élytres
..... *Hephialtes* (*Callipogonini*)
— Tête nettement plus étroite que le pronotum et que les élytres 4
 4. Élytres à ponctuation faible, avec une fine pubescence dorée
..... *Orthomegas* (*Callipogonini*)
— Élytres glabres, à ponctuation granulée *Strongylaspis* (*Macrotomini*)
 5. Funicule globuleux, article III court et épais ; plage de ponctuation du pronotum aux points fins *Mallodon* (*Macrotomini*)
— Funicule épaissi, l'article III allongé ; côtés du pronotum grossièrement et inégalement ponctués *Nothopleurus* (*Macrotomini*)
-
1. Prosternal intercoxal protuberance rounded or truncate apically; eyes coarsely faceted 2
— Prosternal intercoxal protuberance emarginate apically, receiving mesosternal process; eyes finely faceted *Solenoptera* (*Solenopterini*)
 2. Third antennomere 1.5X longer than scape 3
— Third antennomere shorter or as long as scape 5
 3. Head nearly as broad as both pronotum and elytra
..... *Hephialtes* (*Callipogonini*)
— Head clearly narrower than both pronotum and elytra 4
 4. Elytra weakly punctate, with fine golden pubescence
..... *Orthomegas* (*Callipogonini*)
— Elytra with granular punctuations, glabrous *Strongylaspis* (*Macrotomini*)
 5. Second antennomere globular, article III short and stout; sides of pronotum with fine punctures on certain parts *Mallodon* (*Macrotomini*)
— Second antennomere not globular, just widened, article III elongated; sides of pronotum coarsely and irregularly punctuated *Nothopleurus* (*Macrotomini*)

Tribu *Macrotomini* Thomson, 1860

Genre *Nothopleurus* Lacordaire, 1869

ESPÈCE-TYPE : *Nothopleurus ebeninus* Lacordaire, 1869 (= *Prionus subsulcatus* Dalman, 1823), par monotypie.

Ce genre comprend neuf espèces néotropicales, dont deux sont présentes aux Antilles. Il se caractérise comme suit : corps large et déprimé ; antennes de 11 articles, courtes et filiformes ; scape au moins aussi long que l'article III ; pronotum avec, sur le disque, des plages de callosités aplaties et luisantes (plus marquées chez les mâles) ; pattes courtes et toujours inermes.

Clé des espèces

1. Angle antérieur des joues avec une forte excroissance dirigée latéralement (plus réduite chez la femelle) *N. bituberculatus*
- Angle antérieur des joues avec une excroissance très courte, voire absente
..... *N. maxillosus*

1. The fore angles of genae with a strong protuberance oriented toward the extending laterally (smaller in female) *N. bituberculatus*
- The fore angles of genae lacking protuberance (may be very short)
..... *N. maxillosus*

3. *Nothopleurus maxillosus* (Drury, 1773) – Fig. 3

Cerambyx maxillosus Drury D., 1773. Illustrations of Natural History, wherein are exhibited upwards of two hundred and forty figures of exotic insects according to their different genera. *Illustrations of Natural History*, 2: 1-93, 50 pls. London. (page 86 et planche 38, fig. 3).

LOCALISATION DU TYPE : décrit de Barbude, non localisé.

DIAGNOSE : longueur 38-70 mm. Tégument brun sombre rougeâtre, bord latéral du pronotum à ponctuation grossière, les rebords latéraux finement crénelés. Disque avec une élévation latérale située un peu en avant du milieu (mâle). Chez la femelle, la ponctuation du pronotum est beaucoup plus étendue, les rebords postérieurs plus explanés.

DISTRIBUTION : Grandes Antilles : Cuba, Porto Rico, et Petites Antilles. Elle est absente, semble-t-il, des Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Petites Antilles : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, St. Kitts, Barbude, Antigues, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique et Barbade. **Saint-Martin** : Cul-de-Sac ; Concordia (*Ébrard*) ; **Saint-Barthélemy** : Lorient ; Baie des Flamands (VI-1993, *Robiche*). L'espèce semble plus commune dans ces deux dernières îles ainsi qu'à St. Kitts (d'après Michael Ivie). Assez rare en **Guadeloupe**, présente depuis la frange forestière du littoral jusque vers 500 m d'altitude. Grands-Fonds (Sainte-Anne), Sofaïa (Sainte-Rose), Pointe Batterie (Deshaies), Crête-de-Village (Bouillante), Matouba (Saint-Claude), Cabou (Petit-Bourg). Îlet Fajou, dans le Grand-Cul-de-Sac marin. **Dominique** : vers Pont-Cassé.

Villiers mentionne un exemplaire de Martinique [Le Prêcheur, Pointe La Mare (*Bonfils*)] ; il s'agit certainement d'une confusion avec *Mallodon spinibarbis* – espèce dont Villiers n'avait pas eu connaissance.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, peu attirée par les lumières. *N. maxillosus* s'attaque aux arbres encore vivants ou malades, occasionnant alors des dégâts irrémédiables. La larve affectionne le mangle noir (*Avicennia germinans*), le manguier (*Mangifera indica*), le « bois rouge à grives » (*Coccoloba swartzii*), le campêche (*Haematoxylon campechianum*) et le quénéttier (*Melicoccus bijugatus*) ; Fleutiaux & Sallé (1889) la donnent d'agrumes. Le cycle larvaire excède deux années. Schwarz (1888) prétend qu'elle attaque le « gommier rouge » (*Bursera simaruba*) ; il s'agit probablement d'une confusion avec *Lagocheirus araneiformis*. Larve et nymphe ont été décrites par Duffy (1960).

Lorsqu'on a la chance de tomber sur un arbre « colonisé » par *maxillosus*, on y trouvera larves et adultes en assez grand nombre. En collecter est aisé : il suffit d'introduire dans le trou de sortie un peu d'acétate d'éthyl, de le boucher avec des feuilles compressées... et le tour est joué ! Ne restera qu'à « cueillir » la bestiole par la tête, en s'aidant d'une pince, dès qu'elle tente de s'échapper en repoussant le bouchon de feuilles.

4. *Nothopleurus bituberculatus* (Palisot de Beauvois, 1805) – Fig. 4

Prionus bituberculatus Palisot de Beauvois A. M. F. J., 1805. *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique, dans les royaumes d'Oware et de Bénin, à Saint-Domingue et dans les États-Unis, pendant les années 1786-1797*. Paris, imprimerie de Fain & Cie, 1 & 2 [1805]: i-xvi + 276, 90 pls. (page 216, planche 34, fig. 2).

LOCALISATION DU TYPE : type d'Hispaniola, non localisé.

SYNONYMES : *Mallodon carptor* Chevrolat, 1862.

DIAGNOSE : longueur 34-60 mm. Tégument brun sombre mahogany, les élytres plus clairs. Mandibules du mâle puissantes. Pronotum grossièrement ponctué sur le côté, le rebord crénelé ; disque avec une élévation latérale située vers le milieu (mâle). Angle antérieur des joues avec une forte excroissance dirigée latéralement (plus réduite chez la femelle). La ponctuation du pronotum de la femelle est plus étendue que chez le mâle, les bords postérieurs du même formant une pointe.

DISTRIBUTION : espèce antillaise, connue des Grandes Antilles (Cuba, Hispaniola, Jamaïque et Porto Rico) ; Îles Vierges : St. John et Saint-Thomas.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Les deux espèces de *Nothopleurus* sont très proches et se distinguent, outre par le critère donné dans la clé, par leur distribution allopatrique.

Genre *Mallodon* Lepelletier & Audinet-Serville, in Lacordaire, 1830

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx spinibarbis* Linné, 1758, par monotypie.

Ce genre renferme de sept à seize espèces (selon les auteurs), toutes américaines – sauf *Mallodon downesii* Hope, 1843, qui est panafricaine. Caractéristiques : espèces robustes, mandibules fortes et allongées chez les mâles ; pronotum large ; tibias inermes ; article antennaire III court et épais.

5. *Mallodon spinibarbis* (Linné, 1758) – Fig. 5

Cerambyx spinibarbis Linné C., 1758. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. *Systema naturae* (Ed. 10) Laur. Salvius. Holmiae. 1: iii + 824 pp. (page 390).

LOCALISATION DU TYPE : espèce décrite d'« Amérique » ; syntype (plusieurs mâles) à la société linnéenne de Londres.

SYNONYMES : *Cerambyx frangeans* Voët, 1778 ; *Cerambyx miles* Voët, 1778 ; *Prionus maxillosus* Olivier, 1795 nec Drury, 1773 ; *Prionus dentatus* Fabricius, 1801 ; *Prionus gogatinus* Germar, 1824 ; *Mallodon bonariense* Thomson, 1867 ; *Mallodon Germarii* Thomson, 1867 ; *Mallodon Orbigny* Thomson, 1867 ; *Stictosomus ruber* Auct.

DIAGNOSE : longueur 27-71 mm. Tégument brun sombre, quelquefois rougeâtre. Tête grossièrement ponctuée. Pronotum (du mâle) large, densément et finement ponctué, à l'exception d'un ensemble d'élévations lisses ; avec deux lignes longitudinales de chaque côté du disque, deux larges plaques anguleuses à l'avant du disque, et une bande basale élargie au milieu. Ce dernier motif se retrouve, mais en plus diffus, chez la femelle ; celle-ci a la ponctuation du pronotum plus grossière, et les bords du même épineux (ils sont régulièrement dentés chez le mâle). Élytres faiblement ponctués, à côtes peu apparentes, leur apex épineux.

DISTRIBUTION : espèce commune et largement répandue sur le continent américain, du Mexique à l'Argentine. Villiers (1980) ne la reprend pas des Antilles françaises. Sa présence est avérée à la Martinique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent. Leng & Mutchler (1917) la donnent de la Dominique, mais nous n'avons vu aucun exemplaire de cette île. Également signalée des Antilles néerlandaises : Curaçao et Aruba.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : en **Martinique**, *spinibarbis* peuple les zones xérophile à hygrophile. Trois exemplaires ont été récoltés par notre regretté Collègue Pierre Lachiver fin janvier 1979, à Terreville (Schoelcher). Il en existe une série dans la collection du Père Pinchon provenant de : Absalon, Colson, Macouba, Saint-Joseph, Saint-Pierre, et Anse Céron. **Sainte-Lucie** : Castries (Coll. Pinchon). Citée par Gahan (1895) de **Saint-Vincent** : « *forest, in rotten wood (H. H. Smith)* ».

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne. Des larves, nymphes et adultes en loge ont été récoltés par notre ami Francis Deknuydt dans une souche de « manguier » en décomposition. *Spinibarbis* serait inféodée, sur le continent américain, à de nombreuses essences se rattachant à plusieurs familles dont certaines présentes aux Antilles telles : « noix cajou » (*Anacardium occidentale*), *Citrus aurantium*, « figuier » (*Ficus sp.*), « manguier » (*Mangifera indica*), « avocatier » (*Persea americana*), « monbin » (*Spondias mombin*) et « acajou » (*Swietenia sp.*).

Plusieurs auteurs ont étudié la biologie de *spinibarbis*, en particulier Duffy (1960).

Genre *Strongylaspsis* Thomson, 1860

ESPÈCE-TYPE : *Strongylaspsis scobinatus* Thomson, 1860 (= *Ergates corticarius* Erichson, 1848), par monotypie.

Genre comprenant dix-sept espèces néotropicales. Il est caractérisé par les antennes à scape robuste, l'article III plus long que le scape et que l'article IV ; pronotum à angles postérieurs aigus et saillants, les élytres à angle sutural apical épineux.



Photo 1 Racines en échasses de « palétuvier rouge », (*Rhizophora mangle*), en bordure de mangrove. Guadeloupe : Morne Rouge. (Photo J. Touroult). Ces racines sont attaquées par *Elaphidion excelsum*, un fort beau longicorne endémique de l'île.



Photo 2 Jeune plant de « palétuvier rouge », (*Rhizophora mangle*), arbre typique de la mangrove, qui pousse dans l'eau de mer. Guadeloupe : Port-Louis. (Photo J. Touroult).

Photo 3 Forêt xérophile, en saison sèche : le littoral à Deshaies (Guadeloupe). Ces formations de type xérophile abritent une faune assez abondante. (Photo J.-G. Lebeau).







Photo 4 L'Îlet-à-Cabrit, et la Soufrière (Basse-Terre, Guadeloupe) en arrière-plan, au cours de la saison sèche. (Photo A. Glaud). Les forêts xérophiles, bien préservées à Terre-de-Bas des Saintes, sont riches en longicornes — dont *Solenoptera canaliculata*.

Photo 5 Défrichement dans une forêt xérophile des Grands-Fonds (Sainte-Anne, Guadeloupe). Biotope de *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis* et de *Solenoptera sulcicollis* (Photo J. Touroult).

Photo 6 Le Plateau de la Désirade (Photo A. Glaud). Forêt xérophile en assez bon état de conservation, abritant une faune peu étudiée.

Photo 7 Morne Larcher et commune du Diamant, au sud de la Martinique. (Photo J. Touroult). C'est au sommet de cette colline d'environ 400 m de haut qu'a été capturé le *Solenoptera quadrilineata* illustré dans cet ouvrage.





Photo 8 Paysage d'Union Island (Grenadines) en saison sèche, petite île à végétation de type xérophile. (Photo F. Chalumeau). Grâce aux collectes de feu Jacques Daudin, la faune d'Union est bien mieux connue que celle des autres terres des Grenadines.

Photo 9 Forêt mésophile, en partie défrichée, avec vue de la Soufrière en arrière-plan. Saint-Vincent : Belleisle Hill (Photo J. Touroult).

Photo 10 Forêt mésophile secondaire, à Saint-Vincent (Vermont, vers 300 m). (Photo J. Touroult). Forêt d'apparence luxuriante constituée d'espèces introduites telles que l'« arbre à pain » (*Artocarpus altilis*) ou encore le « cocotier » (*Cocos nucifera*) mais aussi de fûts de zones dégradées comme le « bois canon » (*Cecropia peltata*).

Photo 11 Forêt hygrophile de Trianon (Baillif, Guadeloupe), 650 m. Tronc de « gommier blanc », (*Dacryodes excelsa*) avec une « siguine » épiphyte (*Philodendron giganteum*). (Photo J. Touroult).





Photo 12 Forêt hygrophile de la Basse-Terre (Guadeloupe), vue des Mamelles vers Baie-Mahault (Photo A. Glaud).

Photo 13 Sac contenant des branches d'essences diverses. Un tel procédé d'« élevage » permet d'obtenir nombre d'espèces réputées rares. (Photo J. Touroult).

Photo 14 Piège lumineux à Sainte-Lucie, avec le premier d'entre nous lors d'un de ses nombreux voyages entomologiques dans la Caraïbe. (photo Th. Denis).

Photo 15 Piège aérien, appâté avec un mélange de bière et de banane. On y distingue un *Trachyderes* et un lépidoptère *Nymphalidae*. (Photo J. Touroult). Ces pièges sont efficaces dans la zone xérophile, durant la saison sèche.

Photo 16 *Hesperandra glabra* capturé à l'aide d'un filet « cryldé » (toile d'araignée synthétique) ; Guadeloupe : Plateau Palmiste. (Photo J. Touroult).





Photo 17 *Nothopleurus maxillosus*, mâle *minor*, Guadeloupe : Bouillante (Photo J. Touroult).

Photo 18 Larve de *Solenoptera canaliculata* dans une grosse branche morte ; Marie-Galante (Photo J. Touroult).



6. *Strongylaspis corticarius* (Erichson, 1848) – Fig. 6 et VI

Ergates corticarius Erichson W. F., 1848. Die Insekten in Schomburgk's Reisen in Britisch-Guiana Schomburgk's Reisen in Britisch-Guian. Leipzig. 3: 570-574. (page 571).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (2 mâles et 1 femelle) du Guyana, au Museum für Naturkunde der Humboldt-Universität, Berlin.

SYNONYMES : *Strongylaspis scobinatus* Thomson, 1860 ; *Strongylaspis scobinatus* var. *belti* Bates, 1884 ; *Strongylaspis lobulifer* Bates, 1892.

DIAGNOSE : longueur 21-47 mm. Tégument brun rouge, les élytres souvent plus clairs. Tête granulée. Scape robuste, fortement sculpté. Disque du pronotum avec trois callosités : deux fortes en avant du milieu, et une plus petite en arrière. Dimorphisme sexuel prononcé. Il porte sur la forme et la ponctuation du pronotum, la ponctuation élytrale, la longueur des pattes antérieures, la présence d'épines sur les tibias et l'élargissement des tarses.

DISTRIBUTION : espèce largement répandue depuis la Floride et le Mexique jusqu'au nord de l'Amérique du Sud (Venezuela, Guyanes). Présente dans les Grandes Antilles (Cuba, Île des Pins et Jamaïque) et dans les Petites.



Fig. VI. *Strongylaspis corticarius* (Erichson, 1848) (mâle, repris de Villiers, 1980b).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : signalée de la **Dominique** par Villiers : Grande-Savane, VII (*Spilman*), et 3 km au nord-ouest de Pont-Cassé, V (*Davis*). Introduction probablement accidentelle dans l'île.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, capturée en forêt hygrophile de la Dominique.

Tribu *Callipogonini* Thomson, 1860

Genre *Hephialtes* Thomson, 1864

ESPÈCE-TYPE : *Hephialtes tricostatus* Thomson, 1864, par désignation originale.

Genre composé de deux espèces, caractérisé par la tête presque aussi longue que large, les mandibules courtes, triangulaires et tridentées, l'article antennaire III beaucoup plus long que le scape et nettement plus long que le IV.

7. *Hephialtes ruber* (Thunberg, 1822) – Fig. 7

Trachyderes ruber Thunberg C. P., 1822. *Trachyderes insecti genus ulterius examinatum et auctum sex novis speciebus. Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, 8: 303-307, 1 pl. (page 305).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit du Brésil, au Zoologiska Institutionen, Uppsala (Suède).

SYNONYMES : *Hephialtes tricostatus* Thomson, 1864 ; *Hephialtes badium* Thomson, 1865 ; *Hephialtes sulcatus* Lacordaire, 1869 ; *Stictosomus ruber* Auct. ; *Anacanthus ruber* Auct.

DIAGNOSE : longueur 14-33 mm. Corps brun rougeâtre plus ou moins foncé, l'avant-corps plus sombre. Tête à ponctuation grossière, les points moins serrés sur le vertex. Disque du pronotum pratiquement lisse.

Au contraire de ce qu'indique Villiers, les angles postérieurs sont un peu explanés et aigus.

DISTRIBUTION : espèce à large répartition mais fort rare dans le nord de l'Amérique du Sud. Aux Antilles, elle se trouve en Guadeloupe et à la Jamaïque.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *Ruber* vit dans les forêts mésophile et hygrophile de la Basse-Terre de **Guadeloupe** : Plateau du Palmiste à Gourbeyre ; forêt de

Trianon, Baillif (*Sautière*) ; Petit-Bourg : domaine Duclos et Vernou ; Petit Bras-David (*Ébrard*) ; Neufchateau à Capesterre, Sofaïa, etc.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, venant exceptionnellement aux lumières. Elle semble inféodée à diverses essences, notamment le « bois côtelette » (*Miconia sp.*). Vitrac prétend que la larve vit dans le « goyavier », ce qui nous semble douteux.

Genre *Orthomegas* Audinet-Serville, 1832

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx cinnamomeus* Linné, 1758, par désignation de Thomson, 1864. *Orthomegas* est souvent considéré comme un sous-genre de *Callipogon* Audinet-Serville, 1832 ; il renferme dix espèces, toutes néotropicales, dont une est présente à Grenade. Blackwelder signale dans son Catalogue *Callipogon proletarium* (Lameere) de « Porto Rico, Martinique », et Pierre Lachiver (*com. pers.*) nous indiquait l'avoir eue de Grenade. Nous choisissons de ne pas la reprendre dans notre travail, n'ayant vu aucun des exemplaires en question.

Le genre se caractérise comme suit : élytres parallèles, très allongés ; pronotum court et épineux ; yeux grands, espace interoculaire supérieur réduit, article antennaire III nettement plus long que le scape.

8. *Orthomegas cinnamomeum* (Linné, 1758) – Fig. 8

Cerambyx cinnamomeus Linné C., 1758. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. *Systema naturae* (Ed. 10). Laur. Salvius. Holmiae. 1: iii + 824 pp. (page 389).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit d'« Amérique », au Zoologiska Institutionen, Uppsala.

SYNONYMES : *Prionus mucronatus* Fabricius, 1775 ; *Cerambyx cinctus* Voët, 1778 *nec* Drury, 1773 ; *Prionus corticinus* Olivier, 1790 ; *Prionus spadiceus* Dalman, 1817.

DIAGNOSE (réalisée à partir d'exemplaires provenant de Guyane) : longueur 38-85 mm. Tégument brun rougeâtre, recouvert d'une fine et très courte pubescence jaune. Base des mandibules et du clypéus avec une touffe de soies rousses. Lobes supérieurs des yeux se rejoignant presque sur le dessus. Vertex avec un sillon longitudinal médian peu profond. Pronotum fortement rétréci de la base à l'apex, les côtés épineux : il est muni de deux fortes épines vers la base, et d'une autre plus petite vers l'apex.

Apex des élytres avec chacun une longue épine. L'ovipositeur de la femelle est allongé, et dépasse le pygidium.

DISTRIBUTION : espèce présente dans le nord de l'Amérique méridionale (Venezuela, Colombie, Brésil, Guyanes), et au Nicaragua. Reprise par Gahan de Trinidad et Grenade, à partir des récoltes de H. H. Smith.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Grenade.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, attirée par la lumière, plus commune lors de la saison sèche en Guyane. Ses plantes-hôtes se rattachent à diverses familles — *Moraceae*, *Euphorbiaceae*, *Melastomataceae*, *Lauraceae*, *Caesalpiniaceae*, *Mimosaceae*, *Bignoniaceae* et *Malpigiaceae*. Genres représentés aux Antilles : *Byrsonima*, *Inga* et *Miconia* (Cf. Duffy, 1960).

Tribu *Solenopterini* Lacordaire, 1869

Tribu présente dans la région Caraïbe, avec plusieurs genres en Amérique centrale (*Holonotus*) et dans le sud des États-Unis (*Elateropsis*, *Sphenostethus*).

Genre *Solenoptera* Audinet-Serville, 1832

ESPÈCE-TYPE : *Prionus canaliculatus* Fabricius, 1787, par désignation de Villiers, 1980. Genre antillais comportant quatorze espèces. Il est caractérisé par la saillie prosternale échancrée à l'apex (de façon à recevoir la saillie mésosternale), les antennes atteignant au plus la moitié de l'élytre, et enfin le scape beaucoup plus court que le troisième article antennaire. La face ventrale, notamment le métasternum, montre des caractères remarquables pour la distinction des taxa (Cf. Galileo & Martins, 1993).

Les femelles ont le pronotum plus étroit que les mâles, l'épine basale plus développée. Lors de la détermination, il convient d'être attentif aux exemplaires frottés ou tournés au gras.

Clé des espèces

1. Pronotum avec une large fossette médiane antérieure, ou profondément canaliculé sur toute sa longueur, la dépression avec une ou deux bandes de duvet blanc 3

- Pronotum sans fossette antérieure ni profonde dépression, au plus avec un fin sillon superficiel dépourvu de duvet blanc 2
 - 2. Chaque élytre avec deux sillons longitudinaux pourvus de duvet blanc
..... *S. quadrilineata*
 - Élytres revêtus d'une pubescence grise, sans bande de duvet blanc*S. luciae*
 - 3. Pronotum canaliculé au milieu et sur toute sa longueur, la dépression avec une ou deux bandes de duvet blanc 4
 - Pronotum creusé en avant d'une fossette triangulaire, sans pubescence
..... *S. thomae*
 - 4. Sillon médian du pronotum avec une seule bande de duvet blanc 5
 - Sillon médian du pronotum avec deux bandes de duvet blanc*S. bilineata*
 - 5. Chaque élytre avec trois bandes de pubescence blanche *S. sulcicollis*
 - Élytres dépourvus de telles bandes 6
 - 6. Élytres recouverts de pubescence 7
 - Élytres pratiquement glabres*S. canaliculata*
 - 7. Élytres assez courts et déprimés, le disque sans côtes apparentes ; tégument brun, sans reflets métalliques*S. chalumeau*
 - Élytres longs et convexes, le disque avec trois côtes distinctes ; tégument avec un reflet bronzé*S. metallescens*
-
- 1. Pronotum either with a small, broad antero-median pit, or strongly and entirely canaliculate, the depression bearing one or two white, setose stripes 3
 - Pronotum without antero-median pit or deep depression, at most with a fine superficial groove without white downy stripes 2
 - 2. Each elytron with two longitudinal large lines with white setose stripes
..... *S. quadrilineata*
 - Elytra uniformly covered with grey pubescence, without setose stripes
..... *S. luciae*
 - 3. Pronotum with complete median canaliculation, depression with one or two white setose stripes 4
 - Pronotum depressed anteriorly, with a small triangular pit; glabrous
..... *S. thomae*
 - 4. Median groove of pronotum with single white setose stripe 5
 - Median groove of pronotum with two white setose stripes*S. bilineata*
 - 5. Each elytron with three white pubescent stripes *S. sulcicollis*
 - Elytra devoid of such stripes 6
 - 6. Elytra pubescent 7
 - Elytra virtually glabrous*S. canaliculata*

7. Elytra rather short and depressed [2X longer than large], disc without evident ridges; integument brown, without metallic glint*S. chalumeaui*
 — Elytra long and convex [2,2X longer than large], disc with three distinct longitudinal ridges; integument with bronze glint*S. metallescens*

9. *Solenoptera canaliculata* (Fabricius, 1787) – Fig. 9 et VII

Prionus canaliculatus Fabricius J. C., 1787. *Mantissa insectorum sistens eorum species nuper detectas adiectis characteribus genericis, differentiis specificis, emendationibus, observationibus*. Hafniae, Proft 1: xx + 348 pp. (page 130).

LOCALISATION DU TYPE : décrit d' « *Americae insulis* » ; syntype (3 femelles) au Zoologisk Museum de Copenhague.

SYNONYMES : *Solenoptera subcanaliculata* White, 1853 ; *Solenoptera canaliculata* var. *asterius* Gahan, 1890 ; *Derancistrus canalicutatus* Auct.

DIAGNOSE : longueur 17-45 mm. Brun rougeâtre, avant-corps plus foncé. Antennes à articles larges et déprimés, leur apex brun sombre. Sillon médian du pronotum avec une bande de pubescence blanche qui se retrouve sur l'écusson (plusieurs exemplaires ont une ébauche de bande sur le vertex). Côtés du pronotum (jusqu'au bourrelet latéral) avec une ponctuation granuleuse dont les espaces sont très finement chagrinés et d'aspect mat (certains exemplaires ont cette ponctuation chagrinée, les points coalescents) ; ou encore à ponctuation grossière aux points écartés. Dessous brun rouge, les épisternes méso- et métathoraciques recouverts de duvet blanc.

La variété *asteria* de Gahan, regroupant les formes à élytres brun rouge de la Martinique et de Guadeloupe, a été élevée au rang de sous-espèce par Villiers. Nous avons examiné de nombreux exemplaires de Guadeloupe (archipel des Saintes) et trois exemplaires d'Union Is. présentant une gamme chromatique allant du brun rouge clair jusqu'à une teinte beaucoup plus sombre. Une telle distinction subsppécifique ne s'impose donc pas.

Au contraire des autres espèces de *Solenoptera*, où la forme du pronotum du mâle et de la femelle est bien différente, elle est sensiblement la même chez *canaliculata*.

DISTRIBUTION : *S. canaliculata* est endémique des Petites Antilles. L'espèce a été signalée de Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, ainsi que des Grenadines (Union Is., Bequia et Moustique). Trinidad.

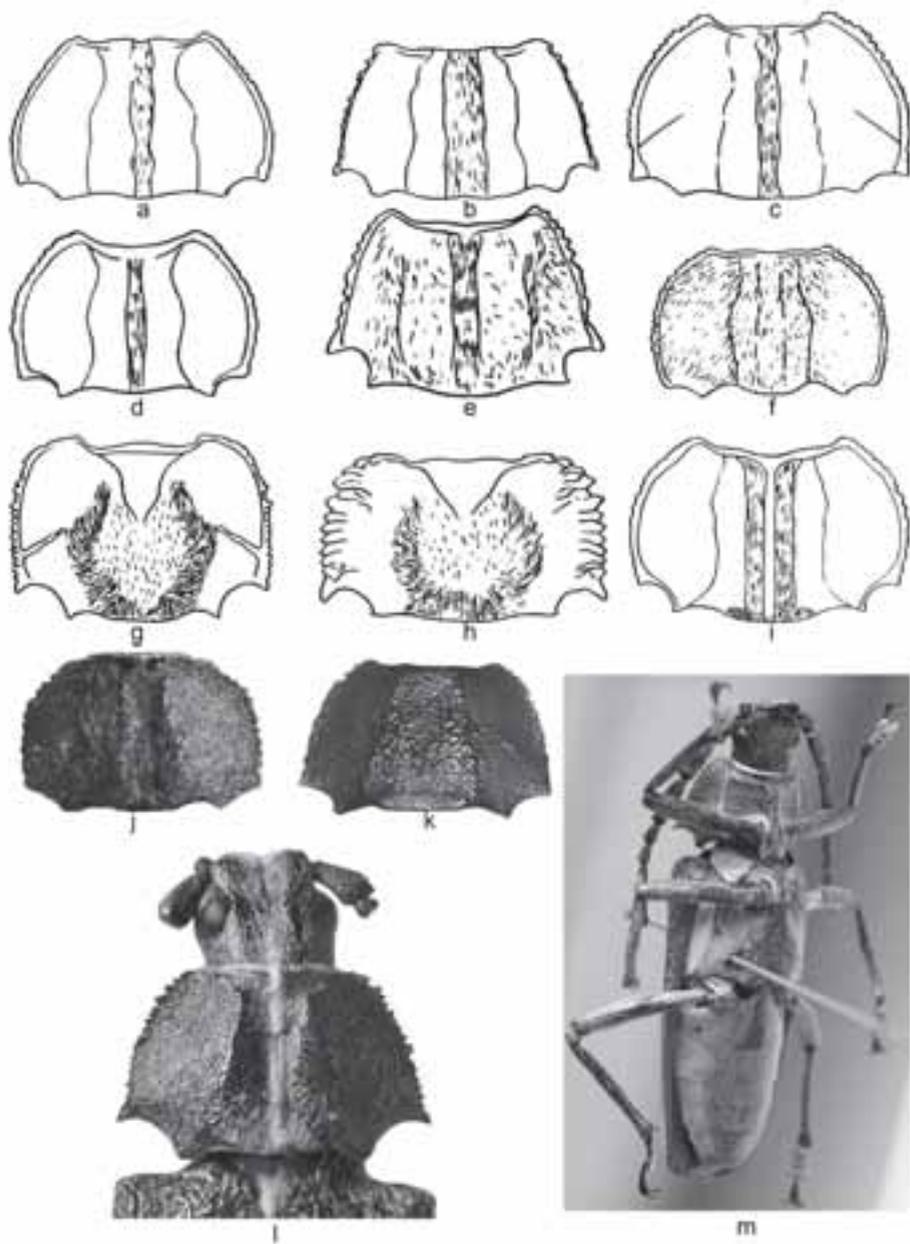


Fig. VII. Détails morphologiques des *Solenoptera*. Pronotum (repris de Villiers, 1980b). a : *sulcicollis* mâle ; b : *sulcicollis* femelle ; c : *canaliculata* mâle ; d : *metallescens* mâle ; e : *metallescens* femelle ; f : *luciae* mâle ; g : *thomae* mâle ; h : *thomae* femelle ; i : *bilineata* mâle. — j : *chalumeaui* mâle ; k : *quadrilineata* mâle ; l : avant corps de *chalumeaui*, femelle ; m : face ventrale de *chalumeaui*, femelle.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : de la **Guadeloupe**, nous ne la connaissons que des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas), où elle est commune, et de Marie-Galante : Folle Anse, forêt littorale, 16-IV-1989 (*Bénito-Espinal*), et Les Sources, Saint-Louis, *ex larva* 2004. À la **Martinique**, elle a été récoltée à l'Anse-à-l'Âne (*Roguet*) et à la Pointe du Vauclin (*Deknuydt*). **Saint-Vincent** : Vermont *nature trail*, vers 350 m, *ex larva*, V-2005 ; Trinity Falls (Chateaubelair), vers 400 m, *ex larva*, VIII-2005. **Union Is.** : environs de Clifton (*Daudin*).

ÉTHOLOGIE : *S. canaliculata* vit dans les forêts xérophile et mésophile. L'adulte est diurne et se tient sur les troncs d'arbres vivants, notamment le Tendre-à-Caillou (*Acacia muricata*), vers deux mètres de hauteur. Dans l'archipel des Saintes, la larve (photo 18) affectionne le sous-bois à « merisier noir » (*Eugenia ligustrina*), « bois d'Inde » (*Pimenta racemosa*), etc. Après que les pêcheurs ont coupé les branches de 3 à 5 cm de diamètre (« gaulettes ») de « merisier noir » aux fins de servir d'armature à leurs nasses, l'espèce pond dans la partie résiduelle. Les « chemins larvaires » servent plus tard d'abri à toute une faune d'invertébrés, dont le scorpion local. À Marie-Galante, nous l'avons eue de branches desséchées de manguier et de campêche. Le cycle larvaire dure au moins deux ans, les périodes de sortie les plus favorables allant d'avril à juin. La larve a été décrite par Vitali & Touroult (2005).

10. *Solenoptera sulcicollis* Thomson, 1860 – Fig. 10 et VII

Solenoptera sulcicollis Thomson J., 1860. *Essai d'une classification de la famille des cérambycides et matériaux pour servir à une monographie de cette famille*, Paris. 404 pages, 3 pls. (page 306).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

DIAGNOSE : longueur 18-36 mm. Tégument brun rougeâtre luisant. Dépression longitudinale de la tête avec une pubescence blanche et couchée. Cette bande se prolonge tout le long du pronotum jusqu'à l'écusson. Élytres avec trois bandes longitudinales de pubescence blanche, la deuxième et la troisième fusionnant sur la déclivité. Hanches, épisternes et côtés de l'abdomen recouverts d'une épaisse pubescence blanche.

DISTRIBUTION : Guadeloupe et Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : en **Guadeloupe**, on la trouve depuis le niveau de la mer jusqu'à la strate inférieure de la forêt hygrophile. Assez répandue sur le

pourtour de l'île et les Grands-Fonds de Grande-Terre. À la **Martinique**, elle est présente aux abords de Fort-de-France (1969, *Delplanque*). En toute logique, elle devrait se trouver à Marie-Galante et à la Dominique.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, assez fréquente dans les zones urbanisées, les forêts xérophile et mésophile de Guadeloupe. Plutôt polyphage, nous l'avons obtenue de « flamboyant » (*Delonix regia*), « monbin » (*Spondias mombin*), « mahogany grandes feuilles » (*Swietenia macrophylla*), « abricotier bâtard » (*Garcinia humilis*), « bois diable » (*Licania ternatensis*) et « graine réglisse » (*Adenantha pavonina*). Larve dans le bois très sec à même le sol, le bois mort au contact de l'aubier encore vivant, voire dans les cicatrices des branches cassées de « flamboyant » (photo 21). *Sulcicollis* colonise aussi bien les grosses branches mortes que les branchettes de quelque 3 cm de diamètre. Le pic d'apparition se situe entre avril et août. Le cycle larvaire dure environ 16 mois (trois semaines pour le stade nymphal). D'après Vitrac, l'adulte serait assez commun sur les plaies d'orangers, ce à quoi nous ne prêtons pas foi.

11. *Solenoptera quadrilineata* (Olivier, 1795) – Fig. 11 et VII

Prionus quadrilineatus Olivier A. G., 1795. *Entomologie ou Histoire Naturelle des Insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie et leur figure enluminée. Coléoptères*. Imprimerie de Lanneau, Paris 4: 519 pp, 75 pls. (page 40, pl. III, fig. 11).

LOCALISATION DU TYPE : néotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

DIAGNOSE : longueur 30-37 mm. Luisant. Tégument des pattes, de l'avant-corps et des antennes, de même que le dessous, brun très sombre et rougeâtre ou pratiquement noir. Élytres brun rougeâtre avec 4 sillons longitudinaux (revêtus de soies blanchâtres) se rejoignant peu avant l'apex (ils débutent environ au cinquième basal des élytres). Pronotum large, la partie centrale formant une plage allongée, fortement granuleuse, sans dépression médiane. D'après Villiers, les sillons élytraux peuvent être plus courts voire totalement disparaître.

DISTRIBUTION : espèce endémique des Petites Antilles, reprise de Guadeloupe et Martinique ; aucun spécimen à notre connaissance n'a été capturé en Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Fort-de-France (17-III-1955 et 25-V-1955, 15-VI-1957, Coll. Pinchon) ; Grand-Rivière, forêt vers 300 m d'altitude, 19-XII-1965 (*Bonfils*) ; vers le sommet du Morne Larcher (Le Diamant), VI-1996 (*Griffon*).

ÉTHOLOGIE : espèce diurne ; elle vit dans la forêt mésophile. Henri Griffon nous signale l'avoir capturée « *se promenant sur un tronc de Xylosma buxifolium (Flacourtiaceae), arbre rare (identifié par J. P. Fiard)* ».

12. *Solenoptera metallescens* Thomson, 1860 – Fig. 12 et VII

Solenoptera metallescens Thomson J., 1860. *Essai d'une classification de la famille des cérambycides et matériaux pour servir à une monographie de cette famille*, Paris. 404 pages, 3 pls. (page 306).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle (décrit de Cuba ?), au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 20-35 mm. Tégument brunâtre, les élytres avec un léger reflet bronzé. Face dorsale du corps avec une ponctuation double : de gros points enfoncés incluant un ou plusieurs points plus petits, ceux-ci donnant chacun naissance à une longue soie blanche recourbée — pubescence qui recouvre partiellement le corps. Articles antennaires déprimés et relativement étroits. Pronotum large, 1,5 (mâle) ou 1,4 fois (femelle) plus large que long, ses côtés fortement et régulièrement arrondis depuis l'épine latérale jusqu'en avant (mâle), ou faiblement convexes (femelle). Disque avec un sillon longitudinal médian revêtu d'une bande de duvet blanc plus étroite vers le milieu ; la bande est absente sur l'écusson et le front. Élytres étroits, 2,2 fois plus longs que larges ; convexes, surtout dans la partie antérieure ; avec chacun trois côtes, l'externe effacée vers l'avant et moins saillante. Episternes et côtés de l'abdomen également couverts de duvet blanc.

DISTRIBUTION : endémique de Martinique et Dominique. La citation de Cuba est certainement erronée.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : connue jusqu'à ce jour par un petit nombre d'exemplaires, *metallescens* a été collectée récemment à la **Martinique** : Morne Jeannette et Morne des Bretons (Schoelcher, avril 2004) ; Gros-Morne, Route forestière de Palourde, 400-619 m, 20-VII-2001 (*Roguet & Marquet*) ; Presqu'île de la Caravelle, VI-2004 et I-2005, *ex larva (Deknuydt)*.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne. La nymphe a été trouvée dans une branchette de 3 cm de diamètre, sur le sol et en forêt mésophile.

13. *Solenoptera chalumeai* Villiers, 1979 – Fig. 13 et VII

Solenoptera chalumeai Villiers A., 1979. Coléoptères Cerambycidae des petites Antilles. Nouvelles espèces. Désignation de Types (première note). *Revue Française d'Entomologie*, Paris (N. S.) 1 (1): 23-26, 3 figs. (page 23 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Saint-Martin, dans la Collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau) déposée à l'INRA Duclos, Petit-Bourg, Guadeloupe.

DIAGNOSE : longueur 25-29 mm. Tégument brun rougeâtre foncé, recouvert de soies grisâtres courtes. Rebord élytral et épipleures plus clairs. Sillon longitudinal du pronotum entier, s'élargissant aux extrémités ; il se prolonge (en quelque sorte) sur l'écusson et sur la dépression longitudinale médiane de la tête. Face ventrale avec une pubescence blanchâtre, dense et couchée, plus épaisse sur les épisternes méso- et métathoracique, de même que sur les côtés de l'abdomen.

S. chalumeai est proche de *metallescens*. Il s'en distingue aisément (outre le critère donné dans la clé et sa répartition) par sa pubescence plus longue et bien visible, la bande blanche pronotale plus large incluse dans un sillon plus profond, la pubescence de la face ventrale plus dense, sa stature légèrement plus large (le ratio « longueur des élytres sur largeur des mêmes » est de 2 – 2,1) et par son pronotum moins explané.

DISTRIBUTION : endémique de Saint-Martin.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : l'holotype provient du Pic Paradis (19-IX-1976), point culminant de l'île **Saint-Martin** (altitude : 420 m). Trois autres exemplaires (dont un mâle) ont été capturés par David Ébrard à Saint-Martin : environs de Concordia, IV-1996 et VII-1996.

ÉTHOLOGIE : le Pic Paradis est couvert, vers le sommet, d'une forêt sèche de type mésophile. À Concordia, soit à quelque 100 m d'altitude, la forêt est franchement xérophile.

14. *Solenoptera luciae* (Lameere, 1912) – Fig. VII

Derancistrus (Solenoptera) luciae Lameere A. A. L., 1912. Révision des Prionides. Vingt-deuxième Mémoire.- Addenda et Corrigenda. *Mémoires de la Société entomologique de Belgique*, Bruxelles 21: 113-188. (page 171).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Sainte-Lucie, au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

DIAGNOSE (reprise à partir de la description de Villiers) : longueur 25-40 mm. Tégument brun foncé, avec une pubescence claire le masquant en partie. Tête à ponctuation moyenne, irrégulière et assez serrée ; les points sont sétigères, la soie longue et argentée. Pronotum très ample ; disque à ponctuation également sétigère ; partie médiane avec une trace de sillon médian, sans bourrelets notables. Élytres deux fois plus longs que larges ; à ponctuation forte et double, les dépressions donnant naissance à des touffes de soies couchées, presque blondes chez le mâle et argentées chez la femelle ; ces soies masquent la majeure partie du tégument mais laissent visibles les côtes impaires (assez fortes), et les paires qui sont obsolètes et incomplètes. Face ventrale avec des soies argentées, les épisternes méso- et métathoraciques recouverts de duvet blanc.

DISTRIBUTION : endémique de Sainte-Lucie.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Sainte-Lucie** : sans précision (lectotype) ; récemment reprise : Rodney Bay, 2 ex., *ex larva*, 2005 (*Dalens*) ; la citation « Bonaire » (*in* Villiers) n'est pas à retenir.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

15. *Solenoptera bilineata* (Fabricius, 1775) – Fig. 14 et VII

Prionus bilineatus Fabricius J. C., 1775. *Systema entomologiae, sistens insectorum classes, ordines, genera, species, adiectis synonymis, locis, descriptionibus, observationibus*. Korte, Flensburgi & Lipsiae 30 + 832 pp. (page 163).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit d'« Amérique », au Zoologisk Museum de Copenhague.

DIAGNOSE : longueur 17-34 mm. Tégument brun rougeâtre, beaucoup plus sombre sur l'avant-corps et les antennes. Tête à ponctuation assez forte, vertex lisse. Pronotum à rebord latéral crénelé et arqué ; disque avec une large dépression longitudinale flanquée de bourrelets larges, à peine ponctués et luisants. Côtés à ponctuation finement chagrinée, d'aspect mat. Rebord latéral des élytres formant bourrelet de couleur jaune clair. Élytres avec une ponctuation grossière et fovéolée, les points émettant une touffe de courts poils blancs couchés — ce qui donne à l'ensemble un aspect moucheté bien caractéristique.

DISTRIBUTION : Grandes Antilles (Jamaïque, Hispaniola, Porto Rico) et Îles Vierges. La présence de cette espèce, donnée de Guadeloupe par Gahan - et de Sainte-Lucie, d'après un exemplaire du Muséum de Paris examiné par Villiers -, est à confirmer aux Petites Antilles autres que les Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Îles Vierges : Saint-Thomas, St. John, Anegada, Guana et Sainte-Croix.

ÉTHOLOGIE : Micheli (Cf. Galileo & Martin, 1993) signale avoir eu *bilineata* à partir de « bois gligli » (*Bucida buceras*). Cette essence de forêt xérophile bien préservée et de forêt mésophile est rare aux Antilles françaises mais plutôt commune aux Îles Vierges.

16. *Solenoptera thomae* (Linné, 1767) – Fig. 15 et VII

Cerambyx thomae Linné C., 1767. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. Editio duodecima reformata. Salvius, Holmiae ; Thomas, Vindobonae (2): 533-1327. (page 623).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Saint-Thomas (Îles Vierges), non localisé.

SYNONYMES : *Solenoptera lateralis* Chevrolat, 1877 ; *Derancistrus michelii* Chemsak, 1979.

DIAGNOSE : longueur 18,5-42 mm. Tégument pratiquement noir, les élytres brun rougeâtre clair, les côtés et l'épipleure jaunes. Tête avec une pubescence blanche (*Auct.*). Pronotum transverse, rebordé en avant (le rebord est sinué), les angles antérieurs largement arrondis. Côtés à ponctuation chagrinée, avec une carène en arc-de-cercle grossièrement ponctuée. Disque avec une profonde dépression médiane dans sa partie antérieure, dépression limitée par deux callosités obliques se rejoignant en arrière. Les callosités sont couvertes d'une pubescence blanche plus abondante

sur les côtés et en arrière où elle forme une large bande devant l'écusson. Élytres légèrement pubescents dans leur tiers basal.

S. thomae présente une nette variation au niveau de son pronotum : importance des callosités, de la pubescence, et de la dépression antéro-médiane. Il est fort possible que *Derancistrus michelii* soit une *bona species*, endémique de Porto Rico — par conséquent distincte de *Solenoptera thomae*, des Îles Vierges. L'absence d'un matériel étoffé des Îles Vierges ne nous ne permet pas de conclure quant à la position systématique de ces deux taxa.

DISTRIBUTION : Jamaïque, Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : aux Îles Vierges, *S. thomae* est une espèce rare connue de Saint-Thomas et de Sainte-Croix.

Signalée de Guadeloupe par Gahan (1895) : il s'agit sûrement d'une erreur.

ÉTHOLOGIE : à Porto Rico, l'espèce est assez commune et se trouve dans les forêts humides, voire très humides, à une altitude comprise entre 300 et 1100 m. La larve se développe dans les troncs en décomposition. Le stade nymphal dure 22 jours. L'adulte est diurne et se tient dans le feuillage des plantes basses ou encore tout contre les troncs (d'après Chemsak, 1979). Galileo & Martins, citant Wolcott (1948), la donnent comme polyphage et hôte de bois en décomposition. Ses plantes-hôtes seraient : *Bixa orellana*, *Cedrela mexicana* et *Henrietella fascicularis*.

Aux Îles Vierges, *S. thomae* peuple l'étage xérophile – seul type de végétation existant dans ces îles.

Sous-famille *Lepturinae* Latreille, 1804

Cette sous-famille, largement répandue dans les zones paléarctique et néarctique, est absente des Grandes Antilles. Elle est représentée aux Petites Antilles par deux genres, tous deux se rattachant aux *Lepturini* Latreille, 1804.

Clé des espèces

1. Pronotum transverse, la base élargie *Fortuneleptura cameneni*
— Pronotum plus long que large (*Strangalia*) 2
2. Élytres avec une fascie longitudinale, ou unicolores 4
— Élytres avec une fascie claire transverse 3

- 3. Élytres noirs à la base *S. insularis*
- Élytres jaunes ou oranges à la base *S. benitoespinali*
- 4. Élytres fortement rétrécis, apex échancré *S. thoracica*
- Élytres subparallèles, apex tronqué 5
- 5. Bande longitudinale sombre atteignant la base de l'élytre *S. debroizei*
- Bande juxtasuturale sombre s'arrêtant avant la base de l'élytre *S. bonfilsii*

- 1. Pronotum transverse, base broadened *Fortuneleptura cameneni*
- Pronotum longer than wide (*Strangalia*) 2
- 2. Elytra with longitudinal, juxta-sutural macula, or unicolor 4
- Elytra with transverse stripe 3
- 3. Elytra black at base *S. insularis*
- Elytra not the same colour at base *S. benitoespinali*
- 4. Elytra strongly narrowed, apex emarginate *S. thoracica*
- Elytra subparallele, apex truncate 5
- 5. Black stripe reaching the base of the elytra *S. debroizei*
- Black stripe not reaching the base of the elytra *S. bonfilsii*

Genre *Strangalia* Audinet-Serville, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Leptura luteicornis* Fabricius, 1775 par désignation de Thomson, 1860.
 SYNONYMES : *Ophistomis* Thomson, 1857 ; *Ophiostomis* Gemminger & Harold, 1872 ;
Strangalina Aurivillius, 1912.

Genre répandu dans les régions holarctique et néotropicale, de même qu'en Asie du sud-est. Avec onze espèces en Amérique du Nord, trente-neuf en Amérique centrale, et vingt-cinq en Amérique du Sud. Il se caractérise par un habitus étroit et très allongé ; les antennes courtes n'atteignant pas l'apex élytral chez le mâle, les articles VI à X subdentés à l'apex ; le pronotum plus long que large, rétréci en avant ; les élytres obliquement tronqués à l'apex, et enfin le pygidium dépassant largement l'apex.

17. *Strangalia thoracica* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 16

Ophiostomis thoracica Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 465).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 11-13 mm. Corps bicolore, recouvert d'une courte pubescence serrée. Avant de la tête, pronotum, les trois premiers quarts des fémurs, partie des élytres et dessous du corps d'un rouge mahogany clair. Élytres avec une large bande juxta-suturale noire se rétrécissant vers l'arrière, les rebords latéraux soulignés de noir.

La variation chromatique porte essentiellement sur les élytres qui peuvent être entièrement noirs.

DISTRIBUTION : endémique de **Guadeloupe**.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *S. thoracica* vit dans le massif forestier de la Basse-Terre : forêt des Bains-Jaunes et Camp-Jacob (Saint-Claude), forêt de Moscou (Gourbeyre), Morne-à-Louis (Pointe-Noire), forêt de Liquin (Capesterre) et Morne Mazeau (Deshaies) ; Vernou, Petit-Bourg (*Ébrard*) ; Vieux-Habitants, Grande Rivière, 230 m, piège lumineux, VII-1997 (*Sautière*) ; Sofaïa, Duclos, etc.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, qui peut être aussi active au cours de la première partie de la nuit (21-23 heures). Elle se rencontre dans la forêt mésophile supérieure et l'hygrophile, à partir de quelque 200 m d'altitude, posée sur les feuilles et les fleurs. La larve se développe dans des branches de 4 à 10 cm de diamètre déjà bien décomposées et envahies de mycélium. Nous l'avons eue de « pois doux » (*Inga ingoides*), de « bois côtelette blanc » (*Miconia mirabilis*) et de « marbri » (*Richeria grandis*). Pic d'émergence de mars à juin. Elle a été capturée au piège aérien appâté à la banane, par D. Ébrard.

18. *Strangalia bonfilsii* Villiers, 1979 – Fig. 17

Strangalia bonfilsii Villiers A., 1979. Coléoptères Cerambycidae des petites Antilles. Nouvelles espèces. Désignation de Types (première note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 1 (1): 23-26, 3 figs. (page 24, fig. 2).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 12-15 mm. Insecte bicolore, jaune orangé et noir. Corps - à l'exception de la tête - recouvert d'une courte pubescence serrée, blanchâtre sur les élytres. Clypéus, front, antennes, apex des fémurs, tibias et tarses noirs, de même que le dernier segment abdominal et l'extrémité des autres segments ; le reste est de

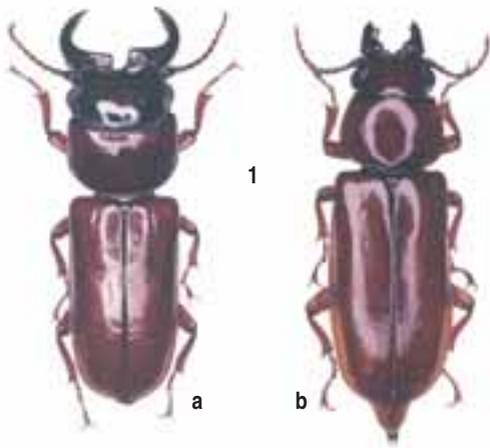


Fig. 1 *Hesperandra glabra*,
a : ♂, b : ♀, (Guadeloupe).

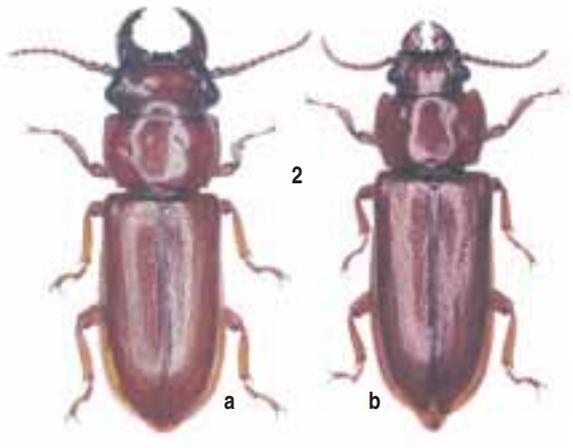


Fig. 2 *Parandra pinchoni*,
a : ♂, b : ♀ (Martinique).

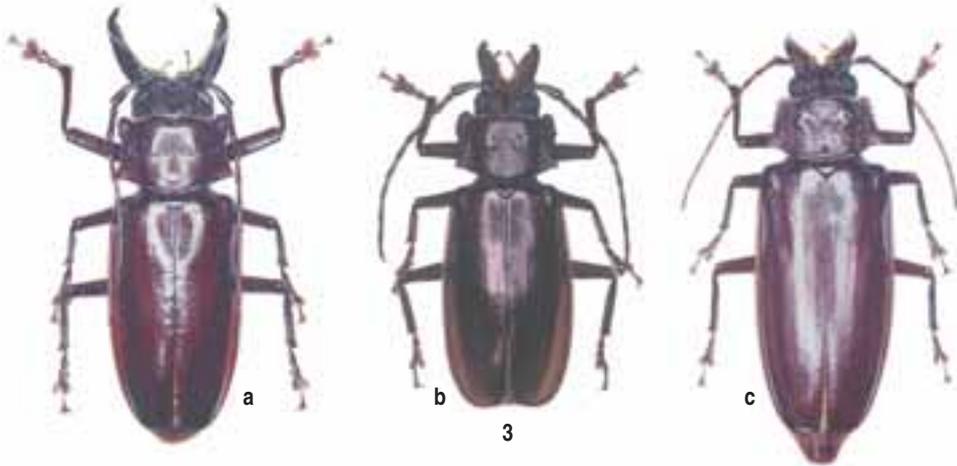


Fig. 3 *Nothopleurus maxillosus*,
a : ♂ *major* (Guadeloupe), b : ♂ *minor* (Dominique), c : ♀ (Guadeloupe).

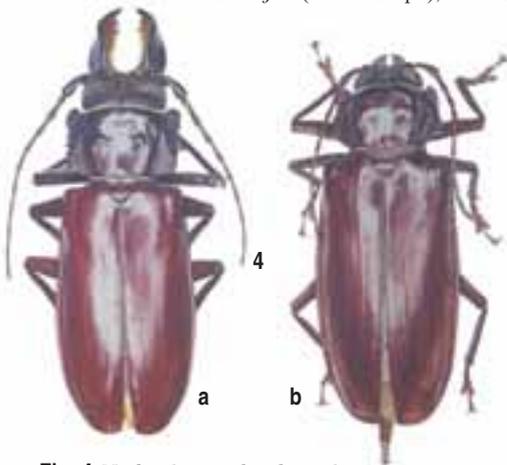


Fig. 4 *Nothopleurus bituberculatus*,
a : ♂, b : ♀ (Porto Rico).

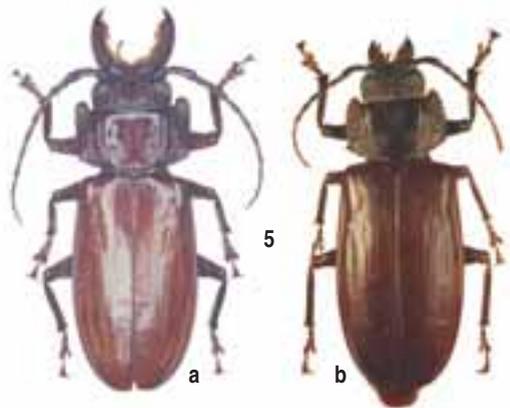


Fig. 5 *Mallodon spinibarbis*,
a : ♂ (Martinique), b : ♀ (Guyane F.).

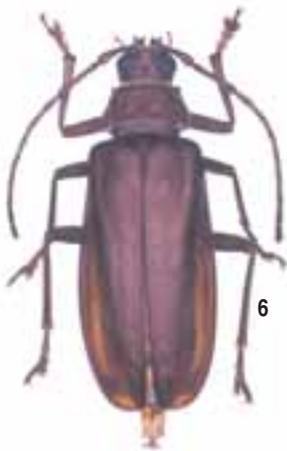


Fig. 6 *Strongylaspis corticarius*,
♀ (Mexique).

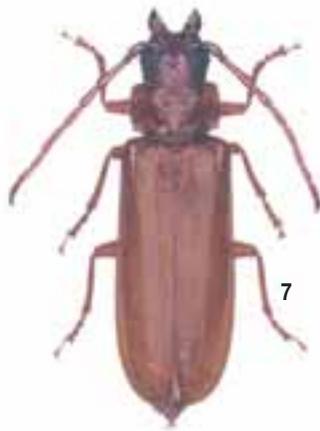


Fig. 7 *Hephialtes ruber*,
♀ (Guadeloupe).

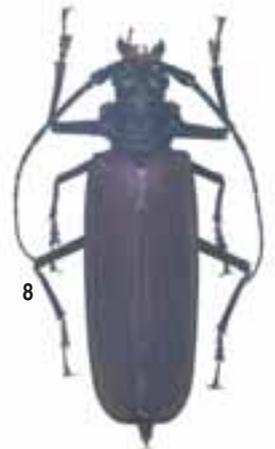


Fig. 8 *Orthomegas cinnamomeum*,
♀ (Guyane F.).



Fig. 9 *Solenoptera canaliculata*, a :
♀ (Les Saintes), b : ♂ (Union Is.).

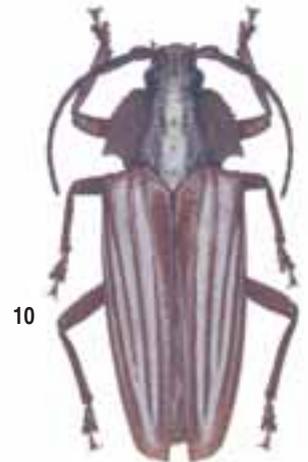


Fig. 10 *Solenoptera sulcicollis*,
♀ (Guadeloupe).



Fig. 11 *Solenoptera quadrilineata*,
♀ (Martinique).



Fig. 12 *Solenoptera metallescens*,
a : ♀, b : ♂, (Martinique).





13

Fig. 13 *Solenoptera chalumeaui*,
♀ (Saint-Martin).



14

Fig. 14 *Solenoptera bilineata*,
♂ (Porto Rico).



15

Fig. 15 *Solenoptera thomae*,
♂ (Porto Rico).



16

a

b

Fig. 16 *Strangalia thoracica*,
a, et b : forme rougeâtre, (Guadeloupe).



17

Fig. 17 *Strangalia bonfilsii*, (Guadeloupe).



18

Fig. 18 *Strangalia debroizei*,
(Dominique).



19

Fig. 19 *Strangalia insularis*,
(Dominique).



20

Fig. 20 *Strangalia benitoespinali*,
(Montserrat).



21

Fig. 21 *Fortuneleptura cameneni*,
♀ (Martinique).

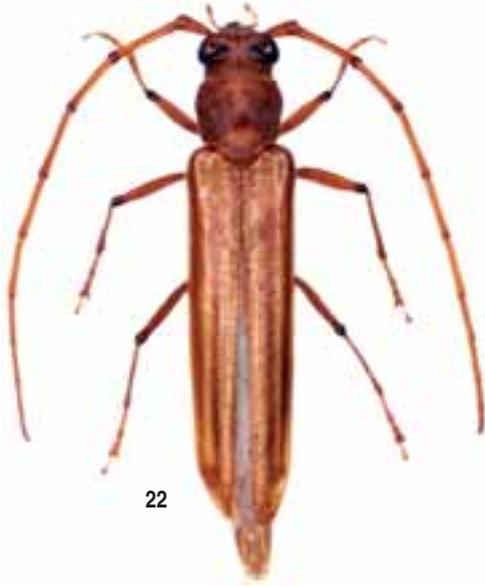
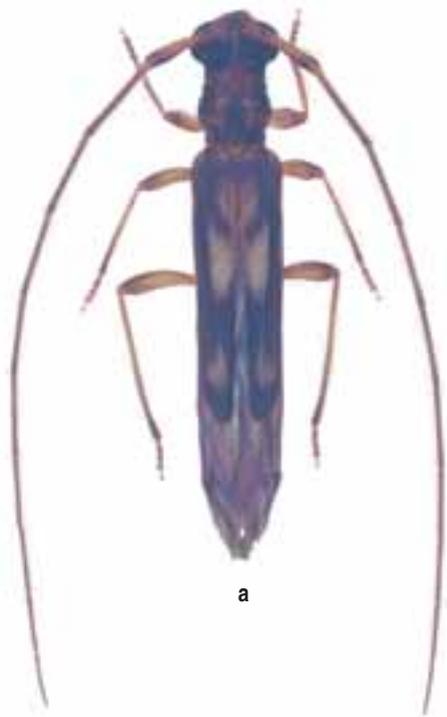


Fig. 22 *Malacopterus tenellus*,
♀ (Guadeloupe).



23

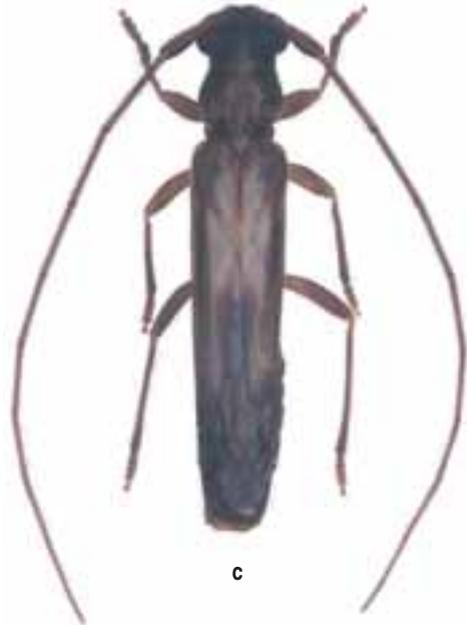
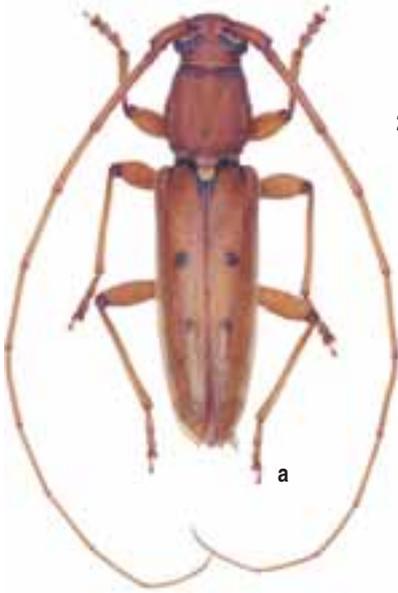


Fig. 23 *Methia necydalea*,
a : ♂ (Guadeloupe, 400m), b : ♀ (Saint-Martin), c : ♀ (Désirade).



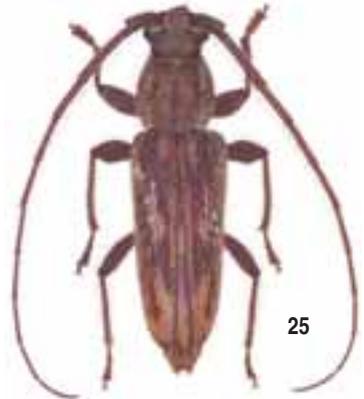
24

a



b

Fig. 24 *Achryson surinamum*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



25

Fig. 25 *Achryson quadrimaculatum*,
♂ (Désirade).



a

26



b

Fig. 26 *Eburia octomaculata*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



Fig. 27 *Eburia decemmaculata*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).

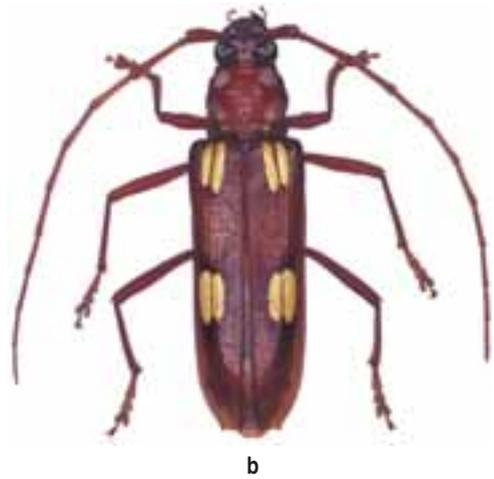
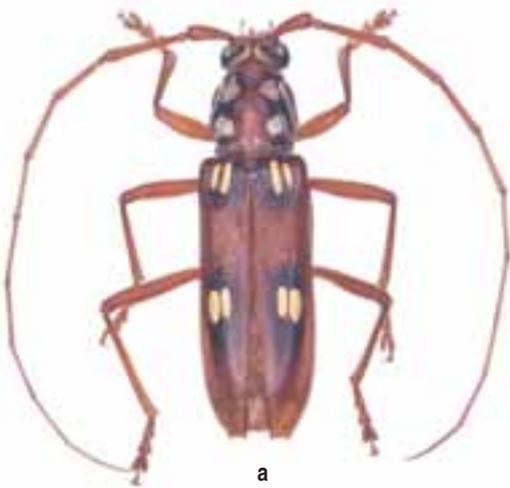


Fig. 28 *Eburia dejeani*,
a : ♂ et b : ♀ (Martinique).



Fig. 29 *Eburia quadrimaculata*,
(Porto Rico).

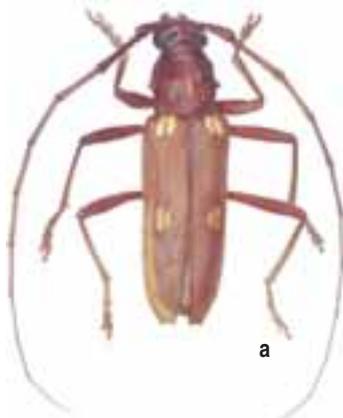


Fig. 30 *Eburia insulana*,
a : ♂ (Martinique) et b : ♀ (Saint-Vincent).

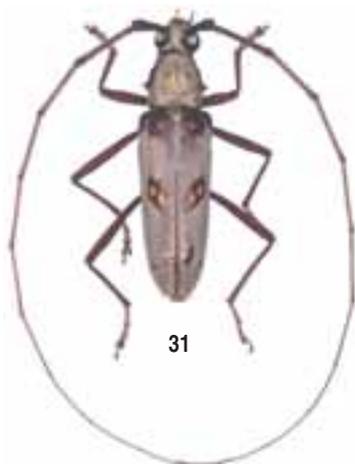


Fig. 31 *Eburia portoricensis*,
♂ (Porto Rico).

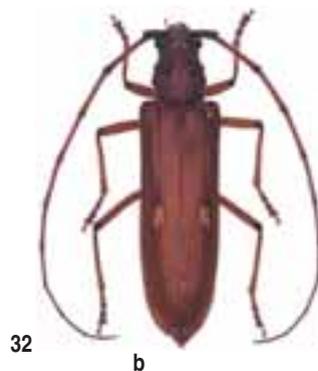
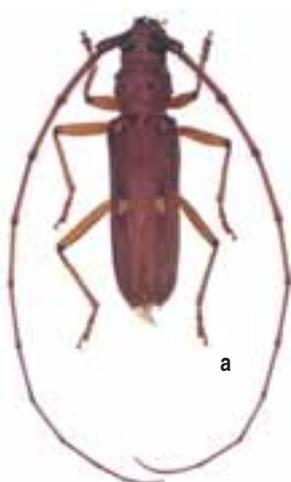
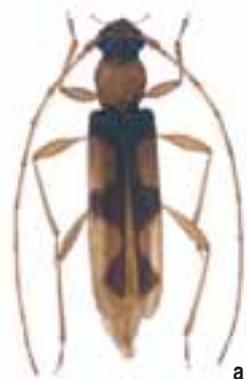


Fig. 32 *Eburia inermis*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



33



Fig. 33 *Ochrus ornatus*,
a : ♀ (Guadeloupe) et b : ♀, var. (Martinique).

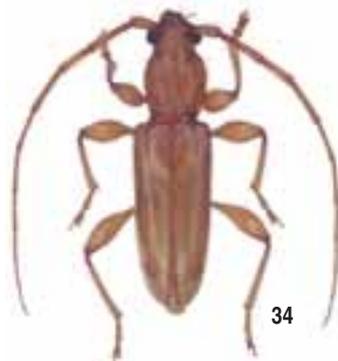


Fig. 34 *Curtomerus flavus*,
♂ (Désirade).

couleur jaune orangé, à l'exception de deux larges bandes juxta-suturales brun sombre débutant sur le disque et se rétrécissant en arrière (ces bandes sont presque obsolètes chez le mâle). Rebord latéral des élytres également souligné de sombre.

DISTRIBUTION : endémique de **Guadeloupe**.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : comme la précédente, *bonfilsii* vit dans le massif forestier de la Basse-Terre : forêt de Moscou (Gourbeyre), Sofaïa ; Douville (Goyave), 22-V-1979, Bains-Jaunes 02-VI-1982 ; Vernou, V-1999 (*Ébrard*) ; également Pointe-Métayer (Capesterre) et Domaine Duclos (d'après Villiers).

Espèce fort peu commune - le cas de tous les *Lepturinae* antillais -, et bien plus rare que *S. thoracica*.

ÉTHOLOGIE : *S. bonfilsii* vit dans les mêmes lieux que *thoracica* — mais on ignore dans quelles essences pond la femelle. L'adulte se capture de jour, de mai à juin, et vient exceptionnellement aux lumières. David Ébrard l'a capturée au piège aérien appâté à la banane, avec la précédente.

Comme signalé par Chalumeau (1985), *bonfilsii* est un mime homochrome du Lampyride *Photinus discoideus* (Sahlberg), abondant ici et là dans la zone hygrophile. Bien que sa coloration soit plus sombre que *thoracica*, il est possible que *bonfilsii* soit à son tour « copié » par la seconde *Strangalia* locale – ne serait-ce que par le vol !

19. *Strangalia debroizeii* Chalumeau & Touroult, 2005 – Fig. 18

Strangalia debroizeii Chalumeau F. & Touroult J., 2005. Nouveaux longicornes de la Dominique et de la Martinique (Petites Antilles) et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*. CV(1) : 155-159. (page 156 et fig. 4).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de la Dominique, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 9 mm. Tégument bicolore, orange et noir, recouvert d'une pubescence sombre, courte et assez dense. Antennes (sauf le scape), pourtour des yeux, tarses (sauf la moitié basale du premier article des médians et des postérieurs), apex des tibias, labre, palpes labiaux et une partie des élytres noirs. Front densément et fortement ponctué. Pronotum faiblement ponctué, avec une pubescence dorée et

couchée. Élytres un peu moins de 2,5 fois plus longs que larges, obliquement tronqués à l'apex, l'angle externe avec une forte dent et l'angle interne légèrement épineux ; chacun avec une bande noire longitudinale et médiane, de largeur sensiblement constante, qui finit par envahir toute la surface élytrale vers le quart apical.

DISTRIBUTION : endémique de la Dominique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Dominique** : Laudat, *ex larva*, 23-IV-2004.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne. Nous l'avons obtenue de branchettes (d'un diamètre de 4 à 5 cm) d'essences indéterminées d'un sous-bois sombre et humide au départ de la trace de *Boiling Lake*, en forêt hygrophile de la Dominique, à quelque 500 m d'altitude. *Strangalia debroizei* est mimétique des *Cantharoidea* que l'on rencontre en ces lieux.

20. *Strangalia insularis* (Fisher, 1932) – Fig. 19

Ophistomis insularis Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C. 80 (2922) 22: 1-93. (page 56).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Dominique, au National Museum of Natural History (Smithsonian Institution), Washington.

DIAGNOSE : longueur : 12-14,5 mm. Tête noire avec le front jaune. Pronotum jaune, étroitement taché de noirâtre sur la marge corollaire. Écusson noir. Tête finement et densément ponctuée, fortement sillonnée entre les antennes. Pronotum aussi long que large à la base, finement et densément ponctué et pubescent, avec une courte et fine ligne longitudinale médiane lisse placée en avant de l'écusson. Élytres noirs à la base et à l'apex ; avec une large bande transversale jaune occupant environ le tiers médian, à limites antérieure et postérieure sinueuses et peu nettes ; quatre fois plus longs que le pronotum ; bidentés à l'apex, l'épine latérale beaucoup plus longue que la suturale ; surface densément et finement ponctuée, avec une pubescence dense. Pattes noirâtres, la base des fémurs plus ou moins jaune.

Chez l'unique exemplaire que nous avons capturé, la couleur jaune est remplacée par du blanc crème. Après la mort de l'insecte, cette couleur blanche tourne au jaune.

DISTRIBUTION : endémique de la Dominique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Dominique** : sans localité, juin-juillet 1913 (holotype) ; Long Dittow (juin 1911, paratype) et Laudat, début du sentier du Boiling Lake, 500 m, 27-III-2004.

ÉTHOLOGIE : *S. insularis* présente une nette ressemblance avec une espèce locale (non décrite ?) de *Photinus*, dont il est sans doute un mime (cas fréquent chez les deux groupes). Nous l'avons eu à partir de branches mortes (de 2 à 5 cm de diamètre) humides, ramassées en forêt hygrophile de l'île.

21. *Strangalia benitoespinali* Chalumeau, 1985 – Fig. 20

Strangalia benitoespinali Chalumeau F., 1985. Quelques Cerambycidae (Coleoptera) mimétiques des Petites Antilles et description d'une espèce nouvelle. *L'Entomologiste*, Paris 41 (3): 147-152, 5 figs. (page 148 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Montserrat, dans la Collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau) déposée à l'INRA Duclos, Petit-Bourg, Guadeloupe.

DIAGNOSE : longueur 12 mm. Corps bicolore, recouvert d'une courte pubescence serrée de couleur blanchâtre sur les élytres et de même couleur que le tégument sur le reste du corps. Avant de la tête, pronotum, premier tiers élytral, dessous du corps et deux premiers tiers des fémurs de couleur jaune orangé ; le reste du corps est noir de poix.

DISTRIBUTION : endémique de **Montserrat**.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : l'espèce a été capturée à Riley's Estate, vers 400 m d'altitude. Suite à l'éruption du volcan de Montserrat en 1995, qui a détruit une grande partie des forêts d'altitude du sud de l'île, on aurait pu craindre sa disparition. Michael Ivie nous signale cependant en avoir capturé un spécimen, lors d'un des récents séjours qu'il a effectués dans l'île.

ÉTHOLOGIE : *S. benitoespinali* est un mime (homomorphe, homochrome et homéocinétique) des Lycides *Thonalmus hubbardi* Leng & Mulcher, 1922 et *Thonalmus sinuaticostis* Leng & Mulcher, 1922. Aucun comportement agressif des *Strangalia* envers les *Thonalmus* (plus nombreux) n'ayant été observé, on subodore être en présence d'un cas de mimétisme batésien. Les exemplaires connus ont été capturés en avril (4 exemplaires) et en mai (1 exemplaire).

Genre *Fortuneleptura* Villiers, 1979

ESPÈCE-TYPE : *Fortuneleptura cameneni* Villiers, 1979, par désignation originale et monotypie. Genre comprenant une seule espèce de la Martinique. Il se caractérise par son aspect général plutôt massif, le pronotum transverse, les élytres à côtés subparallèles, la saillie prosternale très étroite et lamelliforme.

22. *Fortuneleptura cameneni* Villiers, 1979 – Fig. 21

Fortuneleptura cameneni Villiers A., 1979. Coléoptères Cerambycidae des petites Antilles. Nouvelles espèces. Désignation de Types (première note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.) 1 (1): 23-26, 3 figs. (Page 26 et fig. 3).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Martinique, dans la Collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau) déposée à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 10-15 mm. Corps bicolore, recouvert d'une pubescence blanchâtre courte et serrée ; celle-ci est plus sombre sur les tibias antérieurs. Partie antérieure de la tête, clypéus, front, écusson et vertex (de même que les trois-quarts basaux du pronotum) noirs, le reste du corps d'un jaune abricot foncé. L'apex des fémurs, les tibias, les antennes et les côtés des premiers segments abdominaux, de même que le métasternum, de couleur brunâtre.

DISTRIBUTION : endémique de la **Martinique**.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : l'espèce a été trouvée à quelques reprises en forêt hygrophile : l'Aïleron (Montagne Pelée), le 16-VIII-1976 ; Porte d'Enfer (Fond Saint-Denis), chasse de nuit 1985, un couple (*Deknuydt*) ; hauteurs de Sainte-Marie, VIII-1993 ; sentier du Morne Jacob, Morne-Rouge, 11-VII-2001, au battage (*Roguet & Marquet*) ; station thermale d'Absalon (Fort-de-France), altitude 430 m, le 22-I-2004, et Morne des Bretons, Schoelcher, le 09-IV-2004.

ÉTHOLOGIE : *Cameneni* est une espèce diurne. Elle vole dès le début de matinée, vers huit heures, jusqu'au milieu de l'après-midi, vers quinze heures. L'espèce mine le Lampyride *Photinus vittiger* (Gyllenhal), lui même « copié » par l'Élatéride *Achrestus chalumeaui* (Chassain, *in litt.*) et le Méloïde *Pseudozonitis marginatus* (F.). Nous en avons obtenu trois exemplaires à partir de branchettes humides d'environ 5 cm de diamètre.

Sous-famille ***Cerambycinae*** Latreille, 1804

Tribu ***Oemini*** Lacordaire, 1869

Genre ***Malacopterus*** Audinet-Serville, 1833

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx pavidus* Germar, 1824, par monotypie.

SYNONYMES : *Malacomacrus* White, 1853 ; *Ganimus* LeConte, 1973.

Ce genre renferme deux espèces, l'une du sud du Brésil, l'autre largement répandue sur le continent américain et aux Antilles. Il se caractérise comme suit : corps allongé, yeux largement échancrés, mandibules brusquement coudées avant l'apex, antennes fortement ciliées en dessous ; élytres subparallèles, à côtes distinctes et à apex semi-ovalaire.

23. *Malacopterus tenellus* (Fabricius, 1801) – Fig. 22

Callidium tenellum Fabricius J. C., 1801. *Systema eleutheratorum secundum ordines, genera, species : adiectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus*. Bibliopoli Academici Novi, Kiliae, 2: 1-687. (page 335).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit d'Amérique méridionale, au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Malacopterus lineatus* Guérin-Méneville, 1844 ; *Malacopterus mexicanus* Thomson, 1860 ; *Ganimus vittatus* LeConte, 1873.

DIAGNOSE : longueur 14-51 mm. Tégument testacé, apex des articles antennaires et des tibias souligné de sombre. Élytres avec, en plus de la bande juxta-suturale, deux autres bandes longitudinales rougeâtres et peu distinctes. Tête et pronotum à ponctuation assez grossière et serrée ; ce dernier avec une carène longitudinale fortement renflée sur le disque. Apex de l'abdomen bien visible chez la femelle.

DISTRIBUTION : espèce largement répandue depuis le sud des États-Unis jusqu'en Bolivie et aux Antilles (Cuba, Guadeloupe).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : signalée uniquement de **Guadeloupe**, où elle est assez rare. Basse-Terre : Duclos (Petit-Bourg), mais surtout en Grande-Terre :

Pointe de la Verdure (Gosier), Pont de l'Alliance (Abymes) (*Chovet*), Grands-Fonds (Sainte-Anne).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne qui se rencontre en mangrove (mangrove basse, avec prédominance de *Rhizophora mangle*) et plus rarement en forêts xérophile et mésophile. Parmi ses plantes-hôtes, on dénombre : *Celtis laevigata*, *Populus*, *Salix*, le « gommier rouge » (*Bursera simaruba*) et la « sapote » (*Pouteria sapota*). Ces deux dernières essences sont présentes en Guadeloupe. Elle vient aux lumières.

Tribu *Methiini* Thomson, 1860

Tribu américaine à position systématique assez floue, proche des *Xystrocerini* et des *Oemini*. Deux genres sont répertoriés avec certitude des Petites Antilles : *Methia* et *Cyanomethia*. Les genres *Tessaropa* et *Coleomethia* seraient présents dans la seule Cuba (Philips & Ivie, 1998).

Clé des genres

1. Article II des antennes allongé, 2,5 à 3,5 fois plus long que large ; premier segment des métatarses court, deux fois plus large que long ; élytres rugueux .
..... *Cyanomethia*
- Article II des antennes court, moins de deux fois plus long que large ; premier segment des métatarses allongé (longueur supérieure à deux fois la largeur) ; élytres lisses *Methia*

1. Second antennomere elongate, 2.5–3.5X as long as broad; first metatarsomere short, twice as broad as long; elytral apex rugose and violet-blue
..... *Cyanomethia*
- Second antennomere short, less than twice as long as broad; first metatarsomere elongate (twice as long as broad); elytra smooth *Methia*

Genre *Methia* Newman, 1842

ESPÈCE-TYPE : *Thia pusilla* Newman, 1840, par monotypie.

Trois espèces dans la Caraïbe : *M. trium*, de Curaçao et du Venezuela, *M. jamaicensis* de Jamaïque ; et enfin *M. necydalea* – à large répartition néotropicale et aux Petites Antilles. Le genre est caractérisé par des yeux à amples facettes, en plus des caractères donnés dans la clé.

24. *Methia necydalea* (Fabricius, 1798) – Fig. 23

Saperda necydalea Fabricius J. C., 1798. *Supplementum entomologiae systematicae*. Proft & Storch, Hafniae, 572 pp. (page 148).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (3 exemplaires) provenant de Saint-Thomas (Îles Vierges), au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Thia pusilla* Newman, 1840 ; *Methia punctata* LeConte, 1873 ; *Methia constricticollis* Schaeffer, 1908 ; *Methia pallida* Fisher, 1932 ; *Methia impressicollis* Chemsak, 1966 ; *Methia rhizophorae* Chemsak & Feller, 1988.

DIAGNOSE : longueur 4-10 mm. Phénotype à forte plasticité dont le trait majeur est le raccourcissement des élytres qui ne recouvrent que les trois-quarts de l'abdomen ; ceux-ci sont, d'ordinaire, bicolores (brun sombre et jaune plus ou moins foncé). Toutefois, l'étendue et la disposition des suffusions peuvent changer d'un individu à l'autre.

La variation phénotypique porte sur la taille et la forme des yeux, celle du pronotum et des élytres, des palpes maxillaires, du labium et des paramères – de même que sur la coloration. Les exemplaires variants (et identiques) peuvent provenir d'une même localité ou bien de différentes îles (Philips & Ivie, 1998). En dépit de l'important travail de révision de Philips & Ivie quant au taxon polymorphe qu'est *necydalea*, le statut taxonomique de plusieurs populations reste à définir. Ainsi, avons-nous capturé (et élevé) des individus de grande taille et de couleur claire provenant de la zone sèche littorale (Désirade, Saint-Martin, Grande-Terre), dont l'aspect correspond parfaitement au *pallida s.s.*, et des individus de petite taille aux élytres sombres, de la zone d'altitude (250-500 m) de Guadeloupe et Martinique. Peut-on croire que la cause de cette variation serait une adaptation aux milieux ambiants ?

DISTRIBUTION : espèce fort commune, présente dans la région Caraïbe, le sud des États-Unis, le Mexique...

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *M. necydalea* est connu de presque toutes les Petites Antilles (à l'exception de la Barbade), du niveau de la mer jusqu'à environ 500 m d'altitude.

Antigues : Buckleys. **Montserrat** : Riley's Estate. **St. Kitts** : Frigate Bay. En **Guadeloupe**, elle vit en Grande-Terre (littoral du Gosier, Grands-Fonds de Sainte-Anne...) et Basse-Terre : Mahault (Pointe-Noire), ville de Basse-Terre, Matouba

(Saint-Claude), etc. Également aux Saintes, à Marie-Galante et à la Désirade. En **Martinique**, nous l'avons capturée sur les hauteurs de Fort-de-France ; elle est signalée de la presqu'île de la Caravelle (*Dalens*). **Union Is.** : Clifton (*Daudin*)

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, fréquente dans les biotopes secs et notamment dans les jardins, toute l'année ; observée aussi en mangrove. Nous l'avons obtenue de « châtaignier grandes feuilles » (*Sloanea massoni*) et de « poix doux » (*Inga* sp.) — essences qui ne sont pas ses « mets » de prédilection. De très nombreuses plantes-hôtes ont été signalées (Philips & Ivie, 1998), dont plusieurs se trouvent aux Antilles : les quatre mangles de la mangrove - *Rhizophora mangle*, *Avicennia germinans*, *Laguncularia racemosa*, *Conocarpus erecta* - et le « lépineux » (*Zanthoxylum* sp.). Elle a été « élevée » à partir de branchettes de gymnospermes (*Taxodium*) en Géorgie (Craighead, 1923). Fréquemment attirée par les lumières.

Genre *Cyanomethia* Philips & Ivie, 1998

ESPÈCE-TYPE : *Cyanomethia pseudothonalmus* Philips & Ivie, 1998, par désignation originale et monotypie.

Genre caractérisé par ses élytres fortement rugueux, l'article antennaire II très court (plus de 2,5 fois plus large que long), les yeux à petites facettes aux lobes inférieurs et supérieurs bien distincts.

25. *Cyanomethia pseudothonalmus* Philips & Ivie, 1998 – Fig. VIII

Cyanomethia pseudothonalmus Philips T. K. & Ivie M. A., 1998. The Methiini of the West Indies (Coleoptera: Cerambycidae), with notes on the circum-Caribbean species. *Entomologia Scandinavica*, 29 (1): 57-87, 100 figs. (page 63, et fig. 7 à 9 et 78 à 80).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de St. John (Îles Vierges), au National Museum of Natural History (Smithsonian Institution), Washington.

DIAGNOSE : longueur 7,7 mm. Corps d'aspect ramassé et robuste. Tégument brun sombre avec des reflets bleus et violacés. Élytres couleur orange clair, noirs dans leur partie postérieure et dès le tiers de leur longueur. Corps avec des soies couchées. Tête un peu plus large que le pronotum ; front et vertex densément, grossièrement et irrégulièrement ponctués. Pronotum aussi long que large, la base rétrécie avant la marge ; disque à forte ponctuation irrégulière et grossière en son milieu, avec des



Fig. VIII. *Cyanomethia pseudothonalmus* Philips & Ivie, 1998 (dessin repris de Philips & Ivie, 1998).

plages (inégaux) lisses sur les côtés. Élytres avec trois côtes distinctes ; ils sont arrondis à l'apex, la ponctuation plus rugueuse en arrière.

DISTRIBUTION : **St. John** (Îles Vierges).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : seul l'holotype est connu. Il est muni des étiquettes suivantes : Caneel Bay, Lind Pt. ; St. John ; Virgin I. ; Jan. 11, 1966 ; Coll. R.T. Bell.

ÉTHOLOGIE : probablement diurne. Par sa couleur générale, *C. pseudothonalmus* rappelle quelque peu un *Lycidae* du genre *Thonalmus*, genre pourtant absent des Îles Vierges.

Tribu *Achrysonini* Lacordaire, 1869

Genre *Achryson* Audinet-Serville, 1833

ESPÈCE-TYPE : *Stenocorus circumflexus* Fabricius, 1787 (= *Cerambyx surinamus* Linné, 1767), par monotypie.

Genre comprenant une quinzaine d'espèces de la région néotropicale. Il se caractérise par le corps allongé, subcylindrique ; article antennaire III plus long que les suivants, ces derniers subégaux ; prothorax inerme ; hanches fortes, les antérieures saillantes et subcontiguës.

Clé des espèces

1. Insecte testacé, avec en général des points sombres et un motif en « V » sur la déclivité des élytres *A. surinamum*
- Insecte brun chocolat, dépourvu de points ou de taches
..... *A. quadrimaculatum*

1. Testaceous, with generally dark maculae and a V-shaped pattern on elytral declivity *A. surinamum*
- Chocolate brown, devoid of maculae *A. quadrimaculatum*

26. *Achryson surinamum* (Linné, 1767) – Fig. 24

Cerambyx surinamus Linné C., 1767. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. Editio duodecima reformata. Salvius, Holmiae ; Thomas, Vindobonae. 1 (2): 533-1327. (page 632).

LOCALISATION DU TYPE : syntype non localisé, provenant du Surinam.

SYNONYMES : *Cerambyx longicollis* Degeer, 1775 ; *Stenocorus circumflexus* Fabricius, 1787 ; *Stenocorus pallens* Fabricius, 1792 ; *Achryson surinamum* var. *chontalense* Bates, 1872.

DIAGNOSE : longueur 8-25 mm. Tégument testacé recouvert d'une pubescence blanchâtre, courte et serrée. Élytres avec des zones noires : le pourtour de l'écusson, une petite tache humérale, un point central prémédian et trois autres points vers la déclivité. Ces derniers peuvent être reliés par un trait de façon à former un V aux extrémités arrondies. Les taches peuvent disparaître en partie ou en totalité. Le pronotum est plus allongé chez le mâle, et sa ponctuation plus fine.

DISTRIBUTION: espèce répandue depuis le sud des États-Unis jusqu'à l'Argentine et aux Antilles — à l'exception des Îles Vierges. Signalée récemment de Porto Rico (Lingafelter & Micheli, 2004).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Martin** : Cul-de-Sac ; Concordia (*Ébrard*). **Antigues** : Saint Ann's Hill (Chemsak, 1966). **Montserrat** : Woodlands. En Guadeloupe et Martinique, l'espèce est commune surtout le long du littoral et dans les zones habitées ; mais aussi en altitude, jusqu'à environ 300 m. **Guadeloupe** :

Basse-Terre (ville), Ducharmoy (Saint-Claude), Mahault (Pointe-Noire), Grands-Fonds (Saint-Anne), Saint-François ; Morne Jolivière à Pointe-à-Pitre (*Roguet*) ; Terre-de-Haut et Terre-de-Bas des Saintes ; Marie-Galante : Capesterre-de-Marie-Galante (*Sautière*). **Dominique** : Morne Macaque. **Martinique** : le François, Fort-de-France, Grand-Rivière, Anse-Noire (Les Anses d'Arlet).

ÉTHOLOGIE : nocturne, l'adulte vient aux lumières. De nombreuses plantes-hôtes ont été signalées, notamment par Duffy (1960). En Guadeloupe, nous l'avons obtenue d'*Acacia tortuosa*, « monval » (*Leucaena leucocephala*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*) et « tamarinier » (*Tamarindus indica*). Le cycle larvaire est d'environ 6 mois.

27. *Achryson quadrimaculatum* (Fabricius, 1792) – Fig. 25

Callidium 4maculatum Fabricius J. C., 1792. *Entomologia systematica emendata et aucta. Secundum classes ordines, genera, species adjectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus*. Hafniae, Proft 1 (2): xx + 538 pp. (page 328).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Guadeloupe, au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Achryson ornatipenne* Perroud, 1855 ; *Achryson hirsutum* Bates, 1870 ; *Stromatium kartaboensis* Fisher, 1944 ; *Achryson griseopubescens* Monné, 1972.

DIAGNOSE : longueur 7-14 mm. Tégument brun chocolat recouvert de longs poils blanc jaunâtres, les uns couchés et les autres dressés en oblique. Pronotum avec une plage médiane longitudinale dépourvue de soie. Sur les élytres et chez la plupart des exemplaires, on distingue de vagues plages longitudinales dépourvues de soies. Le pronotum de la femelle est plus transverse que celui du mâle, sa ponctuation un peu plus grossière.

DISTRIBUTION : d'abord signalée de Guadeloupe, Trinidad et Aruba, *quadrimaculatum* est en fait largement répandue de l'Amérique centrale (Guatemala) à l'Argentine.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**. Localisée aux biotopes xérophiles littoraux : au pied des Monts Caraïbes (Vieux-Fort) (*Sautière*), Pointe-des-Châteaux (Saint-François), Pointe-Noire, Pointe de la Grande-Vigie (Anse-Bertrand), mais aussi présente dans quelques localités plus mésophiles : Vernou (Petit-Bourg) et

Saint-Claude, Ducharmoy, 260 m (*Sautière*). Désirade, sur le plateau. **Martinique** : Fond Lahaye (Schoelcher), VI-1998 (*Sautière*).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, attirée par les lumières, peu commune. Du continent, elle est signalée de Mimosaceae : *Prosopis* (3 espèces), *Acacia* (2 espèces), *Inga sp.* et *Samanea saman*. Les trois derniers genres sont représentés à la Guadeloupe.

Tribu *Eburiini* Blanchard, 1845

Genre *Eburia* Audinet-Serville, in Lacordaire, 1830

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx 4-maculatus* Linné, 1767, par désignation de Monné, 1993.

SYNONYMES : *Dissacanthus* Hope, 1835 ; *Coeleburia* Thomson, 1860 ; *Drymo* Thomson, 1864 ; *Eleutho* Thomson, 1864.

Environ quatre-vingt-cinq espèces largement répandues sur le continent américain, avec de nombreux taxa aux Antilles² ; en Amérique méridionale, le genre a une distribution erratique. Les espèces affectionnent le littoral, et ne peuplent guère la zone de forêt amazonienne (Martins, 1999). Les caractéristiques d'*Eburia* sont : corps allongé, subcylindrique ; antennes frangées de poils en dessous, plus longues que le corps dans les deux sexes ; pronotum convexe, élytres généralement ornés de taches éburnéennes allongées ; pattes longues et grêles, à fémurs très souvent dentés ou épineux à l'apex.

Clé des espèces

1. Élytres avec des macules éburnéennes 2
— Élytres dépourvus de macules éburnéennes *E. cinnamomea*
2. Élytres avec des plaques longitudinales de pubescence blanche
..... *E. decemmaculata*
— Élytres sans plaque de pubescence blanche 3
3. Disque du pronotum avec deux tubercules coniques de couleur noire 4
— Disque du pronotum différent 6
4. Pubescence élytrale grise et dense *E. portoricensis*
— Pubescence élytrale claire, ne masquant pas la couleur du tégument 5

² *Eburia bimaculata* (Voët, 1778), décrit d'Antigues, doit être considéré comme *insertae sedis*. En effet, outre que le type a disparu, la courte diagnose et l'illustration évoquent un *Eburia* à deux paires de macules éburnéennes par élytre – et non deux macules, comme son nom laisse à penser ! Il pourrait alors s'agir d'*Eburia octomaculata* ou d'*inermis*. Nul n'ayant récolté d'*Eburia* à Antigues depuis sa description, nous ne sommes donc pas en mesure de décider s'il s'agit d'une « bonne » espèce ou pas.

5. Macules éburnéennes des élytres larges, les deux basales accolées ; épine apicale externe des mésofémurs forte *E. quadrimaculata*
 — Macules éburnéennes des élytres étroites, les basales inégales et divergentes en arrière ; apex des fémurs faiblement épineux *E. inermis*
6. Pronotum avec un tubercule latéral 7
 — Côtés du pronotum inermes *E. dejeani*
7. Apex des élytres avec deux épines, l'externe plus forte. Pronotum avec, sur les côtés, une bande arquée de pubescence argentée *E. octomaculata*
 — Apex de chaque élytre émettant deux courtes dents triangulaires. Pronotum entièrement couvert de pubescence grisâtre *E. insulana*
1. Elytra with spots of ivory colour 2
 — Elytra without ivory spots *E. cinnamomea*
2. Elytra with longitudinal patches of white pubescence *E. decemmaculata*
 — Elytra without longitudinal patches 3
3. Disc of pronotum with two black conical tubercles 4
 — Disc of pronotum lacking conical tubercles 6
4. Pubescence of elytra grey and dense *E. portoricensis*
 — Pubescence of elytra sparse, not obscuring the coloration of integument 5
5. Ivory spots on elytra wide, basal pair joined; apico-external spine of middle femora strong *E. quadrimaculata*
 — Ivory spots on elytra small, basal pair unequal and diverging behind; apex of femora weakly spined *E. inermis*
6. Pronotum laterally tuberculate 7
 — Sides of pronotum unarmed *E. dejeani*
7. Apex of elytra with two spines, external one stronger; pronotum glabrous, laterally with an arched stripe of silvery pubescence *E. octomaculata*
 — Apex of each elytron with two short triangular teeth; whole pronotum with greyish pubescence *E. insulana*

28. *Eburia octomaculata* Chevrolat, 1862 – Fig. 26

Eburia octomaculata Chevrolat L. A. A., 1862. Coléoptères de l'île de Cuba. Notes, synonymies et descriptions d'espèces nouvelles. Familles des Cérambycides et des Parandrides. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris. (4) 2: 245-280. (page 265).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (plusieurs femelles) décrit de Guadeloupe, à l'Institut Royal des Sciences Naturelles, Belgique.

DIAGNOSE : longueur 16-25 mm. Tégument brun rougeâtre foncé ou jaunâtre. Corps d'aspect soyeux (à cause de la pubescence). Côtés du pronotum avec une tache irrégulière de pubescence argentée, et un fort tubercule médian en forme de pointe aiguë. Élytres avec quatre paires de grandes macules éburnéennes : deux basales et deux submédianes (les taches, réniformes et connexes, sont sensiblement de la même grandeur) ; apex largement échancré, les angles épineux. Fémurs médians et postérieurs avec deux fortes épines.

DISTRIBUTION : la distribution d'*octomaculata* est mal connue aux Petites Antilles. Donnée de Cuba par Zayas, on ignore si elle y est vraiment présente.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : St. Kitts, Montserrat (Ivie, *in litt.*), Guadeloupe, Dominique, Martinique et Barbade.

En **Guadeloupe**, l'espèce vit en Basse-Terre, depuis le littoral jusqu'à la forêt hygrophile : Monts Caraïbes, Matouba (Saint-Claude), Bouillante, Pointe-Noire, Vernou (Petit-Bourg) et Sofaïa (Sainte-Rose). En Grande-Terre, elle est signalée des Grands-Fonds (Sainte-Anne) et d'Anse-à-l'Eau (Saint-François). Les Saintes : Terre-de-Bas. **Dominique** : Clarke Hall et Springfiled Est. (d'après Villiers). **Martinique** : Fort-de-France (route de Moutte), et Ravine Villaine, avril 2004 (*Deknuydt*).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, plus abondante en avril et mai. Elle vient aux lumières et aux appâts fermentés (vin, bière). À basse altitude, *Eburia octomaculata* affectionne les zones de forêt xérophile bien préservée. Nous l'avons eue de « tamarinier » (*Tamarindus indica*), « merisier » (*Eugenia* sp.), d'agrumes (*Citrus* sp.) et d'une racine de « pois doux » (*Inga ingoides*) mise à nu.

29. *Eburia decemmaculata* (Fabricius, 1775) – Fig. 27

Stenocorus 10-maculatus Fabricius J. C., 1775. *Systema entomologiae, sistens insectorum classes, ordines, genera, species, adiectis synonymis, locis, descriptionibus*. Korte ; Flensburgi & Lipsiae. 30 + 832 pp. (page 181).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit « d'Amérique » au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Stenocorus 5maculatus* Fabricius, 1792.

DIAGNOSE : longueur 15-29 mm. Tégument brun rougeâtre foncé à jaune abricot clair. Pronotum avec quatre plages de pubescence blanchâtre, une paire basale et une apicale (plus étendue) ; les plages bordent en quelque sorte le disque, qui est grossièrement ponctué avec une demi-carène lisse sur le dessus. Pronotum avec une forte épine latérale et médiane. Chaque élytre avec une paire de macules éburnéennes situées dans la partie médiane, l'interne nettement plus réduite que l'externe ; à leur base, se distingue une autre petite macule. Avec deux plages de pubescence blanchâtre : l'une située peu après le disque, et l'autre sur la déclivité formant un motif en forme de « V » aux branches allongées. Apex des élytre faiblement épineux. Fémurs médians et postérieurs fortement épineux à leur apex.

E. decemmacuta présente une nette variation chromatique au niveau des élytres. Chez certains exemplaires, les plages de pubescence blanche sont plus ou moins étroites (parfois absentes), les macules plus réduites ou encore inexistantes. D'autres encore ont le tégument plus foncé et presque noirâtre.

DISTRIBUTION : Nord des Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : l'espèce peuple de nombreuses îles, depuis les Vierges (Anegada et Sainte-Croix) jusqu'en Dominique. **Saint-Martin** : Philipsburg, Lowlands, Cul-de-Sac et Quartier d'Orléans ; Concordia (IX-1996, *Ébrard*). **Saint-Barthélemy** : Gustavia, Lorient et Anse Grande-Saline. **Saint-Eustache** : Oranjestad. **Antigues** : English Harbor (Chemsak, 1966). **Guadeloupe** : ville de Basse-Terre, Houëlmon (Gourbeyre), Duclos (Petit-Bourg), Baillif, Vieux-Habitants, Grands-Fonds (Sainte-Anne), Anse-à-l'Eau, Pointe-des-Châteaux (Saint-François) et Grande-Vigie (Anse-Bertrand). Les Saintes (Terre-de-Haut), Marie-Galante, îlet Fajou, Petite-Terre et Désirade. **Dominique** : Clarke Hall et Grande Savane (d'après Villiers). Nous ne l'avons pas vue de la Martinique (un exemplaire sans précision, provenant de la collection Fleutiaux, est mentionné par Villiers) où sa présence reste à confirmer.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne qui vit dans les zones mésophile et surtout xérophile. Fréquente dans les milieux urbains et en bordure du littoral. Dans la journée, l'adulte se cache sous les écorces déhiscentes ou dans les galeries larvaires d'espèces diverses. Nous l'avons obtenue d'élevage de branches de « flamboyant » (*Delonix regia*), « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), « monval » (*Leucaena leucocephala*), et d'« acacia » (*Acacia tortuosa*).

L'adulte vient aux pièges à appât fermenté (vin). Il vole de mars à septembre, mais surtout en avril-mai.

30. *Eburia cinnamomea* Fleutiaux & Sallé, 1889

Eburia cinnamomea Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 463).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE (reprise de Villiers) : longueur 27 mm. Tégument jaune brunâtre, sans taches éburnéennes, recouvert d'une fine et courte pubescence jaune clair. Front court et transverse, limité vers le bas par une profonde dépression transversale ; espace inter-antennaire déprimé au milieu avec un profond sillon se prolongeant sur le front. Antennes (femelle) un peu plus longues que le corps, rougeâtres à la base ; l'article III est bien plus long que le IV ; articles de III à X dentés à l'angle apical rostral (*sic*). Pronotum un peu plus large que long, à protubérances latérales en épines longues et aiguës. Élytres un peu moins de trois fois plus longs que larges, chacun avec deux épines apicales longues et aiguës. Fémurs intermédiaires et postérieurs longuement biépineux à l'apex.

DISTRIBUTION : ? Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : « **Guadeloupe** » (sans précision, ex-coll. Fleutiaux). Personne n'a retrouvé cette espèce depuis sa description. Elle se distinguerait par l'absence de macules éburnéennes sur les élytres, et la présence de trois côtes sur chacun. S'agit-il d'une confusion, ou bien ce taxon aurait-il disparu de l'île ?

ÉTHOLOGIE : inconnue.

31. *Eburia dejeani* Gahan, 1895 – Fig. 28

Eburia dejeani Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895: 79-140, 1 pl. (page 94).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (1 mâle et 1 femelle) provenant de « Guadeloupe et Martinique », au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 20-25 mm. Tégument brun rougeâtre à jaune clair, recouvert d'une fine pubescence blanchâtre plus clairsemée sur la tête et le pronotum.

Pronotum avec une élévation médiane située de chaque côté du disque (mâle) ou dans la partie antérieure du disque (femelle) ; avec quatre larges plages de pubescence blanchâtre qui bordent en quelque sorte le disque. Élytres avec quatre paires de macules éburnéennes situées : les deux premières à la base, et les suivantes vers le milieu de l'élytre ; les basales (la macule externe est beaucoup plus courte) sont soulignées d'une tache noire à leur apex ; les médianes, réniformes et sensiblement de même longueur, sont bordées d'une tache noire ovalaire. Apex des élytres épineux, l'épine externe plus forte. Apex des fémurs médians et postérieurs épineux, l'épine interne plus longue.

DISTRIBUTION : Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : assez fréquente en **Martinique** : Bourg du Diamant, Le Robert, Sainte-Anne, Morne du Lorrain, Lamentin ; Quartier Gerbault, à Fort-de-France, Ducos, Spoutourne à Tartane (*Roguet*) ; Ravine Villaine, à Fort-de-France (*Deknuydt*) ; Cluny, à Schoelcher (*Griffon*) ; Petite-Anse des Anses d'Arlet, Saint-Esprit, L'espérance, Sainte-Luce (Coll. Pinchon) ; La Caravelle (*Dalens*) et Trois-Ilets (d'après Villiers, 1980).

Hormis le cotype donné de Guadeloupe (sans précision), l'espèce n'y a jamais été capturée. Il s'agit à tout coup d'une erreur.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, capturée aux lumières en zones xérophile et mésophile ainsi qu'en mangrove. Vole de mars à mai, en général. Deux exemplaires de la collection Pinchon ont une étiquette : « sous écorce *Avicenia* » — l'*Avicennia* (« palétuvier gris ») est un arbre de mangrove.

32. *Eburia quadrimaculata* (Linné, 1767) – Fig. 29

Cerambyx 4-maculatus Linné C., 1767. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. Editio duodecima reformata. Salvius, Holmiae ; Thomas, Vindobonae (2): 533-1327. (page 626).

LOCALISATION DU TYPE : matériel typique d'« Amérique » à la Société linnéenne de Londres.

SYNONYMES : *Cerambyx ramphygeus* Linné, 1767 ; *Eburia binodosa* Gahan, 1895 ; *Eburia virginensis* Gilmour, 1963 (**nouvelle synonymie**) ; *Eburia* (?) *thoracica* White, 1853.

DIAGNOSE : longueur 17,5-22,5 mm. Tégument jaune abricot clair, recouvert d'une pubescence grisâtre qui donne à l'ensemble un aspect soyeux. Pronotum avec, de chaque côté du disque, un fort tubercule de couleur noire, et un second (latéral) plus réduit. Élytres avec quatre paires de macules éburnéennes situées les unes à la base et les autres vers le milieu de l'élytre ; elles sont allongées, et presque de même longueur pour les paires basales. Angles apicaux des élytres épineux, l'épine externe beaucoup plus forte. Fémurs médians et postérieurs fortement épineux à l'apex, l'épine interne plus forte que l'externe. *E. quadrimaculata* présente d'appréciables variations au niveau du pronotum : les côtés peuvent être inermes (le plus souvent avec un faible tubercule chez les mâles au corps étroit), et le pourtour des macules éburnéennes est parfois souligné de noir. D'après M. Ivie (*com. pers.*), *Eburia virginensis*, décrit par Gilmour des Îles Vierges, correspond à une variété assez fréquente d'*Eburia quadrimaculata* au pronotum inerme sur les côtés.

Martins (1997) a placé *E. virginensis* en synonymie d'*Eburia thoracica* (White, 1853), dont la localité typique « Brésil » est douteuse. Cet auteur reprend le taxon des Îles Vierges (Saint-Thomas, St John et Sainte-Croix), de Curaçao, et du nord de l'Amérique méridionale : Surinam (Marowijne district). Quant aux populations de Curaçao et du Surinam, nous doutons qu'il faille les rattacher à *quadrimaculata*.

DISTRIBUTION : Cuba, Porto Rico, Îles Vierges, et (?) Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : aux Îles Vierges, l'espèce est connue de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Tortola. Sa présence en Guadeloupe (capture de Lherminier citée par Gahan, 1895) nous semble douteuse.

ÉTHOLOGIE : à Porto Rico, l'espèce vit en zone xérophile ; elle a été capturée au piège à mélasse, à partir de sucre de canne (Lingafelter & Micheli, 2004).

33. *Eburia insulana* Gahan, 1895 – Fig. 30

Eburia insulana Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895: 79-140, 1 pl. (page 93).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Saint-Vincent, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 9-23 mm. Corps brun rougeâtre, recouvert d'une fine pubescence grisâtre et serrée — sauf sur les parties glabres telles que : tubercules du disque du

pronotum et macules éburnéennes des élytres. Pronotum avec quatre forts tubercules situés : un de chaque côté du disque, de couleur noire, et un autre latéral, encore plus gros. En avant des côtés et vers l'apex du pronotum, on distingue une élévation (plus ou moins forte) dont le sommet est arrondi. Élytres avec chacun deux paires de macules éburnéennes : la première à la base, et la seconde vers le milieu (les macules de la seconde paire sont beaucoup plus courtes, l'interne réduite). Apex des élytres faiblement épineux. Apex des fémurs médians et postérieurs avec deux courtes épines de même longueur ou presque.

Insulana se distingue aisément des autres taxa par l'apex des élytres peu épineux, et la plus courte macule postmédiane des mêmes.

Nous avons observé plusieurs exemplaires dépourvus de macule médiane interne.

DISTRIBUTION : l'espèce, qui semble affectionner aussi bien les biotopes secs de basse altitude que ceux plus humides des hauteurs, a été capturée dans les îles du sud des Petites Antilles : Martinique, Saint-Vincent et Union. En toute logique, elle devrait se retrouver dans la plupart des terres situées entre Saint-Vincent et Grenade (Bequia, Moustique, Cariacou...).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : en **Martinique**, *E. insulana* a été capturée à Balata, au François, aux Salines, et au Morne Caritan, à Sainte-Anne (2004, *Deknuydt*). **Saint-Vincent** : Belleisle Hill, IV, VI et VII-2005. Commune à **Union**, si l'on en juge par les captures de J. Daudin au bourg de Clifton et alentour (IV-1994). Cette île brûlée par le soleil, comme plusieurs de ses consœurs des Grenadines, possède encore une mangrove littorale.

34. *Eburia portoricensis* Fisher, 1932 – Fig. 31

Eburia portoricensis Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 80 (2922) 22: 1-93. (page 15).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Porto Rico, à l'American Museum of Natural History, New York.

DIAGNOSE : longueur 17-25 mm. Tégument brun rougeâtre recouvert d'une fine et dense pubescence grise, absente sur le mentum et sur plusieurs plages pronotales et élytrales. Pronotum avec quatre tubercules : deux médians, situés de chaque côté du disque et arrondis à leur sommet, deux latéraux formant épine. Élytres avec quatre paires de macules éburnéennes (nettement séparées), les prébasales courtes

et en forme de goutte d'eau, l'interne plus longue et située plus en retrait, les médianes de même forme, l'externe fortement réduite et placée un peu en avant de l'interne. Tout autour des macules, les soies (éparses) laissent à découvert le tégument. Apex des élytres épineux, l'épine externe beaucoup plus forte. Fémurs médians et postérieurs épineux, l'épine interne plus allongée.

Les plages élytrales quasiment dépourvues de ponctuation sont de grandeur inégale ; les macules éburnéennes basales sont plus ou moins allongées, l'une des deux est parfois absente.

DISTRIBUTION : Antilles : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Saint-Thomas (Îles Vierges).

ÉTHOLOGIE : l'un des exemplaires de Porto Rico examiné a été collecté sur une branche morte d'*Avicennia nitida*, dans la mangrove.

35. *Eburia inermis* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 32

Pantomallus inermis Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 461).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 16-23 mm. Brun rougeâtre, revêtu presque entièrement d'une fine pubescence grise et serrée. Pronotum avec quatre tubercules : un (assez fort) de chaque côté du disque, de couleur noire et arrondi au sommet ; les deux autres sont latéraux et larges, leur apex forme un angle aigu. Ces derniers sont précédés en avant de deux fortes élévations. Élytres avec quatre paires de macules éburnéennes : les deux premières à la base, et les secondes vers le milieu. Les macules basales sont écartées, l'interne beaucoup plus courte. Les médianes sont allongées et séparées, l'interne plus courte et généralement placée un peu en avant de l'externe ; elles sont bordées d'une tache brunâtre qui est en quelque sorte « l'épanouissement » de deux carènes longitudinales indistinctes. Apex des élytres fortement épineux à l'angle externe. Apex des fémurs médians et postérieurs faiblement épineux.

DISTRIBUTION : Montserrat et Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** : Cassava Ghaut (Ivie, *in litt.*). En **Guadeloupe**, l'espèce vit dans le massif forestier de la Basse-Terre : Valkanaers (Gourbeyre), Duclos (Petit-Bourg), Sofaïa (Sainte-Rose), Morne-à-Louis, ainsi que sur les Monts Caraïbes (le Houëlmont).

[Martinique : Le François (*Pinchon*). Cette citation de la Martinique est erronée : l'exemplaire déterminé comme *inermis* par Villiers dans la collection Pinchon est sans ambiguïté *Eburia insulana* !]

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne et rare. Elle peuple la forêt xérophile bien préservée (150 m, sur le Houëlmont) jusqu'à la forêt hygrophile. Au Morne-à-Louis, *inermis* a été capturée sur un Goyavier dont la graine a été « importée » lors de l'élaboration de la route d'accès. Les neuf exemplaires examinés par nos soins ont été capturés de février à mai.

L'adulte émet un puissant « appel », stridulation qui a permis sa capture au Morne-à-Louis.

Tribu *Hesperophanini* Mulsant, 1839

Genre *Ochrus* Lacordaire, 1869

ESPÈCE-TYPE : *Ochrus grammoderus* Lacordaire, 1869, par désignation originale et monotypie.

SYNONYMES : *Jabaquara* Lane, 1959 ; *Eurymeropsis* Zajciw, 1960.

Cinq espèces sud-américaines, dont une vit aux Petites Antilles. Toutes ont le corps grêle, les yeux agrandis et fortement échancrés ; les antennes ciliées en dessous, l'article II deux fois plus long que large, le pronotum arrondi latéralement.

36. *Ochrus ornatus* (Fisher, 1935) – Fig. 33

Pseudoeme ornata Fisher W. S., 1935. New West Indian Cerambycid Beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 83 (2979): 189-210. (page 189).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Sainte-Lucie, au National Museum of Natural History (Smithsonian Institution), Washington.

DIAGNOSE : longueur 5-12 mm. Insecte bicolore, recouvert d'une longue pubescence blanchâtre et peu serrée. Tégument testacé à l'exception du front, du vertex et du motif élytral qui est brun sombre. Ce dernier est constitué d'une bande juxta-suturale et de trois renflements : un basal et un médian, tous deux beaucoup plus larges que le dernier (vers la base de la déclivité).

La largeur de la bande juxta-suturale est variable. Nos deux exemplaires de Martinique ont cette bande discontinue, et le renflement à la base de la déclivité forme une tache cordiforme, distincte du reste du motif.

DISTRIBUTION : Amérique du Sud (États d'Aragua et de Miranda, au Venezuela) et Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Montserrat (Ivie, *in litt.*), Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent.

Cette espèce peu commune a été capturée en Basse-Terre de **Guadeloupe** en zone mésophile, et dans la partie inférieure de l'hygrophile : Domaine Duclos (Petit-Bourg), forêt de Trianon (Baillif), Piton de Sainte-Rose ainsi que dans les hauteurs de Bouillante (Crête-de-Village). **Martinique** : Morne Jeannette (Schoelcher), 25-II-2004, et Absalon, 400m, 16-III-2004. **Saint-Vincent** : Trinity Falls, 350-450 m (Richmond, Chateaubelair), I à VII-2005.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne. La larve se développe dans les branches mortes de petit diamètre (2-5 cm) de diverses *Lauraceae* forestières (*Ocotea sp.*). Le cycle larvaire est inférieur à huit mois.

Tribu *Elaphidiini* Thomson, 1864

Clé des genres

1. Angle huméral des élytres avec une dent, petite mais bien visible, sur la marge épipleurale *Linsleyonides*
- Angle huméral des élytres sans dent à la marge épipleurale 2
2. Fémurs pédonculés à la base, puis brusquement claviformes. Taille inférieure à 13 mm 3
- Fémurs intermédiaires et postérieurs progressivement épaissis. Taille en général supérieure à 10 mm 4
3. Apex des élytres arrondi. Antennes inermes *Curtomerus*

- Élytres échancrés à l'apex, l'angle apical externe épineux. Articles III à VII des antennes avec une très courte épine côté interne *Nesanoplium*
- 4. Tégument partiellement recouvert de longues soies hérissées, sans plage de pubescence dense *Stizocera*
- Tégument au moins partiellement couvert de pubescence dense 5
- 5. Saillie prosternale presque plane, tronquée ou arrondie en arrière .*Elaphidion*
- Saillie prosternale décline en courbe en arrière *Anelaphus*

- 1. Humeral angle of elytra with a small but obvious tooth at epipleural margin..*Linsleyonides*
- Humeral angle of elytra unarmed 2
- 2. Middle and hind femora pedunculate; length less than 13 mm 3
- Middle and hind femora not pedunculate, gradually widened; length generally greater than 10 mm 4
- 3. Apex of elytra rounded; antennae unarmed *Curtomerus*
- Apex of elytra emarginate, apico-lateral angle spined; antennomeres III to VII bearing a very short spine on internal side *Nesanoplium*
- 4. Integument partly with sparse, long, erect flying hairs, without densely pubescent patches *Stizocera*
- Integument at least partly covered with dense pubescence 5
- 5. Intercoxal process of prosternum nearly flat, precipitously deflected behind *Elaphidion*
- Intercoxal process of prosternum evenly declined caudally *Anelaphus*

Genre *Curtomerus* Stephens, 1839

ESPÈCE-TYPE : *Callidium luteum* Stephens, 1831 (= *Callidium flavum* Fabricius, 1775), par monotypie.

SYNONYMES : *Cylindera* Newman, 1833 ; *Lampromerus* Thomson, 1860 ; *Cyrtomerus* Gemminger & Harold, 1872 ; *Cylindrodera* Gemminger & Harold, 1872 ; *Sotenus* Sharp, 1878.

Genre comprenant sept espèces répandues depuis le sud des États-Unis (Floride) jusqu'à la Bolivie — dont quatre vivent aux Antilles. Le genre *Curtomerus* est caractérisé par l'absence d'épines sur les antennes, les yeux placés sur une extension latérale de la tête et visibles de la face inférieure, les fémurs fortement claviformes.

37. *Curtomerus flavus* (Fabricius, 1775) – Fig. 34

Callidium flavum Fabricius J. C., 1775. *Systema entomologiae, insectorum classes, ordines, genera, species, adiectis synonymis, locis, descriptionibus, observationibus*. Korte. Flensburgi & Lipsiae 30 + 832 pp. (page 191).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (2 femelles et 1 mâle) provenant d' « Amérique », au Zoologisk Museum de Copenhague.

SYNONYMES : *Callidium pilicorne* Fabricius, 1792 ; *Callidium luteum* Stephens, 1831 ; *Cylindera pallida* Newman, 1833 ; *Sotenus setiger* Sharp, 1878 ; *Curtomerus subflavus* Chemsak, 1966.

DIAGNOSE : longueur 4,5-14 mm. Tégument testacé recouvert d'assez longues soies blanchâtres, plus fournies sur les élytres. Tête à fine ponctuation chagrinée. Front surélevé, avec une protubérance latérale postérieure formant épine. Pronotum bombé sur les côtés, le sillon basal profond et strié latéralement. Élytres à ponctuation grossière et alignée ; chacun avec deux fines côtes (parfois indistinctes) atteignant presque la base de la déclivité.

DISTRIBUTION : très vaste répartition ; l'espèce se trouve de la Floride jusqu'aux Guyanes, et aux Antilles. Également signalée de Tahiti et des îles Marquises, en Polynésie, Hawaï et Philippines. C'est un taxon anthropophile, introduit dans la majeure partie de son aire de répartition actuelle avec le commerce du bois.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : pratiquement toutes les îles des Petites Antilles. Îles Vierges. **Anguille** : Flat Top Point (Chemsak, 1966). **Barbude** : Oyster Pond (Chemsak, 1966). Fort commune en **Guadeloupe**, *flavus* affectionne la zone sèche : Houëlmont (Gourbeyre), Mahault (Pointe-Noire), forêt de Deville-Maisoncelle (Petit-Canal), marais de Port-Louis ; Gosier, Barre de Cadoue (Anse-Bertrand), etc. Quelques captures en zone mésophile (Douville de Goyave, 200 m). Plus abondante en Grande-Terre qu'en Basse-Terre. *C. flavus* été récolté en abondance aux Saintes, à l'îlet Kaouanne, à Marie-Galante, à Petite-Terre et à la Désirade. **Martinique** : environs de Fort-de-France ; Tartane (*Dalens*) ; Morne Jeannette (Schoelcher), 350 m (*Sautière*). **Saint-Vincent** : Argyle Beach.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne qui se développe dans « palétuvier gris » (*Conocarpus erecta*), « bois gli-gli » (*Bucida buceras*), « campêche » (*Haematoxylon campechianum*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*), « merisier » (*Eugenia* sp.), « raisinier bord-de-

mer » (*Coccoloba uvifera*), « monval » (*Leucaena leucocephala*), et « bois d'Inde » (*Pimenta racemosa*). Duffy donne une liste de ses plantes-hôtes, et Wolcott précise que la larve se trouve notamment dans *Casuarina equisetifolia*. Il s'agit d'une espèce polyphage.

Genre *Nesanoplium* Chemsak, 1966

ESPÈCE-TYPE : *Cyrtomerus puberulus* Fleutiaux & Sallé, 1889, par désignation originale et monotypie.

Genre caractérisé par le processus prosternal élargi et explané à l'apex, la présence de courtes épines sur les antennes, le pronotum sans parties imponctuées, l'article antennaire III moitié moins long que le pronotum (ou plus court encore). Deux espèces des Antilles, dont une nouvelle que nous décrivons ci-après.

Clé des espèces

- 1. Apex élytral avec une forte épine ; disque du pronotum entièrement ponctué *N. puberulum*
- Apex élytral tronqué, angle externe non épineux ; disque du pronotum avec une bande lisse dans sa moitié basale *N. dalensi*

- 1. Apex of elytra with a strong spine; disc of pronotum entirely ocelate-punctuate *N. puberulum*
- Apex of elytra subtruncate, external angle not spiniform; disc of pronotum with a smooth stripe in its basal half *N. dalensi*

38. *Nesanoplium puberulum* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 35

Cyrtomerus puberulus Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 464 et planche 8, fig. 17).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 4-9 mm. Insecte bicolore. Avant-corps (à partir du tiers basal des élytres), ainsi qu'une large bande dans la moitié postérieure des élytres, brun rougeâtre luisant ; le reste du tégument testacé. Tête et pronotum à forte ponctuation serrée, la plupart des points sétigères. Articles I à VI des antennes longuement

ciliés. Ponctuation élytrale assez grossière et subsériée, les points sétigères. Apex des élytres biépineux, l'épine externe beaucoup plus longue.

La variation porte sur la couleur des antennes (testacées ou brun rougeâtre) de même que sur l'étendue et l'intensité de coloration des plages sombres élytrales. Chez certains exemplaires, on observe une ligne médiane longitudinale sur le front, ligne qui peut atteindre ou non le rebord clypéal.

DISTRIBUTION : Bahamas, Grandes (Jamaïque et Hispaniola) et Petites Antilles*.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *N. puberulum* peuple les Îles Vierges, Saint-Barthélemy, Montserrat (Ivie, *in litt.*), Guadeloupe, Dominique, Martinique, Saint-Vincent et Grenade. **Saint-Barthélemy** : Lorient. En **Guadeloupe**, nous l'avons capturée en Basse-Terre et en Grande-Terre, surtout sur le littoral : Pointe Canot au Gosier (*Sautière*) ; Morne à Vaches (Basse-Terre), Caféière (Deshaies), Champfleury et Houëlmont (Gourbeyre), Mahault (Pointe-Noire), Morne Marigot (Bouillante), Liquin (Capesterre)... Îlets de Petite-Terre, les Saintes, et ici et là dans la plupart des îles.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne des forêts xérophile à mésophile, ainsi que des zones urbaines. Nous l'avons eue de légumineuses : branchettes de « pois doux » (*Inga laurina*), « courbaril » (*Hymenaea courbaril*), « tamarinier » (*Tamarindus indica*) et d'« acacia » (*Acacia tortuosa*) ; mais aussi et plus rarement de « bois carré » (*Cytharexylum spinosum*) et « raisinier bord-de-mer » (*Coccoloba uvifera*). Elle vient aux lumières.

39. *Nesanoplium dalensi*, n. sp. – Fig. 36

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Sainte-Lucie, dans la collection Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 7 mm. Habitus proche de *N. puberulum*. Même coloration générale, à l'exception des fémurs médians et postérieurs qui sont bruns dans leur quart apical, les tibias postérieurs brun-clair. Tête et pronotum avec une forte ponctuation serrée. Moitié basale du pronotum avec une bande longitudinale médiane lisse. Antennes brunes, longuement ciliées. Élytres parallèles, leur apex tronqué. Nous dédions cette espèce à son récolteur, notre ami Pierre-Henri Dalens, chasseur enthousiaste et infatigable de longicornes néotropicaux.

* Les *Nesanoplium* provenant d'autres îles que la Guadeloupe sont à réviser.

DISTRIBUTION : Sainte-Lucie.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : connu uniquement par l'holotype, lequel est muni des labels suivants : Rodney Bay, Sainte-Lucie W.I., 07/03/2005 Eclos ; *Nesanoplium dalensi* n. sp. Chal & Touroult det 2005 ; HOLOTYPE (rouge).

La présence de *dalensi* à Sainte-Lucie nous incite à douter de celle de *N. puberulum* dans les Îles du Sud.

Genre *Linsleyonides* Skiles, 1985

ESPÈCE-TYPE : *Elaphidion albomaculatum* Champlain & Knull, 1922, par désignation originale.

Genre composé de trois espèces, toutes des Grandes Antilles, dont l'une est présente en Floride et une autre aux Îles Vierges. Le genre se caractérise par la présence d'une dent épipleurale à l'angle huméral des élytres, et par la présence de plages nettement délimitées de pubescence blanche ou jaune sur les élytres, le pronotum et la tête.

40. *Linsleyonides portoricensis* (Fisher, 1932) – Fig. 37

Elaphidion portoricensis Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 80 (2922) 22 : 1-93 (page 33).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Porto Rico, à l'American Museum of Natural History, New York.

DIAGNOSE : longueur 8-11 mm. Tégument brun rougeâtre clair, peu luisant, avec (en plus de fascies blanches) de longues soies blanchâtres éparées sur le dessus, et une pubescence courte et serrée sur le dessous. Tête avec une mince bande de pubescence blanche sur le pourtour des yeux et à la base des antennes ; à ponctuation assez grossière et peu serrée ne dépassant pas la partie antérieure du front ; celui-ci est lisse. La ponctuation du vertex est râpeuse. Pronotum 1,2 fois plus long que large, avec 4 plages de pubescence blanche : deux beaucoup plus petites, antédisciales et latérales, les secondes latérales ; il est lisse sur le disque, assez grossièrement ponctué sur le reste de la surface, les points écartés. Articles III à VI des antennes avec une longue épine apicale et interne. Chaque élytre avec trois séries de plages de pubescence blanche formant fascie ; la première subbasale, la seconde médiane, et

la dernière à la base de la déclivité. Apex des élytres subtronqué, biépineux, l'épine externe beaucoup plus longue que l'interne.

DISTRIBUTION : espèce endémique de Porto Rico et des Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Îles Vierges : **Saint-Thomas** : Est St. Peter, 420 m.

ÉTHOLOGIE : inconnue. L'espèce vient aux lumières.

Genre *Stizocera* Audinet-Serville, 1834

ESPÈCE-TYPE : *Ibidion ? armatum* Audinet-Serville, 1834, par désignation originale et monotypie.

SYNONYMES : *Stizocera* Thomson, 1860 ; *Nesostizocera* Linsley, 1961 ; *Nephalius* Lacordaire, 1869.

Genre comprenant 42 espèces disséminées depuis le sud des États-Unis jusqu'en Argentine, dont une dizaine dans la région caraïbe. Il se caractérise par la saillie prosternale aplatie et explanée à l'apex, les antennes épineuses, l'apex des fémurs médians biépineux avec l'épine interne tout au plus dentiforme, le tégument couvert de soies longues, érigées et éparées, et le pronotum comprimé à la base.

Clé des espèces

1. Corps bicolore, épine externe de l'apex élytral courte*S. daudini*
— Corps testacé, épine externe de l'apex élytral allongée
.....*S. vanzwaluwenburgi*
1. Body bicoloured, external spine of elytral apex short*S. daudini*
— Body uniformly testaceous, external spine of elytral apex elongate
.....*S. vanzwaluwenburgi*

41. *Stizocera vanzwaluwenburgi* Fisher, 1932 – Fig. 38

Stizocera vanzwaluwenburgi Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 80 (2922) 22: 1-93. (page 46).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Porto Rico, à l'American Museum of Natural History, New York.

DIAGNOSE : longueur 11-19 mm. Tégument testacé recouvert d'une pilosité éparse sur les pattes, les antennes et les élytres. Dessus du pronotum avec 5 forts tubercules : quatre latéraux, un médian et discal ; avec un fort tubercule au milieu des côtés. Élytres 3,3 fois plus longs plus larges, à ponctuation double, les points écartés ; leur apex avec l'épine externe allongée.

DISTRIBUTION : endémique de Porto Rico et des Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : aux **Îles Vierges**, l'espèce est connue de Saint-Thomas, St. John, Guana, Great Camanoe et Sainte-Croix (Ivie & Johnson, 1996).

ÉTHOLOGIE : les auteurs donnent comme plante-hôte le « poirier pays » (*Tabebuia heterophylla*, « *pallida* » en étant synonyme), arbre largement répandu dans les zones xérophiiles de la Caraïbe.

42. *Stizocera daudini* Chalumeau & Touroult, 2004 – Fig. 39

Stizocera daudini Chalumeau F. & Touroult J., 2004. Nouveaux Elaphidiini des Petites Antilles et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(4) : 751-755. (page 751 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Martinique, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 10-12 mm. Tégument bicolore, pronotum et tête noirs ; antennes, pattes et élytres jaune clair ; le dessous brun sombre rougeâtre ; entièrement hérissé de soies assez longues. Tête fortement déclive en avant ; à ponctuation grossière, sauf la partie antérieure qui est dépourvue de ponctuation en son milieu. Articles III et IV des antennes avec une longue épine à la face interne de l'apex ; articles V et VI avec également une épine à leur apex, mais beaucoup plus courte. Pronotum un peu plus long que large, avec un double sillon basal, les côtés brusquement comprimés dans leur tiers basal ; à ponctuation grossière, granuleuse et peu serrée — à l'exception du double sillon basal qui est finement chagriné. Élytres 2,7 fois plus longs que larges, les points fins et écartés, chacun émettant une longue soie ; l'apex faiblement biseauté et bidenté, la dent interne à peine marquée, l'externe beaucoup plus forte. Fémurs médians avec deux épines à leur apex, l'interne longue et l'externe quasi obsolète ; fémurs postérieurs avec les deux épines sensiblement de la même longueur.

DISTRIBUTION GÉNÉRALE : endémique de Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : seuls deux exemplaires sont connus à ce jour.
Martinique : Fort-de-France. Absalon, 400 m ; *ex larva*, 09-XII-2003 et 24-IV-2004.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne. La localité typique est une forêt hygrophile, mélange de fûts originels et de « mahoganys grandes-feuilles » (*Swietenia macrophylla*). L'élevage à partir de branchettes mortes (de diamètre inférieur à 5 cm), rapportées du sous-bois martiniquais de la même localité, a aussi permis la collecte d'espèces présumées « rares » telles que *Fortuneleptura cameneni* Villiers 1980, *Gourbeyrella madininae* Chalumeau & Touroult 2004, etc.

Genre *Elaphidion* Audinet-Serville, 1834

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx spinicornis* Drury, 1773, par désignation de Newman, 1840.
SYNONYMES : *Elaphidium* Agassiz, 1846 ; *Cyclipleurus* Hope, 1835 ; *Centrocerum* Thomson, 1864 *nec* Chevrolat, 1861.

Ce genre se caractérise comme suit : saillie prosternale déclive et élargie à l'apex, antennes épineuses, pronotum avec des zones imponctuées et aux tubercules bien développés, apex des fémurs médians et postérieurs biépineux, le tégument avec des plages de pubescence dense. Chez les femelles, les antennes sont plus petites que celles des mâles, le dernier article court et aplati. Il renferme environ soixante-dix espèces dont plus des deux tiers se rattachent à la faune antillaise. Sept taxa sont repris dans notre dition.

De manière générale et concernant les formes à rattacher aux *Elaphidion*, eu égard à maints facteurs (« matériel » des îles peu étoffé en possession des Réviseurs, variabilité du phénotype et répartition), la prudence, quant aux déterminations et affectations, doit être de rigueur. Ainsi, *Elaphidion tomentosum* Chevrolat, 1862, de Cuba, est donné par Leng & Mutchler (1917) de Montserrat ; il s'agit à coup sûr d'une confusion avec *Elaphidion glabratum*, dont la présence est avérée dans cette île (Ivie, *com. pers.*). Gilmour (1963) reprend *Elaphidion spinicorne* (Drury, 1773) de Saint-Martin, espèce de la Jamaïque (? Hispaniola et Porto Rico) ; cette localité est à confirmer, d'autant qu'un exemplaire y a été capturé par A. Delplanque (Cul-de-Sac, 26-I-1970) – spécimen examiné par le premier d'entre nous en 1972 ! Ivie (1985b) assure que *conspersum* Newman a fréquemment été confondue avec *spinicorne* (Drury) de la Jamaïque, et qu'en l'absence d'une série en provenance de cette île, il considère qu'elle ne s'y trouve pas.

Comme déjà dit, les travaux de Gilmour sont entachés d'erreurs. Quant aux illustrations données par tels auteurs ici et là et pour ces taxa, elles exigent un examen minutieux étant donné la précision toute aléatoire de certains caractères figurés.

Clé des espèces et sous-espèces des Petites Antilles

1. Articles III et IV des antennes avec deux longues épines apicales 2
 - Articles III et IV des antennes avec une seule épine apicale 3
 2. Taille au dessus de 30 mm. Élytres avec une étroite bande juxta-suturale de pubescence jaunâtre, pubescence également présente à la base et le long de la bordure latérale *E. excelsum*
 - Taille en dessous de 30 mm. Élytres parsemés de petites plaques arrondies de pubescence *E. conspersum*
 3. Plus grande taille ; pronotum d'aspect « cabossé », à ponctuation grossière, la bande longitudinale lisse et irrégulière 4
 - Pronotum régulièrement arrondi, la bande médiane complète, étroite et régulière (complexe *glabratum*).5
 4. Plage médiane lisse du pronotum étroite, interrompue au tiers apical par la ponctuation *E. i. irroratum*
 - Plage médiane lisse du pronotum continue, plus large et ovale en arrière ...
..... *E. i. debieni*
 5. Apex des fémurs médians formant épine, article antennaire IV plus court que le V
..... *E. n. sp. (Ivie, en prep.)*
 - Apex des fémurs médians dentiforme, article antennaire IV plus long que le V
..... 6
 6. Couleur claire, ponctuation du pronotum assez fine ; article antennaire V de longueur subégale au III *E. g. pseudomonon*
 - Marron foncé, ponctuation du pronotum plus grossière ; article antennaire V plus long que le III *E. g. glabratum*
-
1. Antennomeres III and IV each bearing two long apical spines 2
 - Antennomeres III and IV each with single apical spine 3
 2. Length greater than 30 mm. Elytra with a narrow stripe along suture of dense yellowish pubescence along suture, elytral base and lateral edge
..... *E. excelsum*
 - Length less than 30 mm. Elytra dotted with small, rounded, pubescent patches
..... *E. conspersum*
 3. Pronotum with (more or less) rough punctuation; median longitudinal stripe smooth and of irregular size; elytra with patches of white pubescence 4
 - Pronotum surface rather smooth; median longitudinal stripe complete, narrow and of regular size; elytra with rather homogeneous grey pubescence
..... (*glabratum* complex).5

4. Median stripe of pronotum interrupted by punctuation on its apical one-third *E. i. irroratum*
 — Median stripe of pronotum continuous, broader and egg-shaped caudally *E. i. debieni*
5. Hind femur apically spinose, antennomere IV shorter than V *E. sp.* (Ivie, en prep.)
 — Hind femur dentiform, antennomere IV longer than V 6
6. Pubescence denser, individual setae golden and wide, masking integument so that beetle appears lighter in colour; punctuation of pronotum rather small; antennomere V subequal to III (St. Croix and Lesser Antilles) *E. g. pseudonomon*
 — Pubescence sparser, individual setae cinerous and narrower, allowing dark castaneous integument to show through; punctuation of pronotum rougher; antennomere V longer than III (northern Virgin Islands and Puerto Rico) *E. g. glabratum*

43. *Elaphidion conspersum* Newman, 1841 – Fig. 40

Elaphidion conspersum Newman E., 1841. Entomological Notes. *The Entomologist*, London, 7: 110-112. (page 110).

LOCALISATION DU TYPE : néotype mâle provenant d'Haïti, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 12-25,5 mm. Tégument brun rougeâtre, revêtu d'une pubescence gris jaunâtre courte et serrée. Front à forte ponctuation s'étendant en une bande longitudinale atteignant environ la moitié supérieure des yeux. Pourtour des yeux et de la base des antennes souligné d'une bande de pubescence. Articles antennaires, à partir du troisième et à l'exception du dernier, biépineux à leur apex et de taille décroissante. Sur le pronotum, en plus des nodosités latérales (de formes diverses), se distingue une large bande longitudinale médiane lisse, plus étroite dans le tiers apical. Élytres à ponctuation sétigère, avec des petites plaques rondes de pubescence gris jaunâtre éparées.

La variation au sein des populations porte particulièrement sur les nodosités latérales du pronotum, certaines formant des demi-carènes plus ou moins régulières et allongées.

DISTRIBUTION : Bahamas, Grandes Antilles (Cuba, Hispaniola, Porto Rico), Petites Antilles et Îles Sous-le-Vent ou Antilles néerlandaises (Curaçao, Bonaire).



Photo 19 *Solenoptera canaliculata* peu après l'émergence de l'imago. (Photo J. Touroult). Il faut environ 15 jours avant que l'insecte soit en mesure de s'envoler.

Photo 20 *Solenoptera canaliculata*, mâle, Terre-de-Bas des Saintes. (Photo J. Touroult). En Guadeloupe, cette magnifique espèce diurne ne peuple que les seules forêts sèches des Saintes et de Marie-Galante.





Photo 21 *Solenoptera sulcicollis*, sur « flamboyant » (*Delonix regia*) présentant une blessure ; Guadeloupe : Gourbeyre. (Photo J. Touroult).



Photo 22 *Solenoptera sulcicollis*, mâle, Guadeloupe : Vieux-Fort. (Photo B. Brochier). Cette élégante espèce n'est pas rare en Guadeloupe (surtout d'avril à juin).

Photo 23 *Solenoptera metallescens*, mâle, janvier 2005, Martinique : Presqu'île de la Caravelle. (Photo J. Touroult et F. Deknujdt). C'est le *Solenoptera* le plus commun de la Martinique.





Photo 24 *Achryson surinamum*, femelle, Guadeloupe : Saint-François (Photo B. Brochier).

Photo 25 *Eburia decemmaculata*, femelle, Guadeloupe : Basse-Terre (Photo J. Touroult).





Photo 26 *Eburia insulana*, mâle, variété avec la seconde macule éburnéenne de l'élytre réduite, Saint-Vincent : Belleisle Hill (Photo J. Touroult).

Photo 27 *Ochrus ornatus*, mâle, Saint-Vincent : Trinity Falls. (Photo J. Touroult). Cet élégant longicorne est fort rare, et seul l'élevage permet d'en obtenir des séries.

Photo 28 *Curtomerus flavus*, Guadeloupe : Petit-Canal (Photo J. Touroult). Espèce très répandue et commune sur le littoral.

Photo 29 *Elaphidion conspersum*, femelle, La Désirade (Photo B. Brochier).

Photo 30 « Mancenillier » (*Hippomane mancinella*) en partie brûlé. La Désirade (Photo J. Touroult). Cet arbre au latex toxique est souvent éliminé du littoral. Il est l'hôte de nombreux xylophages — dont *Elaphidion conspersum*, qui apprécie les troncs et branches attaqués par le feu.





Photo 31 *Elaphidion irroratum irroratum*, mâle, Guadeloupe : Gourbeyre. (Photo J. Touroult).

Photo 32 *Neocompsa cylindricollis*, femelle, Saint-Vincent. Une des espèces les plus communes des Antilles. (Photo J. Touroult)

Photo 33 *Plectromerus fasciatus*, femelle, Saint-Vincent : Trinity Falls (Photo J. Touroult).





Photo 34 *Mionochroma elegans*, mâle, Guadeloupe : Sofaïa (Photo J. Touroult). Espèce rare, parfois capturée au piège lumineux.

Photo 35 *Neoclytus araneiformis*, femelle en train de pondre à une fourche d'« érythrine » (*Erythrina variegata*), Guadeloupe : Gourbeyre. (Photo J. Touroult). Espèce diurne, fréquente sur les plantes fraîchement coupées des jardins et haies.





Photo 36 *Gourbeyrella romanowskii*, hauteurs de la Basse-Terre (Guadeloupe) (Photo J. Touroult).



Photo 37 *Chlorida festiva*, femelle, Guadeloupe : Gourbeyre (Photo J. Touroult).

Photo 38 *Oxymerus aculeatus lebasii* accouplés, sur une feuille de *Mimosa pudica*, Guadeloupe : Gourbeyre. (Photo J. Touroult). Ce *Trachyderini* est commun dans les lieux incultes proches du littoral, en Guadeloupe.



RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : espèce signalée de Saint-Thomas, St. John, Sainte-Croix, Saint-Martin et Guadeloupe.

Saint-Martin : Baie Nettle ; Mont Vernon, IX-1996 (*Ébrard*). En **Guadeloupe**, *conspersum* vit dans les forêts xérophiles du littoral de Grande-Terre : Anse-à-l'Eau et Anse-à-la-Barque (Saint-François), Grands-Fonds (Sainte-Anne), Saint-Félix (Gosier) ; Petit-Bourg et Usine Gardel (Le Moule), d'après Villiers, ainsi qu'à la Désirade (Grande Ravine, et vers l'Anse Galets, XI-2003 et IV-2004).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, peu fréquente. Nous l'avons obtenue de troncs, grosses branches et branchettes de « mancenillier » (*Hippomane mancinella*) que le feu avait en partie consommés. La larve, qui mène dans les premiers temps une vie sous-corticale, se développe dans l'aubier où elle se nymphose. Le stade nymphal dure environ 15 jours. Capturé toute l'année, *E. conspersum* semble être plus fréquent d'avril à juillet. À noter que l'espèce est menacée de disparition en Guadeloupe en raison de la destruction systématique des « mancenilliers », arbre toxique du littoral et des zones xérophiles basses (photo 30).

44. *Elaphidion irroratum irroratum* (Linné, 1767) – Fig. IX

Cerambyx irroratus Linné C., 1767. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. Editio duodecima reformata. Salvius, Holmiae ; Thomas, Vindobonae (2): 533-1327. (page 633).

LOCALISATION DU TYPE : néotype mâle provenant de Guadeloupe, déposé dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

SYNONYMES d'*irroratum* (*sensu lato*) : *Elaphidion ordinatum* Newman, 1840 ; *Elaphidion tessellatum* Newman, 1840.

DIAGNOSE : longueur 11-30 mm. Tégument brun rougeâtre luisant ; avant de la tête, antennes et tibias un peu plus foncés. Tête fortement ponctuée-striolée, avec une courte bande de pubescence blanche et serrée soulignant la partie interne des yeux (leur plage externe de même). Vertex à ponctuation râpeuse constituée de stries transversales. Dessus du pronotum à ponctuation grossière et peu serrée, les points sétigères ; la pubescence découvre cinq espaces lisses : une bande médiane longitudinale resserrée vers l'avant (interrompue par la ponctuation vers le tiers apical), deux nodosités latérales antémédianes et deux courtes bandes latérales et

basales. Sur les côtés, on distingue quatre autres nodosités : deux préapicales et deux autres au tiers basal, plus étroites que les précédentes. De chaque côté et le long du rebord basal, présence d'une pubescence blanchâtre et serrée — également sur l'écusson et les épaules. Vers le milieu de l'élytre, se trouve la même pubescence qui forme une bande transverse aux bords irréguliers ; avec quelques plaques éparses de pubescence grisâtre vers l'arrière.

La couleur du corps passe du rouge clair au brun sombre. Les plages lisses et glabres du pronotum sont d'étendue variable, la bande médiane parfois entière. Ponctuation du pronotum de la femelle plus grossière que celle du mâle, les antennes plus courtes.

DISTRIBUTION : *E. irroratum* (*sensu lato*) est répandu depuis les États-Unis (Floride, Illinois, New York) jusqu'au Costa Rica en passant par les Grandes Antilles (Cuba, Hispaniola, Jamaïque et Porto Rico) ainsi que les Petites. Compte tenu des différences phénotypiques entre les exemplaires des îles du Nord et des Grandes Antilles par rapport à ceux de Guadeloupe, notamment, ce taxon exige une révision.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : en **Guadeloupe**, l'espèce se rencontre depuis le littoral jusqu'à la forêt mésophile, où elle est peu commune. Nous l'avons surtout capturée sur le Houëlmont (Gourbeyre), entre 80 et 400 m d'altitude ; également au Piton de Sainte-Rose (*Lalanne-Cassou*).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, attirée par les pièges aériens appâtés au vin. Plus commune vers la fin de la saison sèche. La larve vivrait (*Auct.*) dans plusieurs essences dont : « prune Cythère » (*Spondias purpurea*), « palétuvier rouge » (*Rhizophora mangle*), et *Laguncularia racemosa*.

45. *Elaphidion irroratum debieni* Chalumeau & Touroult, 2004 – Fig. 41 et IX

Stizocera daudini Chalumeau F. & Touroult J., 2004. Nouveaux Elaphidiini des Petites Antilles et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(4) : 751-755. (page 754 et fig. 3).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Martin, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 15-22 mm. *Elaphidion i. debieni* se distingue de la forme nominale par la sculpture et la ponctuation du dessus du pronotum. La plage

médiane est beaucoup plus large et ovale en arrière, resserrée vers l'avant ; les nodosités sont également plus fortes et lisses. Les côtés avec 6 nodosités, les deux premières comme chez *E. i. irroratum*.

Les douze exemplaires de *debieni* en notre possession présentent un phénotype à peu près stable.

DISTRIBUTION : Grandes Antilles (Porto Rico) et nord des Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Saint-Martin et Saint-Barthélemy, îles où l'espèce est assez fréquente. Les populations de Porto Rico et des Îles Vierges se rattachent à cette sous-espèce.

Aux Îles Vierges, *irrotatum* est connue de Saint-Thomas, St. John, Sainte-Croix, Guana et Great Camanoe.

Saint-Martin : Cul-de-Sac, V-1981 ; sans précision, III et IV-1996 (Ébrard) ; **Saint-Barthélemy** : Anse Grande-Saline, V-1973 et VI-1974.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne qui vit dans la forêt xérophile. Nous l'avons eue de « mancenillier » (*Hippomane mancinella*) et de « campêche » (*Haematoxylon campechianum*). Miskimen & Bond (1970) la signale de « bois noir » ou « tchatcha » (*Albizzia lebeck*) à Sainte-Croix. Plus commune en mai et juin. De même que la sous-espèce nominale, elle a parfois été récoltée (par David Ébrard) au piège aérien appâté avec du vin.

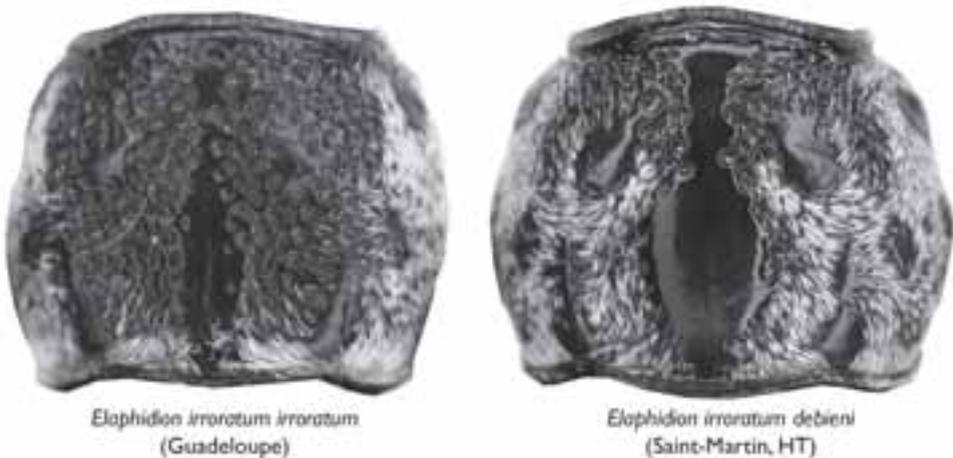


Fig. IX. Pronotum des mâles des deux sous-espèces d'*Elaphidion irroratum*, Petites Antilles.

46. *Elaphidion excelsum* Gahan, 1895 – Fig. 42

Elaphidion excelsum Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895: 79-140, 1 pl. (page 101).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (un mâle et une femelle) provenant de Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 30-40 mm. Tégument brun rougeâtre luisant, avec une ornementation constituée de pubescence jaunâtre. Partie médiane de la tête avec trois vagues carènes formant un trident dont la pointe est dirigée vers l'avant. La pubescence recouvre presque tout le front, et forme une large bande autour des yeux. Pronotum à ponctuation serrée et sétigère ; les soies sont absentes sur la ligne médiane, et les élévations latérales sont placées de chaque côté et en avant du disque. Élytres à ponctuation assez grossière, les points espacés, chacun émettant une courte soie blanchâtre ; à leur base et le long de la bande juxta-suturale, se distingue une pubescence courte et serrée.

Les antennes atteignent l'extrémité du corps chez le mâle, et seulement le tiers apical chez la femelle. Chez cette dernière, la ponctuation du pronotum est plus grossière, et les élévations latérales du disque sont plus larges et fortes que chez le mâle.

DISTRIBUTION : endémique de **Guadeloupe**.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : peuple principalement les mangroves du Grand Cul-de-Sac Marin : îlet Fajou, Sainte-Rose (Morne Rouge), Pont de l'Alliance et Belle-Plaine (Abymes). Également celles du Petit Cul-de-Sac Marin : Pointe de la Verdure (Gosier). Elle a été régulièrement capturée aux lumières dans les Grands-Fonds (Sainte-Anne), et aux Abymes (La Brousse). Un élytre a été trouvé à Rivière-Sens (Gourbeyre) par Philippe Colombiès (19-IV-1981).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne. La larve s'attaque aux racines aériennes encore vivantes du « palétuvier rouge » (*Rhizophora mangle*), et certainement à d'autres essences des milieux où le « palétuvier rouge » est absent. Il est aisé d'en repérer la trace grâce à la sciure brune qui flotte à la surface de l'eau, juste sous la racine. Semble plus fréquente en période de sécheresse, avril et mai.

47. *Elaphidion glabratum glabratum* (Fabricius, 1775) – Fig. 43

Stenocorus glabratus Fabricius J. C., 1775. *Systema entomologiae, sistens insectorum classes, ordines, genera, species, adiectis synonymis, locis, descriptionibus, observationibus*. Korte ; Flensburgi & Lipsiae, 30 + 832 pp. (page 180).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype provenant de Sainte-Croix (Îles Vierges), au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Elaphidion mite* Newman, 1840 ; *Elaphidion insulare* Newman, 1840 ; *Elaphidion cobbeni* Gilmour, 1963 ; *Elaphidion hummelincki* Gilmour, 1963.

DIAGNOSE : longueur 12-19 mm. Tégument rouge mahogany recouvert d'une pubescence courte, serrée et grisâtre ; celle-ci est moins fournie sur les pattes et les antennes. Articles III à V des antennes avec une forte épine apicale sur le côté interne, celle du premier article plus longue (les épines sont de taille décroissante) ; article IV plus long que le V. Pronotum (à l'exception de la partie centrale du disque qui est lisse) avec une ponctuation assez forte masquée par la pubescence qui laisse à découvert cinq espaces lisses et longitudinaux : une bande médiane (citée *supra*), deux nodosités latérales antémédianes, deux courtes bandes latérales et basales – le tout variable d'un exemplaire à l'autre. Ponctuation élytrale constituée de points assez grossiers et espacés, disposés en lignes longitudinales. Antennes de la femelle plus courtes que celles du mâle (elles dépassent de peu l'apex élytral), le dernier article beaucoup moins long et aplati. Apex des élytres formant deux épines, de taille variable dans les deux sexes.

De nombreux exemplaires sont plus ou moins frottés.

DISTRIBUTION : Petites Antilles et Îles Vierges (Sainte-Croix).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *E. g. glabratum* est connu des îles situées au sud et sud-est de Sainte-Croix : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Eustache, Nevis, Saba, Antigua, Montserrat et Guadeloupe. Les citations de St. Kitts, Dominique et Sainte-Lucie seraient, d'après Ivie (1985b), probablement à rapporter à la forme nominale. Elle est plus fréquente dans les Îles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy). **Saint-Barthélemy** : Petite-Anse, Anse Grande-Saline, Lorient et Saint-Jean. **Saint-Martin** : Philipsbourg. **Montserrat** : Woodlands. **Saba** : VII-1996, 450m (Ébrard). En **Guadeloupe**, *glabratum* a été trouvée en Basse-Terre, dans les hauteurs de la Lézarde (Petit-Bourg) et dans la forêt de Moscou (Trois-Rivières) ; mais aussi au Domaine Duclos et à Vernou (Petit-Bourg) — d'après Villiers, 1979.

À partir de la série en notre possession provenant des Îles Vierges (Sainte-Croix, Saint-Thomas et St. John), de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, nous ne constatons pas de différences vraiment significatives quant au phénotype de ces populations. Et si Michael Ivie trouve (et donne) des caractères - taille, coloration, ponctuation du pronotum et forme des genitalia du mâle - tels qu'ils expliquent la décision de l'auteur de reprendre son *pseudonomon* comme bonne espèce, il nous semble au contraire qu'une telle distinction ne s'impose guère à ce niveau — compte tenu (notamment) de la variabilité usuelle, si fréquente chez les *Elaphidion*, et de la répartition atypique de ce taxon. En effet et sur le plan biogéographique, la probabilité d'une évolution majeure des populations de la zone en question est des plus minimes — et la présence de deux espèces (voire de trois !) dans le même groupe d'îles est des plus surprenante. En conséquence et pour l'heure, nous proposons d'assigner à *pseudonomon* le rang de sous-espèce de *glabratum* (Fabricius).

Il est certain qu'une révision des populations insulaires de *glabratum* s'impose, compte tenu des nombreuses « zones d'ombre » se rapportant à ce taxon. Ainsi, Gilmour distinguait *insulare* de *glabratum* par la ponctuation du pronotum et la pubescence élytrale, ce qui est à vérifier. Le même auteur (1963) a décrit *cobbeni* de Saint-Eustache dont le type serait, d'après Ivie (*loc. cit.*) non pas un mâle mais une femelle. Gilmour différencie « *hummelincki* » par la présence d'une épine apicale aux articles III à VII des antennes, les méso- et métatibias étant dépourvus d'épines à leur apex... Qu'en est-il vraiment du statut de la population de Saint-Eustache ? Par ailleurs, le lectotype de *g. glabratum* provient-il bien de Sainte-Croix ? La population « crucienne » est-elle vraiment différente des îles d'alentour ? Enfin, *quid* du statut taxonomique des représentants de Guadeloupe et de ceux des Îles du Sud... ? Toutes questions auxquelles le spécialiste, pourvu d'une série provenant des différentes îles, aura à s'attacher à l'avenir.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, elle vient aux lumières. Dans les îles du Nord, elle vit (semble-t-il) en zone xérophile, tandis qu'en Guadeloupe, sa préférence va aux forêts mésophile et hygrophile. Une larve a été découverte dans un « acacia », à Saint-Barthélemy. Ballou (1913) rapporte que cette espèce - qu'il reprend sous le nom d'*Elaphidion mite* - serait un ravageur des plantations d'agrumes (« citronnier », *Citrus aurantifolia*) à Antigues : la larve attaquerait les branchettes encore vivantes, forant dans l'aubier des galeries en spirale tout en se dirigeant vers la base de la branche — ce qui arrête la circulation de la sève.

48. *Elaphidion glabratum pseudomonon* Ivie, 1985, nouv. comb.

Elaphidion pseudomonon Ivie M. A., 1985. Nomenclatorial notes on West Indian Elaphidiini (Coleoptera, Cerambycidae). *The Pan-Pacific Entomologist*, San Francisco 61 (4): 303-314, 14 figs. (page 311 et fig. 1, 12, 13 et 14).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Thomas (Îles Vierges), au Zoologisk Museum, Copenhague.

DIAGNOSE : longueur 9,5-17 mm. Très proche de la forme nominale, *pseudomonon* en diffèrerait par sa taille moyenne plus faible, sa couleur plus claire, et la ponctuation pronotale moins grossière. La longueur relative des articles antennaires III, IV et V en serait (soutient Ivie) différente.

Les dissimilitudes dans la forme des genitalia des mâles de *g. glabratum* et de *g. pseudomonon*, que donne Ivie, ne nous semblent pas très convaincantes (Cf. discussion *supra*).

DISTRIBUTION GÉNÉRALE : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Saint-Thomas, St. John, Tortola, Virgin Gorda et Anegada.

ÉTHOLOGIE : forme nocturne, abondante aux lumières. Ivie (1985b) indique que *pseudomonon* a été obtenue à partir d'une plante lianoïde indéterminée de petit diamètre (5 mm !). D'après Wolcott, la larve de *glabratum* se trouverait dans *Ficus laevigata*.

* * *

Notre collègue Michael Ivie (*com. pers.*) prépare la description d'un nouvel *Elaphidion* du complexe *glabratum*, taxon qui aurait été jusqu'ici confondu avec celui-ci. La nouvelle espèce vivrait à Porto Rico et aux Îles Vierges (Saint-Thomas). Proche de *glabratum*, elle s'en distinguerait ainsi : apex des fémurs médians formant épine – celle-ci plus longue que la largeur des tibias médians mesurés à leur base ; article antennaire IV plus court que le V ; épine apicale de l'article antennaire III du mâle dépassant la moitié de la longueur de l'article IV, celle de la femelle étant sensiblement de même longueur que l'article IV. (Fig. 44).

Genre *Anelaphus* Linsley, 1936

ESPÈCE-TYPE : *Elaphidion spurcum* LeConte, 1854, par désignation originale.

SYNONYMES : *Peranoplium* Linsley, 1957 ; *Elaphidionoides* Linsley, 1957.

Ce genre renferme quarante-cinq espèces répandues du Canada à l'Argentine. Il se caractérise par une saillie prosternale décline, peu marquée et explanée à l'apex, des antennes épineuses, le pronotum avec des plages imponctuées, l'apex des fémurs arrondi et celui des élytres tronqué ou légèrement dentiforme.

Craighead (1950) prétend que plusieurs espèces d'*Anelaphus* pondent leurs œufs sur des rameaux encore vivants. La larve fore une galerie sous l'écorce, ce qui entraîne le dessèchement de la branche.

49. *Anelaphus nanus* (Fabricius, 1792) – Fig. 45

Stenocorus nanus Fabricius J. C., 1792. *Entomologia systematica emendata et aucta. Secundum classes ordines, genera, species adjectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus.* Hafniae, Proft 1 (2): xx + 538 pp. (page 300).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Thomas (Îles Vierges), au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Elaphidion thomae* Gahan, 1895. Dans ses études, Villiers reprend ce taxon sous le nom d'*Anelaphus subtropicus* Casey, 1924 – lequel est synonyme d'*Anelaphus cinereum* (Olivier, 1795) des Grandes Antilles (Jamaïque, Cuba, Hispaniola), des Bahamas et de Floride. Villiers précise : « *le faciès de cette espèce rappelle étrangement celui d'Elaphidion glabratum* ».

DIAGNOSE : longueur 8-13 mm. Tégument brun rougeâtre, peu luisant, presque entièrement masqué par une pubescence grisâtre courte et serrée ; avec de longues soies plus abondantes sur les pattes et les élytres. Tête à ponctuation assez fine et serrée sur le vertex (celui-ci est dépourvu de pubescence), plus fine vers l'avant. Articles antennaires avec une longue épine apicale et externe à partir du troisième ; dès le VI, l'épine se réduit jusqu'à disparaître sur les derniers segments. Pronotum assez fortement et densément ponctué, la ponctuation presque entièrement masquée par la pubescence à l'exception de trois callosités discales : l'une longitudinale et médiane, les deux autres plus petites et antémédianes. Élytres 2,5 fois plus longs que larges ; à ponctuation assez grossière et serrée, leur apex subtronqué.

DISTRIBUTION : Grandes et Petites Antilles. Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : aux Îles Vierges, l'espèce est connue de Saint-Thomas, St. John (Cinnamon Bay, Lameshure Bay), Tortola, Virgin Gorda et Sainte-Croix. Signalée de **Saint-Barthélemy** (Lorient) et de **Saint-Martin**.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, qui vit dans la zone sèche ; elle vient aux lumières. D'après Linsley (1963), ses plantes-hôtes seraient les suivantes : « mangle gris » (*Conocarpus erecta*), « gaïac » (*Guaiacum officinale*), « filao » (*Casuarina equisetifolia*) et *Xanthoxylum sp.*

50. *Anelaphus subfasciatus* (Gahan, 1895)

Elaphidion subfasciatum Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 79-140, 1 pl. (page 103).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (1 mâle et 1 femelle) provenant de Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur : 10-16 mm. Cette espèce différerait de *nanus* par la longueur du corps (élytres 2,6 fois plus longs que larges) et par la ponctuation pronotale beaucoup plus grossière.

L'unique exemplaire (ancien et frotté, don d'André Villiers au premier d'entre nous) en notre possession, est muni d'un label « Guadeloupe ». Nous n'en avons pas vu le syntype. Il nous est difficile de nous prononcer quant au statut de ce taxon — la diagnose de Gahan s'appliquant en grande partie à *nanus*, et les dimensions que donne le descripteur (8-10 mm) correspondent au même. Villiers ne dit rien à ce propos.

Il est probable que Lherminier (créateur du musée qui porte son nom à Pointe-à-Pitre, musée laissé à l'abandon après un incendie et dont les collections ont disparu) ait collecté l'espèce au cours d'un de ses voyages en Amérique continentale.

Il serait bon de comparer le syntype de Londres avec les différents taxa américains.

DISTRIBUTION : (?) Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Guadeloupe : Pointe-à-Pitre.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Notons que Monné (1993) reprend *Anelaphus inermis* (Newman, 1840) dans son Catalogue (1993). Il est peu probable que cette espèce à large répartition - États-Unis, Bahamas, Mexique, Porto Rico – peuple la Guadeloupe.

Tribu *Piezocerini* Lacordaire, 1869

Genre *Haruspex* Thomson, 1864

ESPÈCE-TYPE : *Ozodes brevipes* White, 1855, par désignation originale.

Genre comprenant douze espèces, essentiellement sud-américaines. Il se caractérise comme suit : lobe supérieur des yeux étroit ; scape subcylindrique et grossièrement ponctué ; pronotum à côtés arrondis, l'apex plus large que la base ; saillie prosternale laminiforme, la mésosternale triangulaire ; les élytres densément ponctués.

51. *Haruspex inscriptus* Gahan, 1895 – Fig. 46

Haruspex inscriptus Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 79-140, 1 pl. (page 107 et planche II, fig. 2).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Haruspex insularis* Fisher, 1935, et *H. similis* Fisher, 1935.

DIAGNOSE (d'après un « cotype » de Grenade) : longueur 7-10,4 mm. Tête, prothorax et antennes rouge testacé, peu luisants. Pronotum à ponctuation finement râpeuse ; il est arrondi latéralement. Avec une large tache quasi rectangulaire brun sombre sur le dessus aux bords latéraux et antérieurs sinués, tache qui s'étend de la base jusqu'au-delà du milieu du disque environ ; sur les côtés, se distingue une vague et étroite bande brun sombre qui s'étend jusqu'à la base. Épaules bien marquées. Élytres jaune testacé ; à ponctuation grossière, serrée et sétigère, les points émettant une soie assez longue dirigée vers l'arrière ; avec, sur la suture et à la base, une tache brun sombre ; puis deux (voire trois) fascies brunâtres disposées de telle façon qu'on eût dit, l'ensemble vu de dessus, une mante religieuse pourvue de deux paires de pattes étalées ! Côtés pratiquement parallèles sur les quatre cinquièmes de leur longueur, l'apex inerme et tronqué. Articles antennaires ciliés et pourvus de fines côtes longitudinales, plus nettes sur les premiers.

L'un des exemplaires typiques aurait une troisième bande oblique vers l'apex de l'élytre, et une autre, submarginale, reliant les trois bandes ; il est certain que la forme affectée par les bandes sombres est variable (Cf. Martins, 2004).

DISTRIBUTION : Amérique centrale et sud de l'Amérique méridionale, Trinidad et Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Barbade et Grenade.

Grenade : Mount Gay Est., *Leeward side* (d'après Gahan).

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Tribu *Ibidionini* Thomson, 1860

Genre *Neocompsa* Martins, 1965

ESPÈCE-TYPE : *Ibidion textile* Thomson, 1865, par désignation originale.

Genre comportant cinquante-cinq espèces de l'Amérique néotropicale et des Petites Antilles. Il se caractérise par une tête assez épaisse aux tempes convergentes vers l'arrière, les joues raccourcies ; le pronotum allongé, cylindrique, un peu étranglé en avant et en arrière ; la saillie prosternale déprimée et élargie en arrière.

Clé des espèces

1. Pronotum avec trois tubercules. Élytres de couleur brune, avec quatre (rarement deux) taches claires *N. cylindricollis*
- Pronotum avec un tubercule médian peu distinct. Élytres jaunes avec un étroit liseré sutural brun *N. fulgens*

1. Pronotum with three tubercles; elytra brown with four (rarely two) light-coloured spots *N. cylindricollis*
- Pronotum with one, rather indistinct, median tubercle; elytra yellow with narrow, brown, sutural edging *N. fulgens*

Les deux *Neocompsa* antillais mériteraient d'être placés dans deux sous-genres différents, si l'on tient compte de l'espace inter-antennaire et de la forme particulière de leur pronotum.

52. *Neocompsa fulgens* (Fisher, 1932) – Fig. 47

Heterachtes fulgens Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 80 (2922) 22: 1-93. (page 48).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Dominique, au National Museum of Natural History, Washington (Smithsonian Institution).

DIAGNOSE : longueur 9-14 mm. Tégument brun rougeâtre, clair et luisant, les élytres testacés ; avec une fine et longue pubescence épars sur les élytres, les antennes et les pattes. Tête fortement ponctuée en avant, le sillon médian atteignant la base du vertex — ce dernier pratiquement lisse ; l'espace inter-antennaire large. Pronotum 1,5 fois plus long que large, fortement étranglé peu après l'apex et à la base ; celle-ci avec un fort bourrelet revêtu d'une pubescence blanchâtre courte et serrée. Élytres avec des points épars et effacés, et plusieurs côtes longitudinales indistinctes ; leur apex est subtronqué et pourvu d'une forte épine à l'angle externe.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Guadeloupe, Dominique et Martinique ; Union (Grenadines).

En **Guadeloupe**, nous l'avons eue du littoral de la côte Sous-le-Vent, à Bouillante : Petit Malendure, Pigeon (*Sautière*) et Morne Marigot (*Minetti*) ; dans le sud de la Basse-Terre : Vieux-Fort et Rivière-Sens, Gourbeyre (*Sautière*), et aux Saintes (Terre-de-Haut). **Martinique** : Le Prêcheur, route forestière de l'Anse Céron à l'Anse Coulevre, 15-VI-1984 (*Ponchel, in coll. Roguet*). **Union is.**: Clifton (*Daudin*). Eu égard à sa présence à Union, la répartition de *fulgens* est sans doute bien plus large.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, attirée par la lumière, présente uniquement en forêt xérophile du littoral. Nous avons récolté une nymphe sous une écorce de « catalpa » (*Thespesia populnea*), et obtenu des adultes à partir de branches de « mancenillier » (*Hippomane mancinella*) et de « bois à éni vrer » (*Piscidia carthagensis*). Plus abondante en fin de la période sèche.

53. *Neocompsa cylindricollis* (Fabricius, 1798) – Fig. 48

Stenocorus cylindricollis Fabricius J. C., 1798. *Supplementum entomologiae systematicae*. Proft & Storch, Hafniae 572 pp. (page 146).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit d' « *Americae insulis* », au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Gnoma clavipes* Fabricius, 1801 ; *Heterachtes submaculatus* Lameere, 1884 ; *Neocompsa quadrimaculata* (Fabricius, 1792) *Auct.*

DIAGNOSE : longueur 6-15,5 mm. Tégument rougeâtre, revêtu d'une très fine pubescence serrée qui donne au corps un aspect pruineux ; avec de longues soies éparses, plus nombreuses sur les élytres. Espace inter-antennaire étroit et formant un sillon entre les deux forts tubercules antennifères. Pronotum deux fois plus long que large, avec un bourrelet subapical et basal ; disque avec trois petits tubercules transversaux, le médian plus court. Chaque élytre avec deux suffusions jaune clair, la première située au tiers basal et la seconde au tiers apical. Les pattes sont bicolores, les fémurs rougeâtres en grande partie. Base des fémurs, tibias et tarses jaune clair.

Les suffusions élytrales sont de dimension variable, celles du tiers apical étant parfois absentes.

DISTRIBUTION : espèce signalée de presque toutes les îles des Antilles, depuis la Jamaïque et Cuba en passant par Porto Rico, jusqu'à Trinidad.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : c'est l'une des espèces les plus communes de notre dition. **Saint-Martin** : Pic Paradis ; Concordia (*Ébrard*). **Saba** : St. John's. **Barbude** : Oyster Bay (Chemsak, 1966). **Montserrat** : Riley's Estate et Delvins Village. En **Guadeloupe** et **Martinique**, elle se trouve dans les différentes zones jusqu'à quelque 650 m d'altitude. Les Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas), Marie-Galante (Grand Pierre et Les Sources, à Saint-Louis) et la Désirade. **Sainte-Lucie** : Barre Denis. **Saint-Vincent** : Dalaway, Indian Bay et Belleisle Hill.

ÉTHOLOGIE : l'espèce semble plus abondante en zones xérophile et mésophile, et est nocturne. Nous l'avons eue à partir de « poix doux » (*Inga laurina* et *Inga ingoides*), « acacia » (*Acacia tortuosa* et *A. cordigera*), « manguier » (*Mangifera indica*), «

châtaignier grandes feuilles » (*Sloanea massoni*), « tamarinier » (*Tamarindus indica*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*) et « monval » (*Leucaena leucocephala*). Plus rarement de « courbaril » (*Hymenaea courbaril*), « figuier » (*Ficus* sp.), « p'tit baume » (*Croton balsamifera*), « griffe chatte » (*Pythecelobium unguis-cati*), « palétuvier gris » (*Conocarpus erecta*), et « mancenillier » (*Hippomane mancinella*). Toute l'année, très attirée par les lumières. Le cycle larvaire dure de 6 à 10 mois. La larve a été décrite par Vitali & Touroult (2005).

Tribu *Callidiopini* Lacordaire, 1869

Genre *Caribbomerus* Vitali, 2003

ESPÈCE-TYPE : *Merostenus productus* White, 1855, par désignation originale. Vitali & Rezbanyai-Reser (2003) ont proposé le genre *Caribbomerus* pour remplacer *Merostenus* White, 1855, nom préoccupé par *Merostenus* Walker, 1837 (*Hymenoptera*, *Euplemidae*). Ce genre comprend douze espèces répandues dans la Caraïbe. Il se caractérise comme suit : tégument testacé ; petite taille, le corps étroit ; dernier article des palpes maxillaires subtriangulaire.

Clé des espèces

1. Apex des élytres également arrondi *C. similis*
 — Apex des élytres plutôt en oblique *C. attenuatus*
1. Apex of elytra regularly rounded *C. similis*
 — Apex of elytra rather obliquely truncate *C. attenuatus*

À noter que Vitali & Rezbanyai-Reser (2003) ont inversé les deux taxa dans la clé qu'ils proposent pour le genre.

54. *Caribbomerus attenuatus* (Chevrolat, 1862) – Fig. 49

Lampromerus attenuatus Chevrolat L. A. A., 1862. Coléoptères de l'île de Cuba. Notes, synonymies et descriptions d'espèces nouvelles. Familles des Cérambycides et des Parandrides. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (4) 2: 245-280. (page 263).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Cuba, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 4,5-6,5 mm. Tégument testacé, mat, recouvert de longues soies blanchâtres, éparses et plus nombreuses sur les élytres. Tête finement et densément ponctuée ; sillon frontal ne dépassant pas l'arrière des yeux. Pronotum 1,5 fois plus long que large, avec un fort sillon basal ; fortement dilaté et arrondi en arrière dès le tiers apical. Élytres trois fois plus longs que larges, biseautés à leur apex ; à forte ponctuation serrée, les points plus espacés (parfois effacés) sur la déclivité.

DISTRIBUTION : Bahamas, Grandes Antilles (Cuba, Porto Rico), et Petites Antilles jusqu'à Grenade.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Martin** : Pic Paradis. **Saint-Barthélemy** : Cul-de-Sac, Saint-Jean. **Guadeloupe** : Piton de Sainte-Rose, Anse-Bertrand.

ÉTHOLOGIE : semble beaucoup plus commune à Porto Rico, aux Îles Vierges et dans les îles du Nord plutôt qu'en Guadeloupe et dans les Îles du Sud des Petites Antilles ; dans ces dernières, *attenuatus* y est d'ailleurs fort rare.

Espèce nocturne ; zones xérophile et mésophile de Guadeloupe. À Porto Rico, on la trouve depuis le niveau de la mer jusqu'aux plus hauts sommets ; elle est plus abondante dans la partie xérophile (Micheli, 2003). D'après Wolcott, les adultes se trouveraient sur les fleurs de *Scirpus validus*, toujours à Porto Rico.

55. *Caribbomerus similis* (Fisher, 1932)

Merostenus similis Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 80 (2922) 22: 1-93. (page 53).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit d'Antigues, au National Museum of National History (Smithsonian Institution), Washington.

DIAGNOSE [d'après Fisher (1932), pour la femelle] : longueur 6,2-6,8 mm. Proche d'*adpersus* Fisher, *similis* en diffère par les caractères suivants : tête avec un front plat entre les tubercules antennifères (qui ne sont pas très élevés) ; antennes à peu près aussi longues que le corps ; pronotum plus court, sa surface plus finement alutacée et non déprimée transversalement à la base ; élytres trois fois plus longs que le pronotum, leur surface grossièrement, densément et uniformément ponctuée — à l'exception des extrémités apicales.

D'après Fisher (1932), son *adpersus* aurait l'apex des élytres régulièrement arrondi. Avec Vitali & Rezbanyai-Reser (2003), nous pensons qu'il est possible que *similis*

soit synonyme d'*attenuatus*, l'examen de la photo de l'holotype ne montrant pas de différence remarquable au niveau de l'apex élytral.

DISTRIBUTION : endémique d'Antigues et de Barbude.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Antigues** : deux exemplaires collectés en juin et en octobre (série typique). Également, d'après Chemsak (1966) : English Harbor (IV-1956) et **Barbude** : Oyster Pond (IV-1956).

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Tribu *Curiini* LeConte, 1873

Genre *Plectromerus* Haldeman, 1847

ESPÈCE-TYPE : *Obrium dentatum* LeConte, 1824, par désignation de Linsley, 1963.

SYNONYME : *Pentomacrus* White, 1845.

Genre composé de seize espèces, toutes antillaises sauf une du Mexique, et une autre présente en Floride. Il se caractérise par les yeux à facettes grossières, les cavités coxales antérieures arrondies, les fémurs claviformes et armés chacun d'une épine (ils sont bidentés chez *bidentatus*). Le genre est proche de *Curius* Newman, dont il diffère par la longueur du premier segment abdominal aussi long que les trois suivants, alors qu'il est aussi long que les deux suivants chez *Curius*. Vitali (2004) en a donné une clé des espèces.

56. *Plectromerus fasciatus* (Gahan, 1895) – Fig. 50

Pentomacrus fasciatus Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 79-140, 1 pl. (page 109 et planche II, fig. 3).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

Plectromerus fasciatus est cité de Cuba (Leng & Mutchler, 1914 ; Zayas, 1975), localité qui nous paraît des plus douteuses. En effet, Zayas (1975) dit s'être assuré de l'identité de l'espèce cubaine en la comparant à un exemplaire locotypique — « *un ejemplar que colecté en Jamaica* ». Or c'est *femoratus* que Gahan cite de Jamaïque et non *fasciatus*, décrit par le même auteur de Grenade et Saint-Vincent ! Comme l'indique Vitali (2004), l'espèce cubaine est probablement *pumilus* Cazier & Lacey. Cependant,



35

Fig. 35 *Nesanoplium puberulum*, ♂ (Guadeloupe).



36

Fig. 36 *Nesanoplium dalensi* n. sp. (Holotype ♀, Sainte-Lucie).



37

Fig. 37 *Linsleyonides portoricencis*, ♀ (St. Thomas).



38

Fig. 38 *Stizocera vanzwaluwenburgi*, ♀ (Porto Rico).



39

Fig. 39 *Stizocera daudini*, ♀ (Martinique).



40

Fig. 40 *Elaphidion conspersum*, ♀ (Désirade).



41

Fig. 41 *Elaphidion irroratum debieni*, ♂ (Saint-Martin).



a

42



b

Fig. 42 *Elaphidion excelsum*, a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



Fig. 43 *Elaphidion g. glabratum*,
(Sainte-Croix).



Fig. 44 *Elaphidion* sp. (Ivie),
(St. Thomas).



Fig. 45 *Anelaphus nanus*,
♂ (Saint-Martin).



Fig. 46 *Haruspex inscriptus*,
(Grenade).

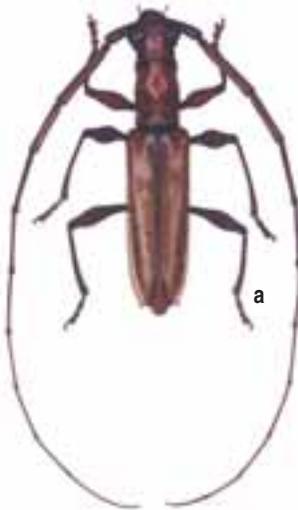


Fig. 47 *Neocompsa fulgens*,
a : ♂ et b : ♀ (Les Saintes).

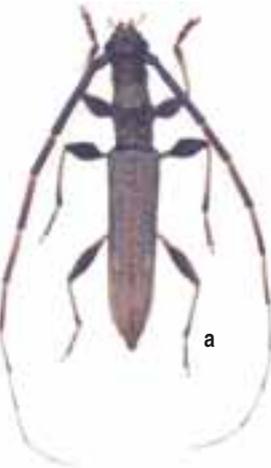


Fig. 48 *Neocompsa cylindricollis*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).

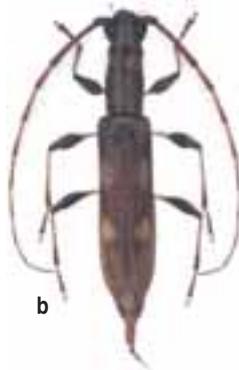


Fig. 49 *Caribbomerus attenuatus*,
(Saint-Martin).

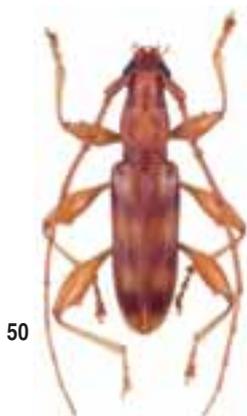
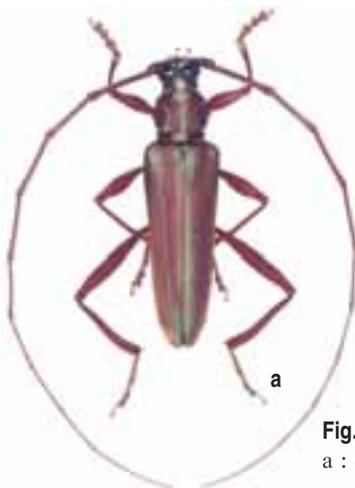


Fig. 50 *Plectromerus fasciatus*,
♀ (Saint-Vincent).



Fig. 51 *Tethlimmena basalis*,
(Saint-Vincent).



52

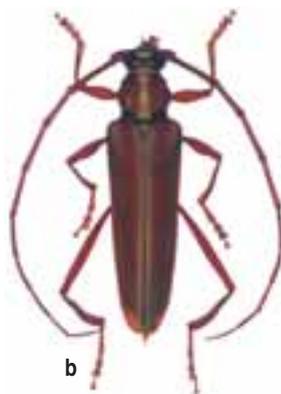
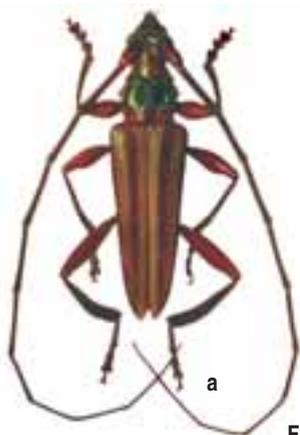


Fig. 52 *Mionochroma elegans*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



53



Fig. 53 *Mionochroma rufescens*,
a : ♂ et b : ♀ (Martinique).



54



Fig. 54 *Neoclytus araneiformis*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).

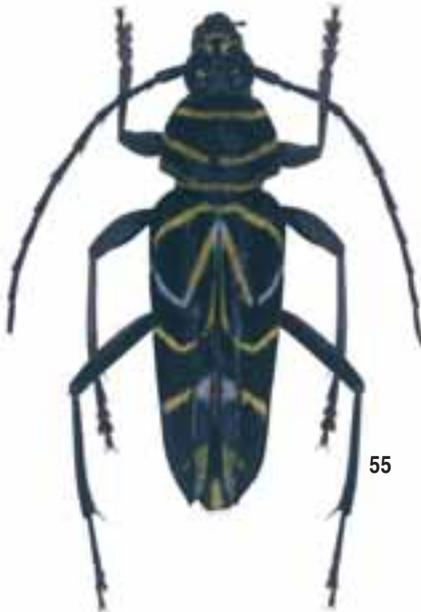
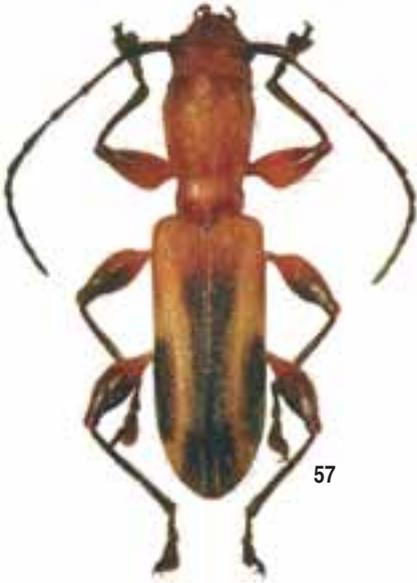


Fig. 55 *Megacyllene angulata*,
(Guyane F.).



Fig. 56 *Arawakia inopinata*,
(Guadeloupe).



57

Fig. 57 *Gourbeyrella romanowskii*,
(Guadeloupe).



58

Fig. 58 *Gourbeyrella alexisi*,
(Guadeloupe).



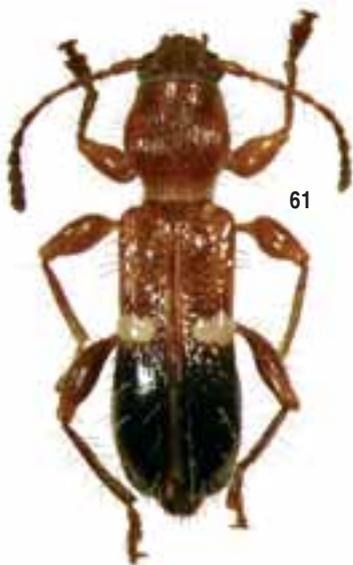
59

Fig. 59 *Gourbeyrella madininae*,
(Martinique).



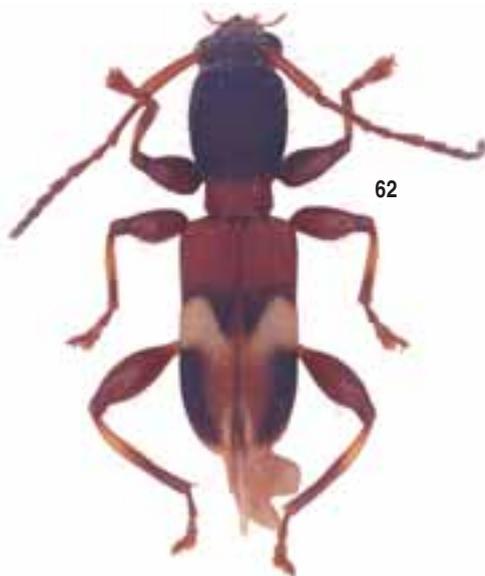
60

Fig. 60 *Bonfilsia tricolor*,
(Guadeloupe).



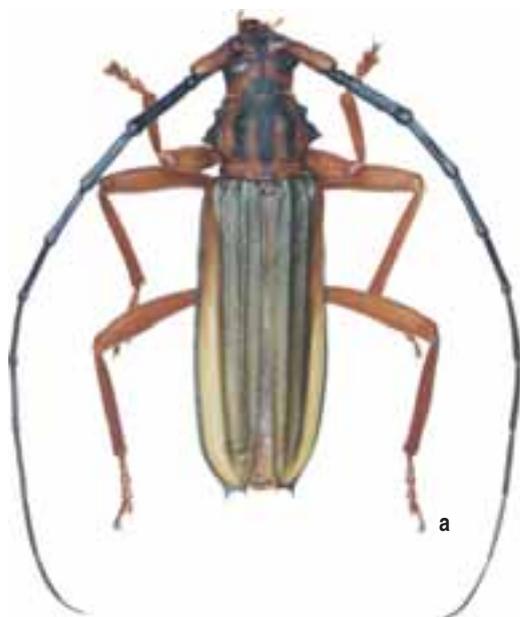
61

Fig. 61 *Bonfilsia pejoti*,
(Martinique).

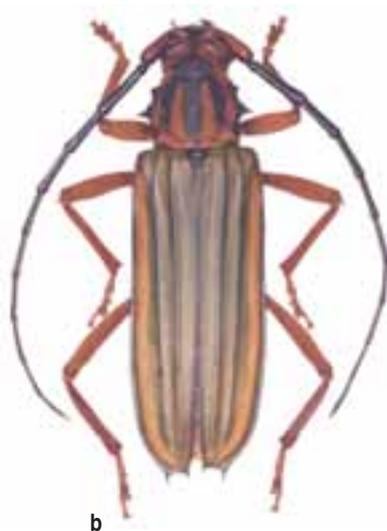


62

Fig. 62 *Tilloclytus minutus*,
(Porto Rico).



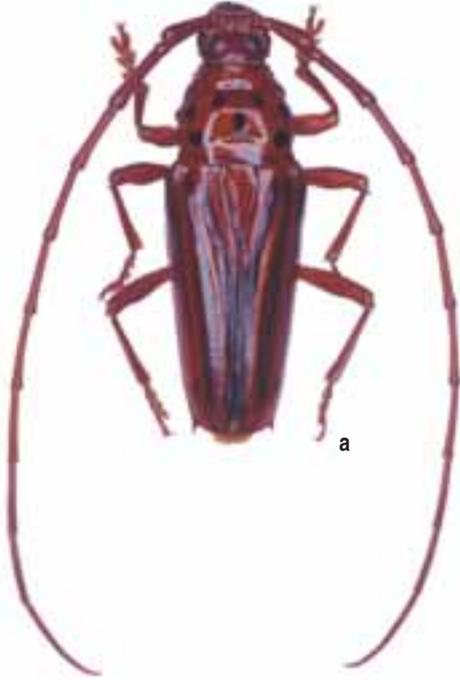
a



b

63

Fig. 63 *Chlorida festiva*,
a : ♂ (Guadeloupe) et b : ♀ (Sainte-Lucie).



64



Fig. 64 *Oxymerus aculeatus lebasii*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



65

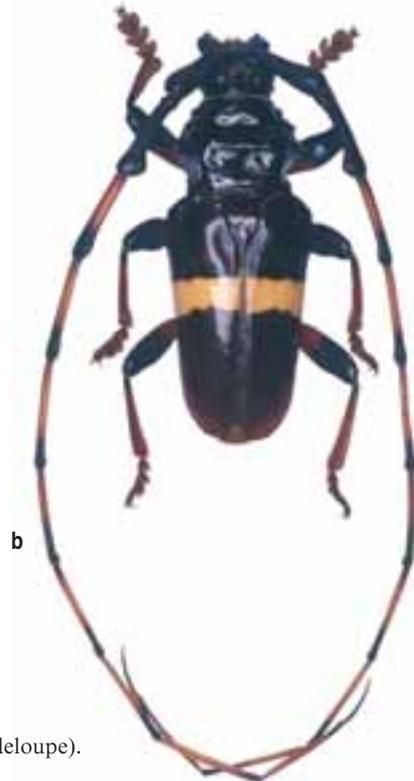


Fig. 65 *Trachyderes succinctus*,
a : ♀ forme typique et b : ♂ forme « antillaise », (Guadeloupe).



Fig. 66 *Trachyderes maxillosus*,
♀ (Martinique).

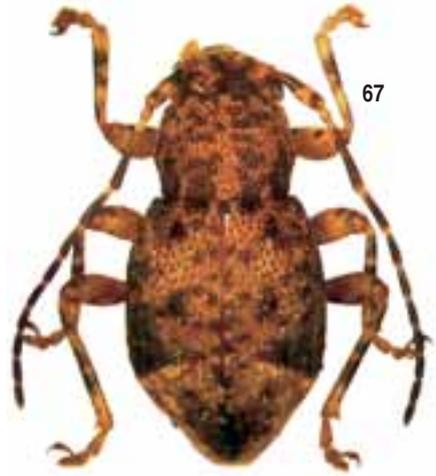
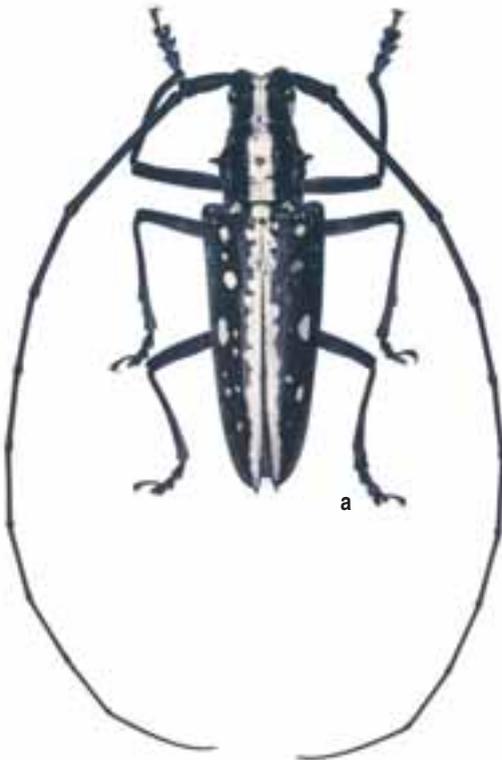


Fig. 67 *Nanilla delauneyi*,
(Guadeloupe).



68

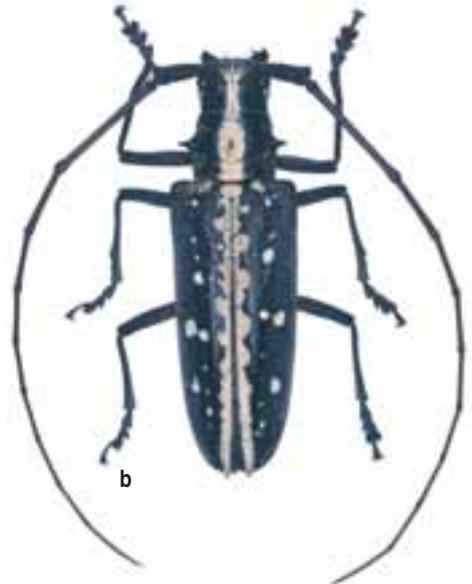


Fig. 68 *Taeniotes insularis*,
a : ♂ et b : ♀, (Guadeloupe).

et au contraire de l'opinion émise par Vitali (*op. cit.*), il n'y a pas lieu de remettre en cause la validité du taxon de Gahan pour lequel nous avons désigné un lectotype.

DIAGNOSE : longueur 6-10 mm. Testacé, avec des plaques sombres et de longues soies (en particulier sur les élytres). Ceux-ci avec trois fascies brunâtres, transversales : la première, en forme de « V », est antéro-médiane ; la seconde, rectangulaire, est située à la base de la déclivité ; la dernière, diffuse, sur la déclivité. Ponctuation des mêmes assez grossière, les points sétigères ; l'apex subtronqué, aux angles arrondis. Le pronotum est allongé, 1,3 fois plus long que large, avec un léger étranglement au quart basal et les côtés un peu bombés.

L'étendue des trois fascies brunâtres des élytres varie d'un exemplaire à l'autre.

DISTRIBUTION : Petites Antilles : Saint-Vincent et Grenade.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : d'après la série typique : **Saint-Vincent** : *Leeward side*. Nous l'avons reprise récemment : Trinity Falls (Chateaubelair), II, III, V, VI et VII-2005. **Grenade** : Balthazard, *on the Winward side*.

ÉTHOLOGIE : espèce obtenue de branchettes de « pois doux » (*Inga ingoides*), - rameaux coupés par *Oncideres amputator* - ramassées dans le sous-bois de la forêt hygrophile de Saint-Vincent, vers 450 m d'altitude.

Dans leur base de données internet des longicornes des Îles Vierges, Ivie & Johnson signalent la capture d'un *Plectromerus* sp., à St. John*. Michael Ivie nous a montré plusieurs exemplaires d'un *Plectromerus*, différent du précédent, collectés par ses soins aux lumières, à Montserrat (*Cassava Ghaut, Beattie House*). Ces deux espèces, nouvelles à coup sûr, sont reprises ici pour mémoire.

Tribu *Eroschemini* Lacordaire, 1869

Genre *Tethlimmena* Bates, 1872

ESPÈCE-TYPE : *Tethlimmena aliena* Bates, 1872, par désignation originale et monotypie. Genre comprenant deux espèces, l'une d'Amérique centrale et l'autre des Petites Antilles. Il se caractérise comme suit : élytres aplatis et élargis dans leur moitié apicale ;

* Micheli & Nearns (2005, *Zootaxa* 1028 : 30) viennent de décrire cette espèce de Porto Rico, St. John et Guana sous le nom de *Plectromerus ramosi*.

base du pronotum plus large que l'apex, et plus étroite que la base des élytres ; antennes courtes, à articles élargis à leur apex ; fémurs renflés dans leur moitié apicale.

57. *Tethlimmena basalis* Gahan, 1895 – Fig. 51

Tethlimmena basalis Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 79-140, 1 pl. (page 111 et planche II, fig.4).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype femelle provenant de Saint-Vincent, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 6-7 mm. Corps bicolore. Tête (sauf le clypéus et le cou) de couleur noire, de même que les yeux, les antennes, les pattes (à l'exception du tiers basal des tibias) et une partie des élytres ; le reste du tégument est jaune clair. Pronotum lisse, avec un fort tubercule latéral allongé, et un second, plus faible et également latéral, situé en retrait du disque ; il est testacé et couvert (de même que la tête) d'une courte pubescence jaunâtre. Élytres avec une large fascie, noire et ovale, dans leur moitié antérieure ; la déclivité également noire. Antennes avec de longs cils noirs dans la partie postérieure des articles II-IV. Pattes avec les mêmes cils, bicolores. Tiers basal des fémurs testacé ; ceux-ci sont fortement renflés dès ce même tiers.

D'après Gahan, les antennes du mâle sont moins densément ciliées que celles de la femelle. Il assure que son espèce est bien distincte d'*aliena* Bates, d'Amérique centrale, et qu'elle en diffère par plusieurs caractères – notamment par les élytres relativement plus courts, et les articles antennaires bien moins dilatés à l'apex.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : espèce endémique de **Saint-Vincent** (*Windward side*, H. H. Smith). Récemment reprise : chemin des Trinity Falls, Chateaubelair, 20-VI-2005, *ex larva*.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne. Lors de nos prospections à Saint-Vincent, en sous-bois de la forêt hygrophile, nous avons aperçu des *Lycidae* et de nombreux *Lampyridae* présentant les mêmes couleurs et un motif élytral proche de celui de notre longicorne. Ce dernier a été obtenu de branchettes récoltées dans le même biotope. On subodore qu'il s'agit de taxa mimétiques.

Tribu *Callichromatini* Blanchard, 1845

Genre *Mionochroma* Schmidt, 1924

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx vittatus* Fabricius, 1775, par désignation originale.

Genre néotropical comprenant dix-sept espèces. Il se caractérise par le bourrelet inter-antennaire muni d'une saillie conique latérale, l'article antennaire III beaucoup plus long que le IV, celui-ci et les suivants carénés en dessous ; fémurs antérieurs et médians claviformes.

Clé des espèces

- 1. Pronotum 1,2 fois plus large que long, l'épine latérale courte *M. elegans*
- Pronotum 1,4 fois plus large que long, l'épine latérale développée
..... *M. rufescens*

- 1. Pronotum 1.2X broader than long, lateral spine short. *M. elegans*
- Pronotum 1.4X broader than long, lateral spine well-developed
..... *M. rufescens*

58. *Mionochroma elegans* (Olivier, 1790) – Fig. 52

Cerambyx elegans Olivier A. G., 1790. *Encyclopédie Méthodique. Histoire Naturelle. Insectes.* Paris. Panckoucke Libraire 5 (1): 1-793. (page 298 et planche 5, fig.35).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle d' « Amérique méridionale », au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Callichroma elegans* var. *gahani* Aurivillius, 1912.

DIAGNOSE : longueur 18-26 mm. Tégument brun rougeâtre luisant ; côté des mandibules, dessus de la tête, du pronotum et des élytres avec une large zone d'un vert brillant. Sur les élytres, cette brillance se développe en 4 bandes qui, partant de la base, atteignent l'apex : l'une est juxta-suturale et l'autre, plus large, latérale. Élytres 2,8 fois plus longs que larges. Fémurs, tibias et tarses concolores, brun rouge clair et parfois plus foncé. Le reflet verdâtre varie selon l'angle sous lequel on examine l'insecte. La largeur de la bande vert brillant et sa position (par rapport à la tête, au pronotum et aux élytres) différent d'un exemplaire à l'autre.

DISTRIBUTION : Petites Antilles. Les citations d'Amérique du Sud et de Saint-Thomas sont à tous coups erronées.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *M. elegans* vit en Guadeloupe, Dominique, Sainte-Lucie et Grenade. En **Guadeloupe**, nous l'avons capturé dans la moitié nord de la Basse-Terre, en zones mésophile et hygrophile : Sofaïa (Sainte-Rose), Duclos, Vernou, Prise d'Eau (Petit-Bourg) et Morne-à-Louis. Également dans les vallées bien préservées de la côte Sous-le-Vent : Habitation Dumoulin, 90 m, Bouillante (*Savard*). **Dominique** : Rivière-la-Croix (05-VIII-1973, *Gysin*). **Sainte-Lucie** : Fond St. Jacques, Baboneau, Evêché (Coll. Pinchon), Barre de l'Isle et Barre Denis. **Grenade** : Mont Sinäi.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne et plutôt rare aux lumières. Comme l'*Aromia moschata* Linné d'Europe, *M. elegans* dégage une fragrance agréable. Toute l'année. Capturée à deux reprises au piège à appât fermenté (bananes).

59. *Mionochroma rufescens* (Gahan, 1895) – Fig. 53

Callichroma rufescens Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 79-140, 1 pl. (page 113).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Sainte-Lucie, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 19-27 mm. Élytres brun sombre avec deux larges bandes de pubescence gris perle présentant (lorsqu'on fait pivoter l'insecte) un vague reflet vert. Espèce proche d'*elegans* dont elle diffère essentiellement par la forme et la longueur relative du pronotum, la largeur relative des élytres (ils sont 2,6 fois plus longs que larges) et leur coloration, de même que par la couleur des pattes ; les fémurs médians et postérieurs sont brun rougeâtre, et les tibias toujours noirs chez *rufescens*.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Saint-Thomas, Martinique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent.

En **Martinique**, *rufescens* a été capturée en forêts mésophile et hygrophile : Fourniols (Sainte-Marie), le 19-V-1965 (2 ex. d'élevage, *Vaillant*), et 30-VII-1965 (2 ex., *Bonfils*) ;

Fort-de-France, sans précision (22-I-1976, Coll. Pinchon) ; Absalon (Ravine Clark, 31-X-1996) ; sur la route de la Trace, ainsi que sur le sentier entre Le Prêcheur et Grand Rivière (*Deknuydt*).

Les citations du Mexique et de la Guadeloupe sont certainement erronées. D'après Ivie, *rufescens* serait bien présente à Saint-Thomas. Une telle répartition, atypique, est des plus étranges.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, rare, capturée au vol dans le sous-bois. À la Martinique, notre ami Francis Deknuydt l'a observée (une seule fois !) en nombre, courant sur un tronc au soleil. Toujours dans la même île, la larve a été trouvée sous écorce de « balata rouge » (*Pouteria pallida*), (« larves galeries dans écorce et bois d'*Oxythece hahnianum* »), arbre caractéristique du climax de la forêt hygrophile de l'île (Fournet, 2002).

Une troisième espèce de *Callichromatini* est citée des Petites Antilles : *Philematium festivum* (Fabricius, 1775). Il s'agit d'une espèce d'Afrique centrale et occidentale importée en Guadeloupe au cours du XIX^{ième} siècle, mais qui n'a pas réussi à s'acclimater (captures de Delauney et de Vitrac, alentours de Pointe-à-Pitre).

Tribu *Clytini* Mulsant, 1839

Clé des espèces

- 1. Antennes épineuses à l'apex des premiers articles *Megacyllene angulata*
- Antennes inermes à l'apex des premiers articles *Neoclytus araneiformis*

- 1. Basal antennomeres spinose apically *Megacyllene angulata*
- Basal antennomeres unarmed *Neoclytus araneiformis*

Genre *Neoclytus* Thomson, 1860

ESPÈCE-TYPE : *Callidium erythrocephalum* Fabricius, 1787 (= *acuminatus* Fabricius, 1775), par désignation originale.

SYNONYMES : *Clytus (Rhopalomerus)* Chevrolat 1860 ; *Clytus (Rhopalopachys)* Chevrolat 1860.

Genre comprenant 86 espèces répandues sur le continent américain et les Antilles. Il se caractérise par des antennes courtes, à 11 segments dépourvus d'épines ; un pronotum subcarré avec des carènes transverses, l'apex des élytres tronqué.

60. *Neoclytus araneiformis* (Olivier, 1795) – Fig. 54

Callidium araneiforme Olivier A. G., 1795. *Entomologie ou Histoire Naturelle des Insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie et leur figure enluminée. Coléoptères*. Imprimerie de Lanneau, Paris 4: 519 pp, 75 pls. (page 61 et planche VII, fig. 90).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Saint-Domingue, non localisé.

SYNONYMES : *Clytus Koechlini* Hagenbach, 1822.

DIAGNOSE : longueur 4-15 mm. Dessus du corps noir ; antennes, métasternum, pattes antérieures et disque élytral rougeâtres. Élytres avec trois séries de fascies irrégulières, la médiane formant un « M », la postérieure sagittée le long de la suture. Fémurs médians et postérieurs bicolores, testacés avec le tiers apical noir, l'apex épineux. Abdomen noir, avec une large tache latérale de pubescence blanche de largeur variable — également présente à l'apex de l'épipleur. Apex des élytres tronqué en oblique ; l'angle sutural avec une courte épine, l'externe avec une épine plus longue.

La forme des fascies élytrales est très variable, de même que la couleur du disque élytral qui varie du noir au rougeâtre. Élytres des mâles plus étroits en arrière que ceux des femelles, l'angle externe de l'apex plus longuement épineux.

Les petits exemplaires ont souvent les tibias postérieurs plus sombres.

DISTRIBUTION : Grandes Antilles (Hispaniola et Porto Rico), et nord des Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : signalée de **Saba** (IV-1996, *Ébrard*), et des Îles Vierges (St. John et Sainte-Croix) où elle semble fort rare. En **Guadeloupe**, *araneiformis* est présente pratiquement partout en Grande-Terre et en Basse-Terre, du niveau de la mer jusqu'à environ 700 m d'altitude. Désirade (le Plateau). Elle ne semble pas avoir été trouvée dans les îles au sud de la Guadeloupe, mis à part un débris ramassé en Martinique, sur un tronc à Macouba (route de Grand-Rivière) en 1991 (*D. Roguet*).

ÉTHOLOGIE : espèce diurne et crépusculaire. Elle se rencontre fréquemment au soleil sur les troncs et les branches fraîchement coupés de maintes essences (photo 35). Il s'agit d'une espèce en expansion qui s'accommode aussi bien de terrains vagues, lieux habités, haies, bosquets et zones de culture.

Polyphage, nous l'avons eue de « pois doux » (*Inga ingoides* et *Inga laurina*), « mangle gris » (*Conocarpus erectus*), « monval » (*Leucaena leucocephala*), « mangle blanc » (*Laguncularia racemosa*), « bois gligli » (*Bucida buceras*), « surio » (*Acnistus arborescens*), « gliricidia » (*Gliricidia sepium*), « quénettier » (*Melicoccus bijugatus*), « corossolier » (*Annona muricata*), « pomme rose » (*Syzygium jambos*), « érythrine » (*Erythrina variegata*), « pompon rouge ornemental » (*Calliandra surinamensis*), « raisinier grandes-feuilles » (*Coccoloba pubescens*), « bougainvillier » (*Bougainvillea glabra*), *Citrus* et « flamboyant » (*Delonix regia*). Très souvent observée sur les troncs et branches fraîchement abattus de « mahogany » (*Swietenia macrophylla* et *S. mahagony*), « poirier pays » (*Tabebuia heterophylla*), « châtaignier grandes-feuilles » (*Sloanea massoni*) « manguier » (*Mangifera indica*), « courbaril » (*Hymenaea courbaril*), ainsi que sur d'autres essences forestières indéterminées. Toute l'année. Le cycle larvaire est d'environ cinq mois.

Neoclytus araneiformis se capture en petit nombre au piège à appât fermenté, et se trouve parfois attiré par les lumières (*Sautière*). Miskimen & Bond (1970) rapportent que l'espèce visite les fleurs, à Sainte-Croix – ce que nous n'avons pas eu l'occasion d'observer.

Genre *Megacyllene* Casey, 1912

ESPÈCE-TYPE : *Clytus antennatus* White, 1855, par désignation originale.

Genre comprenant quarante-neuf espèces disséminées sur le continent américain, à partir du sud des États-Unis. Il se caractérise par des antennes à article III aussi long ou plus long que le IV, les V jusqu'au X dentés à l'extérieur, les III à VI épineux à l'intérieur (les V et VI l'étant aussi à l'extérieur) ; enfin, les élytres sont progressivement rétrécis en arrière, leur apex rarement épineux.

61. *Megacyllene angulata* (Fabricius, 1775) – Fig. 55

Callidium angulatum Fabricius J. C., 1775. *Systema entomologiae, sistens insectorum classes, ordines, genera, species, adiectis synonymis, locis, descriptionibus, observationibus*. Korte ; Flensburgi & Lipsiae 30 + 832 pp. (page 192).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit d' « Amérique », au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Clytus cayennensis* Castelnau & Gory, 1841 ; *Clytus chilensis* Castelnau & Gory, 1841 ; *Cyllene caracasensis* Chevrolat, 1861 ; *Cyllene boliviana* Chevrolat, 1862.

DIAGNOSE : longueur 5,5-15 mm. Tégument noir avec des bandes de pubescence jaune (ou, plus rarement, une pubescence blanchâtre) sur la tête, le pronotum et les élytres ; ces derniers sont couverts d'une pubescence noire et couchée ; avec trois bandes transversales jaunes sur le pronotum (lequel est finement ponctué), et cinq autres sur les élytres. Front avec une carène sillonnée à son sommet. Troisième article des antennes plus long que le quatrième ; épine des articles III à VI courte. Espace interoculaire fortement et densément ponctué. Apex élytral échancré.

DISTRIBUTION : Amérique tropicale, du Mexique à la Bolivie.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : une seule citation des Antilles : « **Dominique**, S. Chilters (*Evans*) » (d'après Villiers, 1980). Une importation accidentelle est envisageable. Présence éventuelle à confirmer.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, qui se rencontre fréquemment dans les abattis, en Guyane française.

Tribu *Tillomorphini* Lacordaire, 1869

Clé des genres

1. Antennes de 10 articles 2
— Antennes de 11 articles *Gourbeyrella*
2. Disque du pronotum avec des carènes et des stries longitudinales. Élytres avec une tache ivoirine arrondie, ou allongée et transversale *Bonfilsia*
— Disque du pronotum avec un réseau de carènes créant une structure alvéolaire. Élytres avec une bande ivoirine longitudinale arquée *Arawakia*

1. Antennae 10-segmented 2
— Antennae 11-segmented *Gourbeyrella*
2. Disc of pronotum with longitudinal ridges; elytron with ivory spot rounded (or transverse) *Bonfilsia*
— Disc of pronotum alveolate; elytral ivory stripe longitudinal *Arawakia*

Genre *Arawakia* Villiers, 1981

ESPÈCE-TYPE : *Arawakia inopinata* Villiers, 1981, par désignation originale et monotypie.

Genre endémique du « centre » des Petites Antilles, et monospécifique³. Il se caractérise par des antennes de 10 articles, le disque du pronotum à ponctuation réticulée, sans stries, les élytres à côtés parallèles, et les fémurs pédonculés.

62. *Arawakia inopinata* Villiers, 1981 – Fig. 56

Arawakia inopinata Villiers A., 1981. Deux nouveaux Cerambycinae (Coleoptera, Cerambycidae). *Revue Française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 3 (3): 105-107, 2 figs. (page 106 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 3,5-4,9 mm. Tégument bicolore, jaune clair et noir, recouvert de longues soies blanches éparses et dressées sur les élytres, les antennes et les pattes ; sur la tête, elles sont serrées et couchées pour la plupart tandis que sur le pronotum, elles sont pratiquement absentes sur les côtés mais couchées en sens opposé sur le reste de sa surface. (On constate en effet que ces soies sont dirigées vers l'arrière dans la partie antérieure et le long de l'impression en forme de « V », tandis qu'elles sont bien dirigées vers l'avant le long du rebord antérieur et dans la partie décline postérieure – ces mêmes soies étant convergentes le long de la base). Chaque élytre avec deux bandes ivoirines : la première, en arc-de-cercle, est médiane ; la seconde, située à la base de la déclivité, est de forme irrégulière et plus large que la précédente. La variation porte sur l'étendue de la coloration noire des élytres et des fémurs, et celle de la plaque ivoirine à la base de la déclivité.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : cette rare espèce n'était connue que du type, décrit de Bouillante sans précision (22-VIII-1960, J. d'Aguilar). Nous l'avons capturée en Basse-Terre, sur les hauteurs de Deshaies (Caféière, altitude 100 m, VII à XI-2003), ainsi qu'à Marie-Galante (Saint-Louis, les Sources, IX-2003), et aux îlets de Petite-Terre.

ÉTHOLOGIE : *A. inopinata* est inféodé au « bois carré » (*Citharexylum spinosum*), essence de la zone xérophile à partir de laquelle nous avons obtenu des adultes

³ Lors de son passage à la Guadeloupe courant 2004, Michael Ivie nous a montré deux exemplaires de *Tillomorphini* provenant de Montserrat, qui nous ont paru très proches d'*Arawakia inopinata* quoi qu'ils fussent dépourvus de fascie élytrale blanche (un exemplaire brun et l'autre noir : *Cassava Ghaut, Beattie House*, 190 m). Il s'agit certainement d'une espèce nouvelle, que nous citons ici pour mémoire.

après mise en sac de branches. L'unique exemplaire de Petite-Terre en notre possession provient de branchettes de « mancenillier » (*Hippomane mancinella*). L'adulte se rencontre aux heures chaudes, courant sur les branches fraîchement coupées de « bois carré », en compagnie de fourmis dont il est un mime. Le cycle larvaire dure de 4 à 6 mois.

Genre *Gourbeyrella* Lane, 1959

ESPÈCE-TYPE : *Neocorus romanowskii* Fleutiaux & Sallé, 1889, par désignation originale et monotypie.

Genre endémique des Petites Antilles, avec trois espèces. Il est certain que, comme pour les « petites espèces » insulaires, bien d'autres taxa sont à découvrir à St. Kitts, Montserrat, Dominique, et aussi dans les îles du Sud. Le genre se caractérise par les antennes à 11 articles, le disque du pronotum strié transversalement, et les fémurs claviformes.

Clé des espèces

1. Élytres noirs et concolores *G. madininae*
— Élytres avec une fascie claire 2
2. Couleur dominante rougeâtre. Élytres avec une fascie longitudinale claire partant de la base *G. romanowskii*
— Couleur dominante brune. Élytres avec une fascie transversale claire vers le milieu *G. alexisi*

1. Elytra uniformly black, concolore *G. madininae*
— Elytra with a light colour pattern 2
2. Dominating colour reddish; elytra with light-coloured pattern longitudinal and starting from base *G. romanowskii*
— Colour mainly brown; elytra with a light coloured pattern medially transverse *G. alexisi*

63. *Gourbeyrella romanowskii* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 57

Neocorus romanowskii Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 464 et planche 8, fig. 16).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 3,2 à 7 mm. Bicolore et luisant. Avant-corps brun rougeâtre. Élytres rougeâtres avec de larges suffusions noires : l'une s'étendant à partir du disque jusqu'à l'apex le long de la suture, l'autre ovalaire s'étendant (latéralement) de la moitié de l'élytre jusqu'à peu après la base de la déclivité. Antennes noir de poix (sauf à la base du pédicelle) et plus claires. Pattes noires, à l'exception des fémurs qui sont bicolores (la moitié basale est jaune clair, le reste noir de poix). Corps et membres hérissés de soies incolores et éparées. Tête fortement, densément mais peu profondément ponctuée. Pronotum plus d'une fois et demie plus long que large, fortement comprimé en arrière au niveau basal. Disque avec des stries transverses séparées par des crêtes sinueuses étroites. Élytres deux fois et demie plus longs que larges. Ponctuation forte et serrée sur le dessus, quasiment coalescente sur le disque, beaucoup plus fine et éparse sur la déclivité apicale et (surtout) sur les côtés. On observe une altération de la forme et de la largeur de la suffusion juxta-suturale, qui est noire.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : l'espèce vit dans le massif forestier du sud de la Basse-Terre, en zones mésophile supérieure et hygrophile : sud de la côte Sous-le-Vent, massif de la Soufrière, et Monts Caraïbes (Cf. carte 6).

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, plutôt commune en élevage et lors du battage au parapluie dans les chablis. La larve est l'hôte des branchettes de « pois doux » (*Inga ingoides*), « châtaignier grandes-feuilles » (*Sloanea massoni*), « bois rouge à grives » (*Coccoloba swartzii*), et « bois doux » (*Ocotea membranacea*). Elle se faufile dans les rameaux découpés par l'*Oncideres amputator*. Toute l'année. Le cycle larvaire dure environ 6 mois.

Le motif élytral de *G. romanowskii* rappelle celui de *Tylocerus cinctipennis* Fleutiaux & Sallé (*Cantharidae*), assez commun dans la forêt hygrophile. Quoique ces deux insectes n'aient pas les mêmes préférences (l'un vole en sous-bois, l'autre fréquente les fleurs), on peut penser, les concernant, à une forme de mimétisme.

64. *Gourbeyrella alexisi* Chalumeau & Touroult, 2004 – Fig. 58

Gourbeyrella alexisi Chalumeau F. & Touroult J., 2004. Nouvelles espèces, synonymies et notes concernant quelques longicornes des Petites Antilles (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(2) : 189-198 (page 191 et fig. 4).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 4-7 mm. Tégument bicolore et luisant. Avant-corps brun mahogany. Antennes noir de poix, sauf la base du pédicelle qui est plus claire. Pattes de la même couleur, à l'exception de la base des fémurs également plus claire. Corps et membres hérissés de soies incolores, éparses. Tête fortement, densément mais peu profondément ponctuée, chagrinée dans la partie occipitale. Pronotum environ une fois et demie plus long que large, fortement comprimé en arrière vers la base ; dessus, jusqu'au niveau de l'étranglement prébasal, avec des stries transverses séparées par des crêtes sinueuses étroites ; les côtés fortement ponctués. Élytres tricolores. Une large suffusion transversale jaunâtre, qui sépare l'élytre en son milieu, s'étend de la suture jusqu'au rebord latéral. La partie basale est noir de poix, tandis que l'apicale est jaune clair le long de la suture et sur la déclivité ; avec une tache également noir de poix s'allongeant sur les côtés. Ils sont deux fois et demie plus longs que larges. Ponctuation forte et serrée sur le dessus, beaucoup plus fine et resserrée sur la déclivité apicale mais quasiment absente sur les côtés et le long du rebord.

On observe une certaine variation (largeur et forme) de la tache médiane élytrale et, chez plusieurs exemplaires, les parties brunes sont rougeâtres, de même que le pronotum. Le dimorphisme sexuel est peu marqué. Les femelles ont les antennes qui atteignent - lorsqu'elles sont plaquées au corps - l'apex de la fascie jaune, tandis que celles des mâles s'étendent jusqu'à l'apex élytral.

G. alexisi se différencie aisément de *G. romanowskii* par la forme de la fascie claire des élytres.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe.** *Alexisi* vit dans les forêts mésophile et hygrophile de la Basse-Terre : au nord d'une ligne imaginaire reliant Pointe-Noire à Capesterre (Cf. carte 6). Également dans les vallons mésophiles de Marie-Galante : Les Sources (Saint-Louis), 23-XI-2003.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, mime de fourmis brunes (indéterminées) habitant les mêmes biotopes. Se capture communément dans les chablis. Nous l'avons eue de branchettes de « châtaignier » (*Sloanea sp.*), « bois doux » (*Ocotea membranacea*), « côtelette blanche » (*Miconia mirabilis*) et plusieurs autres essences indéterminées. Toute l'année. Le cycle larvaire dure environ 6 mois.

DIAGNOSE : longueur 5,7-5,9 mm. Bicolore ; partie antérieure de la tête, antennes, fémurs et tibias (à l'exception de leur partie basale) et élytres noirs ; pronotum, vertex et front rouge pâle ocré. Partie antérieure de la tête fortement et densément ponctuée ; vertex chagriné. Avec une pubescence argentée, couchée et dirigée vers l'avant le long du rebord oculaire et sur le clypéus (plus quelques longues soies à la base du clypéus). Pronotum près de deux fois plus long que large, fortement étranglé dans la partie basale. Dessus avec des stries transverses séparées par des crêtes sinueuses étroites, plus fines vers l'arrière. Élytres d'un noir de poix, à forte ponctuation serrée ; la plupart des points émettent une longue soie argentée, dirigée vers l'arrière ; la ponctuation est plus fine sur les côtés, pratiquement absente après le calus huméral ; ils sont un peu moins de deux fois et demie plus longs que larges, la déclivité apicale peu accentuée.

DISTRIBUTION : endémique de la Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Cœur-Bouliki (Saint-Joseph), 450 m et Absalon (Fort-de-France), 400 m.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne. Elle a été obtenue de branchettes ramenées du sous-bois de la forêt hygrophile (niveau inférieur). Les imagos sont apparus entre novembre et janvier.

Genre *Bonfilsia* Villiers, 1979

ESPÈCE-TYPE : *Bonfilsia tricolor* Villiers, 1979, par désignation originale et monotypie. Genre endémique des Petites Antilles, avec deux espèces de petite taille. Il se caractérise par des antennes de 10 articles progressivement élargis à partir du deuxième ; le disque du pronotum strié longitudinalement ; les élytres faiblement élargis en arrière, et la présence d'une tache blanche plus ou moins arrondie dans la moitié apicale de l'élytre.

Clé des espèces

1. Plaque ivoirine située dans la zone sombre, vers le tiers apical des élytres
..... *B. tricolor*
- Plaque ivoirine située vers la moitié des élytres, délimitant la moitié apicale
sombre *B. pejoti*

1. Ivory spots situated in the dark zone toward apical one-third of elytra *B. tricolor*
- Ivory spots situated toward middle of elytra, delimiting the dark apical half ...
..... *B. pejoti*

66. *Bonfilsia tricolor* Villiers, 1979 – Fig. 60

Bonfilsia tricolor Villiers A., 1979. Coléoptères Cerambycidae des petites Antilles. Nouveau genre. Désignation de Types (deuxième note). *Revue Française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 1 (2): 96-98, 1 fig. (page 98 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 4-5 mm. Tégument bicolore et luisant, la partie antérieure du corps tirant sur le rouge ; la partie postérieure (moitié apicale des élytres et des pattes à l'exception de la base des fémurs) noir de poix. Antennes plus sombres à partir du deuxième, voire du troisième article. Corps hérissé de longues soies éparses, la plupart incolores. Pronotum à fine ponctuation ; à peine plus long que large, il est fortement renflé peu après l'étranglement antérieur et comprimé sur la marge postérieure ; sa largeur maximale se situe dans la partie antérieure. Disque avec de fortes stries longitudinales séparées par d'étroites carènes ; côtés lisses. Élytres deux fois et demie plus longs que larges, à ponctuation constituée de gros points fovéolés et alignés ; tiers apical pratiquement lisse. Épaules costiformes ; disque avec un tubercule surélevé. Au tiers apical des élytres, on distingue une plaque ivoirine ovoïde.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**. Basse-Terre : Douville (Goyave), 22-VIII-1982 ; Morne Mazeau (Deshaies), 600 m, 29-VII-1999 (*Roguet*) et IV-2004 ; Crête-de-Village (Bouillante), 640 m, 29-IV-1965 (*Bonfils*), 19-VII-1999 (*J.-P. & D. Roguet*) et 10-II-2004.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne et fort rare. Les localités de capture se situent en forêt hygrophile et dans la partie supérieure de la mésophile. Quelques exemplaires ont été pris au parapluie japonais. L'un d'eux fut obtenu (par élevage) d'une branche de « raisinier rouge » (*Coccoloba swartzii*) découpé par *Oncideres amputator*, et trois autres à partir de branchettes de « bois côtelette blanc » (*Miconia mirabilis*).

67. *Bonfilsia pejoti* Chalumeau & Touroult, 2004 – Fig. 61

Bonfilsia pejoti Chalumeau F. & Touroult J., 2004. Nouvelles espèces, synonymies et notes concernant quelques longicornes des Petites Antilles (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(2) : 189-198 (page 189 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Martinique, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 3,2-4,9 mm. Tégument bicolore et luisant, la partie antérieure du corps tirant sur le brunâtre ; la partie postérieure (y compris les pattes) beaucoup plus sombre, noir de poix avec les marges plus claires. Antennes assombries à partir du cinquième article, les derniers encore plus foncés. Corps et membres hérissés de longues soies éparses, la plupart incolores. Pronotum à peine plus long que large, fortement renflé peu après l'étranglement antérieur ; il est étranglé sur la marge postérieure, sa largeur maximale se situant en son milieu. Disque à fortes stries longitudinales séparées par d'étroites carènes ; côtés lisses. Élytres deux fois et demie plus longs que larges, à ponctuation constituée de gros points fovéolés, épars ; leur tiers apical est pratiquement lisse. Épaules costiformes ; disque avec un tubercule surélevé. Vers la moitié de l'élytre, on distingue une plaque ivoirine, subrectangulaire, qui n'atteint pas la suture ; cette plaque délimite la partie sombre de celle plus claire.

La plaque ivoirine élytrale est plus ou moins étroite, et la coloration des pattes postérieures varie du testacé au brun.

DISTRIBUTION : endémique de Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : station thermale d'Absalon (Fort-de-France), altitude 400 m, 21-XI-2003 ; et Morne Jeannette, Schoelcher, 30 exemplaires obtenus entre le 31-III-2004 et le 28-IV-2004.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, active autour de midi. Probablement un mime de fourmis. Tous les exemplaires connus proviennent de branchettes mises en sac.

Tribu *Anaglyptini* Lacordaire, 1869

Genre *Tilloclytus* Bates, 1885

ESPÈCE-TYPE : *Clytus (Tillomorpha) balteatus* Chevrolat, 1860, par désignation de Linsley, 1964.

Ce genre comprend treize espèces disséminées aux Antilles, en Amérique centrale et dans la partie septentrionale de l'Amérique du Sud. Il se caractérise par l'article antennaire III plus court que le scape, l'article IV moitié plus court que le précédent ; le pronotum

élargi, en particulier vers l'apex ; les élytres arrondis dans leur moitié apicale et aplatis à leur base, avec une fascie claire transverse ; les fémurs en forme de massue.

68. *Tilloclytus minutus* Fisher, 1932 – Fig. 62

Tilloclytus minutus Fisher W. S., 1932. New West Indian Cerambycid beetles. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 80 (2922) 22: 1-93. (page 62).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Porto Rico, à l'American Museum of Natural History, New York.

SYNONYME : *Tilloclytus puertoricensis* Fisher, 1935.

DIAGNOSE : longueur 4,8-5 mm. Tégument tricolore avec une pubescence assez longue et éparse. Avant-corps (jusqu'au 1/5^e basal du pronotum) noir, l'étranglement apical orangé. Antennes et pattes brun rougeâtre tirant sur le sombre ; la couleur varie d'un exemplaire à l'autre. Élytres tricolores, avec une large fascie médiane dont la partie antérieure est blanche et la postérieure orangée – le tout en forme d'ailes de papillon. Cette fascie est soulignée, dans sa partie antérieure, d'une bande noire d'inégale largeur ; dans sa partie postérieure, d'une large bande noire qui atteint l'apex. Ponctuation de la tête et du pronotum assez grossière et serrée, certains points émettant une soie ; ponctuation des élytres de même, les points plus écartés. Le tiers basal des élytres peut être noir ou rougeâtre, avec des plaques de coloris intermédiaires.

DISTRIBUTION : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Ivie & Johnson indiquent avoir examiné 6 spécimens des Îles Vierges : Saint-Thomas, St. John et Virgin Gorda.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

**Tribu *Torneutini* Thomson, 1860 ;
sous-tribu : *Bothriospilina* Lane, 1950**

Genre *Chlorida* Audinet-Serville, 1834

ESPÈCE-TYPE : *Chlorida costata* Serville, 1834, par désignation de Thomson, 1864.

SYNONYME : *Tetracanthus* Hope, 1835.

Ce genre comprend neuf espèces néotropicales, dont la plus répandue peuple les Antilles. Il se caractérise par une tête fortement concave et sillonnée entre les tubercules antennifères, les élytres avec de fortes côtes longitudinales et biépineux à leur apex.

69. *Chlorida festiva* (Linné, 1758) – Fig. 63

Cerambyx festivus Linné C., 1758. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. Systema naturae (Ed. 10). Laur. Salvius. Holmiae. 1: iii + 824 pp. (page 389).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (3 mâles) d'« Amérique », à la Société linnéenne de Londres.

SYNONYMES : *Cerambyx spinosus* Degeer 1775 (*nec* Drury, 1773) ; *Cerambyx sulcatus* Sulzer, 1776 ; *Cerambyx africanus* Voët, 1778.

DIAGNOSE : longueur 9-30 mm. Tégument tricolore ; élytres (en grande partie) de couleur verte et marqués de jaune sur les côtés, pattes et dessous du corps jaune clair. Tête avec une bande médiane noire limitée, dans sa partie frontale, au sillon médian, puis expansée dans la partie apicale (le tout ayant la forme d'un entonnoir renversé). Pronotum avec quatre bandes longitudinales noires, les trois discales affectant la forme d'un trident dont la pointe médiane touche le rebord apical. Élytres soulignés sur les côtés d'une bande jaunâtre prenant naissance en arrière du calus huméral. La bande latérale jaunâtre est de largeur variable. La couleur verte des élytres est plus ou moins claire, et tend parfois vers le jaune.

DISTRIBUTION : espèce commune, à large répartition : du sud des États-Unis à l'Argentine, et aux Antilles. Également signalée de São Tomé, dans le Golfe de Guinée.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *Chlorida festiva* peuple presque toutes les îles des Petites Antilles.

En **Guadeloupe**, nous l'avons capturée régulièrement, quoique jamais en grand nombre, un peu partout entre le littoral et la forêt des hauts jusqu'à environ 700 m d'altitude. Elle a été trouvée dans la ville de Pointe-à-Pitre : Morne Jolivière (*Roguet*). Marie-Galante : Les Sources, Saint-Louis, et Bonneval. **Martinique** : environs de Fort-de-France, Saint-Joseph ; Ducos, Macouba, Quartier la Fraîcheur (Gros-

Morne), Morne Maxime, au Lorrain (*Roguet*). **Sainte-Lucie** : Fond St. Jacques, Paix Bouche, et environs de Soufriere. **Saint-Vincent** : Richmond (Chateaubelair).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, elle vient aux lumières. *C. festiva* s'attaque en général aux branches et troncs d'un diamètre supérieur à 8 cm, rarement moins.

En Guadeloupe, nous l'avons eue de « pois doux » (*Inga ingoides*), « manguier » (*Mangifera indica*) et « campêche » (*Haematoxylon campechianum*). Espèce polyphage.

Parmi les nombreuses plantes-hôtes signalées par les auteurs, se retrouvent en Guadeloupe : « mahogany » (*Swietenia* sp.), « courbaril » (*Hymenaea courbaril*), « goyavier » (*Psidium guyava*), *Albizia lebeck*, et enfin les agrumes (*Citrus* sp.).

Souvent envahie d'acariens, en particulier au niveau du pronotum.

**Tribu *Trachyderini* Dupont, 1836 ;
sous-tribu : *Trachyderina* Dupont, 1836**

Clé des espèces

1. Prosternum divisé en deux par une profonde gouttière transversale ; son bord antérieur formant un bourrelet muni d'une saillie médiane conique 2
- Prosternum sans gouttière transversale ou n'en ayant que des vestiges ; le bord antérieur sans saillie médiane conique *Oxymerus aculeatus lebasii*
2. Élytres jaunes, concolores *Trachyderes (Dendrobias) maxillosus*
- Élytres brun rouge avec une bande transversale jaune
..... *Trachyderes succinctus*

1. Prosternum divided into two parts by a deep transversal sulcus; anterior border swollen and supplied with a conical median protuberance 2
- Prosternum either without or only with a vestigial transverse sulcus; anterior border without conical median processum *Oxymerus aculeatus lebasii*
2. Elytra uniformly yellow *Trachyderes (Dendrobias) maxillosus*
- Elytra brown-red with a yellow transverse stripe *Trachyderes succinctus*

Genre *Oxymerus* Dupont, in Audinet-Serville, 1834

ESPÈCE-TYPE : *Oxymerus basalis* Dalman, 1823, par désignation de Thomson, 1864.

Genre essentiellement sud-américain. Il comprend neuf espèces, dont plusieurs ont été divisées en sous-espèces. Il se caractérise par des tubercules antennifères élevés et arrondis ; un pronotum fortement déprimé en avant, avec une dépression transverse

en arrière ; des élytres tronqués à l'apex (sinueux et épineux), et un premier article tarsal à peu près de même longueur que les deux suivants réunis.

Oxymerus basalis (Dalman, 1823) a été cité avec doute par Hüdepohl (1979), de Martinique (1 exemplaire sans précision, au British Museum). Nul n'ayant capturé l'espèce dans l'île depuis, on peut être certain que *basalis* ne peuple pas les Petites Antilles.

70. *Oxymerus aculeatus lebasii* Dupont, 1838 – Fig. 64

Oxymerus lebasii Dupont H., 1838. *Monographie des trachydérides de la famille des longicornes*. Magasin de Zoologie, Paris 8 : i-xiii + 1-28, pls. 186-200 & 29-59, pls 204-224. (page 47 et planche 214, fig.1).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype femelle provenant de Colombie, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 11-18 mm. Tégument brun rougeâtre et luisant. Pronotum avec sept taches noires dont trois disposées en triangle sur le disque, les latérales parfois coalescentes ; un peu plus long que large, les côtés arrondis, le disque surélevé formant une « bosse ». Les élytres sont régulièrement rétrécis de la base à l'apex, subparallèles ; avec chacun quatre bandes longitudinales sombres, les latérales parfois fusionnées. Apex des élytres fortement bisinué, avec une épine longue et pointue à l'angle externe. Fémurs claviformes, les médians avec une forte épine à l'apex du bord antérieur ; les postérieurs avec deux épines apicales, l'interne plus longue que l'externe. De nombreux exemplaires ont une ou deux élévations latérales sur le pronotum, la première postapicale et la seconde médiane.

DISTRIBUTION : du nord-ouest de l'Amérique méridionale (Colombie, Venezuela et Guyana) jusqu'au sud de l'Amérique centrale (Nicaragua) mais aussi aux Antilles néerlandaises (Aruba et Curaçao), à Trinidad et aux Petites Antilles. Récemment signalée de Jamaïque (Vitali & Rezbanyai-Reser, 2003).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** (*Ivie*). En **Guadeloupe**, l'espèce peuple surtout le littoral de la Basse-Terre : ville de Basse-Terre, Vieux-Fort, Pointe à Bacchus (Petit-Bourg) ; mais aussi les hauteurs de Deshaies (400 m), les terres basses et les hauts de Sainte-Rose ; Dugazon (Abymes, *Brévignon*) ; marais de Port-Louis, à Saint-François ; Charropin, à Petit-Canal (*Roguet*). Il semble qu'elle soit absente des dépendances de Guadeloupe, mais cela est à vérifier. **Saint-Vincent** : Soufriere Mounts, 02-V-1978 (*Porion*). **Moustique Is.**, Grenadines et **Grenade** : Caliveny Est., *Windward side* (*H. H. Smith*, d'après Hüdepohl, 1979).

ÉTHOLOGIE : en Guadeloupe, *O. aculeatus lebasii* semble en forte extension depuis les années 90. Auparavant, seul un exemplaire du Muséum de Paris attestait sa présence dans l'île. Le premier d'entre nous, qui a pourtant longuement exploré les lieux, ne l'avait jamais trouvé jusqu'à ce qu'un chasseur la découvre en nombre, posée sur les mimosacées des savanes humides aux environs de Petit-Bourg (Janki, 1994). L'espèce est de nos jours commune dans les formations xérophiles dégradées, les fourrés à *Acacia* et à *Leucaena*, les régions habitées, les bordures de mangroves, ainsi que dans les zones mésophiles de l'île (Monts Caraïbes, hauteurs de Deshaies...). Nous l'avons eue d'« arbre à pain » (*Artocarpus altilis*), « pois doux » (*Inga laurina*), « palétuvier gris » (*Conocarpus erecta*) et *Acacia cordigera*.

L'adulte est diurne et vole aux heures chaudes dans les friches à *Mimosaceae* (photo 38). On l'observe parfois sur les fruits mûrs (mangues) en compagnie de *Trachyderes succinctus*, ainsi que sur les fleurs de « manguiier » (observé une seule fois, mais en grand nombre), et celles de « lantana » (*Sautière*). *Lebasii* est aussi fréquente dans les savanes, sur les gouttes de « sève » juste à la base des feuilles de « sensitive » (*Mimosa pudica*). On la capture au piège à appât fermenté (vin ou bière). Quoique présente tout au long de l'année, elle semble plus abondante en juin et juillet (Fig. X).

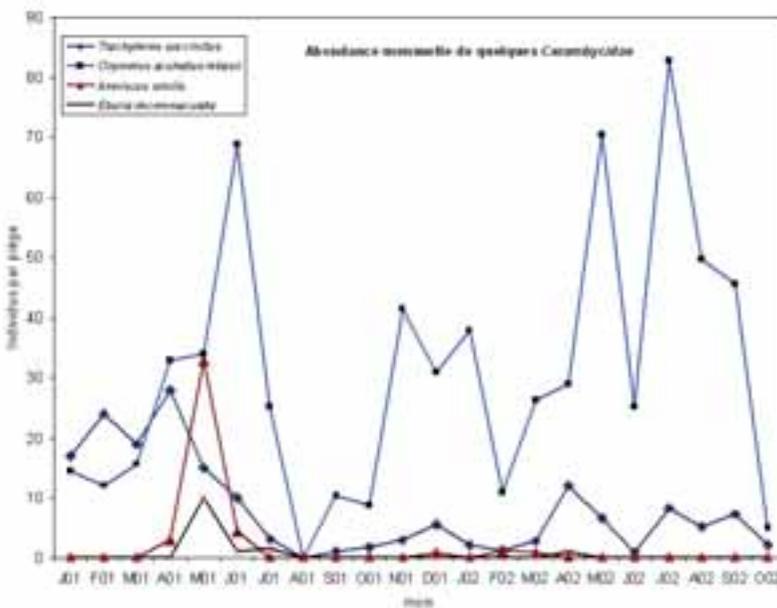


Fig. X. Résultats mensuels d'un piégeage (appâté au vin) réalisé « en continu », de janvier 2001 à octobre 2002. Le lieu est un terrain vague, à Morne-à-Vache, Basse-Terre (Guadeloupe). Seuls les résultats pour 4 des espèces les plus communément capturées ont été retenus.

Genre *Trachyderes* Dalman in Schönherr, 1817

Genre néotropical, divisé en deux sous-genres : *Trachyderes* Dalman (in Schönherr, 1817), avec treize espèces, et *Dendrobias* Dupont (in Audinet-Serville, 1834), avec trois espèces.

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx succinctus* Linné, 1758, par désignation de Blanchard, 1845. Ce genre se caractérise par une tête profondément sillonnée entre les antennes, le scape renflé, le pronotum transverse avec une forte carène oblique et un épais tubercule conique latéral. *Dendrobias* se distingue du nominal par les mandibules du mâle qui sont longues, étroites et subhorizontales.

71. *Trachyderes succinctus* (Linné, 1758) – Fig. 65

Cerambyx succinctus Linné C., 1758. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. *Systema naturae* (Ed. 10). Laur. Salvius. Holmiae. 1: iii + 824 pp. (page 391).

LOCALISATION DU TYPE : syntype (deux mâles) d'Amérique, à la Société linnéenne de Londres.

SYNONYMES : *Trachyderes* : *cayennensis* Dupont, 1836 ; *intermedius* Dupont, 1836 ; *interruptus* Dupont, 1836 ; *nigricornis* Aurivillius, 1909 ; *rubripes* Dupont, 1836 ; *subfasciatus* Dupont, 1836 et *transversalis* Dupont, 1836.

DIAGNOSE : longueur 10-35 mm. Tégument brun rouge à noir de poix, luisant et lisse. Pattes, et articles des antennes à partir du quatrième, bicolores. Les trois premiers articles antennaires (de même que la tête) sont noir de poix. Élytres avec une large bande transversale jaune clair située vers le milieu.

La largeur de la bande jaune est variable ; celle-ci peut être soulignée ou pas d'une zone brun sombre. Les articles antennaires VII et VIII sont souvent noirs.

Nos exemplaires du sud de la Basse-Terre (ville de Basse-Terre, Gourbeyre, Vieux-Fort), de la Martinique (Fort-de-France) et d'Union Is. ont presque tous les élytres noirs, et la bande élytrale claire élargie (largeur en moyenne : 1 mm). Nous partageons l'opinion d'Hüdepohl (1985) à propos de cette forme particulière (qu'il signale de Tobago, Guadeloupe et Saint-Martin), à savoir qu'elle ne peut être considérée comme une sous-espèce à cause des transitions avec la forme typique.

DISTRIBUTION : Amérique centrale et méridionale, Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique et Union Is. (Grenadines).

Guadeloupe : tout le littoral de la Basse-Terre, jusqu'à environ 400 m d'altitude aux Monts Caraïbes, et en Grande-Terre. Les Saintes : Terre-de-Haut (*Minetti* ; *Deknuydt*). **Martinique** : environs de Fort-de-France (Didier, Quartier Gerbault) et du Prêcheur (*Deknuydt*). L'espèce doit aussi peupler plusieurs autres îles.

ÉTHOLOGIE : *Trachyderes succinctus* est une espèce des plus communes. L'adulte (photo 39) est attiré par les fruits, notamment les mangues et les goyaves, parfois en nombre ; pris en main, il dégage une odeur agréable. L'espèce a également été capturée sur des fleurs mâles de maïs (Gardel, 6 ex., *J. Étienne*). Nous l'avons eue de « flamboyant » (*Delonix regia*), « goyavier » (*Psidium guajava*), « quénéttier » (*Melicoccus bijugatus*), et plus rarement de branchettes de « pois doux » (*Inga ingoides*).

La biologie de *T. succinctus* a fait l'objet de nombreuses publications dont en particulier celles de Bodkin (1919), de Costa-Lima (1928), d'Andrade (1928) et de Duffy (1960). D'autres plantes-hôtes présentes aux Antilles ont été signalées : « courbaril » (*Hymenaea courbaril*), « avocatier » (*Persea americana*), *Ficus* sp., « érythrine » (*Erythrina* sp.), *Citrus* sp., « cacaoyer » (*Theobroma cacao*). Le cycle larvaire dure de 7 à 9 mois.

72. *Trachyderes (Dendrobias) maxillosus* (Dupont, 1834) – Fig. 66 et XI

Dendrobias maxillosus Dupont (in Audinet-Serville J. G.), 1834. Nouvelle classification de la famille des longicornes (suite). *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (3), 1: 5-110. (page 44).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Martinique, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 15-25 mm. Tégument bicolore et lisse, particulièrement les pattes, la tête, les articles antennaires et le dessous du corps. L'« armature » latérale du pronotum est noire, le reste de la surface jaune clair. Élytres jaune clair avec trois carènes longitudinales indistinctes n'atteignant pas l'apex. Mandibules du mâle hypertrophiées, leur apex noir.



Fig. XI. *Trachyderes (Dendrobias) maxillosus* (Dupont, 1834) (mâle, repris de Villiers, 1980c).

DISTRIBUTION : endémique de la Martinique. La citation du Nicaragua par Bates (1872) correspond très certainement, comme l'indique Villiers (1980), à une forme concolore du commun *Trachyderes (Dendrobias) mandibularis*.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : rare espèce dont nous ne connaissons que fort peu d'exemplaires. **Martinique :** Balata (1978, *Bénito-Espinal*) ; Fort-de-France (09-II-1957 et 01-VI-1964, *in coll.* Pinchon).

Sous-famille *Lamiinae* Latreille, 1825

Tribu *Parmenini* Mulsant, 1839

Genre *Nanilla* Fleutiaux & Sallé, 1889

ESPÈCE TYPE : *Nanilla delauneyi* Fleutiaux & Sallé, 1889, par monotypie.

Genre antillais comportant quatre espèces : trois de Cuba, et une de Guadeloupe. Il se caractérise par une taille courte et ovalaire, un espace interantennaire large, l'article III des antennes beaucoup plus long que le scape et que le IV, des élytres pratiquement plans en avant et brusquement déprimés en arrière où ils sont rétrécis.

73. *Nanilla delauneyi* Fleutiaux & Sallé, 1889 – Fig. 67

Nanilla Delauneyi Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 467 et planche 8, fig. 20)

LOCALISATION DU TYPE : lectotype femelle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 3,5-5,5 mm. Tégument brun rougeâtre à jaune clair, recouvert d'une vestiture bicolore – gris clair et noire avec, sur les élytres, quelques soies assez longues et éparses. Tête convexe, à ponctuation assez grossière et peu serrée. Pronotum convexe, à ponctuation grossière, serrée, les points sétigères ; disque avec un fort renflement antéro-latéral. Écusson avec une petite bande de pubescence blanche sur les côtés. Élytres avec chacun trois fortes élévations longitudinales noirâtres situées : la première en avant et sur le côté du disque, la seconde submédiane, et la dernière à la base de la déclivité, laquelle est fortement accentuée. En retrait de ces élévations et sur les côtés, on observe un second ensemble d'élévations en nombre variable.

La variation affecte les élévations élytrales, en particulier celle latéro-antérieure ; cette dernière présente, chez quelques exemplaires, un renflement en arrière du disque.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : rare espèce présente dans la forêt hygrophile, principalement sur le massif de la Soufrière. Saint-Claude : hauteurs de Matouba, 750 m, forêt des Bains-Jaunes, 900 m ; Camp-Jacob (d'après Villiers) ; forêt de Trianon, 650 m (Baillif) ; forêt de Moscou, Gourbeyre et Trois-Rivières (d'après Villiers). Également dans les hauteurs de la côte Sous-le-Vent : Crête-de-Village, 750 m (Bouillante), Morne-à-Louis et Deux-Mamelles.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, qui se développe dans des branchettes (de 3 à 7 cm de diamètre) en décomposition. Le cycle larvaire dure environ 10 mois. Chalumeau (1985) cite cette espèce du « poix doux » (*Inga* sp.), mais nous ne l'avons jamais eue de cette essence par la suite en dépit de nos nombreux essais. *N. delauneyi* est un mime homotypique du curculionide cryptorhynque *Neotyloides errans* (Boheman). Ces deux espèces, homochromes et homotypiques, présentent une nette coloration disruptive. Par la configuration générale de leur corps, on peut avancer qu'elles

sont aussi homomorphes. Au toucher, toutes deux ont le même comportement d'immobilisation-réflexe simulant la mort (akinèse). Toute l'année, la majorité des captures entre janvier et avril.

Tribu *Lamiini* Latreille, 1825

Genre *Taeniotos* Audinet-Serville, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Lamia subocellata* Olivier, 1792, par désignation de Thomson, 1864.

SYNONYMES : *Hammoderus* Thomson, 1856.

Genre néotropical comprenant vingt-cinq espèces dont trois aux Petites Antilles (deux y sont endémiques). Il se caractérise comme suit : taille plutôt grande, le corps allongé et subparallèle ; yeux à lobe inférieur transverse ; pronotum avec, de chaque côté, un fort tubercule épineux ; élytres avec des petits tubercules vers la base, l'angle sutural de l'apex épineux ; pattes allongées et fines, les antérieures un peu hypertrophiées chez le mâle.

Deux espèces ont été signalées à tort de Guadeloupe et Martinique. Il s'agit de *Taeniotos scalaris* (Fabricius, 1781) et *T. pulverulentus* (Olivier, 1790) dont seule la première vit à Grenade.

Clé des espèces

- 1. Disque des élytres avec des plages de pubescence arrondies 2
 - Disque des élytres avec deux bandes longitudinales de pubescence claire
..... *T. leucogrammus*
 - 2. Chaque élytre avec deux à quatre (assez grandes) plages de pubescence claire ;
bande de pubescence claire suturale avec de fortes denticulations
..... *T. insularis*
 - Chaque élytre avec des petites macules claires ; bande de pubescence claire
suturale avec de petites denticulations *T. scalaris*
-
- 1. Disc of elytra with rounded pubescent patches 2
 - Disc of elytra with two longitudinal stripes of light pubescence
..... *T. leucogrammus*
 - 2. Each elytron with 2–4 rather large patches of light pubescence; sutural patch of
light pubescence strongly denticulate laterally *T. insularis*
 - Each elytron with small light spots; pubescent stripe with small denticulations
laterally *T. scalaris*

74. *Taeniotus insularis* Thomson, 1857 – Fig. 68

Taeniotus insularis Thomson J., 1857. *Diagnoses de cérambycides nouveaux ou peu connus de ma collection qui seront décrits prochainement*. Archives Entomologiques, Paris. 1: 169-194, pl. 10. (page 171).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Cuba (localité erronée !), au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 16-35 mm. Tégument brun rougeâtre plus ou moins sombre, avec sur le dessus une large bande de pubescence blanchâtre qui, partant de la base des antennes, atteint l'apex des élytres ; le long de la suture, cette bande a le bord externe irrégulier avec, ici et là, des expansions semi-circulaires. Sur chaque élytre, on distingue 4 à 5 larges plages de pubescence blanche isolées qui se succèdent dans le sens de la longueur. Tiers basal des élytres, scape, et trois-quarts basaux du troisième article antennaire rugueux. Épine latérale du pronotum allongée et aiguë. Angle sutural des élytres se terminant en pointe aiguë. Le motif élytral est sensiblement le même dans les deux sexes.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *T. insularis* peuple les zones mésophile et hygrophile de Guadeloupe. En Grande-Terre : Grands-Fonds (Sainte-Anne), et en Basse-Terre : Plateau Palmiste (Gourbeyre), forêt des Bains-Jaunes et route de Choisy (Saint-Claude), hauteurs de Petit-Bourg (La Lézarde, Vernou, Duclos), etc.

Il est possible qu'*insularis* soit présente dans les vallées mésophiles de Marie-Galante ; en effet, nous avons observé de très larges opercules de sortie dans des troncs morts d'« arbre à pain » (*Artocarpus altilis*) qui pourraient bien avoir été découpés par un *Taeniotus*.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, peu commune, attirée par les lumières. Villiers la reprend de diverses *Moraceae* : « arbre à pain » (*Artocarpus altilis*), « mûrier » (*Morus sp.*) et « figuier » (*Ficus carica*).

Toute l'année, avec une préférence pour les mois d'hivernage.

75. *Taeniotus insularis gahani* Breuning, 1943

Taeniotus thomsoni m. *gahani* Breuning S., 1943. Études sur les Lamiaires (Coleop. Cerambycidae). Douzième tribu : Agniini Thomson. *Novitates Entomologicae*, 3ème supplément (89-106): 137-280, figs 1-157. (page 246).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Dominique, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 17-34 mm. Diffèrerait de la sous-espèce nominale par ses élytres ornés latéralement d'une bande claire continue et ne présentant que de taches discales réduites.

DISTRIBUTION : Dominique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : les localités citées par Villiers de la **Dominique** sont : Trafalgar, Pont-Cassé, Springfield Plantation, Grand Bay et Pagua Bay.

ÉTHOLOGIE : inconnue. Se capturerait de mars à juillet.

76. *Taeniotus leucogrammus* Thomson, 1865 – Fig. 69

Taeniotus leucogrammus Thomson J., 1865. Diagnoses d'espèces nouvelles qui seront décrites dans l'appendix du Systema cerambycidarum. *Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège*. 19: 541-578. (page 554).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de la Martinique, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 19-38,5 mm. Proche d'*insularis* dont *leucogrammus* se distingue par la présence, sur les élytres, de quatre bandes longitudinales de pubescence blanche en plus de la juxta-suturale ; celle-ci et la bande externe se rejoignent à l'apex.

Outre la longueur des antennes (celles des mâles sont du double de la longueur du corps chez les *Taeniotus*), la femelle se distingue notamment par la largeur des bandes juxta-suturales et externes, l'irrégularité de leurs rebords, de même que par l'interruption (*passim*) de la bande médiane.

DISTRIBUTION : endémique de Martinique et de Sainte-Lucie.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Didier, Le Prêcheur, l'Annexe (Gros-Morne), Schoelcher ; Colson, 10-IV-1961 (J. Pierre, *in coll.* Roguet) et 5 ex., 21-VI-1998 (*Sautière*). **Sainte-Lucie** : Barre de l'Isle ; Babonneau, l'Evêché et Fond St. Jacques (Coll. Pinchon).

ÉTHOLOGIE : espèce peu commune ; elle vient aux lumières et affectionne les zones mésophile, et hygrophile basse.

Tribu *Batocerini* Lacordaire, 1869

Genre *Batocera* Dejean, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx rubus* Linné, 1758, par désignation de Blanchard, 1845.
Genre comprenant de nombreuses espèces en Asie tropicale, dont l'une a été introduite aux Antilles. Il se caractérise comme suit : espèces de grande taille ; scape avec une cicatrice, articles antennaires denticulés ; tibias médians échancrés ; cavités procoxales ouvertes et les mésocoxales ouvertes en arrière.

77. *Batocera rufomaculata* (DeGeer, 1775) – Fig. 70

Cerambyx rufomaculatus Degeer C., 1775. *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*. Stockholm, Imprimerie Pierre Hesselberg. 5: vii + 448 pp., 16 pls. (page 107).

LOCALISATION DU TYPE : type sans localité, au Naturhistoriska Riksmuseet, Stockholm.

SYNONYMES : *Cerambyx rubiginosus* Voët, 1778 ; *Cerambyx cruentatus* Gmelin, 1790. *Batocera* : *chlorinda* Thomson, 1857 ; *thysbe* Thomson, 1878 ; *polli* Gahan, 1890 ; *diana* Nonfried, 1892 ; *rufomaculata* m. *flavescens* Breuning, 1950.

Aux Antilles, ce taxon a été repris sous les noms de *rubra* et *rubus* (*Auct.*).

DIAGNOSE : longueur 34-60 mm. Tégument noir, recouvert d'une pubescence brun jaunâtre courte et serrée ; avec deux plages longitudinales de pubescence rouge et ocre sur le disque du pronotum. On distingue plusieurs plages ocres sur le tiers apical des élytres, avec plusieurs autres d'un jaune blanchâtre sur le reste de leur surface ; écusson revêtu de pubescence blanche. Article antennaire III avec de courtes épines à sa face inférieure. Pronotum avec deux étranglements transversaux, l'un au quart basal, l'autre au quart apical ; avec une forte épine latérale juste après le milieu. Élytres avec de courts tubercules glabres dans le quart basal du disque, et plusieurs autres encore plus petits (et denses) sur les côtés atteignant le tiers basal. Antennes du mâle plus longues que celles de la femelle (elles dépassent d'un tiers environ l'apex des élytres, au contraire de la plupart des autres espèces chez qui les antennes sont bien plus grandes).

DISTRIBUTION : espèce pantropicale, originaire de l'Inde. On la retrouve dans plusieurs pays des régions tropicales et subtropicales : Mascareignes, Comores, Madagascar, Afrique de l'Est, Asie du Sud-Est, Moyen et Proche Orient.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Porto Rico et Îles Vierges : Saint-Thomas, St. John, Tortola et Sainte-Croix (Ivie & Johnson, 1996) où elle s'est acclimatée ; Barbade.

ÉTHOLOGIE : *B. maculata* se développe sur bon nombre de plantes-hôtes dont plusieurs se retrouvent aux Antilles comme : *Albizia lebeck*, *Erythrina sp.*, *Ficus sp.*, *Mangifera indica*, *Cocos nucifera*, *Artocarpus altilis*, *Carica papaya*... Aux Îles Vierges, d'après Ivie (*com. pers.*), ce gros lamien se développe dans le « fromager » (*Ceiba pentandra*).

Tribu *Phrynetini* Thomson, 1864

Genre *Phryneteta* Dejean, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx marmoreus* Olivier, 1792, par désignation de Thomson, 1864. Genre africain comprenant trente-et-une espèces, dont l'une vit dans l'hémisphère ouest. Il se caractérise par des espèces de grande taille, au corps large ; le scape sans cicatrice ; les mésotibias dépourvus d'échancrure ; les cavités mésocoxales ouvertes, et les griffes divariquées.

78. *Phryneteta verrucosa* (Drury, 1773) – Fig. 71

Cerambyx verrucosus Drury D., 1773. Illustrations of Natural History, wherein are exhibited upwards of two hundred and forty figures of exotic insects according to their different genera. *Illustrations of Natural History* 2: 1-93, 50 pls. London. (page 90 et planche 40, fig. 3).

LOCALISATION DU TYPE : type décrit de Barbade, au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Lamia sternutator* Fabricius, 1775 ; *Lamia verrucata* Schönherr, 1817 ; *Phryneteta melanoptera* Fabricius, 1878 ; *Phryneteta viettei* Villiers, 1957.

DIAGNOSE : longueur 25-30 mm. Espèce d'aspect robuste. Tégument noir recouvert, à l'exception des élytres, d'une dense pubescence ocre. Pronotum transverse, avec

un très fort éperon latéral. Élytres 1,7 fois plus longs que larges ; ponctuation dense et grossière dans le tiers basal, plus fine sur le reste de leur surface.

DISTRIBUTION : Golfe de Guinée (Île d'Annobon) et sud des Antilles. D'après Sudre & Téocchi (2003), l'espèce aurait été amenée aux Antilles au cours d'un des voyages des bateaux en provenance d'Afrique, lors de la traite atlantique.

Un exemplaire de Barbade (sans précision) se trouve dans la collection du Père Pinchon.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Barbade, Grenade et Trinidad. Il n'existe pas, à notre connaissance, de capture récente dans ces îles.

ÉTHOLOGIE : P. Le Gall (*com. pers.*) a eu *verrucosa* au piège lumineux à Annobon (Guinée-Équatoriale), dans les forêts de brouillards à basse altitude.

Tribu *Apomecynini* Thomson, 1860

Clé des genres (d'après Breuning, 1971)

1. Pronotum pourvu d'une épine latérale bien développée, scape avec une cicatrice à l'apex *Bisaltes*
— Pronotum inerme 2
 2. Tête subrétractile 3
— Tête non rétractile 4
 3. Article antennaire III aussi long ou moins long que le IV, et aussi long que le scape *Rosalba*
— Article antennaire III plus long que le IV, et plus long que le scape
..... *Adetus*
 4. Corps garni de longues soies dressées ; article antennaire III plus long que le scape *Tethystola*
— Corps dépourvu de longues soies dressées ; article III de même longueur que le scape *Bebelis*
-
1. Pronotum with a well-developed lateral spine, scape with a cicatrix at apex
..... *Bisaltes*
— Pronotum unarmed, scape without cicatrix 2
 2. Head subretractile 3
— Head different 4

3. Third antennomere as long as or shorter than 4th, and as long as scape *Rosalba*
 — Third antennomere longer than both 4th and scape *Adetus*
4. Body clothed with long erect flying hairs; 3rd antennomere longer than scape *Tethystola*
 — Body without flying hairs; 3rd antennomere subequal to scape *Bebelis*

Genre *Adetus* LeConte, 1862

ESPÈCE-TYPE : *Polyopsia analis* Haldeman, 1847, par monotypie.

SYNONYMES : *Agennopsis* Thomson, 1857 ; *Taloepora* Fairmaire & Germain, 1859 ; *Stygnesis* Pascoe, 1856 ; *Altimuropsis* Thomson, 1868 ; *Pterychtya* Thomson, 1868 ; *Tautoclines* Thomson, 1868 ; *Sicyobius* Horn, 1880.

Genre néotropical comprenant soixante-douze espèces. Il se caractérise par un corps allongé et subcylindrique, les tubercules antennifères écartés ; article antennaire III au moins 1,5 fois plus long que le scape, et au moins 1,5 plus long que l'article IV ; pronotum inerme latéralement, saillie prosternale arquée.

79. *Adetus lherminieri* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 72

Adetus lherminieri Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 468 et planche 8, fig. 18).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

SYNONYMES : *Adetus lherminieri dominicensis* Breuning, 1940 ; *Adetus lherminieri leewardensis* Breuning, 1940, **nouvelle synonymie** ; ? *Adetus grossepunctatus* Breuning, 1940.

La synonymie avec *Adetus lherminieri leewardensis* Breuning 1940, et *Adetus grossepunctatus* Breuning, 1940, de Grenade, n'a pas été formellement établie, Villiers s'étant contenté de suggérer leur probable identité spécifique.

DIAGNOSE : longueur 3,5-11 mm. Tégument brun recouvert d'une pubescence cendrée, fine et éparse ; elle est dense sur les côtés du disque du pronotum, et dans la moitié basale élytrale. Élytres avec une étroite bande oblique de pubescence blanche dans le quart apical affectant la forme d'un « \wedge » élargi à la suture.



Photo 39 *Trachyderes succinctus*, femelle, Guadeloupe : Basse-Terre (Photo L. Legendre). Cette espèce commune est attirée par les fruits mûrs (mangues, goyaves, bananes, caramboles...).



Photo 40 *Taeniotes insularis*, mâle, Guadeloupe : Saint-Claude (Photo J. Touroult).





Photo 41 Littoral « au vent » de Saint-Vincent, vers Argyle Beach (Photo J. Touroult). Les « raisiniers bord-de-mer » (*Coccoloba uvifera*), en partie détruits par les vagues, hébergent plusieurs taxa tels que : *Styloleptus posticalis*, *Adetus lherminieri* var. *leewardensis* et *Decarthria stephensii*.

Photo 42 *Adetus lherminieri*, Saint-Vincent : Argyle Beach, sur rameau de « raisinier bord-de-mer » (*Coccoloba uvifera*). (Photo J. Touroult).

Photo 43 Extrémité d'une branche de « pois doux », (*Inga ingoides*) de 3 cm de diamètre découpée par *Oncideres amputator*, Guadeloupe : Gourbeyre (Photo J. Touroult).

Photo 44 *Oncideres amputator*, mâle, Guadeloupe : Petit-Bourg (Photo J. Touroult). La femelle découpe (de manière circulaire) les rameaux de sa plante-hôte avant d'y déposer ses oeufs.

Photo 45 Nymphe d'*Oncideres amputator* en loge dans une branchette de « pois doux » (*Inga ingoides*) (Photo J. Touroult). À noter qu'il ne reste guère que l'écorce de ce rameau de 7 mm de diamètre.





Photo 46 *Hypsioma grisea*, mâle ; Martinique : Anse Dufour. (Photo B. Brochier).



Photo 47 *Ecyrus hirtipes*, mâle, Guadeloupe : Baillif (Photo B. Brochier). Espèce « poilue », et homochrome.

Photo 48 Galeries larvaires de *Desmiphora hirticollis*, sous écorce d'une branche de « bois de rose », (*Cordia alliodora*), Saint-Vincent : Layou (Photo J. Touroult).





Photo 49 Forêt d'altitude à « palmiste montagne » (*Prestoea montana*), Guadeloupe : hauteurs de Deshaies (Photo J. Touroult). Habitat et plante-hôte de *Neseuterpia curvipes*.

Photo 50 *Amniscus assimilis*, femelle, Guadeloupe : Basse-Terre, sur branche de « flamboyant » (*Delonix regia*) (Photo J. Touroult).





Photo 51 *Leptostylopsis smithi*, mâle, variété à suffusion élytrale blanche marquée. Saint-Vincent : hauteurs de Richmond (Photo J. Touroult). L'insecte est posé à l'intérieur du « parapluie japonais », lors de sa capture.

Photo 52 *Styloleptus posticalis*, Saint-Vincent : Argyle Beach, sur feuille de « raisinier » (*Coccoloba uvifera*) (Photo J. Touroult).

Photo 53 « Gommier rouge » (*Bursera simaruba*) colonisé par *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis* ; Barre de Cadoue (Anse-Bertrand, Guadeloupe). (Photo J. Touroult).

Photo 54 Larve de *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis* sous l'écorce encore vivante d'un « gommier rouge », (*Bursera simaruba*) abattu ; Guadeloupe : Grands-Fonds. (Photo J. Touroult).

Photo 55 Opercule de sortie d'un *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis*, dans un tronc de « gommier rouge », (*Bursera simaruba*), Guadeloupe : Grands-Fonds. (Photo J. Touroult).





Photo 56 Tronc de « gommier rouge » criblé de trous de sortis de *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis*, Guadeloupe : Barre de Cadoue (Photo J. Touroult).

Photo 57 *Urgleptes cobbeni*, Guadeloupe : Basse-Terre (Photo J. Touroult). Cette petite espèce commune se distingue d'*U. guadeloupensis* par la présence de deux anneaux noirs à l'apex des tibias médians et postérieurs.

Photo 58 Le second auteur, « parapluie japonais » déployé, collectant aux Canaries en 2005 (photo R. Touroult).



Troisième article des antennes deux fois plus long que le scape. Pronotum un peu plus long que large, fortement et irrégulièrement ponctué. Élytres étroites, parallèles jusqu'au quart apical ; avec une forte ponctuation subsériée, plus forte à la base ; leur apex en court oblique.

Les plages de pubescence dense sont variables et peuvent même disparaître chez de nombreux exemplaires ; quelques uns ont une bande médiane et longitudinale de pubescence cendrée sur le disque du pronotum. Enfin, le tégument peut passer du brun assez sombre au rougeâtre.

La vingtaine de spécimens que nous avons capturés sur « raisinier bord-de-mer », dans la zone littorale de Saint-Vincent, sont de grande taille (8 à 11 mm), le corps recouvert d'une pubescence beige peu contrastée — en particulier sur le disque élytral. Ces critères de coloration s'appliquent bien à la sous-espèce *leewardensis* Breuning 1940, de Saint-Vincent. Nous avons toutefois trouvé des exemplaires de la forme typique, mêlés à cette forme, dans les mêmes biotopes. Nous conservons *leewardensis* comme une simple variété.

Quant à *Adetus grossepunctatus* Breuning, 1940, l'absence de matériel étoffé de Grenade ne nous permet pas de résoudre le problème — à savoir s'il s'agit d'une bonne espèce, ou pas.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de St. Kitts à Grenade.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **St. Kitts** : Molineux (Philips). **Montserrat** : Riley's Estate. Toute l'île de **Guadeloupe**, depuis le littoral jusqu'au niveau moyen de la forêt hygrophile ; les Saintes (Terre-de-Haut) ; Marie-Galante : Caye Plate ; Îlet Fajou. **Dominique** : Belle Fille et Bellevue-Chopin ; Fond-Sophie, Clarke Hall, Mero, Grande-Savane (d'après Villiers). **Martinique** : Grand-Rivière, Terre-Verte et Trinité (d'après Villiers) ; Brévette et Croisée-Soldat (Trinité), Morne Rouge, Morne Pomme (Le Lorrain), Macouba, Morne des Olives (Gros-Morne), Petit-Piton (Le Carbet), plage O'Mullane (Diamant), Caplet (Morne-Vert), Fond St-Jacques...(Roguet). **Saint-Vincent** : Montréal, Belleisle Hill, Richmond, Trinity Falls, Argyle Beach, Vermont et Dalaway. **Grenadines** : Union Is : Clifton (*Daudin*) ; Canouan ; Petit Saint-Vincent et Palm Is. (V-1992, *Magnien*). **Grenade** : Telescope, environs de l'aéroport.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne et crépusculaire. Nous l'avons capturée sur de nombreuses essences, mais surtout sur les plantes lianoïdes desséchées. La larve semble se développer dans les parties sèches faiblement lignifiées. Nous l'avons eue en particulier de : « catalpa » (*Thespesia populnea*), « hibiscus », et de tiges d' « hortensia » ;

également de « bois de rose » (*Cordia alliodora*) d'après C. Sautière. Villiers la donne de « coton » (*Gossypium mariae-galantae*). Comme indiqué *supra*, à Saint-Vincent, nous en avons collecté un grand nombre en battant les branchettes de « raisinier bord-de-mer » (*Coccoloba uvifera*) morts (photo 41).

Commun, toute l'année. *A. lherminieri* est une espèce homochrome qui possède la faculté d'akinèse.

Genre *Tethystola* Thomson, 1868

ESPÈCE-TYPE : *Tethystola obliqua* Thomson, 1868, par monotypie.

Ce genre comprend sept espèces sud-américaines, dont une des Petites Antilles. Il se caractérise par un corps allongé, recouvert de soies dressées ; pronotum plus long que large et non épineux latéralement ; tête non rétractile, article antennaire III plus long que le scape, élytres échancrés et rétrécis à l'apex.

80. *Tethystola mutica* Gahan, 1895 – Fig. 73

Tethystola mutica Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895: 79-140, 1 pl. (page 126, planche II, fig. 5).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype femelle provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 5,5-10 mm. Tégument brun sombre rougeâtre recouvert d'une fine pubescence grisâtre, fine et serrée, et de longues soies éparses de longueur irrégulière. Scape épais, l'article III des antennes à peine plus long que le IV. Pronotum à ponctuation assez fine et peu serrée, les points (surtout sur les côtés) sétigères ; dessus séparé en deux par une étroite ligne médiane de pubescence claire. Disque avec trois élévations disposées en triangle : les latérales sont fortes et coniques, la dernière (située en arrière et sur la ligne médiane) plus faible. Élytres pourvus de la même ponctuation sétigère, les points plus fins en arrière ; sur la partie discale et un peu en retrait du rebord, on distingue deux courtes élévations costiformes et arquées (l'ensemble a vaguement l'aspect d'un cœur) ; chacun avec deux bandes étroites et obliques de pubescence blanche : la première, submédiane, est un peu sinuée ; la seconde, à la base de la déclivité, est droite (ce caractère est toutefois variable). Le mâle (d'après Gahan) aurait les antennes 1,5 fois plus longues que le corps.

DISTRIBUTION : sud des Petites Antilles et Trinidad.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Vincent. Grenade** (Balthasar, *Windward side*).

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Genre *Rosalba* Thomson, 1864

ESPÈCE-TYPE : *Rosalba alcidionoïdes* Thomson, 1864, par désignation originale et monotypie.

SYNONYMES : *Aletretia* Bates, 1866.

Genre néotropical comprenant vingt-cinq espèces, dont une de la Caraïbe. Le corps est allongé, les tubercules antennifères peu écartés ; antennes assez longuement frangées en dessous, le scape aussi long que l'article III, celui-ci plus court que le IV ; avec une saillie prosternale arrondie.

81. *Rosalba arawakiana* Villiers, 1980 – Fig. 74

Rosalba arawakiana Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.) 2 (2): 86-98, 10 figs. (page 86 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 7,5-9 mm. Tégument couleur chocolat, avec un reflet rougeâtre qui est masqué, sur la plus grande partie du corps, par une pubescence bicolore. Corps étroit chez le mâle et plus en ovale chez la femelle. Élytres subparallèles, 2,4 fois plus longs que larges (♀) et plus larges à leur base que le pronotum. Celui-ci est subcarré, un peu moins long que large ; gris clair avec deux bandes longitudinales de couleur sombre sur le dessus. Élytres avec deux types de fascies : celles du premier type constituées de pubescence serrée de couleur sombre, et les autres de pubescence grise ; ces dernières se présentent comme suit : trois bandes longitudinales partant de la base et dont la suturale atteint l'apex, et une large bande transverse située à la base de la déclivité ; apex biseauté, faiblement épineux à l'angle externe.

Les motifs élytraux sont peu variables. L'exemplaire de Martinique en notre possession diffère légèrement de ceux de Guadeloupe dans la disposition et la couleur des plages de pubescence. Nous le considérons pour l'heure comme identique au taxon guadeloupéen.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe et Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe** : zone hygrophile de la Basse-Terre. Forêt de Moscou (Gourbeyre) et de Trianon (Baillif), Morne Mazeau (Deshaies) ; Faux-Piton de Bouillante (d'après Villiers, 1980).

Martinique : Rivière du Lorrain (*H. Griffon*).

ÉTHOLOGIE : de mœurs nocturnes, c'est une espèce rare. Nous l'avons eue de branchettes mortes provenant du sous-bois, entre 600 et 850 m d'altitude. Toute l'année.

Genre *Bisaltes* Thomson, 1868

ESPÈCE-TYPE : *Bisaltes buquetii* Thomson, 1868, par désignation de Breuning, 1971. Le genre *Bisaltes* (y compris le sous-genre *Craspedocerus*) comprend une trentaine d'espèces sud-américaines, dont une des Petites Antilles. Il se caractérise par un corps allongé, cylindrique, recouvert de soies dressées ; scape avec une cicatrice ouverte ; tubercules antennifères éloignés l'un de l'autre ; pronotum pourvu d'une épine latérale ; saillie prosternale arquée, les fémurs claviformes. Les mâles ont les tibias postérieurs fortement élargis.

82. *Bisaltes (Bisaltes) sautierei* Chalumeau & Touroult, 2004 – Fig. 75

Bisaltes (Bisaltes) sautierei Chalumeau F. & Touroult J., 2004. Un nouveau lamiaire de Guadeloupe (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(1) : 64-65 (page 64 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 12 mm. Couleur générale brun rougeâtre, le corps couvert d'une pubescence courte, brunâtre, serrée et dirigée vers l'arrière. Tête fortement inclinée, à front rugueux et subcarré. Tubercules antennifères écartés, proéminents. Pronotum 1,5 fois plus long que large, la marge corollaire nette quoique peu accentuée. Présence sur les côtés d'une « épine » émettant des soies courtes et serrées. Élytres 4 fois plus longs que larges, échancrés à l'apex, celui-ci fortement épineux (chez l'holotype, on y observe deux bandes longitudinales de largeur inégale et dépourvues de soies). Antennes de 11 articles, les deux premiers fort courts, les

deux suivants allongés et sensiblement de la même longueur. Tibias postérieurs biseautés peu après leur base puis nettement parallèles sur le restant de leur longueur ; leurs bords légèrement sinués. Premier article des tarses aussi long que les deux suivants réunis.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**, Grande-Terre : Port-Louis, Pointe d'Antigues, 11-I-1998 (*Sautière*) ; et Petit-Canal, Charropin, 13-VII-1999 (*D. Roguet*). Marie-Galante : Saint-Louis, X-1993 (Sudre, *in litt.*).

ÉTHOLOGIE : les deux exemplaires examinés ont été capturés au parapluie japonais, en zone arbustive sèche de mangrove d'arrière-plage (Port-Louis) et dans un bosquet de goyaviers, à proximité d'un champ de canne à sucre (Petit-Canal).

Genre *Bebelis* Thomson, 1864

ESPÈCE-TYPE : *Bebelis lignosa* Thomson, 1864, par désignation originale et monotypie. Ce genre comprend vingt-six espèces essentiellement sud- et centre-américaines, dont l'une vit à Cuba [*schwarzi* (Fisher)]. Il se caractérise par un corps allongé, les tubercules antennifères rapprochés. Pronotum convexe, à bords latéraux régulièrement arrondis ; avec deux fins sillons transversaux, un antérieur et un postérieur. Antennes frangées ; fémurs claviformes et tibias intermédiaires échancrés.

83. *Bebelis picta* Pascoe, 1875 – Fig. 76

Bebelis picta Pascoe F.P., 1875. IX. Notes on Coleoptera, with Descriptions of new Genera and Species. Part III. *The Annals and Magazine of Natural History*, London 15 (4) 85: 59-73, pl. VIII.

LOCALISATION DU TYPE : syntype du Brésil, au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Dorcasta obtusa* Bates, 1885.

Gahan (1895) cite « *Dorcasta obtusa* » de Saint-Vincent – qui est synonyme de *Bebelis picta* Pascoe, 1875. Or dans sa révision des *Apomecynini* américains, Breuning (1971) signale un exemplaire de *Bebelis lignosa* Thomson 1864, de Saint-Vincent – conservé au British Museum. Les exemplaires de *Bebelis* de la Martinique que nous avons examinés sont tous des *picta* ; on présume qu'il s'agit de la même espèce, à Saint-Vincent.

DIAGNOSE : longueur 5,5-7 mm. Tégument brun recouvert de pubescence couleur gris ocre, avec une alternance de fascies longitudinales et obliques blanc crème, et des bandes sombres presque glabres sur le pronotum et les élytres. Articles antennaires noirs à partir de la moitié apicale de l'article VII. Tête avec de rares points. Tibias médians et postérieurs élargis vers l'apex, avec deux fortes dents dans leur quart apical. Front rectangulaire. Pronotum subcarré, à côtés parallèles. Écusson quadrangulaire. Élytres parallèles, légèrement déprimés en arrière du milieu ; densément et grossièrement ponctués, les points plus ou moins alignés ; leur apex arrondi.

DISTRIBUTION : Brésil, Guatemala et Mexique. Également donnée (comme douteuse) de Cuba, par Zayas (1975).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : récemment découverte à la **Martinique** : Le Lorrain, Morne Maxime, 22-VII-2001 (*Roguet & Marquet*). **Saint-Vincent** (sans précision), capture de H. H. Smith, *in* Gahan (1895).

ÉTHOLOGIE : espèce capturée en juillet à la lumière, et en battant les parties desséchées d'une *Curcubitaceae*, la « christophine » (*Sechium edule*), d'après D. Roguet.

Tribu *Onciderini* Thomson, 1860

Clé des genres

1. Côtés du pronotum tuberculés 2
 - Côtés du pronotum inermes 3
 2. Partie basale des élytres avec de forts tubercules glabres et luisants .*Oncideres*
 - Partie basale des élytres sans tubercule *Trestonia*
 3. Espèces au corps étroit ; l'arrière-corps subcylindrique, les épaules faiblement saillantes *Cacostola*
 - Espèces au corps élargi ; arrière-corps subtriangulaire, les épaules fortement saillantes 4
 4. Élytres pubescents, rétrécis en triangle de la base vers l'apex. Moins de 20 mm de long *Hypsioma*
 - Élytres avec des bandes longitudinales glabres, faiblement rétrécis jusque vers l'apex. Plus de 30 mm de long *Paraclitemnestra*
-
1. Pronotum laterally tuberculate 2
 - Pronotum laterally unarmed 3

- 2. Basal of elytra with strong, glabrous, shining tubercles *Oncideres*
- Basal part of elytra without tubercles *Trestonia*
- 3. Body slender, caudally subcylindrical; humeri slightly protruding *Cacostola*
- Body stout, caudally subtriangular; humeri strongly protruding 4
- 4. Elytra pubescent, strongly narrowed into a triangle from base to apex; less than 20 mm *Hypsioma*
- Elytra with bare longitudinal strips; weakly narrowed behind; greater than 30 mm long *Paraclytemnestra*

Genre *Oncideres* Lepelletier & Audinet-Serville in Lacordaire, 1830

ESPÈCE-TYPE : *Lamia vomicosus* Germar, 1824 (= *Lamia saga* Dalman, 1817), par désignation de Thomson, 1864.

Genre comprenant cent huit espèces néotropicales et néarctiques. Il se caractérise comme suit : corps d'aspect cylindrique ; tête courte, à vertex convexe ; front plat, plus haut que large ; joues grandes, plus courtes que le lobe inférieur des yeux ; pronotum fortement transverse, avec un tubercule conique en arrière du milieu ; élytres aux épaules saillantes et avec des tubercules luisants près de leur base.

84. *Oncideres amputator* (Fabricius, 1792) – Fig. 77

Lamia amputator Fabricius J. C., 1792. *Entomologia systematica emendata et aucta. Secundum classes ordines, genera, species adjectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus*. Hafniae, Proft 1 (2): xx + 538 pp. (page 276).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit d' « Amérique méridionale insulaire », au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Saperda lherminieri* Forsström, 1817.

DIAGNOSE : longueur 10-25 mm. Tégument noir, presque entièrement recouvert d'une pubescence bicolore (ocre et grise), courte et serrée. Scape ridé latéralement sur la face interne. Pronotum avec une forte protubérance latérale conique au tiers basal, et quelques longues soies noires à sa base ; disque avec deux dépressions transversales, la partie médiane partiellement glabre ; base avec un fort sillon. Écusson et élytres (jusqu'au 1/5^e basal) couverts de pubescence ocre qui laisse apparaître des tubercules glabres. Pubescence des élytres grise alternant avec des plages rondes et ocres.

La répartition de la couleur ocre ainsi que les tons gris sont variables. Les spécimens de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent en notre possession sont plus clairs (dominance de la pubescence gris clair), le sillon basal du pronotum plus large.

DISTRIBUTION : Grandes Antilles (Jamaïque) et Petites Antilles (de Guadeloupe à Grenade).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : partout en **Guadeloupe** jusqu'à environ 700 m d'altitude. Les Saintes : Terre-de-Bas. **Dominique** : Gran Bay, Bellevue-Chopin, Laudat ; Clark Hall et Springfield Plantation (d'après Villiers). **Martinique** : Grand-Rivière, Absalon (Fort-de-France) et Cœur-Bouliki (Saint-Joseph) ; également : Ducos, et Maison du Moine à Macouba (*Roguet, Cauvin & Marquet*) ; Colson (*Sautière*). **Sainte-Lucie** : Barre-Denis et Fond St. Jacques. **Saint-Vincent** : toute la côte Sous-le-Vent (*Leeward side* : Richmond, Belleisle Hill, Layou, Vermont).

ÉTHOLOGIE : espèce crépusculaire et nocturne. Toute l'année, mais plus fréquente d'avril à juin et d'octobre à novembre. Le genre *Oncideres* a de remarquable le comportement étrangement finaliste des femelles ; celles-ci « découpent » des rameaux d'un diamètre d'un à quatre centimètres de diamètre, aux fins d'y déposer leurs œufs (photos 43, 44 et 45). En Guadeloupe, les « pois doux » (*Inga ingoides* et *Inga laurina*) sont les essences de prédilection d'*amputator* ; viennent ensuite le « bois rouge à grive » (*Coccoloba swartzii*) et le « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*). Plus rarement, l'espèce s'en prend au *Diospyros revoluta* (*J.-P. Savard*), au *Calliandra purpurea* (*G. Chovet*) voire au « tendre à caillou » (*Acacia muricata*) aux Saintes. *O. amputator* est plus commun dans la zone mésophile où abondent ses plantes-hôtes. En Martinique, il s'attaque aussi au « châtaignier petites feuilles » (*Sloanea truncata*) et au « bois diable » (*Licania ternatensis*). À Saint-Vincent, nous l'avons observé sur *Guazuma ulmifolia*. D'autres plantes-hôtes sont citées par les auteurs, telles qu'*Albizia lebbek*, *Citrus* et *Eucalyptus* — ces deux derniers genres nous paraissent douteux. La larve a été décrite par Vitali & Touroult (2005). La durée du cycle larvaire est d'environ 6 à 7 mois.

Outre le fait que les rameaux découpés par *amputator* servent de substrat à une entomofaune variée - dont quelque quatorze autres espèces de *Cerambycidae* (Touroult, 2004) : le tableau ci-après en donne le détail-, l'espèce est responsable de la légende du « scieur de bois » communément prêtée aux représentants du genre *Dynastes*, en Guadeloupe et en Caroline du Sud ! Que le naturaliste se rassure : en dépit des « observations » que lui rapporteront la gent forestière locale, le *Dynastes* est étranger à l'affaire.

Tableau 3. Décompte des différents *Cerambycidae* obtenus de 32 rameaux découpés par *Oncideres amputator* (rameaux provenant des Monts Caraïbes, Gourbeyre, Guadeloupe), entre novembre 2002 et mai 2003 (d'après Touroult, 2004).

Espèces ↓	Mois →								Total
	XI	XII	I	II	III	IV	V		
<i>Neocompsa cylindricollis</i> (Fabricius, 1798)	5	2	17	23	32	37	33	149	
<i>Oncideres amputator</i> (Fabricius, 1792)	1	5	21	19	9			55	
<i>Urgleptes guadeloupensis</i> (Fleutiaux & Sallé, 1889)	2	3	13	3	11	5	8	45	
<i>Amniscus assimilis</i> (Gahan, 1895)	1	1	1		1	5	3	12	
<i>Cyrtinus hubbardi</i> Fisher, 1926	2		3	3				8	
<i>Trestonia fulgurata</i> Buquet, 1859		2		1	1	1		5	
<i>Neoclytus araneiformis</i> (Olivier, 1795)			3	1				4	
<i>Styloleptus posticalis</i> Gahan, 1895				2		1		3	
<i>Ecyrus hirtipes</i> Gahan, 1895		1	1	1				3	
<i>Gourbeyrella romanowskii</i> (Fleutiaux & Sallé, 1889)				1	1			2	
<i>Methia necydalea</i> (Fabricius, 1798)		1						1	
<i>Trachyderes succinctus</i> (Linné, 1758)			1					1	
<i>Oxymerus aculeatus lebasii</i> (Dupont, 1838)						1		1	
<i>Nesanoplium puberulum</i> (Fleutiaux & Sallé, 1889)						1		1	
Total	11	15	60	54	55	51	44	290	

Une seconde espèce d'*Oncideres* a été récemment capturée en Grande-Terre de Guadeloupe par notre ami Bernard Brochier : *Oncideres albomarginata* Thomson, 1868 [(Saint-François, un couple de petite taille, sur « cerisier » (*Malpighia sp.*)]. Cette espèce peuple une grande part de l'Amérique tropicale, du Mexique à l'Équateur, et aussi l'île de Trinidad. Pour l'heure, nous nous contentons de la citer comme « possible », le lieu de sa capture (forêt xérophile dégradée de Grande-Terre) étant des plus surprenants.

Genre *Hypsioma* Audinet-Serville, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Hypsioma gibbera* Audinet-Serville, 1835, par monotypie.

Ce genre comprend quelque vingt-six espèces néotropicales. Il se caractérise par les côtés du pronotum inermes, des tubercules antennifères rapprochés et un peu étirés chez le mâle, les épaules saillantes et les élytres rétrécis en arrière.

Il est à noter que la larve d'*Hypsioma grisea* présente, au niveau générique, bien des différences avec celle d'*Hypsioma gibbera* du Brésil (Vitali & Touroult, 2005). L'imago de même, celui de *grisea* étant dépourvu des gibbosités de la partie basale des élytres qui est, d'après Dillon & Dillon (1945), l'un des caractères propres au genre. La position générique du taxon antillais a été discutée par Chalumeau (1990), qui a montré que *grisea* n'était point un *Tritania* (Auct.) mais bien un *Hypsioma*. Compte tenu des dissemblances aux stades larvaire et imaginal, il nous semble

souhaitable qu'un genre nouveau soit créé pour *grisea* — décision qui exige de plus amples investigations.

85. *Hypsioma grisea* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 78

Hypomia grisea Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (6), 9: 351-484, pls 7-8. (page 469).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

SYNONYMES : *Hypsioma* : *insularis* Fisher, 1935 et *picticornis* Auct. (*nec* Bates, 1965).

DIAGNOSE : longueur 11-18 mm. Tégument brun sombre, recouvert d'une pubescence gris blanchâtre mêlée d'ocre et de brun. Élytres avec une vague fascie beige en oblique vers le milieu, et plusieurs autres indistinctes et irrégulières.

Les deux sexes sont quasi identiques ; le mâle a les tubercules antennifères plus élevés, resserrés, et en forme de « V ».

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : de la Guadeloupe à Grenade, ainsi qu'à la Barbade (Ficher, 1935). En **Guadeloupe**, nous avons capturé *grisea* aux Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas), sur les Monts Caraïbes et en côte Sous-le-Vent (Saut d'Acomat à Pointe-Noire, et Crête-de-Village à Bouillante). Une seule citation de Grande-Terre : Grande Saline (Saint-François), VI-1997 (*Sautière*). **Dominique** : South Chiltern Est. et Clarke Hall (d'après Villiers, 1980). En **Martinique**, nous l'avons eue à Fort-de-France (route de Moutte), Anse Noire (Les Anses d'Arlet), Cœur-Bouliki (Saint-Joseph) ainsi qu'à Grand-Rivière ; Presqu'île de la Caravelle (juin 2004, *Deknuydt*) ; Bassignac (Trinité), Rivière Bleue (Fond Saint-Denis) et Cheneaux, Macouba (*Roguet*). **Sainte-Lucie** : environs de Soufriere. **Saint-Vincent** : Belleisle Hill, VII-2005. **Barbade** : Chelston Lady Morris, 11-XI-1906 (lieu de provenance de l'holotype d'*insularis*). **Union Is.** : Clifton (*Daudin*).

L'espèce a été reprise par Gahan (1895) de **Grenade**, sous le nom d'« *Hypsioma picticornis* Bates 1865 ». Nous avons eu l'opportunité d'examiner cet exemplaire qui est bien *H. grisea*.

ÉTHOLOGIE : rare espèce nocturne des zones xérophile et mésophile. Assez commune aux Saintes et à la Martinique. Sa plante-hôte de prédilection est le « bois savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*) ; elle s'attaque aussi au « bois à enivrer » (*Piscidia carthagensis*) ainsi que, mais plus rarement, au « manguier » (*Mangifera indica*) – branchettes de 3 à 8 cm de diamètre. L'adulte possède la faculté d'akinèse. Toute l'année mais avec un pic d'apparition d'octobre à janvier ; parfois attirée par les lumières. La larve a été décrite par Vitali & Touroult (2005).

Genre *Paraclitemnestra* Breuning, 1974

ESPÈCE-TYPE : *Paraclitemnestra gigantea* Breuning, 1974 (= *Jamesia lineata* Fisher, 1926), par désignation originale et monotypie.

Genre monospécifique proche de *Jamesia* Jekel (1861), duquel il se distingue essentiellement par la présence de lignes longitudinales et glabres sur les élytres.

86. *Paraclitemnestra lineata* (Fisher, 1926) – Fig. 79

Jamesia lineata Fisher W. S., 1926. Descriptions of new West Indian longicorn beetles of the subfamily Lamiinae. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 68 (22) 2623: 1-40. (page 14).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Sainte-Lucie, au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

SYNONYMES : *Paraclitemnestra gigantea* Breuning, 1974

DIAGNOSE (d'après Fisher, rectifiée) : longueur 32 mm. Corps robuste, triangulaire et allongé. Tégument noir avec des nuances rougeâtres, recouvert d'une pubescence à dominante ocre. Tête allongée et profondément déprimée entre les tubercules antennifères ; ceux-ci sont rugueux, élevés et quasi contigus. Antennes à courte pubescence brune couchée et de longues soies serrées en dessous. Pronotum presque deux fois plus large que long, les côtés parallèles et inermes ; le disque est rugueux, avec une pubescence brun jaunâtre, courte et peu abondante ; marges antérieure et postérieure munies d'une frange de pubescence jaune orangé, longue et couchée. Élytres à ponctuation grossière ; ils sont deux fois plus longs que larges, les épaules (proéminentes) se terminant en un court tubercule arrondi ; côtés faiblement rétrécis jusque vers l'apex, puis brusquement rétrécis ; avec quelques petits tubercules près de la base. Chaque élytre avec la marge

antérieure, la suture, ainsi que trois bandes longitudinales glabres se rejoignant vers l'apex ; avec une tache de pubescence blanchâtre et médiane.

DISTRIBUTION : endémique de Sainte-Lucie. Deux exemplaires sont connus à ce jour, sans localité précise.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Genre *Trestonia* Buquet, 1859

ESPÈCE-TYPE : *Trestonia forticornis* Buquet, 1859, par désignation de Thomson, 1864. Genre comportant seize espèces néotropicales. Il se caractérise par un corps allongé, subcylindrique, les tubercules antennifères saillants surmontés, chez le mâle, d'un éperon tronqué à son apex ; article antennaire III droit ou faiblement arqué, beaucoup plus long que le scape ; élytres à épaules moyennement saillantes, celles-ci avec un tubercule arrondi.

87. *Trestonia fulgurata* Buquet, 1859 – Fig. 80

Trestonia fulgurata Buquet J.-B. L., 1859. Notice monographique sur un genre nouveau de Coléoptères de la famille des Cérambycides (Longicornes). *Arcana Naturæ*, Paris, 1: 45-49. (page 48).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 12-17 mm. Tégument noir, couvert de pubescence grise avec, çà et là, des plaques couleur ocre (celle du front est blanche). Pronotum transverse, bosselé, avec un petit tubercule latéral près de l'apex et de longues soies noires sur les côtés (dans le quart basal). Élytres avec, un peu en avant du milieu, une étroite bande transversale et sinueuse de pubescence noire affectant la forme d'une « ~ », bande précédée d'une zone de pubescence blanche.

La pubescence blanche des élytres est d'étendue variable, et peut atteindre l'épaule.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Guadeloupe et Union Is. (Grenadines).

Guadeloupe. Basse-Terre : Domaine Duclos (Petit-Bourg), Matouba (Saint-Claude), hauteurs des Plaines (Pointe-Noire) et Monts Caraïbes. Grande-Terre : Grands-

Fonds (Sainte-Anne). **Union Is.** : Clifton, 5 exemplaires récoltés par Jacques Daudin de 1994 à 1997.

Il est à noter que, d'une manière générale, les petites îles sont souvent riches en individus d'une même espèce dans un périmètre restreint.

ÉTHOLOGIE : espèce crépusculaire et nocturne, rare en Guadeloupe, présente surtout dans la zone mésophile. Vient parfois aux lumières. Nous l'avons eue de branchettes de « pois doux » (*Inga ingoides*) dont certains rameaux avaient été découpés par *Oncideres amputator* ; mais aussi et plus rarement de « châtaignier grandes feuilles » (*Sloanea massoni*) et d'« acacia » (*Acacia tortuosa*). La durée du cycle larvaire est de l'ordre de 5 à 6 mois.

88. *Trestonia signifera* Buquet, 1859 – Fig. 81

Trestonia signifera Buquet J-B. L., 1859. Notice monographique sur un genre nouveau de Coléoptères de la famille des Cérambycides (Longicornes). *Arcana Naturæ*, Paris, 1: 45-49. (page 49).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 14-16 mm. Proche de *T. fulgurata* duquel il se distingue par la dominance de la pubescence ocre, la ligne sombre transverse des élytres peu nette et surmontée de blanc sur les côtés, le disque du pronotum fortement strié transversalement et le tubercule latéral peu visible.

DISTRIBUTION : Martinique et (?) Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Ravine Vilaine à Fort-de-France (février 2004, *Deknuydt*), et signalé de Fort-de-France par Villiers. Nous n'avons pas retrouvé *T. signifera* en Guadeloupe, ni examiné d'exemplaire de cette île.

ÉTHOLOGIE : espèce très rare, qui vient aux lumières.

Genre *Cacostola* Fairmaire & Germain, 1859

ESPÈCE-TYPE : *Cacostola vagelineata* Fairmaire & Germain, 1859, par monotypie.

SYNONYMES : *Aporataxia* Hamilton in Leng & Hamilton, 1896 ; *Cylindrataxia* Linsley, 1934 ; *Hyagniellus* Breuning 1943 ; *Paratucumaniella* Breuning, 1943.

Genre comprenant vingt-huit espèces néotropicales. Il se caractérise par un corps étroit et parallèle ; les tubercules antennifères saillants, avec un éperon au sommet ; scape long et claviforme, l'article antennaire III plus long que le scape et plus ou moins arqué ; pronotum inerme latéralement ; élytres aux épaules faiblement saillantes.

Clé des espèces (d'après Dillon & Dillon, 1946)

1. Élytres avec une faible carène en arrière du calus huméral qui continue le long du disque jusque vers le milieu ; joue de même hauteur que le lobe inférieur des yeux *C. ornata*
 - Élytres dépourvus de carène ; lobe inférieur des yeux légèrement plus haut que la joue *C. leonensis*
-
1. Elytron with a small carina behind humeral callus, continuing along disc until middle; gena as high as inner lobe of eye *C. ornata*
 - Elytron devoid of carina; inner lobe of eye slightly higher than gena
..... *C. leonensis*

89. *Cacostola ornata* Fleutiaux & Sallé, 1889 – Fig. 82

Cacostola ornata Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 470 et planche 8, fig. 19).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

SYNONYMES : *Hyagniellus standi* Breuning, 1943.

DIAGNOSE : longueur 7-12 mm. Tégument brun sombre, recouvert d'une pubescence courte et serrée. Antennes brun rouge clair, frangées de longs cils noirs, l'apex rembruni à partir de l'article II ; avec une pubescence grise, brune et jaune. Pronotum, écusson et élytres à pubescence brune avec des bandes longitudinales blanchâtres. Front beaucoup plus haut que large. Joues à peu près aussi hautes que le lobe inférieur des yeux. Pronotum légèrement transverse, la base un peu plus étroite que l'apex.

La femelle a le corps un peu plus large que celui du mâle, et ses antennes dépassent d'un tiers l'apex des élytres (elles sont près de deux fois plus longues que le corps, chez le mâle). La pubescence élytrale varie du brun au gris dans la moitié apicale.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de Montserrat à Grenade.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : espèce plutôt rare, présente en forêts mésophile et hygrophile inférieure. **Montserrat** : Riley's Estate, 4 ex., 21-IV-1984 (*Chalumeau*). **Guadeloupe**, Basse-Terre : Camp-Jacob (Saint-Claude), Crête-de-Village (Bouillante), Sofaïa (Sainte-Rose), Vernou et Duclos (Petit-Bourg), Neufchateau (Capesterre) ; Morne Mazeau (Deshaies), Route forestière de Sarcelle à Goyave (*Roguet*) ; Dugommier (Saint-Claude) et Beausoleil (Vieux-Fort), 60 m (*Sautière*) ; ainsi que dans les vallées des Grands-Fonds en Grande-Terre, et en mangrove de l'îlet Fajou (11-VIII-1984). **Dominique** : Bellevue-Chopin. **Martinique** : Fort-de-France (*in* Coll. Pinchon, et *D. Roguet*) ; Anse-à-l'Âne, Dufferret, Rivière du Galion, Bassignac (Trinité), Morne Pomme et Morne Maxime (Le Lorrain), Quartier la Fraîcheur à Gros-Morne, et Petit-Piton du Carbet (*Roguet*). **Grenadines** : Moustique, Bequia ; **Grenade** (d'après Gahan).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, que l'on capture au parapluie japonais ; parfois attirée par les lumières. Nous l'avons eue de branches de « manguier » (*Mangifera indica*) et d'« icaque » (*Chrysobalanus icaco*) à Montserrat. Les exemplaires de l'îlet Fajou ont été récoltés sur « palétuvier noir » (*Avicennia germinans*).

90. *Cacostola leonensis* Dillon & Dillon, 1946

Cacostola leonensis Dillon L. S. & Dillon E. S., 1946. The tribe Onciderini (Coleoptera: Cerambycidae). Part II. *Scientific Publications Reading Public Museum and Art Gallery*, Pennsylvania. 6: 189-413, 26 pls. (page 259 et planche XI, fig. 4).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Porto Rico, à l'American Museum of Natural History, New York.

DIAGNOSE : longueur 9-11 mm. Très proche d'*ornata*, *leonensis* s'en distingue essentiellement par les critères donnés dans la clé.

DISTRIBUTION : Porto Rico et Hispaniola, récemment découverte aux Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Thomas**, Est. St. Peter, 430 m (*Ivie*).

ÉTHOLOGIE : à Porto Rico, *leonensis* vit aussi bien dans la zone xérophile qu'hygrophile montagnarde (Lingafelter & Micheli, 2004).

Tribu *Pteropliini* Thomson, 1860

Genre *Epectasis* Bates, 1866

ESPÈCE-TYPE : *Epectasis attenuata* Bates, 1866 (= *Saperda juncea* Newman, 1840), par monotypie.

Genre comprenant sept espèces néotropicales. Il se caractérise comme suit : corps très étroit et parallèle ; tubercules antennifères saillants ; lobe inférieur des yeux élargi, le supérieur étroit et atteignant presque la suture médiane de la tête.

91. *Epectasis similis* Gahan, 1895 – Fig. 83

Epectasis similis Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 79-140, 1 pl. (page 126).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

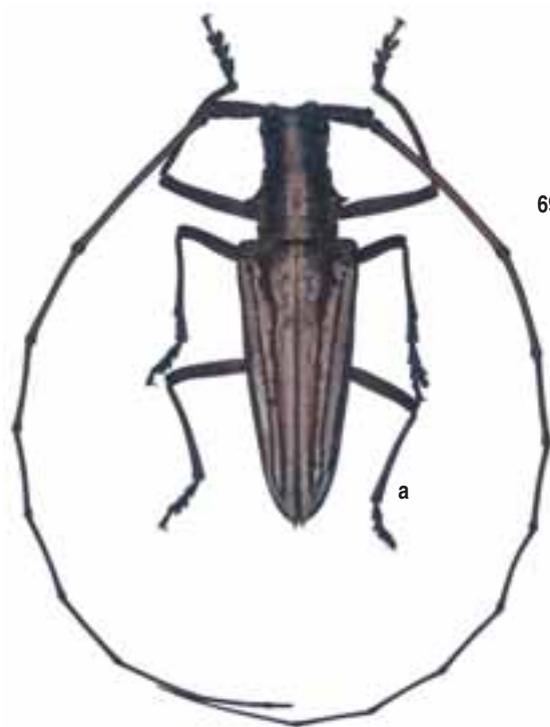
DIAGNOSE : longueur 7-17 mm. Tégument brun sombre rougeâtre, recouvert d'une courte pubescence serrée brun clair à sombre qui forme des bandes ou des fascies plus claires (notamment dans la partie apicale des élytres) ; avec de longues soies blanchâtres alignées sur les élytres et dirigées vers l'arrière. Apex des élytres subtronqué.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** (*Ivie*), Guadeloupe, Dominique, Saint-Vincent et Grenade.

En **Guadeloupe**, l'espèce vit dans le massif forestier de la Basse-Terre : forêt de Moscou (Gourbeyre), Crête-de-Village (Bouillante), Liquin (Capesterre), Duclos (Petit-Bourg), Douville (Goyave), Vernou (Petit-Bourg), Piton de Sainte-Rose, ainsi que sur les Monts Caraïbes ; hauteurs de Deshaies (*Roguet*). **Dominique** : Pont-Cassé, 2 mi. N. W. (d'après Villiers). Il est vraisemblable que *similis*, espèce homochrome et localisée, soit présente en Martinique et dans les Îles du Sud. Le second d'entre nous l'a récemment capturée à **Saint-Vincent** : chemin des Trinity Falls, Richmond, 25-I-2005.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, peu commune, qui vit dans la zone hygrophile. Nous l'avons collectée en battant la fougère lianoïde (fraîchement coupée, ou desséchée)



69

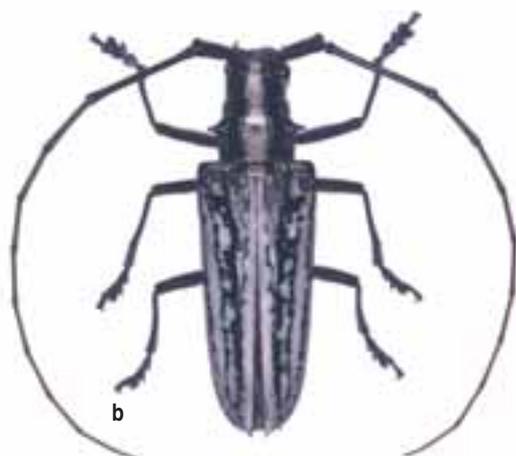


Fig. 69 *Taeniotes leucogrammus*,
a : ♂ (Martinique) et b : ♀ (Sainte-Lucie).



Fig. 70 *Batocera rufomaculata*,
♂ (Sainte-Croix).



Fig. 71 *Phryneta verrucosa*,
(Annobon, Guinée-Équatoriale).



72

a



b

Fig. 72 *Adetus lherminieri*, var.,
a (Montserrat) et b (Dominique).



73

Fig. 73 *Tethystola mutica*,
(Saint-Vincent).



74

a



b

Fig. 74 *Rosalba arawakiana*,
a : ♀ (Guadeloupe) et b : ♂ (Martinique).



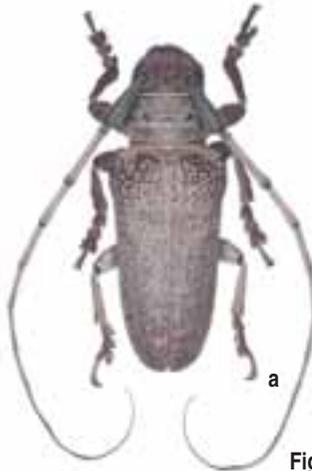
75

Fig. 75 *Bisaltes sautierei*,
♂ (Guadeloupe).



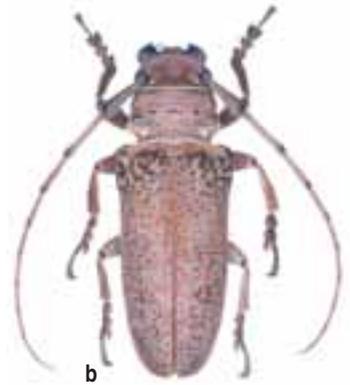
76

Fig. 76 *Bebelis picta*,
(Martinique).



a

77



b

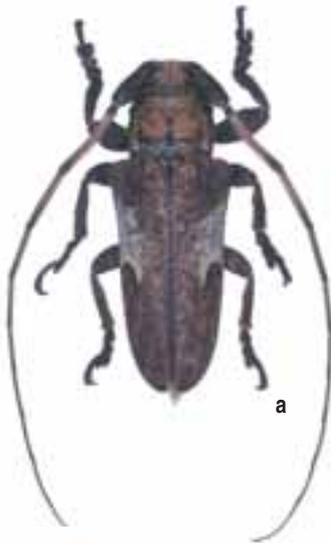
Fig. 77 *Oncideres amputator*,
a : ♂ (Martinique) et b : ♀ (Guadeloupe).



Fig. 78 *Hypsioma grisea*,
(Martinique).



Fig. 79 *Paraclytemnestra lineata*,
(Sainte-Lucie).



80



Fig. 80 *Trestonia fulgurata*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



Fig. 81 *Trestonia signifera*,
♀ (Martinique).



Fig. 82 *Cacostola ornata*,
♂ (Guadeloupe).

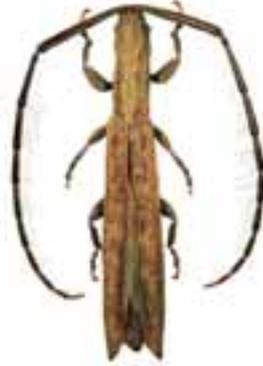


Fig. 83 *Epectasis similis*,
♂ (Guadeloupe).



84

Fig. 84 *Ataxia spinipennis*,
♀ (St. Thomas).



85

Fig. 85 *Spalacopsis f. filum*,
(Rep. Dominicaine).



a



b

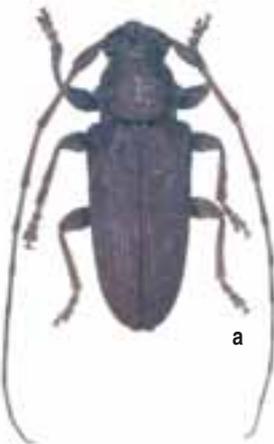
86

Fig. 86 *Ecyrus hirtipes*,
a et b, var., ♂ (Guadeloupe).



87

Fig. 87 *Desmiphora hirticollis*,
(Guadeloupe).



a



b

88

Fig. 88 *Mimestoloides benardi*,
a : ♂ (Guadeloupe) et b : ♀ (Sainte-Lucie).



89

Fig. 89 *Estola rogueti*,
♂ (Martinique).



90

Fig. 90 *Onychocerus crassus*,
(Guyane F.).



91

Fig. 91 *Oreodera g. glauca*,
♀ (Guadeloupe).



92

Fig. 92 *Steirastoma breve*,
♀ (Guyane F.).



93

Fig. 93 *Neseuterpia curvipes*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



b



94

Fig. 94 *Neseuterpia deknuydti*,
♂ (Dominique).



95

Fig. 95 *Amniscus similis*,
a : ♂ (Marie-Galante) et b : ♀ (Guadeloupe).

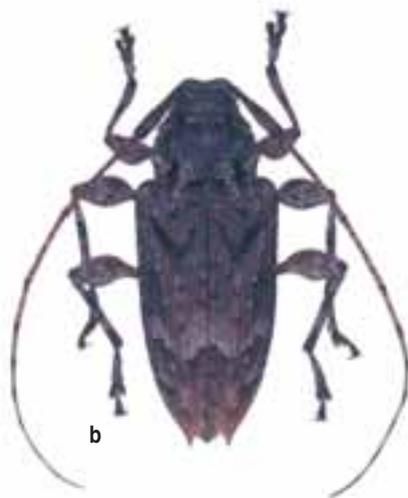


b



96

a



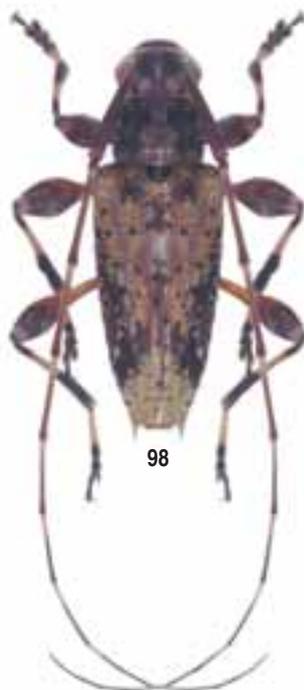
b

Fig. 96 *Amniscus assimilis*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



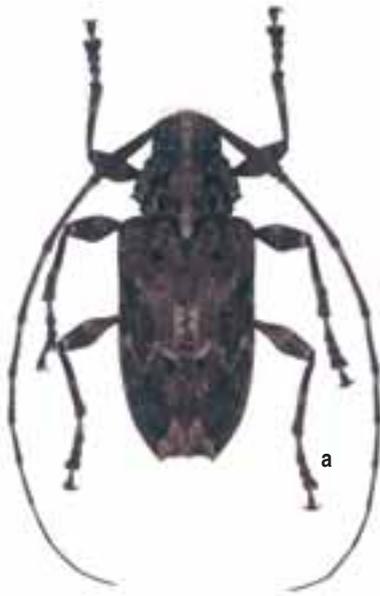
97

Fig. 97 *Amniscus praemorsus*,
♀ (Saint-Martin).



98

Fig. 98 *Cometochus guadeloupensis*,
♂ (Guadeloupe).



99

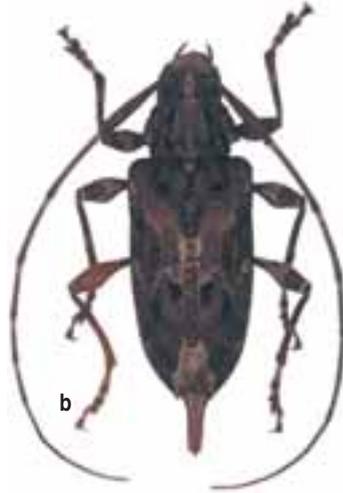
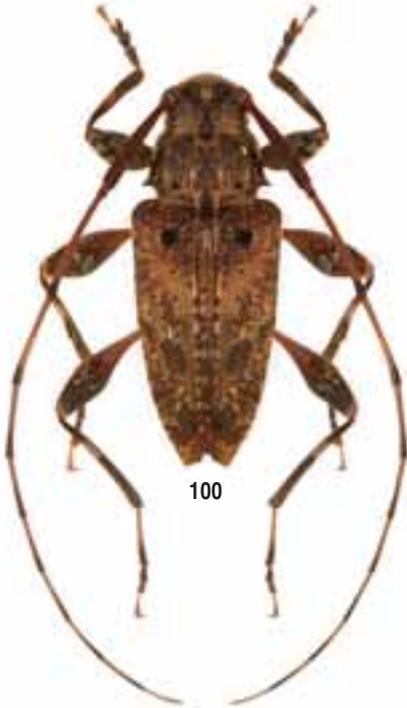
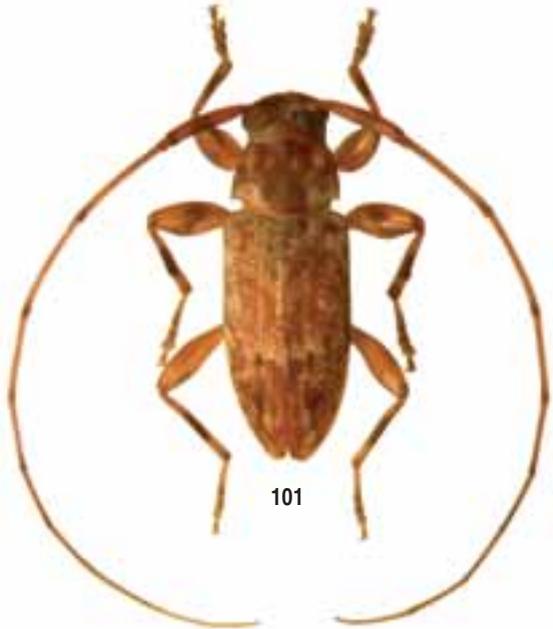


Fig. 99 *Oedopeza fleutiauxi*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



100

Fig. 100 *Tithonus luneli* n. sp.,
(Holotype ♂, Saint-Vincent).



101

Fig. 101 *Urgleptes cobbeni*,
♂ (Guadeloupe).

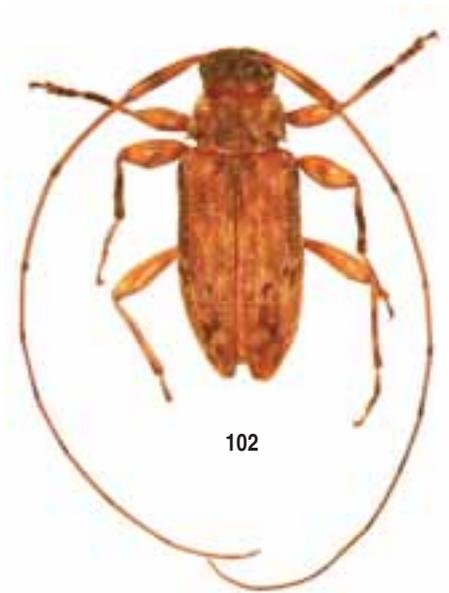


Fig. 102 *Urgleptes sandersoni*,
♂ (Porto Rico).



Fig. 103 *Urgleptes guadeloupensis*,
♂ (Guadeloupe).

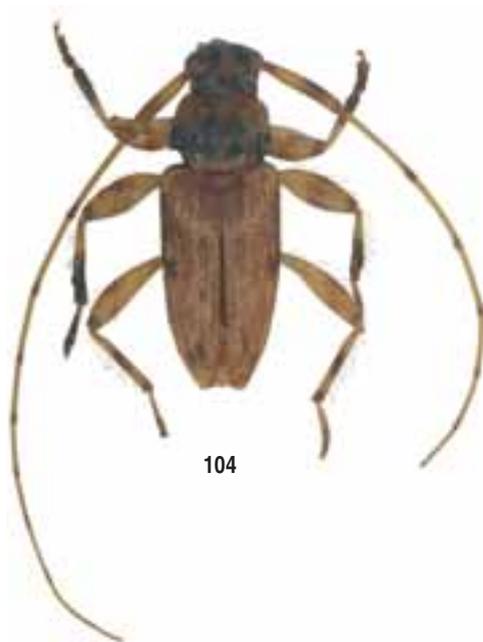


Fig. 104 *Urgleptes gahani*,
♂ (Saint-Vincent).

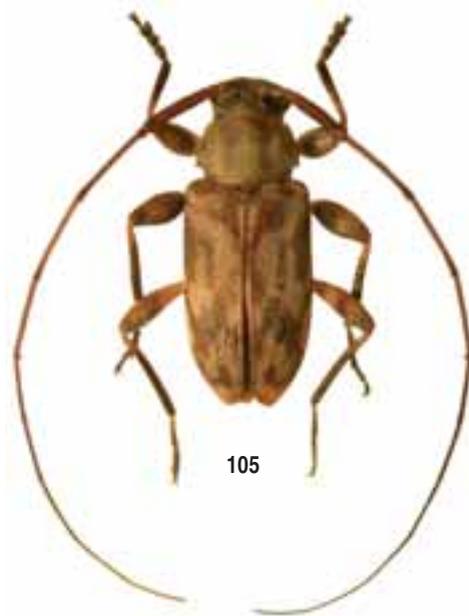


Fig. 105 *Urgleptes leopaulini*,
♂ (Guadeloupe).

Staenochlaena volubilis, ainsi que par « élevage » des branches de divers ligneux dont le « châtaignier grandes-feuilles » (*Sloanea massoni*) et le « manguier » (*Mangifera indica*).

En plus de posséder la faculté d'akinèse, *E. similis* est homochrome et homotypique. Il faut un œil averti pour en distinguer un exemplaire d'une brindille. Toute l'année.

Genre *Ataxia* Haldeman, 1847

ESPÈCE-TYPE : *Ataxia sordida* Haldeman, 1847 (= *Saperda crypta* Say, 1832), par monotypie.

SYNONYMES : *Proecha* Thomson, 1864 ; *Parysatis* Thomson, 1868 ; *Parepectasis* Bruch, 1926.

Genre comportant trente-cinq espèces du sud des États-Unis et de l'Argentine, dont cinq vivent aux Grandes Antilles (une aux Îles Vierges) et une autre à Trinidad. Il se caractérise comme suit : front court et transverse, les tubercules antennaires fortement divergents, le vertex profondément concave entre les yeux ; scape de même longueur ou plus court que l'article antennaire III, ce dernier plus court que le IV — le scape avec une cicatrice à son apex ; saillie mésosternale déclive en avant.

92. *Ataxia spinipennis* Chevrolat, 1862 – Fig. 84

Ataxia spinipennis Chevrolat L. A. A., 1862. Coléoptères de l'Île de Cuba. Notes, synonymies et descriptions d'espèces nouvelles. Familles des Cérambycides et des Parandrides. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (4) 2: 245-280. (page 252).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle de Cuba, au Natural History Museum, Londres.

DISCUSSION : Monné & Hovore (2002), de même qu'Ivie & Johnson (1996), reprennent *Ataxia alboscutellata* Fisher (1926) des Îles Vierges et de Porto Rico. Notre collègue Julio Micheli nous indique qu'*alboscutellata* ne vit pas à Porto Rico ; à son avis, l'espèce des Vierges serait, comme à Porto Rico, *spinipennis* — ce à quoi nous souscrivons.

DIAGNOSE (d'après 2 exemplaires de St. John et Jost Van Dyke) : longueur 13-25 mm. Tégument brun rougeâtre recouvert d'une pubescence grisâtre avec de longues soies blanches éparses. Front presque carré, sa ponctuation assez grossière et écartée. Base des articles antennaires avec un anneau de soie blanchâtre, à partir du troisième.

Pronotum un peu plus long que large, l'épine latérale médiane courte mais aiguë ; à ponctuation assez grossière et éparse. Écusson avec de longues soies blanches et serrées. Élytres subparallèles, à ponctuation identique à celle du pronotum ; ils sont subtronqués à l'apex, l'angle externe aigu.

DISTRIBUTION : Cuba, Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Saint-Thomas, St. John, Jost Van Dyke, Sainte-Croix, Guana et Tortola.

ÉTHOLOGIE : a Porto Rico, *spinipennis* se rencontre des zones sèches aux forêts humides de montagne (Lingafelter & Micheli, 2004).

Tribu *Agapanthiini* Mulsant, 1839

Genre *Spalacopsis* Newman, 1842

ESPÈCE-TYPE : *Spalacopsis stolata* Newman, 1842.

SYNONYMES : *Spacalopsis* LeConte, 1852 ; *Eutheia* Dejean, 1835 ; *Euthuorus* Jacquemin du Val (*in Sagra*) 1857 ; *Systeme* Pascoe, 1858.

Ce genre comprend dix-sept espèces, la plupart du sud des États-Unis et des Grandes Antilles. Il se caractérise par un corps étroit et allongé, des yeux petits et circulaires, des antennes pourvues de longues soies. Certaines espèces sont aptères et ont les élytres soudés.

93. *Spalacopsis filum filum* (Klug, 1829) – Fig. 85

Hippopsis filum Klug J. C. F., 1829. Preis-Verzeichniss vorräthiger. *Insectendoubletten des Königl. zoologischen Museums der Universität*, Berlin, 18 pp. (page 13).

LOCALISATION DU TYPE : type décrit de Cuba, non localisé.

SYNONYMES : *Spalacopsis stellio* Newman, 1842 ; *Spalacopsis macilenta* Lacordaire, 1876.

DIAGNOSE : longueur 6-16 mm. Antennes avec de longues soies à partir du troisième segment ; scape atteignant le milieu du pronotum. Tête et pronotum couverts de pubescence grisâtre, avec une bande longitudinale latérale et une médiane blanche. Écusson couvert de pubescence blanche, ses côtés parallèles, l'apex arrondi. Élytres

non soudés, à côtés parallèles, environ cinq fois plus longs que larges ; leur apex fortement déclive ; avec des plages de soies blanchâtres, jaunâtres ou grisâtres, ainsi que des zones dénudées et éparses.

La taille des parties dénudées sur les élytres est variable ; elles sont en général moins étendues chez la femelle ; celle-ci a le corps un peu plus large que celui du mâle.

DISTRIBUTION : l'espèce a été divisée en trois sous-espèces : *S. f. filum* de Cuba, Jamaïque et Porto Rico ; *S. f. costulatum* Casey de Floride, et *S. f. breviautum* Tyson d'Hispaniola.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : la sous-espèce nominale a récemment été découverte aux **Îles Vierges** : St. John, Tortola et Vieques (*Ivie*).

ÉTHOLOGIE : d'après Tyson (1973), *Spalacopsis filum* se développe dans les lianes de la famille des *Convolvulaceae* — notamment des *Ipomea* (« bois patate » aux Antilles françaises) pour *S. f. filum*, et dans *Calonyctium aculeatum* pour *S. f. costulatum*.

Tribu *Pogonocherini* Mulsant 1839

Genre *Ecyrus* LeConte, 1852

ESPÈCE-TYPE : *Lamia dasycerus* Say, 1826, par désignation de LeConte, 1859.

SYNONYMES : *Oebaceres* Thomson, 1868.

Genre comprenant neuf espèces d'Amérique centrale et du sud de l'Amérique du Nord. Il se caractérise par un corps en ovale allongé ; appendices couverts de longues soies souples ; article antennaire IV arqué, un peu plus long que le III ; pronotum cylindrique.

94. *Ecyrus hirtipes* Gahan, 1895 – Fig. 86

Ecyrus hirtipes Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London* 1895: 79-140, 1 pl. (page 127 et pl. II, fig. 6).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Ecyrus* : *insularis* Fisher, 1932 ; *hoffmanni* Fisher, 1932 ; *nanus* Fisher 1932, et *flavus* Fisher, 1932.

DIAGNOSE : longueur 6-13 mm. Tégument brun foncé, entièrement recouvert d'une dense pubescence grise, avec des plages ocre au niveau du vertex, du disque du pronotum et des élytres. Pronotum avec deux tubercules discaux assez forts. Élytres avec une large bande transversale de pubescence brune située un peu en arrière de la base ; cette bande est soulignée, dans sa partie postérieure, de brun foncé. Élytres subtronqués à l'apex, chacun avec une forte touffe de soies brunes sur le disque (tout juste en arrière de l'écusson). Espèce d'aspect variable. La bande post-basale de pubescence sombre des élytres passe du brun sombre à l'ocre ; elle peut même parfois manquer.

DISTRIBUTION : Bahamas, et Cuba (Grandes Antilles) jusqu'à Grenade (Petites Antilles). Il est possible que l'espèce peuple toutes les îles de l'arc antillais.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** : Plymouth. Presque partout en **Guadeloupe**, et aux îlets de Petite-Terre. **Dominique** : Clarke Hall (d'après Villiers). En **Martinique**, nous l'avons récoltée à l'Anse Dufour (Les Anses d'Arlet) et à Absalon (Fort-de-France) ; Rivière Bleue, Fond Saint-Denis (*Roguet*). **Union Is.** : environs de Clifton (*Daudin*).

ÉTHOLOGIE : espèce crépusculaire et nocturne ; assez commune, toute l'année. Polyphage, nous l'avons eue de branchettes de : « pois doux » (*Inga ingoides*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*), « acacia » (*Acacia tortuosa*), « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), « palétuvier gris » (*Conocarpus erecta*), « bois diable » (*Licania ternatensis*), « côtelette blanche » (*Miconia mirabilis*) et « palétuvier rouge » (*Rhizophora mangle*). Ivie & Chemsack (1983) citent le « gommier rouge » (*Bursera simaruba*) comme plante-hôte, dans l'île de Porto Rico. Le cycle larvaire est de 8 à 10 mois.

Tribu *Desmiphorini* Thomson, 1860

Tribu regroupant de nombreux genres, aux caractéristiques hétérogènes. L'ensemble constitué des *Estolini*, *Desmiphorini* et *Rhodopinini* exige une révision, les travaux de Breuning n'étant pas très clairs à ce sujet.

Genre *Desmiphora* Audinet-Serville 1835

ESPÈCE-TYPE : *Lamia fasciculata* Olivier, 1792, par désignation de Drapiez, 1838.
SYNONYMES : *Euchaestes* Chevrolat, 1861 ; *Pyrracita* Thomson, 1868 ; *Therchaetes* Thomson, 1868.

Genre comprenant cinquante-six espèces néotropicales. Il se caractérise comme suit : front convexe ; yeux fortement émarginés, le lobe supérieur étroit ; les antennes plus courtes que le corps et frangées de longues soies, le troisième article plus long que le scape, l'article IV plus court ou subégal au scape ; cavités coxales médianes ouvertes ; élytres avec des touffes de poils, leur apex arrondi.

95. *Desmiphora hirticollis* (Olivier, 1795) – Fig. 87

Saperda hirticollis Olivier A. G., 1795. *Entomologie ou Histoire Naturelle des Insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie et leur figure enluminée. Coléoptères*. Imprimerie de Lanneau, Paris, 4: 519 pp, 75 pls. (page 11, et pl. IV, fig. 37).

LOCALISATION DU TYPE : non localisé.

SYNONYMES : *Desmiphora mexicana* Thomson, 1868 ; *Desmiphora intricata* Casey, 1913.

DIAGNOSE : longueur 7-17 mm. Tégument brun sombre entièrement recouvert par une pubescence gris clair à brun, dense, courte et serrée, avec de longues soies blanches érigées et éparses. Pronotum avec une forte épine latérale et médiane, et une touffe de longues soies rousses érigées dans la partie médio-apicale. Élytres avec deux côtes longitudinales distinctes à partir du quart basal ; ponctuation grossière, chaque point émettant une longue soie blanche ; avec quatre touffes de soies brun rougeâtre au niveau des quarts basal et apical.

D. hirticollis est remarquable par son homochromie et surtout son homotypie, ses touffes de soie la faisant ressembler à une écorce couverte de mousses et de lichens.

DISTRIBUTION : du sud des États-Unis à l'Argentine, et aux Galapagos. Dans la Caraïbe, l'espèce est signalée de Cuba et de Porto Rico, ainsi que de plusieurs îles des Petites Antilles, de même qu'à Curaçao (Île Sous-le-Vent).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : Guadeloupe, Saint-Vincent, Union Is., Grenade. Quatre exemplaires ont été capturés en **Guadeloupe**, dans les Grands-Fonds (Sainte-Anne). Et si *hirticollis* est très rare en Guadeloupe, elle semble en revanche plus abondante à **Union Is.** (Grenadines). **Saint-Vincent** : Layou's Petroglyphs (I-2005). Il n'est pas impossible, comme pour bien d'autres taxa, qu'elle peuple d'autres îles de la Caraïbe.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne ; elle vient aux lumières. Les plantes-hôtes données par les Auteurs précédents se rattachent aux *Boraginaceae* (genre *Cordia*), et à une

Euphorbiaceae du genre *Sapium*. Ces taxa sont présents aux Petites Antilles, en particulier le premier avec plusieurs espèces en zone sèche.

À Saint-Vincent, nous l'avons capturée, en début de nuit, sur la face inférieure de grosses branches et de fins rameaux coupés de « bois de rose » (*Cordia alliodora*). La larve se développe sous l'écorce de grosses branches (photo 48).

Genre *Mimestoloides* Breuning, 1974

ESPÈCE-TYPE : *Mimestoloides andresi* Breuning, 1974, par désignation originale et monotypie.

Ce genre comprend deux espèces, l'une du sud des États-Unis et l'autre des Petites Antilles. Il se caractérise par un scape fortement claviforme, étroit à la base ; pédicelle deux fois plus large que long, l'article III plus long que le scape et presque égal au IV ; pronotum avec une forte protubérance conique latérale ; élytres ovalaires.

96. *Mimestoloides benardi* Breuning, 1980 – Fig. 88

Mimestoloides benardi Breuning S., 1980. Nouveaux Cerambycidae Lamiinae néotropicaux. *Bulletin de la Société entomologique de France*, Paris, 85 (3-4): 67-71. (page 70).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 9-14 mm. Tégument brun rougeâtre recouvert d'une pubescence gris jaunâtre courte et serrée ; avec de longues soies dirigées vers l'arrière et alignées longitudinalement sur les élytres. Tête grossièrement et densément ponctuée sur le front ; le vertex est pratiquement lisse. Pronotum à ponctuation forte et irrégulière ; on distingue une bande longitudinale médiane lisse (visible lorsque l'insecte est frotté). Élytres à ponctuation grossière et sériée.

La pubescence qui recouvre le corps est souvent absente, en particulier sur le pronotum et la base des élytres. Les pattes et les antennes sont en général plus claires.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de Montserrat à Sainte-Lucie.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** (*Ivie*). **Guadeloupe** : Capesterre, Piton de Sainte-Rose, route forestière de Grosse Montagne, Domaine Duclos et Grands-Fonds (Sainte Anne). **Martinique** : Le Prêcheur (*in Coll. Pinchon*) ; Quartier

Gerbault et Fort Desaix (Fort-de-France), Anse-à-l'Âne, Cheneaux (Macouba), Rivière Pilote, Mare Capron (Le Lamentin), Rivière Bleue, Fond Saint-Denis (*Roguet*) ; Ducos (*Duranel*) ; Tartane (*Dalens*). **Sainte-Lucie** : Barre de l'Isle. Cette espèce est plus commune en Martinique qu'en Guadeloupe. Sa présence est probable à la Dominique.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, qui possède la faculté d'akinèse. Elle vit dans les zones xérophile et mésophile, et vient parfois aux lumières. Une larve a été trouvée dans une branchette d' « arbre à pain » (*Artocarpus altilis*) morte sur pied. J.-P. Roguet nous signale aussi l'avoir capturée en battant des branches d'*Artocarpus* et de « manguier ».

Genre *Estola* Fairmaire & Germain, 1859

ESPÈCE-TYPE : *Estola hirsuta* Fairmaire & Germain, 1859 (*nec* Degeer, 1775) (= *Estola hirsutella* Aurivillius, 1922) par désignation de Thomson, 1860.

Genre essentiellement sud-américain. Il comprend quatre-vingt-douze espèces, dont trois des Grandes Antilles, deux de Trinidad (Monné & Hovore, 2001) et une de la Martinique. Il se caractérise comme suit : cavités coxales intermédiaires fermées, tibias médians échancrés, pronotum avec une épine latérale, élytres avec des soies dressées.

97. *Estola rogueti* Chalumeau & Touroult, 2005 – Fig. 89

Estola rogueti Chalumeau F. & Touroult J., 2005. Nouveaux longicornes de la Dominique et de la Martinique (Petites Antilles) et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CV(1) : 155-159. (page 158 et fig. 5).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Martinique, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex. coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 11,5 mm. Tégument brun rougeâtre recouvert d'une fine pubescence grise, avec de longues soies blanchâtres formant sur les élytres des lignes longitudinales. Pronotum subcarré, convexe sur le dessus, avec un éperon latéral peu développé. Scape des antennes ovalaire, le troisième article un peu plus court. Élytres deux fois plus longs que larges, régulièrement rétrécis de la base à l'apex, leur apex arrondi. Tibias médians et postérieurs épaissis. Saillie prosternale assez étroite, fortement ponctuée et sans expansion postérieure. Saillie mésosternale élargie

à la base, plane sur le dessus. Hanches antérieures globuleuses, les médianes et postérieures allongées.

Superficiellement proche de *M. benardi*, *rogueti* s'en distingue (outre les caractères génériques) aisément par ses antennes : le scape est ovalaire, et l'article III plus court.

DISTRIBUTION : endémique de la Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : un seul exemplaire connu : **Martinique** : Anse-à-l'Âne, 21-II-1982 (*D. Roguet*).

ÉTHOLOGIE : *M. rogueti* a été capturé en zone xérophile, en même temps que *Mimestoloides benardi* Breuning 1980.

Tribu *Anisocerini* Thomson, 1860

Genre *Onychocerus* Lepeletier & Audinet-Serville in Lacordaire, 1830

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx scorio* Fabricius, 1781 (= *Cerambyx crassus* Voët, 1778), par monotypie.

SYNONYMES : *Scorpionus* Smith, 1884.

Ce genre comprend huit espèces néotropicales. Il se caractérise par un corps large et massif, les yeux divisés en deux lobes séparés ; antennes avec le scape en massue épaisse, l'article III plus long que le scape et que le IV, le dernier modifié en forme d'aiguillon.

98. *Onychocerus crassus* (Voët, 1778) – Fig. 90

Cerambyx crassus Voët J. E., 1778. *Catalogus Systematicus Coleopterorum*. La Haye, Bakhuyzen 2: 1-254, 50 pls. (page 10 et planche VIII, fig. 28).

LOCALISATION DU TYPE : type donné d'« Inde », ce qui est erroné.

SYNONYMES : *Cerambyx scorio* Fabricius, 1781.

DIAGNOSE : longueur 12-25 mm. Forme générale arrondie, d'une couleur brune rappelant celle d'une écorce. Deux derniers articles des antennes avec une frange de soies. Pronotum et écusson recouverts en grande partie d'une fine pubescence blanchâtre. Disque du pronotum avec, en arrière, un mamelon bien plus faible que

les deux protubérances antérieures. Tibias antérieurs fortement dilatés en lamelle dans leur moitié apicale.

La forme « ramassée » de cette espèce, ses excroissances élytrales et les quatre fortes protubérances médianes du dessus du pronotum permettent de la reconnaître sans effort.

DISTRIBUTION : de Panama à l'Argentine ; mais aussi Trinidad et Tobago, et dans le sud de l'arc antillais (Martinique et Grenade).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Le Prêcheur (12-VI-1994, *Ponchel*) ; La Ménard, Tartane, Saint-Esprit, La Digue (Le François) et Fort-de-France (coll. Pinchon) ; Ducos (20-IV-2001, *Duranel* : in coll. Roguet) ; Le Lorrain (07-VII-2001, *D. Roguet*).

ÉTHOLOGIE : espèce homochrome, et nocturne. Ses plantes-hôtes aux Antilles sont : le « sablier » (*Hura crepitans*) et le « mombin » (*Spondias mombin*). Lorsqu'il est saisi, l'insecte utilise ses antennes pour tenter de piquer son agresseur.

Tribu *Acanthoderini* Thomson, 1860

Genre *Oreodera* Audinet-Serville, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx glaucus* Linné, 1758, par désignation de Thomson, 1864. Genre comprenant quatre-vingt-six espèces néotropicales. Il se caractérise comme suit : front transverse ; scape en massue allongée, obliquement tronqué en dessous et à la base ; article III bien plus long que le scape, sinué, les suivants de taille décroissante ; pronotum fortement tuberculé sur les côtés ; élytres subdéprimés, rétrécis vers l'arrière et tronqués à leur apex. Chez le mâle, les pattes antérieures sont plus longues que les deux paires postérieures, les tibias sinués et les tarses frangés de longues soies.

99. *Oreodera glauca glauca* (Linné, 1758) – Fig. 91

Cerambyx glaucus Linné C., 1758. *Systema naturae per regna tria naturae secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. *Systema naturae* (Ed. 10). Laur. Salvius. Holmiae. 1: iii + 824 pp. (page 390).

LOCALISATION DU TYPE : type mâle décrit d'« Amérique », non localisé.

SYNONYMES : *Cerambyx tuberculatus* Degeer, 1775 ; *Cerambyx spengleri* Fabricius, 1776 ; *Lamia scabra* Fabricius, 1792 ; *Lamia rudis* Olivier, 1792 ; *Cerambyx literatus* Donovan, 1813.

DIAGNOSE : longueur 10-30 mm. Tégument brun, couvert de pubescence grisâtre. Yeux bordés par une rangée de gros points enfoncés. Disque du pronotum avec trois tubercules coniques qui sont dénudés, une ponctuation assez forte, irrégulière et espacée. Élytres avec une bande latérale brune, dilatée vers le milieu et s'étendant, au quart basal, en une étroite fascie transversale. Disque déprimé transversalement vers le tiers basal ; avec des tubercules coniques sur la suture, la carène humérale et dans la région basale. Apex tronqué, l'angle externe dentiforme.

DISTRIBUTION : du Mexique jusqu'en Argentine, et dans plusieurs îles de la Caraïbe : Bahamas et Grandes Antilles ; Petites Antilles, de Guadeloupe à Sainte-Lucie. Espèce anthropophile, probablement d'introduction récente ici et là dans les îles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe** : assez rare, plus répandue en Grande-Terre : Grands-Fonds (Sainte-Anne) et littoral du Gosier ; quelques captures en Basse-Terre sur les hauteurs de Petit-Bourg (Vernou et Prise d'Eau), à Vieux-Fort (*Sautière*), Faux Piton de Bouillante, 850 m, « sur *Coccoloba diversifolia* » (I-1966, *Bonfils*), ainsi qu'à Pointe-Noire : Morphy (VII-1994, *Roguet*). **Martinique** : Fort-de-France, La Ménard, Balata, Le Lorrain, Sainte-Marie, Fond Lahaye (Schoelcher) (*in* Coll. Pinchon) ; Lagrange (Le Marigot), et Quartier Lafraîcheur à Gros-Morne (*Roguet*). **Sainte-Lucie** : Barre de l'Isle, Babonneau, Fond St. Jacques.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, attirée par les lumières. Les Auteurs donnent comme plantes-hôtes de *glauca* des essences se rattachant aux *Moraceae* (*Ficus*, *Bagassa*), entre autres familles. En Guadeloupe, nous l'avons capturée sur « arbre à pain » (*Artocarpus altilis*).

Genre *Steirastoma* Lepeltier & Audinet-Serville *in* Lacordaire, 1830

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx depressus* Fabricius, 1781 (= *Cerambyx Brevis* Sulzer, 1776), par monotypie.

SYNONYMES : *Paraberningerus* Breuning, 1975.

Genre comprenant dix-neuf espèces néotropicales, dont l'une vit également dans les îles du golfe de Guinée. L'espèce la plus largement répandue sur le continent américain est présente dans le sud des Petites Antilles ; on subodore une introduction

récente. Le genre se caractérise comme suit : tête large ; yeux séparés en deux lobes, l'inférieur fortement transverse ; côtés du pronotum avec une forte saillie latérale médiane et plusieurs autres tubercules ; élytres avec une côte longitudinale entière délimitant le disque, celui-ci déprimé et pourvu de trois carènes. Tarses antérieurs dilatés et frangés de plus longues soies chez le mâle.

100. *Steirastoma breve* (Sulzer, 1776) – Fig. 92

Cerambyx brevis Sulzer J. H., 1776. *Abgekürzte Geschichte der Insekten nach dem Linaeischen System*. Winterthur 1: 1- 274 ; 2: 32 pls. (page 45 et planche V, fig. 5).

LOCALISATION DU TYPE : type d' « Amérique », non localisé.

SYNONYMES : *Cerambyx carinatus* Voët, 1778 ; *Cerambyx depressus* Fabricius, 1781 nec Linné, 1758.

DIAGNOSE : longueur 10-30 mm. Tégument noir, avec des marbrures de pubescence blanchâtre, grisâtre ou jaunâtre (sur les élytres, on distingue des aires circulaires et dénudées). Article III et IV des antennes inermes. Pronotum avec une ponctuation double constituée (en plus des carènes) de points fins et de plus grossiers irrégulièrement répartis ; côtés avec deux saillies antérieures. Élytres avec la carène discale formant saillie ; base avec de forts granules ; apex obliquement tronqué, l'angle externe dentiforme.

DISTRIBUTION : Amérique méridionale et centrale. Grandes Antilles (Jamaïque et Porto Rico), Trinidad, et Îles du Sud des Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Fort-de-France (*Pinchon*) ; Saint-Pierre et Rivière-Pilote (d'après Villiers). **Sainte-Lucie** (d'après Duffy). **Grenade** (d'après Gahan)

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, qui se développe essentiellement dans les Malvales : *Sterculiaceae*, *Malvaceae* et *Bombacaceae* (Tavakilian & Téocchi, 1997). En Martinique, le Père Pinchon en a obtenu une belle série à partir du « gombo » (*Abelmoschus esculentus*). D'après Duffy (1960), *S. breve* cause des dégâts au cacaoyer, en Amérique méridionale. La femelle pond ses œufs un par un après avoir incisé l'écorce, le plus souvent à la fourche ou au collet d'une branche. La larve creuse une galerie en spirale dirigée vers le bas. Le cycle larvaire durerait environ 3 mois.

Tribu *Acanthocinini* Blanchard, 1845

Chez de nombreuses espèces d'*Acanthocinini*, on observe une importante variation chromatique de la vestiture. Celle-ci affecte surtout l'étendue de la suffusion blanche chez les *Styloleptus*, *Amniscus* et *Leptostylopsis*. Il arrive qu'un auteur nomme une nouvelle espèce à partir d'une petite série d'exemplaires ; un matériel plus abondant montrera que ceux-ci sont en fait de simples variants d'un taxon connu.

Clé des genres (d'après Villiers, modifiée)

1. Côtés du pronotum avec une saillie conique située vers le milieu ou vers la base 2
— Côtés du pronotum avec tout au plus une bosse peu saillante 9
2. Saillies latérales du pronotum situées vers le milieu ou un peu en arrière, perpendiculaires à l'axe du corps 5
— Saillies latérales du pronotum situées vers la base et dirigées vers l'arrière 3
3. Taille de 3 à 8,5 mm. Tibias antérieurs droits 4
— Taille de 9 à 20 mm. Tibias antérieurs recourbés *Neseuterpia*
4. Fémurs claviformes, l'apex des postérieurs n'atteignant pas le niveau de l'extrémité des élytres *Urgleptes*
— Fémurs postérieurs longuement pédonculés, leur apex dépassant nettement le niveau de l'extrémité des élytres *Anisopodus*
5. Disque du pronotum régulièrement convexe ou avec des bosses arrondies 6
— Disque du pronotum avec deux fortes saillies coniques antémédianes *Cometochus*
6. Pronotum avec le disque légèrement bosselé 7
— Pronotum avec cinq fortes bosses saillantes *Lagocheirus*
7. Tubercules latéraux du pronotum coniques. Apex des élytres tronqués 9
— Tubercules latéraux du pronotum épineux. Apex des élytres échancrés *Oedopeza*
8. Élytres sans soie *Trypanidius*
— Élytres avec de longues soies *Tithonus*
9. Bosses latérales du pronotum situées en arrière du milieu. Élytres avec des touffes de poils 10
— Bosses latérales du pronotum situées au milieu des côtés. Élytres sans touffes de poils *Nealcidion*
10. Saillie prosternale au moins aussi large que la moitié des hanches antérieures 13

- Saillie prosternale moins large que la moitié des hanches antérieures 11
- 11. Élytres avec de nombreuses touffes de soies. Côtés du pronotum bosselés ... 12
- Élytres avec peu (ou sans) touffes de soies. Côtés du pronotum régulièrement convexes *Styloleptoides*
- 12. Taille de 4 à 8 mm. Élytres sans fort tubercule de chaque côté du disque *Styloleptus*
- Taille de 3,5 à 4,5 mm. Élytres avec un fort tubercule de chaque côté du disque *Antilleptostylus*
- 13. Front transverse ou subcarré. Stature courte, élytres convexes *Leptostylopsis*
- Front plus haut que large. Stature allongée, élytres subdéprimés *Amniscus*

- 1. Pronotum laterally with conical tubercle near or behind middle 2
- Pronotum laterally with at most a slight protuberance 9
- 2. Lateral tubercles of pronotum situated closer to or a little behind middle, extending perpendicular to body axis 5
- Lateral tubercles of pronotum situated closer to base and directed caudally ... 3
- 3. Length 3–8.5 mm; fore tibiae straight 4
- Length 9–20 mm; fore tibiae curved *Neseuterpia*
- 4. Metafemur claviform, apex not reaching the apex of elytra *Urgleptes*
- Metafemur with long peduncle, apex clearly surpassing apex of elytra *Anisopodus*
- 5. Disc of pronotum regularly convex or with weak rounded tubercles 6
- Disc of pronotum with two strong, anteromedian, conical tubercles *Cometochus*
- 6. Disc of pronotum weakly tuberculate 7
- Disc of pronotum with five strong tubercles *Lagocheirus*
- 7. Lateral tubercles of pronotum conical; apex of elytra truncate 9
- Lateral tubercles of pronotum spiniform; apex of elytra emarginate *Oedopeza*
- 8. Elytra without long hair *Trypanidius*
- Elytra with long flying hairs *Tithonus*
- 9. Lateral tubercles of pronotum situated behind middle; elytra with tufts of setae 10
- Lateral tubercles of pronotum situated at middle; elytra without tufts of setae.. *Nealcidion*
- 10. Intercoxal process of prosternum at least as broad as procoxa at widest point 13

- Intercostal process of prosternum narrower than middle procoxa 11
- 11. Elytra with numerous tufts of setae; pronotum laterally tuberculate 12
- Elytra with few or without tufts of setae; pronotum regularly convex laterally *Styloleptoides*
- 12. Length 4–8 mm; elytra without strong tubercle on each side of disc *Styloleptus*
- Length 3.5–4.5 mm; elytra with a strong tubercle on each side of disc *Antilleptostylus*
- 13. Frons transverse or subquadrate; body short; elytra convex *Leptostylopsis*
- Frons higher than broad; body elongate; elytra nearly flat *Amniscus*

Genre *Neseuterpia* Villiers, 1980

ESPÈCE-TYPE : *Neseuterpia curvipes* Villiers, 1980, par désignation originale.

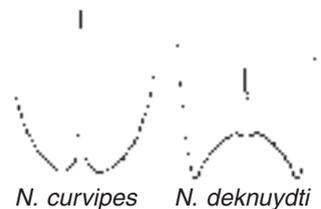
Ce genre se caractérise comme suit : troisième article antennaire un peu plus long que le scape ; tibias antérieurs recourbés (encore davantage chez les grands exemplaires) ; pronotum transverse, à côtés explanés se terminant en éperon en arrière du milieu ; élytres allongés et peu convexes ; saillie prosternale déprimée et moins élevée que les hanches.

Par ses caractéristiques phénotypiques, *Neseuterpia* est un genre des plus remarquables au sein de la tribu. On le pensait monospécifique jusqu'à la découverte d'une deuxième espèce d'Équateur (*N. couturieri* Tavakilian, 2001), et d'une troisième de la Dominique.

Clé des espèces

- 1. Pronotum avec une ponctuation peu dense, avec de larges plaques lisses sur le disque. Élytres indépendamment arrondis à leur extrémité *N. curvipes*
- Disque du pronotum presque entièrement ponctué. Chaque élytre distinctement acuminé à son extrémité *N. deknuydti*

- 1. Pronotum sparsely punctate, with large smooth patches on disc; elytra independently rounded apically *N. curvipes*
- Disc of pronotum nearly entirely punctate; each elytron distinctly acuminate apically *N. deknuydti*



101. *Neseuterpia curvipes* Villiers, 1980 – Fig. 93

Neseuterpia curvipes Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.) 2 (2): 86-98, 10 figs. (page 89 et fig. 2, 3 et 4).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 9-18 mm. Tégument glabre, noir et peu luisant, à l'exception des derniers articles des antennes qui sont bicolores – brun rougeâtre et noir. Front bombé et lisse, la suture nette. Pronotum 1,6 fois plus large que long, aplati sur le dessus ou légèrement bombé, avec un fort éperon latéral ; la ponctuation, grossière et serrée le long de la base, forme ici et là (notamment dans la partie antéro-médiane du disque) une ligne de points. Élytres subparallèles, 2,3 fois plus longs que larges, les épaules arrondies ; avec des points assez grossiers et serrés, l'espace les séparant finement chagriné ; apex subtronqué ou ovalaire. Tibias médians avec un fort décrochement sur les faces externe et postérieure, ce qui donne à l'ensemble un aspect denté. Tous les fémurs sont renflés dans la partie médiane.

Le tégument affecte une teinte rougeâtre chez plusieurs exemplaires.

Mâle et femelle sont assez semblables. On sépare aisément les exemplaires de grande taille par la forme de leurs fémurs antérieurs, qui sont dilatés chez le mâle, et par celle du pronotum ; leurs antennes sont sensiblement de la même longueur, ou un peu plus longues que le corps.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : *N. curvipes* peuple les forêts d'altitude de Basse-Terre : forêt de Fumée, Baillif, 750 m ; Faux-Piton de Bouillante, 850 m (d'après Villiers) ; Morne-à-Louis, 700 m ; Morne Mazeau, Deshaies, 650 m ; Sofaïa, 300 m, etc.

ÉTHOLOGIE : espèce crépusculaire, fort peu commune. L'adulte se trouve dans les palmes mortes et plutôt sèches, tout contre le stipe du « palmiste montagne » (*Prestoea montana*). La larve se développe dans le rachis des feuilles de ce palmier, en zone humide de l'île (photo 49). Elle cohabite avec divers charançons, notamment *Cholus zonatus* et *Homalinotus lherminieri*. Elle atteint sa taille maximale lorsque le rachis se trouve totalement dévoré, et que la palme s'est détachée de son support. On subodore que la durée du cycle larvaire est d'environ 4 à 6 mois, laps de temps

au bout duquel le pourrissement gagne la palme. Toute l'année, avec peut-être un pic d'émergence en fin de carême (mai et juin), d'après Chalumeau (1983b). La larve s'élève sans difficulté pourvu que l'on ait soin de la placer dans une boîte remplie de fibres de palme. Elle a été décrite par Vitali & Touroult (2005).

102. *Neseuterpia deknuydti* Chalumeau & Touroult, 2005 – Fig. 94

Neseuterpia deknuydti Chalumeau F. & Touroult J., 2005. Nouveaux longicornes de la Dominique et de la Martinique (Petites Antilles) et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CV(1) : 155-159. (page 155 et fig. 1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Dominique, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 19 mm. Tégument rougeâtre. Pronotum 1,4 fois plus large que long, à ponctuation grossière et serrée sur tout le disque à l'exception de deux étroites bandes longitudinales médianes qui sont lisses. Élytres très allongés, 3 fois plus longs que larges ; chacun distinctement acuminé à son extrémité. Antennes 1,3 fois plus longues que le corps. Fémurs antérieurs rectangulaires, la base pédonculée ; ils sont élargis en une lame saillante sur la face inférieure, et forment une épine vers leur apex. Tibias antérieurs fortement recourbés à leur base ; puis quasiment rectilignes, avec une expansion arrondie à la face inférieure et vers le tiers apical.

DISTRIBUTION : endémique des forêts d'altitude de Dominique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Dominique** : Pont-Cassé (25-I-1977). Un seul exemplaire connu.

ÉTHOLOGIE : comme l'espèce guadeloupéenne, la larve de *deknuydti* a été trouvée dans le stipe du « palmiste montagne » (*Prestoea montana*).

Genre *Anniscus* Dejean, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Lamia praemorsa* Fabricius, 1792, par désignation de Monné & Giesbert, 1992.

SYNONYMES : *Leptostyloides* Gilmour, 1963 ; *Paratrypanidius* Gilmour, 1963.

Ce genre comprend trois espèces antillaises⁴, également (et curieusement) présentes au Mexique pour deux d'entre elles. Il se caractérise comme suit : taille moyenne et corps ovalaire ; saillies antennifères fortes et élevées ; joues plus longues que le lobe inférieur des yeux ; antennes longues et grêles, le scape claviforme, l'article III une fois un tiers plus long que le scape ; pronotum transverse, avec une forte « bosse » latérale en arrière du milieu, le disque avec cinq à sept élévations globulaires peu saillantes. Disque des élytres avec une dépression arquée dans le quart basal ; leur apex est émarginé, l'angle externe denté.

Clé des espèces

1. Limite de la zone sombre préapicale de chaque élytre en forme de « V » ; angle apical externe des mêmes se terminant en une longue dent 2
 - Limite de la zone sombre préapicale de chaque élytre droite, s'étendant d'avant en arrière de la suture vers le bord latéral ; l'ensemble (sur les deux élytres) formant un « ^ » . Angle apical externe des mêmes se terminant en une courte dent triangulaire *A. praemorsus*
 2. Branche suturale du « V » de chaque élytre située en arrière de la branche latérale. L'angle apical externe des mêmes longuement épineux *A. assimilis*
 - Branche suturale du « V » de chaque élytre située en avant de la branche latérale. Angle apical externe des élytres en longue dent triangulaire *A. similis*
-
1. Posterior edge of light-coloured area on each elytron V-shaped, forming a “W” across both elytra; apico-external angle of elytra ending in a long tooth 2
 - Posterior edge of light-coloured area on each elytron obliquely straight, forming an inverted “V” across both elytra; apico-external angle of elytra ending in short triangular tooth *A. praemorsus*
 2. Sutural branch of “V” on each elytron ending posterial end of lateral branch; apico-external angle of elytra stretched out in a long sharp tooth *A. assimilis*
 - Sutural branch of “V” on each elytron ending anterial end of lateral branch; apico-external angle of elytra stretched out in a rather long triangular tooth ...
..... *A. similis*

⁴ Comme l'indique A. Villiers (1980c), plusieurs taxa ont été repris sous le nom de « *Leptostylus bidentatus* » (Fabricius, 1775). Or le type, décrit d'« Amérique méridionale », aurait disparu, ce qui rend difficile toute identification des populations actuelles. Ce binôme a été utilisé pour les différentes espèces d'*Ammiscus*, sans que nul ne sache exactement à quoi il correspond.

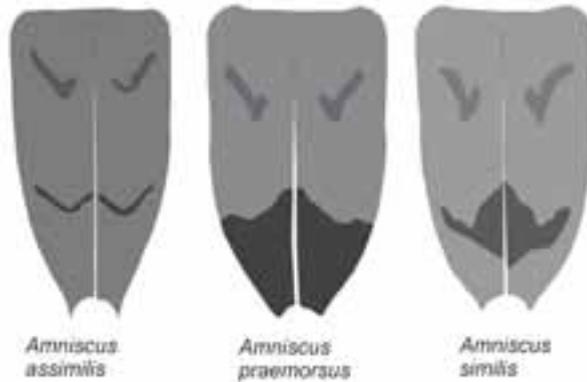


Fig. XII. Schémas élytraux des trois *Amniscus*.

103. *Amniscus similis* (Gahan, 1895) – Fig. 95

Leptostylus similis Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895: 79-140, 1 pl. (page 136).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Leptostyloides turbidus* Gilmour, 1963 ; *Paratrypanidius antiquae* Gilmour, 1963.

DIAGNOSE : longueur 8-13 mm. Corps court et ovalaire. Tégument brun sombre, recouvert d'une pubescence courte et serrée (brune, grise et beige) qui forme des fascies sur les élytres. Joues un peu plus hautes que le lobe inférieur des yeux. Disque du pronotum avec cinq nodosités peu élevées ; côtés avec un tubercule émoussé. Élytres courts, 1,7 fois plus longs que larges ; leur surface pourvue d'une petite plage discale de pubescence brun sombre en forme de « V » vers le quart basal, et une large bande post-médiane brun sombre, transverse et sinueuse, formant un « V » sur chaque élytre — le tout est surmonté d'une large fascie beige. Angle apical externe en courte dent triangulaire aiguë.

La bande sombre post-médiane des élytres est de largeur variable d'un individu à l'autre, de même que la fascie claire qui peut être réduite à une simple ligne — voire absente. Ce qui ne facilite pas leur détermination.

DISTRIBUTION : espèce antillaise, signalée de presque toutes les îles s'étendant de Porto Rico à Grenade.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe** : Mare Gaillard et Petit-Havre (Gosier), ville de Basse-Terre, Grande-Pointe (Trois-Rivières), Anse-à-l'Eau et Pointe des Châteaux (Saint-François) ; Pointe d'Antigues à Port-Louis (*Sautière*). Quelques exemplaires ont été capturés çà et là en zone plus humide : Vernou (Petit-Bourg) et Deux-Mamelles. Les Saintes (Terre-de-Haut), Marie-Galante (falaises de Vieux-Fort), la Désirade, et îlets de Petite-Terre. **Dominique** : Clarke Hall, Fond-Figues, Pont-Cassé, Bagatelle, Fortune, La Plaine, Porthsmouth, Bernard Estate (d'après Villiers). **Martinique** : Anse Trabaud (Sainte-Anne) ; Morne Caritan à Sainte-Anne (*Deknuydt*) ; Quartier Gerbault, à Fort-de-France, et Rivière Pilote (*Roguet*) ; Tartane (*Dalens* ; *Roguet*). **Sainte-Lucie** : environs du village de Soufriere (*Th. Denis* et *Chalumeau*).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, fréquente sur le littoral et dans les zones xérophiles de basse et moyenne altitudes. A l'instar d'*A. assimilis*, la larve, dont la plus grande partie du cycle est sous-corticole, découpe dans l'écorce, peu avant la nymphose, un opercule de 10-15 mm de diamètre pour permettre l'émergence de l'adulte. Nous avons eu *similis* de « poirier pays » (*Tabebuia heterophylla*), « flamboyant » (*Delonix regia*) et « mancenillier » (*Hippomane mancinella*). L'espèce cohabite avec *assimilis* dans le bois de « manguier » (*Mangifera indica*), et se capture aux lumières. Présente toute l'année. L'adulte est attiré par les appâts fermentés (vin, bière et banane).

104. *Amniscus assimilis* (Gahan, 1895) – Fig. 96

Leptostylus assimilis Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London* 1895: 79-140, 1 pl. (page 136).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 8-16 mm. Proche de *similis* par la coloration générale, *assimilis* a le corps plus allongé, les élytres 1,9 fois plus long que larges ; la bande sombre post-médiane de chaque élytre est en forme de « V » et située en arrière de la branche latérale ; enfin, l'angle apical externe des mêmes se prolonge en une longue pointe aiguë.

Mêmes variations de coloration que *similis*.

Le *Leptostylus bidentatus* (Fabricius, 1775) de Nevis, repris par Gahan, est sûrement à rattacher à ce taxon.

DISTRIBUTION : Petites Antilles et (?) Mexique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : de St. Kitts à Sainte-Lucie.

St. Kitts : Molineux (Philips). **Montserrat** (*Ivie*). Commune dans toute la **Guadeloupe**, du littoral jusqu'en forêt hygrophile : Basse-Terre, Matouba (Saint-Claude), Monts Caraïbes (Gourbeyre), Chutes Moreau (Goyave), Montebello et Vernou (Petit-Bourg), forêt de Deville-Maisoncelle (Petit-Canal), Grands-Fonds (Sainte-Anne), Barre de Cadoue (Anse Bertrand) etc. Désirade : le Plateau. **Dominique** : Laudat, et d'après Villiers : Clarke Hall et La Sourcier, 5 mi. S. Roseau. Villiers ne la reprend pas de la **Martinique**. Elle y est pourtant bien présente : Fort-de-France (Route de Moutte) en 2002 et 2004 ; Quartier Lafraîcheur (Gros-Morne), sentier du Morne Jacob (Morne Rouge), Croisé Soldat, et Brevette sur la commune de Trinité (*Roguet*) ; route de Fonds Fougères, Saint-Joseph (*Sautière*). **Sainte-Lucie** : environs de Soufriere.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne et polyphage qui, pour la ponte, affectionne les branches de diamètre moyen (de 4 à 10 cm) de : « flamboyant » (*Delonix regia*), « bois canon » (*Cecropia peltata*), « pois doux » (*Inga ingoides* et *I. laurina*), « arbre à pain » (*Artocarpus altilis*), « manguier » (*Mangifera indica*), « gliricidia » (*Gliricidia sepium*), « mapou gris » (*Pisonia fragrans*), « châtaignier grandes feuilles » (*Sloanea massoni*), « poirier pays » (*Tabebuia heterophylla*), « palétuvier rouge » (*Rhizophora mangle*), « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*), « hibiscus » (*Hibiscus sp.*) et « mombin » (*Spondias mombin*). Également obtenue d'une gymnosperme, le « pin caraïbe » (*Pinus caribaea*).

L'adulte a été capturé en battant des « z'ailes à mouche » (*Cyclanthaceae*), « amandier pays » (*Terminalia catappa*) et « mahogany grandes feuilles » (*Swietenia macrophylla*).

La larve, décrite par Vitali (2001), a la même éthologie que celle de l'espèce précédente. Il faut noter la puissance des mandibules des larves et des adultes (ils arrivent à découper une ouverture dans une boîte de plastique pour s'enfuir !). Le cycle larvaire dure de 6 à 8 mois.

Commune toute l'année, *assimilis* vient au piège à appât fermenté.

105. *Amniscus praemorsus* (Fabricius, 1792) – Fig. 97

Lamia preamorsa Fabricius J. C., 1792. *Entomologia systematica emendata et aucta. Secundum classes ordines, genera, species adjectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus*. Hafniae, Proft 1 (2) : xx + 538 pp. (page 275).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype de Guadeloupe, au Zoologisk Museum, Copenhague.

DIAGNOSE : longueur 8,5-11,5 mm. Très proche de *similis* notamment par la taille (élytres 1,7 fois plus longs que larges) et par la coloration générale. *Praemorsus* s'en distingue par la bande sombre post-médiane de l'élytre (qui ne forme pas de « V » ; la bande sombre se prolonge vers la marge en formant une fascie en forme de « \wedge », dans la moitié apicale des élytres) et par l'angle apical externe orné d'une courte dent émoussée.

DISTRIBUTION : citée de Guadeloupe et Saint-Martin (ex-coll. Bates) par Villiers. Les exemplaires que nous avons observés (correspondant à la diagnose de Villiers) proviennent tous de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Quant à ceux des autres îles, ce sont des *similis* dont la branche marginale du « V » (élytres) est pratiquement horizontale.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Martin** : Pic Paradis, XII-1978 et V-1981 ; Philipsburg VII-1967 (*Hummelinck*) ; Concordia (V-1994, *Ébrard*) ; **Saint-Barthélemy** : 10-X-1990 (*N. Serein* : in coll. *D. Roguet*), et d'après Gahan (1895).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, plus commune à la lumière en période sèche. La plupart des observations biologiques données par les auteurs précédents se rapportent à *Amniscus similis*.

Genre *Cometochus* Villiers, 1980

ESPÈCE-TYPE : *Cometochus guadeloupensis* Villiers, 1980 par monotypie et (*ipso facto*) désignation originale.

Ce genre monospécifique se caractérise par une taille moyenne, le corps allongé ; pronotum transverse, avec deux forts tubercules discaux (coniques) et, de chaque côté, une saillie également conique inclinée vers l'arrière ; scape 1,5 fois plus long que le pronotum, aussi long que l'article III des antennes ; apex des élytres fortement échancré, l'angle externe pourvu d'une longue épine ; fémurs pédonculés.

106. *Cometochus guadeloupensis* Villiers, 1980 – Fig. 98

Cometochus guadeloupensis Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 2 (2): 86-98, 10 figs. (page 89, fig. 5).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 11,5-13 mm. Tégument brunâtre recouvert de touffes (ou plaques) de pubescence argentée, ocre et noire. Articles des antennes (à partir du second) éclaircis dans leur tiers basal. Élytres avec de vagues bandes longitudinales et des mouchetures de pubescence brune mélangée d'ocre clair, plus une large plage argentée couvrant le quart apical ; celle-ci est soulignée, dans sa partie antérieure, d'une fascie noire en oblique. Pattes testacées en grande partie : le renflement (et non pas « la massue », comme l'écrit le descripteur par inadvertance) des fémurs, la base et l'apex des tibias, l'apex du premier article des tarsi et les suivants de couleur noire. Pronotum 1,5 fois plus large que long ; à ponctuation fine et éparse en avant, plus forte et serrée vers la base. Élytres un peu plus de deux fois plus longs que larges ; avec deux forts tubercules discaux situés un peu en arrière de la base, et une petite série de tubercules à l'emplacement des côtes. Les antennes sont deux fois plus longues que le corps, chez le mâle. La femelle est semblable au mâle, légèrement plus large.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : cette très rare espèce a été capturée dans trois localités de la côte au vent de la Basse-Terre : Domaine Duclos, Petit-Bourg (*Bénard*) (d'après Villiers) ; forêt du Liquin, Capesterre (3 ex., V et VI-2003, *Tourout*) et 2 ex. : Du Portail, à Sainte-Rose (VII-1999, *J.-P. Roguet*).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne qui peuple la zone mésophile, de 250 à 300 m d'altitude environ. Nous l'avons eue de branches mortes d'essences indéterminées (d'un diamètre inférieur à 10 cm) ramassées en lisière d'une forêt à « mahogany », à Liquin.

Genre *Oedopeza* Audinet-Serville, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Leiopus pogonocheroides* Audinet-Serville, 1835 (= *Lamia ocellator* Fabricius, 1801), par monotypie.

SYNONYME : *Chaetanes* Bates, 1864.

Ce genre comprend onze espèces néotropicales dont une est endémique des Petites Antilles et une autre (à large répartition) vit à Cuba. Il se caractérise par un corps ovalaire et convexe ; les saillies des antennes élevées, le scape régulièrement épaissi de la base à l'apex, l'article III un peu plus long que le scape et que l'article IV ; dessous des articles I à IV avec des soies raides et espacées ; pronotum avec un tubercule conique sur les côtés en arrière du milieu ; les sillons apical et prébasal



Fig. XIII. Élytre gauche trouvé en Martinique, appartenant à un *Oedopeza*.

avec une rangée de gros points fovéolés ; élytres à épaules saillantes, avec de nombreuses touffes de courtes soies, leur apex échancré.

Les femelles d'*Oedopeza* ont un ovipositeur apparent.

107. *Oedopeza fleutiauxi* (Villiers, 1980) – Fig. 99

Chaetanes fleutiauxi Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 2 (2): 86-98, 10 figs. (page 95 et fig. 10).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 12-19 mm. Tégument brun assez sombre recouvert de pubescence brun jaunâtre couchée, courte et serrée ; avec des plages (ou des petits traits) de pubescence noire et de pubescence blanche – cette dernière disséminée sur l'écusson et les élytres, l'apex de ces derniers avec une plus large tache. Pronotum près de deux fois plus large que long, avec une protubérance latérale arrondie et surmontée d'un tubercule conique ; partie antérieure du disque avec deux élévations

longitudinales couvertes de pubescence noire. Chaque élytre avec une touffe de courtes soies noires dans la partie médiane, près de la base, l'apex tronqué en oblique.

La plage de pubescence blanche juxta-suturale médiane est quelquefois absente ; un fin liséré blanc en forme de « W » peut être présent sur chaque élytre et dans leur partie postérieure.

Courant novembre 2002, nous avons trouvé sous l'écorce déhiscence d'une légumineuse, à Morne Rouge (Martinique), un élytre gauche (Fig. XIII) qui semble appartenir à *Oedopeza* et dont l'apex est moins échancré que celui d'*O. fleutiauxi*. Des collectes à venir nous diront ce qu'il en est vraiment de la population martiniquaise.

DISTRIBUTION : Guadeloupe et Dominique. (?) Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : forêt hygrophile de **Guadeloupe** : Douville (Goyave), Crête-de-village (Bouillante), Petit-Bourg : Vernou, Duclos, Bras David et Cabou ; Routhier (Capesterre) et Deux-Mamelles ; forêt de Trianon (Baillif), 600 m (*Sautière*). Également dans les vallées bien préservées de la côte Sous-le-Vent : Habitation Dumoulin, 90 m, Bouillante (*Savard*). Mamelles de Pigeon (*Bonfils*). **Dominique** (d'après Villiers) : Fond-figues, Pont-Cassé, 6 et 19 miles ouest de Pont-Cassé, Clarke Hall, La Plaine.

ÉTHOLOGIE : espèce rare, qui vient parfois aux lumières. Un exemplaire a été récolté par nos soins sous une écorce de « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*), et J. Bonfils en a eu plusieurs de la même manière. Toute l'année.

D'après Vitali (2001), qui en a décrit la larve, celle-ci se développerait sous l'écorce de troncs de belle taille en compagnie de *Lagocheirus a. guadeloupensis* et d'*Amniscus assimilis*.

Genre *Tithonus* Thomson, 1864

ESPÈCE-TYPE : *Tithonus umbrosus* Thomson, 1864, par désignation originale.

SYNONYMES : *Leptocometes* Bates, 1881 ; *Lophopoedes* Gilmour, 1957 ; *Lathrozineus* Gilmour, 1959.

Genre néotropical comportant treize espèces continentales (du Mexique à l'Argentine), et une des Petites Antilles que nous décrivons ici. Il se caractérise par la présence de soies et d'une crête médio-basale sur chaque élytre ; la largeur de la saillie mésosternale est égale à la moitié (environ) de la cavité coxale du mésothorax ; le pronotum avec un tubercule latéral médian, ou légèrement post-médian.

108. *Tithonus luneli*, n. sp. – Fig. 100

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Vincent, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 7,5 mm. Tégument brun foncé couvert d'une pubescence courte et serrée, de couleur beige et noire. Front, élytres, antennes et pattes couverts de longues soies noires et jaunes. Front trapézoïdal, élargi à l'apex, avec de gros points peu denses ; vertex et espace inter-antennaire avec un sillon longitudinal médian. Antennes deux fois plus longues que le corps ; scape brunâtre, articles suivants testacés avec l'apex noir – cette partie noire est toutefois plus étendue sur les articles VI à XI. Pronotum avec une saillie conique latérale vers le quart basal ; disque et base avec une ponctuation grossière ; partie antérieure du disque avec deux touffes de courtes soies blanches. Écusson couvert de pubescence noire. Élytres à ponctuation forte, les points émettant de longues soies subalignées ; avec un fort tubercule médio-basal recouvert de soies noires, courtes et denses ; leur apex bisauté. Tibias noirs avec un anneau médian clair. Tarses médians et postérieurs noirs (toutefois, la moitié basale du premier article et des griffes sont testacés) ; premier article allongé. Nous dédions cette espèce à la mémoire de Michel Lunel, amoureux des Îles, à qui le premier d'entre nous doit bien des découvertes.

DISTRIBUTION : Saint-Vincent.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : l'holotype est muni des labels : Saint-Vincent (WI), Trinity Falls (Chateaubelair) ; ex larva, 01-V-2005, J. Touroult leg. ; *Tithonus luneli* n. sp. Chal. & Touroult det. 2005 ; HOLOTYPE (rouge). Avec un paratype, mêmes données que l'holotype, le 15-IX-2005, *in* coll. Touroult.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne ; nous avons eu nos spécimens de branchettes d'essence indéterminée provenant du sous-bois de la forêt hygrophile de Saint-Vincent.

Genre *Urgleptes* Dillon 1956

ESPÈCE-TYPE : *Liopus signatus* LeConte, 1852, par désignation originale.

Genre comprenant environ quatre-vingts espèces disséminées dans la zone néotropicale. Très proche de *Lepturges* Bates 1853, il s'en distingue essentiellement par le sillon basal du pronotum s'étendant sur les côtés, et le troisième article des

antennes plus long que le premier. Cinq espèces sont présentes dans les Grandes Antilles, et sept dans notre dition — toutes d'une détermination délicate. Outre une petite taille (moins de 7 mm), le genre se caractérise par les côtés du pronotum avec une saillie conique (au milieu ou à la base), des fémurs claviformes, l'apex des fémurs postérieurs n'atteignant pas celui des élytres.

Micheli & Micheli (2004) donnent une clef des espèces portoricaines. La révision de ce genre s'impose, en particulier pour les taxa caribéens.

Le motif élytral est en général variable et ne constitue pas un bon critère de distinction, hormis chez *Urgleptes leopaulini* et *puertoricensis*, chez qui ce caractère est (relativement) constant. Les meilleurs critères à retenir sont ceux de la coloration des tibias médians et postérieurs, du scape, ainsi que la forme du pronotum et de son épine latérale.

Clé des espèces

1. Tibias sombres sur presque toute leur longueur 2
 - Tibias testacés avec un ou deux anneaux de couleur sombre 3
 2. Corps massif, aspect général marbré ; épine latérale du pronotum petite ; scape avec un anneau brun à l'apex *U. leopaulini*
 - Corps svelte, avec des fascies sombres ; épine latérale du pronotum forte et dirigée un peu latéralement ; moitié apicale du scape noire
..... *U. puertoricensis*
 3. Tibias médians et postérieurs de coloration identique 4
 - Tibias médians noirs dans leur moitié apicale ; les postérieurs avec un anneau sombre médian, leur apex noir *U. gahani*
 4. Tibias avec une large marque noire à leur face supérieure dans leur moitié apicale *U. guadeloupensis*
 - Tibias avec deux anneaux dans leur moitié apicale 5
 5. Apex des élytres tronqué *U. clarkei*
 - Apex des élytres arrondi ou faiblement biseauté 6
 6. Moitié apicale des tibias antérieurs sombre, pronotum large (1,8 fois plus large que long) *U. sandersoni*
 - Tibias antérieurs avec une tache sombre médiane, pronotum plutôt étroit (1,5 fois plus large que long) *U. cobbeni*
-
1. Tibiae almost totally dark 2
 - Tibiae testaceous with one or two dark rings 3

- 2. Body stout, general aspect mottled; lateral spine of pronotum small; scape apically brown *U. leopaulini*
- Body slender with dark fasciae; lateral spine of pronotum strong and directed slightly laterad; apical half of scape black *U. puertoricensis*
- 3. Middle and hind tibiae of same colour. 4
- Middle tibiae black in apical half only; hind tibiae light coloured with dark ring at middle, the apex black *U. gahani*
- 4. Each tibia with large black marking on dorsal face and in apical half
..... *U. guadeloupensis*
- Tibiae with two rings in apical half 5
- 5. Apex of elytra truncate *U. clarkei*
- Apex of elytra rounded or faintly oblique 6
- 6. Apical half of fore tibiae dark, pronotum broad (1.8X as wide as long)
..... *U. sandersoni*
- Fore tibiae with dark median spot, pronotum narrower (1.5X wider than long)
..... *U. cobbeni*

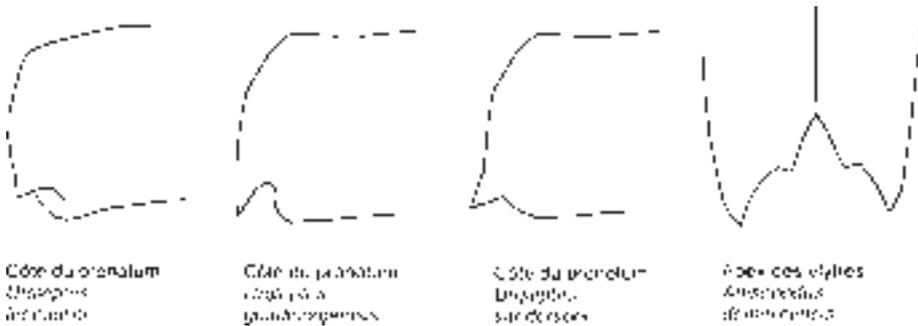


Fig. XIV. *Acanthocinini* : pronotum et apex des élytres.

Tableau 4. Tableau synoptique des *Urgleptes* antillais.

Espèces	Provenance et nombre d'exemplaires mesurés	Ratio longueur/ largeur des élytres	Ratio largeur/ longueur du pronotum
<i>U. leopaulini</i>	Guadeloupe (3 paratypes)	1,74 (♀) ; 1,80-1,86 (♂)	1,67(♀) – 1,55(♂)
<i>U. puertoricensis</i>	Saint-Thomas (1 ex.)	2,15	1,56
<i>U. guadeloupensis</i>	Guadeloupe, Martinique (4 ex.)	1,85-1,92	1,55-1,66
<i>U. gahani</i>	Saint-Vincent (lectotype)	2,1	1,5
<i>U. cobbeni</i>	Guadeloupe, Les Saintes et Montserrat (4 ex.)	1,78-1,94	1,41-1,55
<i>U. sandersoni</i>	Porto Rico (3 ex.)	1,98-2,05	1,83

109. *Urgleptes cobbeni* Gilmour, 1963 – Fig. 101

Urgleptes cobbeni Gilmour E. F., 1963. On the Neotropical Acanthocini (Col., Cerambycidae, Lamiinae). Some caribbean genera and species. *Studies on the Fauna of Curaçao & other Caribbean Islands*, La Hague, 17 (76): 57-96, pls I-IV. (page 85 et planche III, fig. 1-3).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Eustache, au Museum & Art Gallery, Doncaster.

DIAGNOSE : longueur 2-6 mm. Tégument testacé, recouvert d'une pubescence argentée courte, serrée, et parsemé de petites plaques plus sombres formant de véritables fascies chez de nombreux exemplaires. Tibias (particulièrement les médians et postérieurs) avec deux anneaux sombres : l'un dans la partie médiane et l'autre, plus réduit, dans l'apicale. Apex des élytres subtronqué.

Espèce sympatrique d'avec *U. guadeloupensis* ; outre les critères de la clé, *cobbeni* a une taille réduite, les antennes proportionnellement moins longues ; les plages de pubescence élytrale forment parfois une bande sombre transversale au niveau de la déclivité apicale des élytres. Le motif élytral est également bien variable ; les anneaux des tibias postérieurs et médians sont parfois presque accolés.

DISTRIBUTION : de Saint-Martin à la Guadeloupe. Sa présence dans les îles au sud de la Guadeloupe reste à préciser. Les citations de Curaçao et Bonaire sont ou bien erronées, ou bien découlent d'une colonisation récente des îles Sous-le-Vent.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Martin** : Pic Paradis ; **Saint-Barthélemy** : Saint Jean et Anse Grand-Fond. **Montserrat** : Riley's Estate. **Guadeloupe** : Grande-Terre et Basse-Terre, pratiquement partout. Les Saintes, Marie-Galante, îlets de Petite-Terre et Désirade.

ÉTHOLOGIE : espèce crépusculaire et nocturne, commune en Guadeloupe. Présente depuis la zone xérophile jusque dans les biotopes hygrophiles, abondante en zone de mangrove.

Nous l'avons eue de branchettes de « palétuvier rouge » (*Rhizophora mangle*), « palétuvier gris » (*Conocarpus erecta*), « coton » (*Gossypium barbadense*), « châtaignier grandes-feuilles » (*Sloanea massoni*), « bois carré » (*Cytherexylum spinosum*), « monval » (*Leucaena leucocephala*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*), « côtelette blanche » (*Miconia mirabilis*), « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), « bois à éniwrer » (*Piscidia carthagensis*), et « p'tit baume » (*Croton balsamifera*).

110. *Urgleptes sandersoni* Gilmour, 1963 – Fig. 102

Urgleptes sandersoni Gilmour E. F., 1963. On the Neotropical Acanthocinini (Col., Cerambycidae, Lamiinae). Some caribbean genera and species. *Studies on the Fauna of Curaçao & other Caribbean Islands*, La Hague, 17 (76): 57-96, pls I-IV. (page 79 et planche II, fig. 2).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Porto Rico, au Museum & Art Gallery, Doncaster.

DIAGNOSE : longueur 3-5 mm. Très proche de *cobbeni*. Elle s'en distingue essentiellement par sa couleur générale un peu plus sombre, son pronotum nettement plus large, et surtout la moitié apicale des tibias antérieurs qui est noirâtre. Les *Urgleptes* à tibias bi-annelés des Îles Vierges devraient tous se rattacher à ce taxon.

DISTRIBUTION : Grandes Antilles : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : St. John, Saint-Thomas, Sainte-Croix, Tortola, Virgin Gorda, Anegada, Guana et Peter Is. (Ivie & Johnson, 1996).

ÉTHOLOGIE : nous l'avons eue de branchettes de « flamboyant » (*Delonix regia*), à Charlotte Amalie, Saint-Thomas (Îles Vierges), branchettes ramenées lors d'une rapide excursion dans l'île. Fort commune en zone hygrophile à Porto Rico, ainsi que dans les zones plus sèches (Micheli & Micheli, 2004).

111. *Urgleptes clarkei* Chemsak, 1966

Urgleptes clarkei Chemsak J. A., 1966. Descriptions and records of West Indian Cerambycidae (Coleoptera). *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 118 (3526): 209-220. (page 218).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Peter Island (Îles Vierges britanniques), au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

DIAGNOSE : longueur 3,5-4 mm. Très proche de *sandersoni* et de *cobbeni*, *clarkei* s'en distinguerait (d'après Chalumeau, 1983b) par la forme de l'apex des élytres qui est tronqué chez *clarkei*.

Chemsak n'a pas pris en compte les travaux de Gilmour lors de sa publication de 1966. Ce taxon est très probablement synonyme de *sandersoni*.

DISTRIBUTION : Antigues et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Peter Is., Little Bay ; 30-III-1968, Tortola : Sopers Hole et **Antigues** : English Harbour.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

112. *Urgleptes guadeloupensis* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 103

Lepturges guadeloupensis Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris (6), 9: 351-484, pls 7-8. (page 472).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 3-6 mm. Tégument brun clair sur le pronotum et les élytres, plus foncé en avant de la tête ; recouvert d'une pubescence bicolore, courte et serrée. Front subcarré, la suture médiane atteignant le sillon transversal du vertex, ce dernier finement chagriné. Pourtour des yeux avec de longs cils couchés. Pronotum avec un large sillon basal sur lequel se distingue une ligne de points assez grossiers et écartés ; sa vestiture forme des plages gris clair ou brunâtres. Élytres 1,6 fois plus longs que larges, avec des marbrures de pubescence brunâtre variables selon les individus, et une dépression située au tiers basal ; disque le plus souvent avec une fascie sombre allongée en forme de « U » ; leur apex est biseauté. Tibias largement soulignés de noir dans leur moitié apicale (cette coloration est un peu plus étendue sur les tibias postérieurs et médians), leur face inférieure testacée.

DISTRIBUTION : Bahamas, Grandes Antilles (Cuba, Porto Rico), et Petites Antilles jusqu'à Curaçao.

La citation de Porto Rico est douteuse, selon les Micheli (2004) qui disent n'en avoir jamais capturé (ni examiné) dans l'île.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : de Montserrat jusqu'à Saint-Vincent. Aux Îles Vierges, *guadeloupensis* vit uniquement à **Sainte-Croix** où elle est commune (M. Ivie, *com. pers.*).

Guadeloupe : partout jusqu'à 700 m d'altitude, mais absente en zone de mangrove ; Les Saintes, et Marie-Galante. **Dominique** : Laudat et Bellevue-Chopin. *L'Urgleptes* sp. de

Dominique : Antrim, mentionné par Chemsak (1966), est à rattacher à *guadeloupensis*.
Martinique : Grand-Rivière, Absalon, quartier Gerbault (Fort-de-France), Anse Dufour (les Anses d'Arlet) et Morne Jeannette (Schoelcher) ; Tartane (*Dalens*) ; Le Lorrain, Trinité, Le Robert, Diamant, Macouba, Rivière-Pilote, Morne Vert, Grand Rivière, Sainte-Marie, Le Prêcheur...(Roguet). **Saint-Vincent** : Belleisle Hill, *ex larva*, VII-2005. Également citée de Grenade, Moustique et Curaçao. Là aussi, les déterminations sont à confirmer.

ÉTHOLOGIE : espèce crépusculaire et nocturne, toute l'année. Il semble que *guadeloupensis* et *cobbeni* n'aient guère de plantes-hôtes en commun, quoique le premier d'entre nous soutienne le contraire ! Nous l'avons eue de branchettes de : « pois doux » (*Inga ingoides* et *Inga laurina*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*) et « acacia » (*Acacia tortuosa*). Également, et toujours d'après Chalumeau (1983b) : *Ficus* sp., « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), « catalpa » (*Thespesia populnea*), « bois-chandelle » (*Amyris elemifera*) et « gommier rouge » (*Bursera simaruba*). Duffy (1960) la donne de gousses de *Vachelia*, branches de *Capparis* et de *Rhizophora* ; adultes sur *Delonix*, *Hibiscus* et *Acacia*. Il est possible que ces citations s'appliquent à d'autres *Urgleptes*.

113. *Urgleptes gahani* Chalumeau, 1983 – Fig. 104

Urgleptes gahani Chalumeau F., 1983. Acanthocinini des Petites Antilles. Nouveaux taxa et observations diverses (Coleoptera: Cerambycidae, Lamiinae). *Nouvelle Revue d'Entomologie*, Paris, 13 (2) : 219-237, 14 fig. (page 234 et fig. 8 et 14).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Vincent, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 4,5 mm. Tégument brun pâle jaunâtre, le dessus revêtu d'une courte pubescence jaunâtre et avec, çà et là, des plaques de couleur sombre — en particulier sur les élytres. Pattes (à l'exception du tiers basal des fémurs, de la partie antérieure des profémurs et de celle postérieure des méso- et méta-fémurs) avec de longues soies bicolores (blanches et noires) peu serrées. Front convexe, brun sombre, presque noir. Vertex plus clair. Pronotum convexe ; avec deux bandes longitudinales (et latérales) brun sombre, un peu diffuses et placées en bordure du disque, dont la base atteint le sillon postérieur. Côtés, y compris les saillies basales, brun sombre. Élytres en ovale allongé, l'angle huméral presque droit, leur apex biseauté. Antennes testacées, le scape avec un anneau basal et un second, préapical, de couleur sombre. Articles du fouet avec un anneau apical sombre. Fémurs testacés ; avec un vague

anneau médian brunâtre, quasiment absent aux fémurs postérieurs. Moitié apicale des tibias antérieurs et médians brun sombre ; tibias postérieurs avec un anneau médian, leur apex brun sombre. Tarses en grande partie brun sombre. Les longues soies des pattes constituent un excellent critère de distinction.

DISTRIBUTION : Saint-Vincent.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Vincent** : *Leeward side* (H. H. Smith).

ÉTHOLOGIE : inconnue.

114. *Urgleptes leopaulini* Touroult, 2004 – Fig. 105

Urgleptes leopaulini Touroult J., 2004. Deux nouveaux longicornes des Antilles (Coleoptera, Cerambycidae, Lamiinae). *Lambillionea*, CIV(1) : 66-70 (page 66 et fig. I.1).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex. coll. Chalumeau), à l'INRA Duclos (Petit-Bourg, Guadeloupe).

DIAGNOSE : longueur 5-6 mm. Tégument brunâtre, recouvert d'une pubescence bicolore – l'une sombre laissant apparaître le tégument et la ponctuation, l'autre argentée. Le tout donne à l'ensemble un aspect marbré.

Leopaulini se distingue des autres espèces par la coloration des tibias (qui sont pratiquement noirs, à l'exception de la partie basale qui est claire), l'apex des élytres arrondi, l'épine latéro-basale du pronotum réduite (elle n'est pas dirigée vers l'arrière, comme chez les précédents), les antennes beaucoup plus sombres.

Le corps de la femelle est plus large que celui du mâle ; les antennes sont dépourvues du minuscule pinceau de soies situé à l'apex de l'article V qui est caractéristique du mâle de cette espèce.

Cette espèce semble moins variable que *guadeloupensis* et *cobbeni*, le motif élytral est constant.

DISTRIBUTION : Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**, Basse-Terre : Crête-de-Village, Bouillante, 700 m ; massif de la Soufrière : forêt de Trianon, 700 m (Baillif), et forêt de Moscou, 620 m (Gourbeyre).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne et crépusculaire, rare ; nous l'avons eue uniquement par « élevage » de branchettes diverses (de 2 à 5 cm de diamètre) provenant de la forêt humide d'altitude.

115. *Urgleptes puertoricensis* Gilmour, 1963 – Fig. 106

Urgleptes puertoricensis Gilmour E. F., 1963. On the Neotropical Acanthocinini (Col., Cerambycidae, Lamiinae). Some caribbean genera and species. *Studies on the Fauna of Curaçao & other Caribbean Islands*, La Hague, 17 (76): 57-96, pls I-IV. (page 88 et planche IV, fig. 1-3).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Porto Rico, au Museum & Art Gallery, Doncaster.

DIAGNOSE : longueur 2,4-4,5 mm. Tégument brunâtre un peu plus clair sur les élytres, recouvert d'une pubescence bicolore – l'une sombre laissant apparaître le tégument et la ponctuation, l'autre argentée ; le tout forme sur les élytres des fascies transversales, ainsi qu'une plaque sombre (bien visible) sur le disque. Moitié basale du scape sombre. Épine latérale du pronotum comme chez *cobbeni* et *sandersoni*. Tibias brun sombre sur presque toute leur longueur, à l'exception d'une partie claire à la base. Le motif élytral est caractéristique chez cette espèce.

DISTRIBUTION : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Saint-Thomas, St. John, Virgin Gorda, Anegada et Guana (*Ivie*).

ÉTHOLOGIE : d'après Micheli & Micheli (2004), *puertoricensis* serait rare en forêt humide mais fréquente dans la zone sèche du littoral, à Porto Rico. Peu commune aux Îles Vierges.

Genre *Anisopodus* White, 1855

ESPÈCE-TYPE : *Anisopus arachnoides* Audinet-Serville, 1835, par désignation de Thomson, 1864.

SYNONYMES : *Anisopodus* Burmeister, 1865, et *Anisopus* Audinet-Serville, 1835 ; *Leptoscelis* Erichson, 1847.

Genre regroupant quelque quarante espèces néotropicales, avec un seul représentant dans les Petites Antilles. Outre une faible taille et des tibias antérieurs droits, il se

caractérise par les pattes postérieures très allongées, les fémurs des mêmes longuement pédonculés et dépassant l'apex élytral chez le mâle.

116. *Anisopodus dominicensis* Villiers, 1980 – Fig. 107

Anisopodus dominicensis Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue Française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 2 (2): 86-98, 10 figs. (page 96).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Dominique, au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

SYNONYMES : *Lepturges brochieri* Chalumeau & Touroult, 2004, **nouvelle synonymie**.

DIAGNOSE : longueur 6,5-8,2 mm. Tégument brun couvert de pubescence argentée, les élytres avec une plage sombre sphérique sur le disque et une autre située au quart basal. Front convexe, transverse et finement ponctué ; avec un sillon médian et longitudinal atteignant le vertex. Face supérieure de la tête avec un sillon transverse en avant du bord antérieur du lobe supérieur des yeux. Troisième article des antennes un peu plus long que le scape, les suivants de taille décroissante. Pronotum 1,6 fois plus large que long, à ponctuation plutôt grossière, peu serrée et irrégulière. Élytres déprimés, près de 2,5 fois plus longs que larges, assez finement, densément et régulièrement ponctués ; leur apex tronqué en forte oblique.

Outre la longueur des pattes postérieures, la femelle se distingue du mâle par la présence d'une fascie brunâtre transversale, plus ou moins nette, située à la base de la déclivité élytrale.

La méconnaissance du dimorphisme au niveau des pattes postérieures et la coloration élytrale quelque peu particulière des deux femelles en notre possession nous ont conduits à distinguer la population martiniquaise de la dominicaine. L'examen ultérieur d'un mâle de Martinique nous a montré la parfaite identité des deux populations insulaires.

DISTRIBUTION : Dominique et Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Dominique** : Clarke Hall, VI. (d'après Villiers). **Martinique** : Rivière du Lorrain, 02-I-1998, (*H. Griffon*) ; Fond Saint-Denis, 10-III-1994 ; Macouba, VII-2001 (*Roguet, Cauvin & Marquet*).

ÉTHOLOGIE : l'espèce vit dans la forêt hygrophile ; elle vient aux lumières.

Genre *Styloleptoides* Chalumeau, 1983

ESPÈCE-TYPE : *Styloleptoides morazzanii* Chalumeau, 1983, par désignation originale. Trois espèces de la Caraïbe ont été répertoriées à ce jour. Caractères généraux de *Styloleptus* Dillon, 1956. *Styloleptoides* s'en différencie par les bords latéraux du pronotum convexes, brusquement étranglés à la base juste après le sillon, le sommet de la convexité en angle obtus ; les élytres avec des tubercules et des touffes de soies très réduites (le plus souvent absentes).

Clé des espèces

1. Taille au-dessus de 6 mm. Bords latéraux du pronotum arrondis et expansés en arrière. Élévations latérales et antéro-discales des élytres fortes ; fascie transverse de la déclivité apicale en ligne brisée *S. inflaticollis*
 - Taille de moins de 6 mm. Pronotum arrondi sur les côtés. Élévations latérales et antéro-discales des élytres faibles ; fascie transverse de la déclivité apicale en ligne droite 2.
 2. Pronotum avec deux bandes latéro-discales de pubescence noire. Élytres inermes *S. morazzanii*
 - Pronotum sans bande de pubescence noire. Élytres faiblement tuberculés
..... *S. parvulus*
-
1. Length 6 mm and more; lateral borders of pronotum rounded and expanded behind; lateral and anti-discal elevations on elytra strong; transverse fascia on elytral apical declivity ending in a broken line *S. inflaticollis*
 - Length less than 6 mm; pronotum rounded laterally; lateral and anti-discal elevations on elytra faint; transverse fascia on elytral apical declivity straight 2
 2. Pronotum with a longitudinal stripe of black pubescence on each side of the disk; elytra lacking tubercles *S. morazzanii*
 - Pronotum lacking black pubescent stripes; elytra slightly tuberculate
..... *S. parvulus*

117. *Styloleptoides morazzanii* Chalumeau, 1983 – Fig. 108

Styloleptoides morazzanii Chalumeau F., 1983. Acanthocinini des Petites Antilles. Nouveaux taxa et observations diverses (Coleoptera : Cerambycidae, Lamiinae). *Nouvelle Revue d'Entomologie*, Paris, 13 (2): 219-237, 14 figs. (p. 231 et fig. 11 et 13 p. 228).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Terre-de-Haut des Saintes (Guadeloupe), dans la collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), déposée à l'INRA, Petit-Bourg, Guadeloupe.

DIAGNOSE : longueur 4,5-6 mm. Tégument brun clair revêtu d'une fine pubescence grisâtre parsemée de taches sombres. Pronotum transverse, arrondi sur les côtés ; avec deux bandes latéro-discales de pubescence noire, et trois taches apicales brunes. Élytres 1,75 fois plus longs que larges ; avec des petites taches pubescentes noires, celles postmédianes et latérales plus allongées ; on distingue deux élévations latérales et antéro-discales dont le sommet est souligné de noir. La vague fascie de pubescence plus claire du dessus s'interrompt à la base de la déclivité en une ligne transversale en forme de « \wedge » plus ou moins soulignée de sombre. Apex en ovale arrondi. Avec des taches sombres, sphériques, sur les antennes et les fémurs (ces taches sont pratiquement effacées sur l'holotype).

Contrairement à ce qu'indique par erreur Chalumeau dans sa diagnose originale, l'espace interoculaire est concave et non pas convexe.

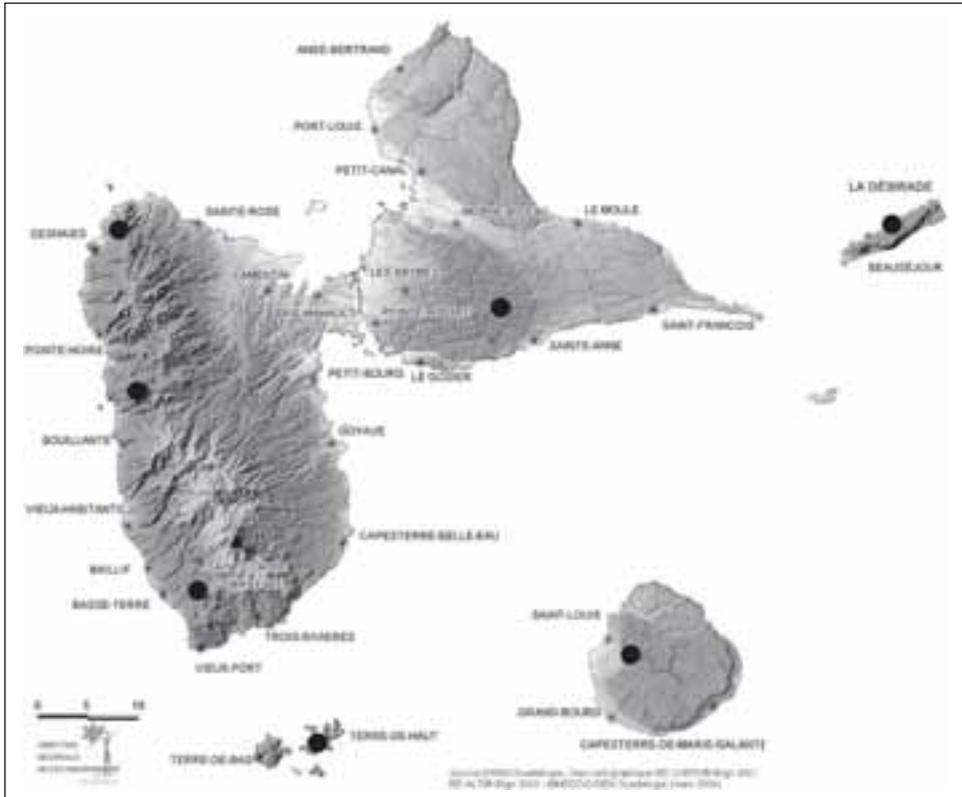
La variation porte essentiellement sur l'allongement des taches pronotales et élytrales. Les variants extrêmes ont trois taches apicales sur le pronotum, avec de vagues points noirs sur les élytres ; ou alors deux bandes longitudinales sombres de chaque côté du disque du pronotum qui se prolongent le long de la suture élytrale jusqu'à la base de la déclivité — où elles bifurquent brusquement pour former une fascie. Le sillon céphalique est plus ou moins développé, quelquefois entier.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**. Espèce décrite des Saintes : le Chameau à Terre-de-Haut ; capturée à nouveau à la plage du Figuier (*Roguet*) ; nous l'avons aussi prise en Basse-Terre de Guadeloupe : Monts Caraïbes ; Mahault à Pointe-Noire, Caféière à Deshaies ; et en Grande-Terre : Grands-Fonds, Sainte-Anne, ainsi qu'à la Désirade (le Plateau) et à Marie-Galante (Les Sources, Saint-Louis).

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, peu fréquente, qui vit en zones xérophile et mésophile inférieure.

Nous l'avons eue de branchettes de « pois doux » (*Inga ingoides*), « acacia » (*Acacia tortuosa*) et surtout de « bois carré » (*Cytherexylum spinosum*) qui semble être sa plante-hôte de prédilection (l'holotype a été capturé en battant les branches de cet arbre). J.-P. Roguet l'a obtenue en battant un « mancenillier » (*Hippomane mancinella*).



Carte 7. Répartition de *Styloleptoides morazzanii* (d'après Chalumeau & Touroult, 2004).

118. *Styloleptoides parvulus* (Gahan, 1895) – Fig. 109

Leptostylus parvulus Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London* 1895 : 79-140, 1 pl. (page 134 et planche II, fig. 9).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Moustique (Grenadines), au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 3,5-5 mm. Tégument couvert d'une pubescence brun clair, courte et serrée. Apex des antennes cerclé de sombre ; pattes bicolores, la moitié apicale des tibias et les griffes plus sombres. Pronotum avec trois petites taches noires sur le rebord apical et, à sa base, une impression transversale ; côtés (en arrière) peu explanés. Élytres 1,65 fois plus longs que larges, faiblement tuberculés, l'impression latéro-discale forte ; chacun avec une étroite fascie postmédiane,

sinueuse et oblique, ayant vaguement l'aspect d'un « Y » ; et, sur la déclivité apicale, une fascie noire en forme de « W ».

Comme déjà signalé (Chalumeau, 1983b), Gahan ne mentionne pas les taches apicales du pronotum. Ses descriptions et schémas ne sont pas toujours fidèles – le cas, ici.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : rare espèce de **Grenade** et **Moustique Is.** (Grenadines).

ÉTHOLOGIE : inconnue.

119. *Styloleptoides inflaticollis* (Chemsak, 1966) – Fig. 110

Leptostylus inflaticollis Chemsak J. A., 1966. Descriptions and records of West Indian Cerambycidae (Coleoptera). *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 118 (3526): 209-220. (page 215).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Peter Is. (Îles Vierges britanniques), au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

DIAGNOSE : longueur 7 mm. Tégument brun clair revêtu d'une fine et très pâle pubescence grisâtre, et des taches brunes éparses. Sillon céphalique entier. Pronotum transverse, l'« expansion » latéro-postérieure fortement arrondie ; avec deux bandes latéro-discales de pubescence brunâtre, et trois taches apicales brunes, les externes plus allongées. Élytres 1,7 fois plus longs que larges ; la pubescence gris clair, qui occupe les 2/3 basaux de la surface, s'interrompt (à la base de la déclivité apicale) en une large fascie transverse formant une ligne brisée. Élytres avec deux fortes élévations latérales et antéro-discales.

DISTRIBUTION : Îles Vierges ; citée récemment de Porto Rico (Lingafelter & Micheli, 2004).

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges**. Anegada, Saint-Thomas et Île Pierre : Little Bay (III-1958) d'après Chemsak (1966).

ÉTHOLOGIE : les deux exemplaires de Porto Rico ont été récoltés sur le littoral, en battant des « palétuviers noirs » (*Avicennia germinans*) (Lingafelter & Micheli, 2004). S'agit-il d'une introduction passive et récente, ou bien l'espèce n'y aurait-elle été jamais collectée auparavant ?

Genre *Leptostylopsis* Dillon, 1956

ESPÈCE-TYPE : *Leptostylus terraecolor* Horn, 1880, par désignation originale.

Ce genre se caractérise comme suit : taille peu élevée, le corps convexe ; front transverse ou subcarré ; scape claviforme, plus long que le pronotum — celui-ci est transverse, avec une marge déprimée en avant et une autre en arrière ; saillie prosternale large, au moins égale aux deux-tiers des hanches antérieures.

Genre comprenant vingt-six espèces disséminées dans l'hémisphère ouest, dont plusieurs des Grandes et Petites Antilles. Micheli & Micheli (2004) donnent une clé pour les sept taxa de Porto Rico.⁵

Clé des espèces

1. Insecte plutôt svelte, base des élytres à peine plus large que le pronotum
..... *L. longicornis*
 - Insecte trapu, base des élytres nettement plus large que le pronotum 2
 2. Élytres courts (ratio longueur/largeur : 1,3), très bombés, l'apex quasiment arrondi *L. smithi*
 - Élytres plus longs (ratio longueur/largeur > 1,5), l'apex en oblique 3
 3. Élytres 1,7 fois plus longs que larges ; impression du tiers basal en forme d'« U », apex des élytres explané et sinué sur le bord externe *L. antillarum*
 - Élytres 1,5 fois plus longs que larges ; impression du tiers basal en forme de « V » et souligné de sombre ; apex des élytres biseauté *L. martinicensis*
-
1. Body slender, base of elytra slightly broader than pronotum *L. longicornis*
 - Body stout, base of elytra distinctly broader than pronotum 2
 2. Elytra proportionately shorter (length/width ratio: 1.3); very convex, apex nearly rounded *L. smithi*
 - Elytra proportionately longer (length/width ratio: 1.5 or greater); apex acuminate .. 3
 3. Elytra 1.7X longer than broad; basal third of elytron with U-shaped impression; apex of elytra flattened and sinuous on external border *L. antillarum*
 - Elytra 1.5X longer than broad; basal third of elytron with V-shaped impression which is emphasized with dark macula; apex of elytra oblique
..... *L. martinicensis*

⁵ Comme l'indiquait Chalumeau (1983), Chemsak (1966) mentionne de Tortola et de l'île Pierre un « *Leptostylus testaceus* (Frölich, 1792) », espèce que nul ne connaît. Gilmour (1963, 1965) reprend de plusieurs îles un « *Leptostylopsis testaceus* Frölich », et considère *similis* (Gahan, 1895) comme synonyme de *testaceus*. Villiers (1980a) ne dit rien du *testaceus* Frölich, mais place le taxon de Gilmour en synonyme de *Leptostyloides similis* (Gahan)...



Fig. XV. Schémas de l'apex de l'élytre gauche des 4 *Leptostylopsis* insulaires.

120. *Leptostylopsis martinicensis* Villiers, 1980 – Fig. 111

Leptostylopsis martinicensis Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 2 (2): 86-98, 10 figs.(p. 91, fig. 6).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Martinique, au Muséum d'Histoire Naturelle, Paris.

SYNONYME : *Leptostylopsis rogueti* Chalumeau, 1983, **nouvelle synonymie**.

DIAGNOSE : longueur 6,5-10,5 mm. Tégument brun chocolat, revêtu d'une courte pubescence bicolore serrée (grisâtre et brun sombre), avec une large fascie plus claire au milieu des élytres et des marbrures éparses presque noires. Joes plus longues que les yeux, séparées du front par une suture nette. Pronotum près de 1,75 fois plus large que long, avec (en plus des latéraux) trois forts tubercules sur le disque disposés en triangle. Le long des rebords basal et apical, on distingue une ligne de gros points régulièrement disposés. Élytres 1,5 fois plus longs que larges, avec une forte impression antéro-médiane en forme de « V » soulignée de noir ; apex biseauté.

Chez plusieurs exemplaires, la fascie blanche médiane des élytres est réduite, voire absente. Le *L. rogueti* Chalumeau (1983), à large fascie de pubescence grisâtre sur les élytres, est à considérer comme une simple variété eu égard à la variabilité affectant ce taxon. Les exemplaires plus grands et larges, en constituent la *var. luciae* Chalumeau (1983).

DISTRIBUTION : Martinique et Sainte-Lucie.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : commune en **Martinique** : Anse Dufour (Les Anses d'Arlet), Quartier Gerbault (Fort-de-France), Anse-à-l'Âne, Morne Jeannette (Schoelcher) ; Morne Vert (coll. Pinchon) ; Tartane (*Dalens*) ; Anse Céron (Le Prêcheur), Vivé et Morne Maxime (Le Lorrain), Maison du Moine (Macouba), Bassignac à la Trinité (*Roguet*) ; route forestière de Fonds Fougères (Saint-Joseph), 380 m (*Sautière*). **Sainte-Lucie** : Barre-Denis.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne ; elle vit dans les zones xérophile et mésophile. On la trouve dans les branchettes de petit diamètre de « bois savonnette » *Lonchocarpus punctatus* en compagnie d'*Hypsioma grisea*. D'octobre à mars.

121. *Leptostylopsis smithi* (Gahan, 1895) – Fig. 112

Leptostylus smithi Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the entomological Society of London* 1895: 79-140, 1 pl. (p. 132 et planche II, fig. 7).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 7-10 mm. Proche de *martinicensis*, *smithi* s'en distingue par son corps plus trapu (les élytres sont 1,3 fois plus longs que larges), les protubérances somatiques moins accentuées, la couleur générale plus pâle ; les élytres sont aussi plus bombés (en vue de profil), leur apex arrondi.

Chez la plupart des exemplaires, le disque du pronotum paraît plus sombre du fait de la raréfaction de la pubescence. De même que *martinicensis*, quelques individus ont une abondante suffusion claire (de taille variable) en avant de la déclivité apicale. Certains spécimens de Saint-Vincent ont une large bande de pubescence noire vers la déclivité élytrale, en forme d'une lyre renversée (le lectotype ne présente pas cette fascie).

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Saint-Vincent** : chemin des Trinity Falls (Richmond) et Belleisle Hill. **Grenadines** : Moustique, Bequia et Union Is. **Grenade** : Mount Gay East.

ÉTHOLOGIE : à Grenade, nous l'avons capturée en battant les branches d'un « bois carré » (*Cytharexylum spinosum*) non loin de l'aéroport, dans la zone xérophile.

A Saint-Vincent, nous l'avons trouvée, en zone mésophile, sur une branche cassée de « galba » (*Calophylum calaba*), à partir de laquelle nous avons pu élever quelques larves. Captures étalées sur toute l'année (I, IV, VI, VII et XII) ; cycle d'environ 5 à 6 mois.

122. *Leptostylopsis longicornis* (Fisher, 1926) – Fig. 113

Leptostylus longicornis Fisher W. S., 1926. Descriptions of new West Indian longicorn beetles of the subfamily Lamiinae. *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 68 (22) 2623: 1-40. (page 15).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Porto Rico, au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

DIAGNOSE : longueur 6-11,5 mm. Corps svelte. Tégument brun sombre, recouvert d'une pubescence grisâtre à blanchâtre. Pronotum 1,8 fois plus large que long avec, comme chez les espèces précédentes, trois tubercules sur le disque (en plus des latéraux) et la même ligne de points aux rebords basal et apical (la disposition et la forme des tubercules ne sont toutefois pas les mêmes). Élytres 1,7 fois plus longs que larges, les tubercules peu saillants, l'impression antéro-médiane plutôt en forme d'« U » que de « V » ; leur apex est longuement biseauté.

Caractère remarquable, la longueur des antennes du mâle est environ 3 fois celle du corps (1,5 fois chez la femelle).

DISTRIBUTION : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Saint-Thomas, St. John, Tortola et Sainte-Croix.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

123. *Leptostylopsis antillarum* (Fisher, 1925) – Fig. 114

Leptostylus antillarum Fisher W. S., 1925. New West Indian Cerambycidae (Coleoptera). Subfamily Lamiinae. *American Museum Novitates*, New York, 174: 1-16. (page 5).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Porto Rico, au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

SYNONYMES : *Leptostylus albosignatus* Fisher, 1935.

DIAGNOSE : longueur 10-12 mm. Tégument brun sombre recouvert d'une pubescence bicolore courte et serrée ; celle-ci est blanchâtre sur l'avant-corps jusqu'au niveau de la déclivité apicale des élytres et devient grisâtre dans le tiers apical. La transition entre les deux colorations élytrales forme une ligne transverse en forme de « W » aplati. Impression antéro-médiane des élytres peu accentuée, en forme d'« U » explané ; sommet de la déclivité apicale marqué, sur chaque élytre, par deux forts tubercules – ainsi qu'un plus petit latéral. Élytres 1,75 fois plus longs que larges, leur apex biseauté et légèrement coudé vers l'extérieur.

Grande et belle espèce qui, par certaines de ses caractéristiques phénotypiques (coloration, largeur des élytres à la base, forme des tubercules du disque du pronotum, etc.) se rapproche de *martinicensis*.

La déclivité apicale des élytres peut être précédée d'une fascie blanche en forme de « W », de dimension variable (Cf. dessins de Micheli & Hovore, 2003).

DISTRIBUTION : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Saint-Thomas et St. John.

ÉTHOLOGIE : d'après Monné (2001), *antillarum* serait inféodée au « cacao » (*Theobroma cacao*). À Porto Rico, elle est signalée des biotopes mésophile et hygrophile (Lingafelter & Micheli, 2004).

Genre *Styloleptus* Dillon, 1956

ESPÈCE-TYPE : *Leptostylus biustus* LeConte 1852, par désignation originale.

SYNONYME : *Carribeana* Gilmour, 1963.

Outre une taille peu élevée (moins de 8 mm), ce genre se caractérise comme suit : scape à peu près aussi long que le pronotum, l'article antennaire III plus long que le IV et plus long que le scape, les V et suivants nettement plus courts ; plus grande largeur du pronotum au niveau du tiers basal ; saillie prosternale au plus égale au tiers de la longueur des hanches antérieures ; élytres avec de nombreux tubercules pubescents.

Environ trente espèces de la Caraïbe, la plupart peuplant les Grandes Antilles.

Les *Styloleptus* et *Leptostylopsis* antillais font l'objet d'un travail de révision par Charyn Micheli. Il faut espérer que cet auteur résoudra les nombreux problèmes

taxonomiques que posent ces deux genres, les espèces s’y rattachant, par leur plasticité, n’étant pas d’une détermination commode.⁶

Clé des espèces

1. Espace interoculaire plutôt étroit, couleur du corps assez sombre ; pronotum « expansé » sur les côtés, les tubercules discaux antérieurs nets ; élytres régulièrement rétrécis de la base à l’apex *S. posticalis*
— Espace interoculaire plus large, couleur générale argentée 2
2. Pronotum arrondi et élargi sur les côtés, les tubercules discaux peu élevés
..... *S. inermis*
— Pronotum plus étroit, les tubercules discaux élevés *S. gundlachi*

1. Interocular interval narrow; body coloration dark; pronotum “expanded” at sides; anterior tubercles of the pronotal disk distinct; elytra regularly narrowed from base to apex *S. posticalis*
— Interocular interval broader, general body coloration silvery 2
2. Pronotum rounded and broadened at sides, tubercles of disk weak
..... *S. inermis*
— Pronotum narrower, tubercles of disk elevated *S. gundlachi*

124. *Styloleptus posticalis* (Gahan, 1895) – Fig. 115 et XVI

Leptostylus posticalis Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895: 79-140, 1 pl. (page 133 et planche II, fig. 8).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

SYNONYMES : *Styloleptus bonfilsii* Villiers, 1980 ; *Styloleptus albosuturalis* Villiers, 1980.

DIAGNOSE : longueur 4-7,5 mm. Tégument sombre recouvert de pubescence brune, grisâtre et blanchâtre. Antennes à pubescence blanchâtre ; les articles sont brun foncé à leur apex, chacun avec des anneaux brun clair plus ou moins distincts. Pronotum avec trois tubercules discaux disposés en triangle, les antérieurs plus

⁶ Le lecteur voudra bien se reporter à notre note de *Lambillionea* (juin 2004) dans laquelle nous développons des remarques à propos de certaines espèces de *Styloleptus*.

marqués. Élytres 1,66 fois plus longs que larges ; avec des touffes de pubescence brun foncé masquant des petits tubercules dont les trois plus importants sont disposés en oblique, vers le quart basal ; environ leur 2/5^e apicaux, se distingue une plage de pubescence blanche s'étendant le long de la suture pour se dilater sur la déclivité, formant une fascie qui affecte vaguement la forme d'un X.

La pubescence élytrale, fort variable d'un individu à l'autre presque, passe du brun foncé au blanchâtre (Cf. Fig. XVI). La forme extrême (*var. albosuturalis* Villiers, 1980) est quasiment blanche sur le dessus, à l'exception des côtés des élytres qui sont noirs. Quant à la *var. bonfilsii* Villiers, ses caractéristiques majeures sont, outre sa couleur sombre, la présence d'une fascie blanchâtre en forme de « \wedge » sur les élytres surmontant un court trait noir et longitudinal.

Dans son travail de 1983, Chalumeau affectait à *bonfilsii* Villiers le rang de sous-espèce tout en conservant *albosuturalis* comme bonne espèce ; les nombreuses séries insulaires obtenues depuis montrent combien est grande la plasticité de *posticalis*.

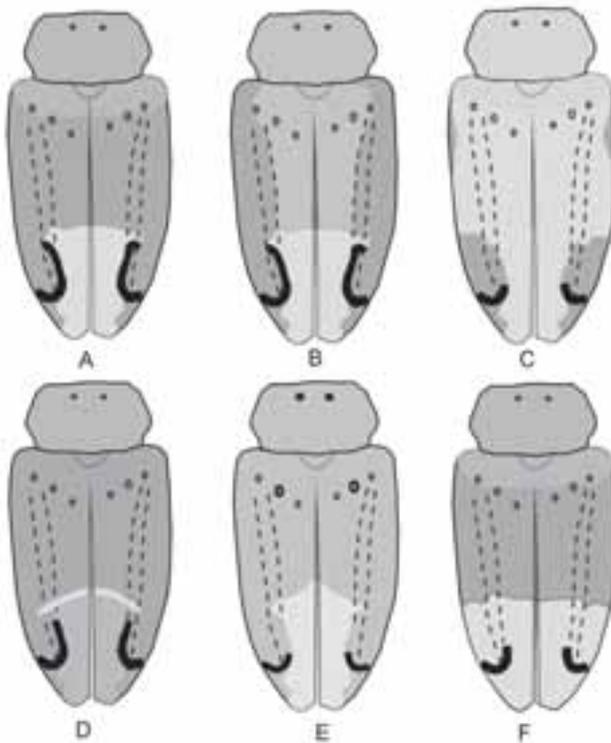


Fig. XVI. Variation de la coloration et du motif élytral de *Styloleptus posticalis*. a : forme typique ; b et c : *var. albosuturalis* ; d : *var. bonfilsii* ; f et e : variétés non nommées. (d'après Chalumeau & Tourout, 2004).

À noter que le motif élytral blanc de *Stylolepus posticalis* se retrouve chez *Nanilla delauneyi* comme chez de nombreux *Curculionidae Cryptorhynchinae* de Guadeloupe. Peut-on penser à une convergence d'ordre chromatique entre des taxa si éloignés ? Un tel phénomène (des plus curieux) mérite d'être souligné.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de Montserrat à Grenade.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** : Îles Bay et Riley's Estate. **Guadeloupe** : Grande-Terre : marais de Port-Louis et Barre de Cadoue (Anse-Bertrand) ; toute la Basse-Terre, de la zone mésophile inférieure jusqu'à quelque 700 m d'altitude ; îlets de Petite-Terre ; Marie-Galante : Les Sources (Saint-Louis). **Dominique** : Clarke Hall, W. Cabrit, Freshwater, La Plaine, Pont-Cassé (d'après Villiers) ; Laudat et Grand Bay. **Martinique** : Grande Savane à l'Ajoupa-Bouillon, Anse Dufour (Les Anses d'Arlet), Morne Jeannette (Schoelcher), Absalon, route de Moutte (Fort-de-France) ; Tartane (*Dalens*) ; Maison du Moine (Macouba), Ducos, Trinité, Gros-Morne, Le Lorrain...(*Roguet*). **Saint-Vincent** : Argyle Beach, Dalaway, Belleisle Hill, Richmond et Trinity Falls. **Grenade** : Balthazar, *Winward side*, d'après Gahan (1895).

ÉTHOLOGIE : espèce commune, de la mangrove jusqu'en forêt d'altitude. De mœurs nocturne, elle se capture fréquemment au parapluie japonais. Nous l'avons eue de branchettes (diamètre de 3 à 6 cm) de : « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), « poirier pays » (*Tabebuia heterophylla*), « pois doux » (*Inga ingoides*), « raisinier bord-de-mer » (*Coccoloba uvifera*), « châtaignier grandes-feuilles » (*Sloanea massoni*), *Acacia tortuosa*, « gombo bois » (*Hibiscus tulipiflorus*), « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*), « palétuvier gris » (*Conocarpus erecta*), ainsi que d'une *Melastomataceae* indéterminée. Également obtenue d'une gymnosperme, le « pin caraïbe » (*Pinus caribaea*). Capturée en battant les branches de « bois côtelette blanc » (*Miconia mirabilis*), *Ficus sp.*, et « pois de bois » (*Cajanus cajan*).

125. *Styloleptus inermis* (Fabricius, 1801) – Fig. 116

Lamia inermis Fabricius J. C., 1801. *Systema eleutheratorum secundum ordines, genera, species : adiectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus*. Bibliopoli Academici Novi, Kiliae. 2: 1-687.(p. 293).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype de Sainte-Croix (Îles Vierges), au Zoologisk Museum, Copenhague.

SYNONYMES : *Carribeana hebes* Gilmour, 1963 ; ? *Leptostylus bredini* Chemsak, 1966.

DIAGNOSE : longueur 6-8 mm. Très proche de *posticalis* (en particulier des exemplaires se rattachant à la var. *albosuturalis*), *inermis* s'en distingue par sa plus grande taille, les élytres subparallèles, le pronotum plus arrondi latéralement (plus expansé chez *posticalis*), l'angle huméral plus effacé, l'espace interoculaire plus large et la suffusion élytrale claire très étendue et plus pâle (d'après un exemplaire de Sainte-Croix). Les élytres 1,8 fois plus longs que larges.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Sainte-Croix** : Sandy Point, SW of Frederiksted. **Saint-Eustache. Antigua** : English Harbour, 02-IV-1956, J.F.G. Clarke leg. et Saint Ann's Hill (IV-1956), d'après Chemsak (1966). (?) **Saint-Barthélemy**.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

126. *Styloleptus gundlachi* (Fisher, 1925), nouvelle combinaison. – Fig. 117

Leptostylus gundlachi Fisher W. S., 1925. New West Indian Cerambycidae (Coleoptera). Subfamily Lamiinae. *American Museum Novitates*, New York, 174: 1-16. (page 2).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Porto Rico, à l'American Museum of Natural History, New York.

SYNONYMES : *Leptostylus oakleyi* Fisher, 1935.

DIAGNOSE : longueur 6-7 mm. Tégument brun chocolat recouvert d'une pubescence bicolore, courte et serrée. Tête et pronotum avec une pubescence grisâtre, parfois absente sur le disque du pronotum. Celui-ci est 1,6 fois plus large que long, bombé sur les côtés ; disque avec trois tubercules, les deux antéro-latéraux plus élevés et arrondis, le postérieur allongé. Élytres 1,5 plus longs que larges, couverts d'une pubescence grisâtre plus claire (en général) sur la déclivité apicale. Ici et là, se distinguent des zones sombres qui sont plus marquées dans la partie postérieure. Impression du tiers basal peu profonde, en forme de vague demi-cercle.

Taxon variable quant à l'importance des plages sombres des élytres et du thorax (Micheli & Micheli, 2004). Compte tenu de son aspect général et de la largeur de la saillie prosternale - elle est égale au tiers de la largeur de la hanche -, *gundlachi*

s'apparenterait au genre *Styloleptus* plutôt qu'à *Leptostylopsis* où il était jusqu'à présent placé.

DISTRIBUTION : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **St. Thomas, St. John, Guana et Tortola.**

ÉTHOLOGIE : *Gundlachi* attaquerait à l'« érythrine » (*Erythrina glauca*). À Porto Rico, elle est signalée des forêts mésophile et hygrophile (Lingafelter & Micheli, 2004).

Genre *Antilleptostylus* Gilmour, 1963

ESPÈCE-TYPE : *Leptostylus nigricans* Fisher, 1935, par désignation originale et monotypie.

Genre comprenant trois espèces des Grandes Antilles (Jamaïque et Porto Rico), dont une aux Îles Vierges. Proche de *Styloleptus*, il s'en différencie par la sculpture du pronotum et la présence d'un fort tubercule de chaque côté du disque élytral, près de la base. Enfin, la largeur relative de la saillie prosternale (par rapport à celle de la hanche) est variable, et dépend du sexe (Micheli & Hovore, 2003 ; Micheli & Micheli, 2004).

127. *Antilleptostylus nigricans* (Fisher, 1935) – Fig. 118

Leptostylus nigricans Fisher W. S., 1935. New cerambycid beetles from Puerto Rico. *The Journal of Agriculture of the University of Puerto Rico*, 19 (2) : 51-63. (page 55).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Porto Rico, au National Museum of Natural History (Smithsonian Institution), Washington.

SYNONYMES : *Leptostylus puertoricensis* Fisher, 1935.

DIAGNOSE : longueur 4 mm. Corps ovalaire. Tégument brun rougeâtre recouvert d'une vestiture bicolore constituée de soies courtes et serrées – les unes grisâtres ou noirâtres, les autres blanchâtres. Ces dernières forment sur les élytres une large fascie médiane dont l'aspect général est variable. Suture médiane de la tête atteignant l'avant du vertex ; ponctuation de ce dernier fortement chagrinée. Antennes et pattes avec une alternance d'anneaux des deux couleurs. Pronotum transverse, avec, sur les côtés, une forte expansion arrondie occupant la moitié postérieure ; ponctuation

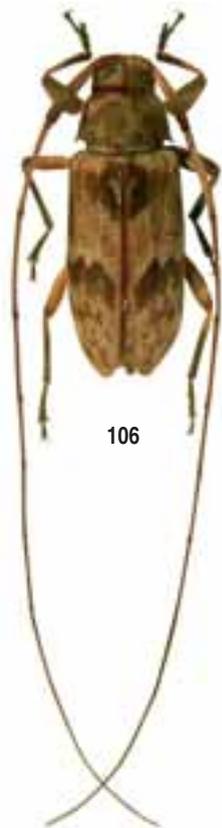


Fig. 106 *Urgleptes puertoricensis*,
♂ (St. Thomas).



107



Fig. 107 *Anisopodus dominicensis*,
a : ♂ et b : ♀ (Martinique).



Fig. 108 *Styloleptoides morazzanii*,
♀ (Guadeloupe).

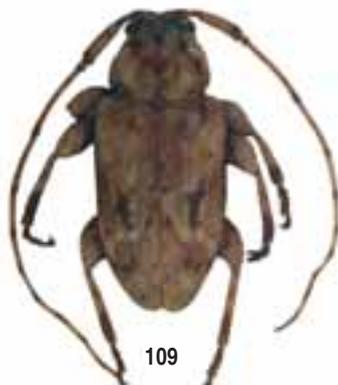


Fig. 109 *Styloleptoides parvulus*,
♂ (Moustique Is.).



Fig. 110 *Styloleptoides inflaticollis*,
♂ (St. Thomas).

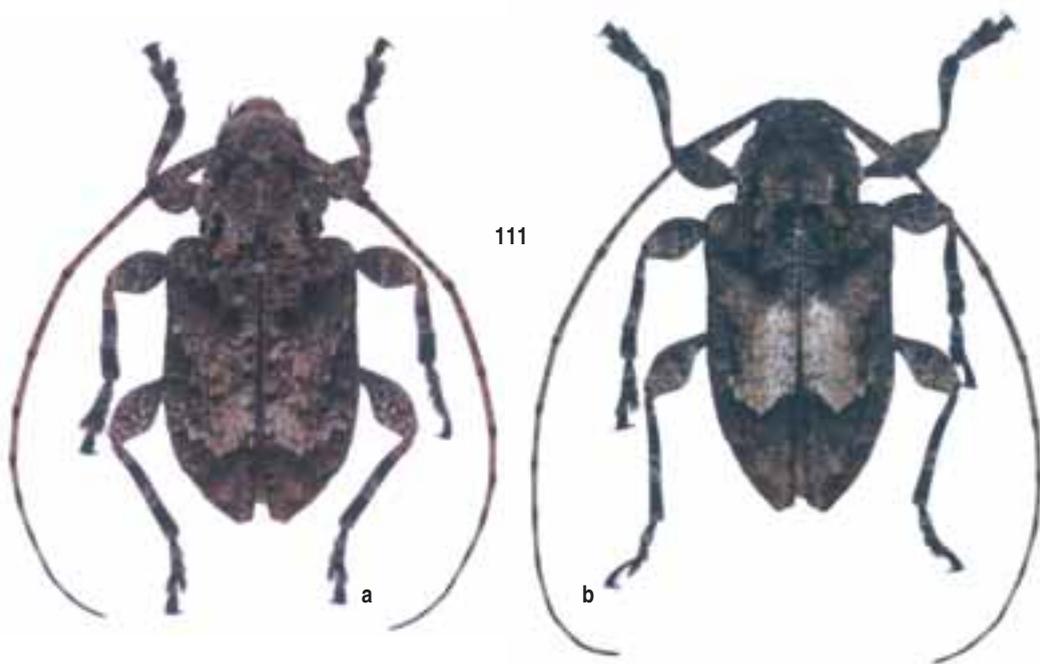


Fig. 111 *Leptostylopsis martinicensis*,
 a : ♀ forme typique et b : ♂ var. *rogueti*, (Martinique).

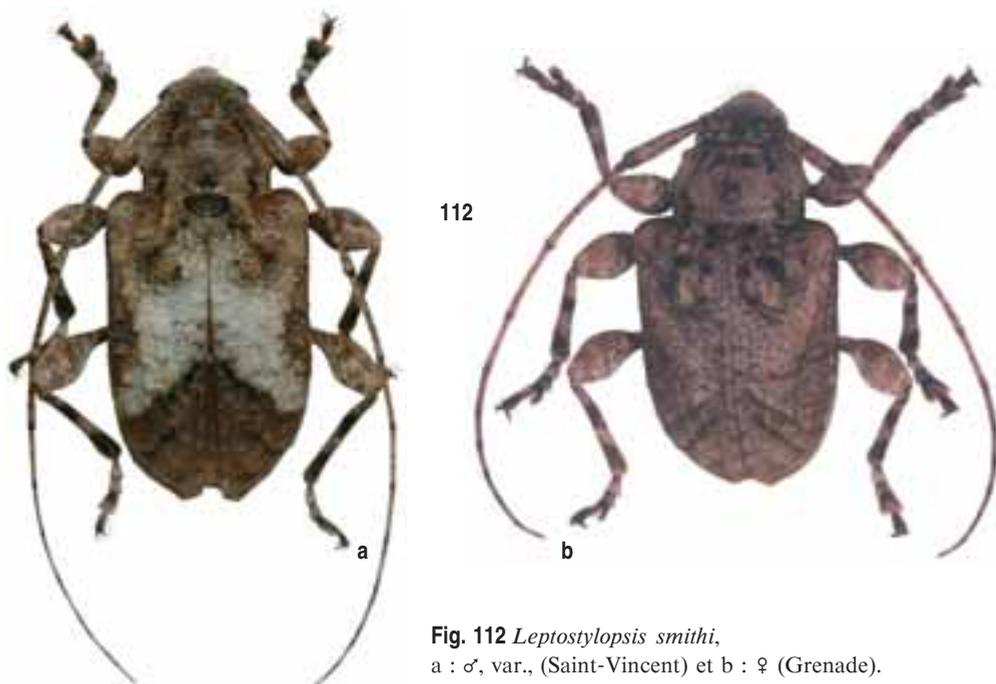
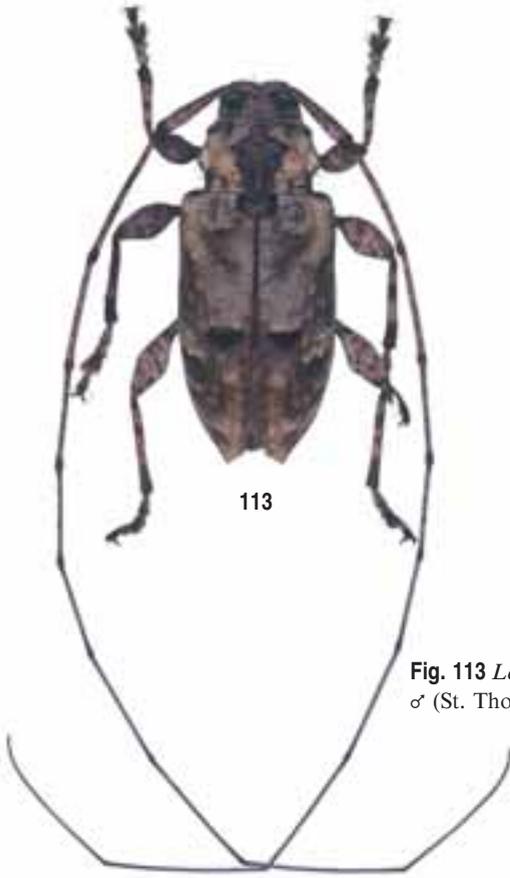


Fig. 112 *Leptostylopsis smithi*,
 a : ♂, var., (Saint-Vincent) et b : ♀ (Grenade).



113

Fig. 113 *Leptostylopsis longicornis*,
♂ (St. Thomas).



114

Fig. 114 *Leptostylopsis antillarum*,
♀ (St. Thomas).



a



b

115

Fig. 115 *Styloleptus posticalis*,
a, var. et b, var. *albosuturalis* (Guadeloupe).



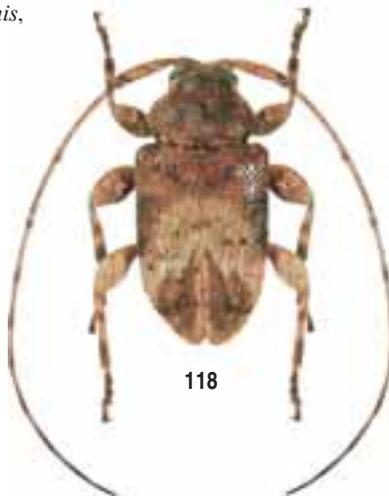
116

Fig. 116 *Styloleptus inermis*,
(Sainte-Croix).



117

Fig. 117 *Styloleptus gundlachi*,
♂ (Porto Rico).



118

Fig. 118 *Antilleptostylus nigricans*,
♂ (St. Thomas).



119

Fig. 119 *Trypanidius s. spilmani*,
♀ (Martinique).



120

Fig. 120 *Trypanidius spilmani limaigae*,
♀ (St. Kitts).



121

Fig. 121 *Nealcidion socium*,
♂ (Martinique).



a

122

Fig. 122 *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe), c : ♂ (Saint-Martin).



b



c



123



Fig. 123 *Lagocheirus araneiformis insulorum*,
a : ♂ et b : ♀ (Martinique).



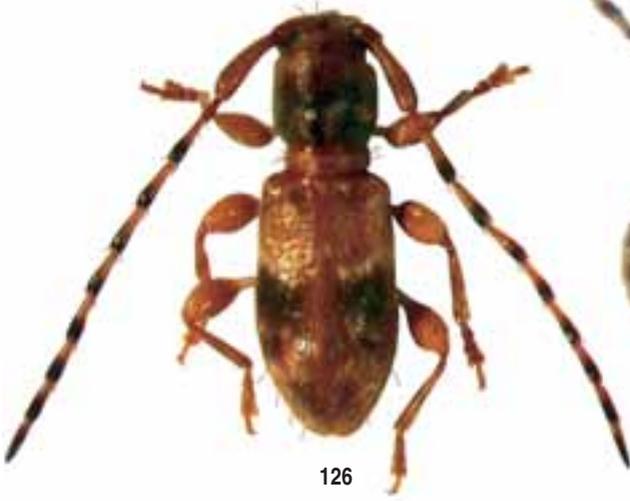
124

Fig. 124 *Lagocheirus unicolor*,
♀ (Barbade).



125

Fig. 125 *Cyrtinus hubbardi*,
(Guadeloupe).



126

Fig. 126 *Decarthria stephensii*,
(Les Saintes).



127

Fig. 127 *Decarthria albofasciata*,
(Grenade).



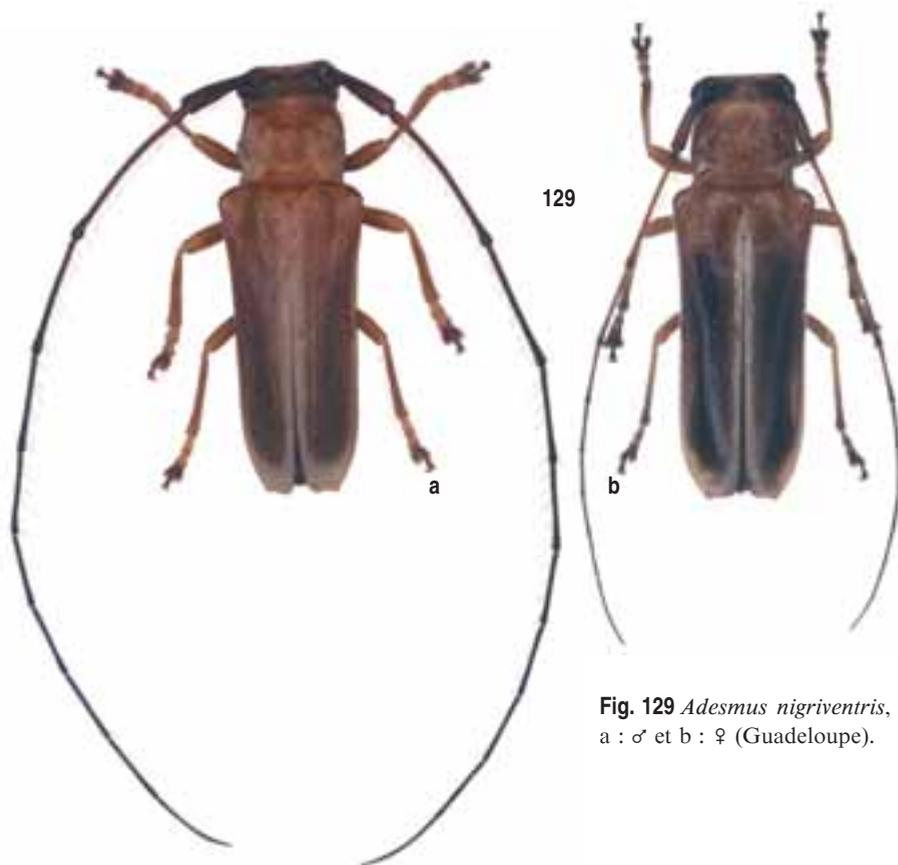
a

128



b

Fig. 128 *Carneades bicincta*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



129

Fig. 129 *Adesmus nigriventris*,
a : ♂ et b : ♀ (Guadeloupe).



130

Fig. 130 *Adesmus chalumeaui*,
♀ (Martinique).



131

Fig. 131 *Drycothaea guadeloupensis*,
♂ (Guadeloupe).



132

Fig. 132 *Mesestola guadeloupensis*,
♀ (Martinique).

râpeuse. Élytres avec chacun deux excroissances coniques situées de chaque côté du disque et près de la base — toutes deux noirâtres, la latérale beaucoup plus faible ; à ponctuation grossière et serrée sur le disque et les côtés, un peu plus fine vers l'arrière, leur apex arrondi.

À partir de deux exemplaires en notre possession, l'un des Îles Vierges et l'autre de Porto Rico, nous constatons des différences. Outre la forme et l'étendue de la fascie blanche des élytres, on observe chez l'exemplaire des Îles Vierges de nombreuses soies blanches sur le pronotum ; enfin, sa ponctuation est un peu moins râpeuse.

DISTRIBUTION : Porto Rico et Îles Vierges.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Îles Vierges** : Saint-Thomas et St. John.

ÉTHOLOGIE : capturée au parapluie japonais, tout au long de l'année, avec un pic d'apparition possible en juin-juillet. À Porto Rico, l'espèce peuple les zones xérophile et hygrophile montagnaise (Lingafelter & Micheli, 2004).

Genre *Trypanidius* Blanchard, 1843

ESPÈCE-TYPE : *Trypanidius andicola* Blanchard, 1847, par monotypie

Ce genre comprend quatorze espèces, la plupart sud-américaines ; une seule peuple les Petites Antilles, et deux les Grandes Antilles. Il se caractérise comme suit : espace interantennaire déprimé, les tubercules antennifères peu saillants ; scape plus long que le pronotum, régulièrement épaissi de la base à l'apex ; article III plus court que le scape mais un peu plus long que le IV ; pronotum transverse, fortement rétréci en avant ; élytres larges et subparallèles en avant, rétrécis et tronqués en arrière ; premier article des tarses postérieurs plus court que les deux suivants réunis.

128. *Trypanidius spilmani spilmani* Villiers, 1980 – Fig. 119

Trypanidius spilmani Villiers A., 1980. Coléoptères Cerambycidae des Petites Antilles. Nouveaux genres, nouvelles espèces. Désignation de types. (Troisième note). *Revue française d'Entomologie*, Paris (N. S.), 2 (2): 86-98, 10 figs. (page 95 et fig. 9).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Dominique, au National Museum of Natural History (Smithsonian Institution), Washington.

SYNONYME : *Trypanidius s. spilmani* var. *iuanalaoi* Chalumeau, 1983.

DIAGNOSE : longueur 11-14 mm. Tégument brun tirant sur le chocolat. Écusson et pourtour du disque élytral soulignés d'une mince bande de pubescence blanchâtre, pubescence qui se retrouve (notamment) sur la déclivité apicale des élytres pour former un vague V. Élytres 1,8 fois plus longs que larges ; avec une carène partant du côté latéral du disque et s'étendant peu après la base de la déclivité ; on distingue une large tache réniforme et transversale de pubescence noire au tiers apical. Pronotum avec une rangée de gros points régulièrement disposés le long du sillon apical.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de Dominique à Sainte-Lucie.

Il est curieux que le taxon ne peuple pas la Guadeloupe. La population de cette île aurait-elle disparu ? Chose vraisemblable, si l'on tient compte de sa répartition actuelle qui est atypique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Dominique** : Clarke Hall (d'après Villiers). **Martinique** : Canouville (Ajoupa-Bouillon). **Sainte-Lucie** : Barre-Denis.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne, rare, de la zone hygrophile. Elle a été trouvée dans les troncs de « mombin » (*Spondias mombin*) (Chalumeau, 1983b). Captures étalées tout au long de l'année : IV, V, VIII, XI et XII.

129. *Trypanidius spilmani liamaigae* Chalumeau, 1983 – Fig. 120

Trypanidius spilmani liamaigae Chalumeau F., 1983. Acanthocinini des Petites Antilles. Nouveaux taxa et observations diverses (Coleoptera : Cerambycidae, Lamiinae). *Nouvelle Revue d'Entomologie*, Paris 13 (2) : 219-237, 14 figs. (page 225 et fig. 2).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de St. Kitts, dans la Collection du Conseil Général de Guadeloupe (ex-coll. Chalumeau), déposée à l'INRA Duclos, Petit-Bourg, Guadeloupe.

DIAGNOSE : longueur 14,5 mm. *Liamaigae* se distingue de *T. s. spilmani* par le corps un peu plus allongé et étroit, la ponctuation élytrale moins grossière et serrée, la carène discale et longitudinale des élytres moins marquée, et la tache noire de la déclivité élytrale plus petite avec un prolongement latéral plus mince. Points du sillon subapical du pronotum moins régulièrement disposés.

DISTRIBUTION : St. Kitts.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **St. Kitts** : Molineux.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne. Les larves ont été récoltées en zone hygrophile, dans un tronc de « manguiier » (*Mangifera indica*) coupé. Les adultes ont été capturés en avril 1980.

Genre *Nealcidion* Monné, 1977

ESPÈCE-TYPE : *Alcidion latum* Thomson, 1860, par monotypie et désignation de Thomson, 1864.

SYNONYME : *Alcidion* Thomson, 1860

Genre néotropical comprenant cinquante-quatre espèces. Il se caractérise par les tubercules antennifères très écartés, le scape plus long que le pronotum, l'article III plus long que le scape. Pronotum aux côtés arrondis, fortement transverse, avec un fin sillon à l'apex et une large dépression à la base. Base des élytres avec une courte crête longitudinale.

130. *Nealcidion socium* (Gahan, 1895) – Fig. 121

Alcidion socium Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the Entomological Society of London*, 1895 : 79-140, 1 pl. (page 131).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Saint-Vincent, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 8-12 mm. Corps large. Tégument couvert de pubescence gris jaunâtre, moucheté de brun sur les élytres, la face ventrale et les pattes ; troisième article antennaire et suivants bruns à leur apex ; élytres avec le sommet de la crête médio-basale brun, et de vagues fascies ocrées vers l'apex. Pronotum deux fois plus large que long, grossièrement ponctué en avant et à la base, les côtés avec une forte bosse arrondie ; disque avec trois protubérances – deux antémédianes et subconiques, et une médiane qui est peu distincte. Élytres avec une forte crête médio-basale et une petite saillie conique à côté de la dépression humérale ; ponctuation étroite mais profonde sur la base et les côtés. Apex obliquement tronqué, les angles internes et externes peu saillants.

DISTRIBUTION : nord de l'Amérique méridionale (Venezuela) et sud des Petites Antilles. Trinidad.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Villiers mentionne un exemplaire de Fort-de-France, trouvé par Bénard ; 2 ex. de Sainte-Marie (1965) figurent dans les collections INRA. L'espèce a été capturée récemment (juillet et août) : Ducos (*D. Roguet*), Le Carbet : Petit Piton, 350 m, et Morne Vert : Caplet, vers 350 m (*J.-P. Roguet*). **Saint-Vincent et Grenade**.

ÉTHOLOGIE : des galeries larvaires de *socium* ont été observées dans des tiges d'aubergines (d'après Villiers). D. Roguet nous indique qu'il l'a capturée à la Martinique sur une *Solanaceae* rudérale.

Genre *Lagocheirus* Dejean, 1835

ESPÈCE-TYPE : *Cerambyx araneiformis* Linné, 1767, par monotypie.

SYNONYMES : *Karadinia* McKeown, 1942 ; *Sternocheirus* Dillon, 1957 ; *Archlagocheirus* Dillon, 1957.

Genre comprenant vingt-trois espèces néotropicales, dont deux des Petites Antilles. Il se caractérise comme suit : corps robuste, large et déprimé ; scape progressivement épaissi jusqu'à l'apex ; article III plus long que le scape, subégal ou légèrement plus long que le IV ; pronotum avec un sillon tout contre le bord corollaire, et une forte saillie, latérale et conique, vers le milieu ; élytres avec deux (voire trois) courtes crêtes basales, leur apex tronqué ; premier article des tarsi postérieurs plus court que les deux suivants réunis.

Le genre a été étudié par Dillon (1957), et par Gilmour (1968). Ce dernier nomme une sous-espèce de Curaçao (Îles Sous-le-Vent), et donne une clé des formes antillaises. Compte tenu de la variation des populations insulaires, le groupe exige d'être révisé.

Clé des espèces et sous-espèces

1. Élytres couverts d'une pubescence brun jaunâtre uniforme, à l'exception d'une ligne blanche (obsolète) le long de la marge *L. unicolor*
— Élytres couverts de pubescence blanche, grise et brune, formant des fascies
..... (*L. araneiformis*) 2
2. Écusson bicolore (brun clair, la base sombre). Élytres avec une large fascie apicale brune formant sur chacun un « V » sombre dont la branche forme un angle aigu avec la suture *L. a. guadeloupensis*
— Écusson entièrement brun sombre. Déclivité apicale des élytres d'un brun pâle diffus ; la fascie sombre délimitant cette zone est peu nette et forme en « V » explané, l'angle avec la suture peu aigu *L. a. insulorum*

1. Elytra covered with uniform brown-yellowish pubescence, except for a white (obsolete) line along margin..... *L. unicolor*
- Elytra with white, grey and brown pubescence, forming fasciae
..... (*L. araneiformis*) 2
2. Scutellum bicoloured (light brown with base dark); elytra with wide, brown, apical fascia forming a dark V-shaped pattern on each elytron, in which the sutural branch forms an acute angle to suture *L. a. guadeloupensis*
- Scutellum entirely dark brown; apical declivity of elytra diffusely pale brown; dark fascia delimiting this zone weakly indicated, forming a V-shaped pattern, in which the angle at the suture is weakly acute *L. a. insulorum*

131. *Lagocheirus araneiformis guadeloupensis* Dillon, 1957 – Fig. 122

Lagocheirus araneiformis guadeloupensis Dillon L. S., 1957. Revision of the neotropical Acanthocinini (Coleoptera : Cerambycidae). 2. The genus *Lagocheirus*. *Bulletin of the Brooklyn Museum of Natural History* (Entomologie), 6 (6) : 137-166. (page 150).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Guadeloupe, à l'American Museum of Natural History, New York.

DIAGNOSE : longueur 13-27 mm. Tégument brun rouge foncé recouvert de pubescence grise, avec des plages brunes formant, sur les élytres, une fascie (latéro-médiane) soulignée d'un trait blanc, un court trait longitudinal préapical et sutural, et une fascie transverse brune délimitant le tiers apical qui est sombre. Cette fascie, plutôt large et nette, se prolonge le long de la suture avec laquelle elle forme un angle aigu — son indentation latérale s'avancant presque au même niveau que la suturale. Antennes avec une excroissance dentiforme pourvue d'un faisceau de courtes soies arquées à l'apex de l'article VI, chez le mâle.

Les plages de pubescence sont variables d'un individu à l'autre ; le disque est parfois gris rosé. Il n'y a pas de différence quant à la taille moyenne entre les deux sous-espèces des Petites Antilles. Tous nos exemplaires de Guadeloupe et dépendances correspondent parfaitement aux critères subsécifiques. Par contre, les exemplaires des îles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) en notre possession diffèrent de la forme nominale, notamment par une coloration générale plus terne.

Comme chez la plupart de *Lagocheirus*, les mâles ont, à l'apex du sixième article antennaire, une excroissance dentiforme munie, à son sommet, d'un faisceau de courtes soies arquées, raides et de couleur noire. Il ne s'agit pas, à vrai dire, d'un appendice « lamelleux et pubescent », comme l'indiquait par mégarde A. Villiers (Cf. Chalumeau, 1983b).

DISTRIBUTION : *Lagocheirus araneiformis* (*sensu lato*) peuple le sud des États-Unis jusqu'au nord de l'Amérique méridionale en passant par les Antilles. La sous-espèce nominale est présente à la Jamaïque et à Hispaniola. La sous-espèce *guadeloupensis* est donnée (*Auct.*) des îles s'échelonnant entre la Guadeloupe et Porto Rico. Toutefois, et comme le soulignait Chalumeau (*loc. cit.*), la population portoricaine (de même que, par ailleurs, celles des Îles Vierges) diffère de celles des îles plus au sud – notamment par la tache brune à l'apex des élytres.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : un exemplaire provenant de **Saint-Barthélemy** se trouve dans la collection Pinchon, et un autre dans la collection Roguet (12-X-1990). En **Guadeloupe**, l'espèce peuple les différentes zones (elle est plus commune dans la partie xérophile) : Matouba (Saint-Claude), Plateau Palmiste et Monts Caraïbes (Gourbeyre, localité typique), Malendure et Crête-de-Village, 600 m (Bouillante), Duclos (Petit-Bourg), Anse-à-l'Eau (Saint-François), Grands-Fonds (Sainte-Anne), Barre de Cadoue (Anse-Bertrand), etc. Marie-Galante (Pointe Cavalle, Capesterre). La Désirade. Des indices de présence (opercules de sortie) ont aussi été observés sur « gommier rouge » aux Îlets de Petite-Terre et aux Saintes.

Aux Îles Vierges, *L. araneiformis* vit à Saint-Thomas, St. John, Sainte-Croix et Guana ; comme dit *supra*, il s'agirait d'une forme autre que la nominale.

ÉTHOLOGIE : espèce nocturne qui attaque essentiellement les troncs et grosses branches de « gommiers rouges » (*Bursera simaruba*) affaiblis mais encore vivants. Cet arbre, fréquent en zone xérophile, est parfois complètement criblé de trous de sortie du *Lagocheirus*, une fois sec (photos 53, 54, 55 et 56). La larve est tout d'abord subcorticole (au cours des 3 premiers mois), puis s'enfonce dans l'aubier. Avant la nymphose, elle découpe un opercule de 4 à 5 cm de diamètre pour permettre la sortie de l'imago. En général, la nymphose a lieu dans l'aubier, dans une galerie obturée par un tampon de sciure. Le cycle larvaire dure de 8 à 12 mois. Toute l'année.

Araneiformis s'en prend aussi (mais plus rarement) aux essences suivantes : « mancenillier » (*Hippomane mancinella*), « arbre à pain » (*Artocarpus altilis*), et « prune de Cythère » (*Spondias dulcis*) ; en forêt hygrophile de Guadeloupe, on la retrouve dans le « bois de soie » (*Sapium caribaeum*). Le taxon est cité par Villiers de *Ficus* sp., « mombin » (*Spondias mombin*), et « sablier » (*Hura crepitans*). Ces plantes-hôtes, se rattachant à des familles diverses (*Burseraceae*, *Moraceae*, *Euphorbiaceae*, *Anacardiaceae*), se caractérisent par l'émission d'un épais latex laiteux ou résineux. Wolcott & Martorell (1942) ont montré que la larve de la forme locale était attaquée par celle de l'Élatéride *Chalcolepidius*

silbermanni Chevrolat ; en Guadeloupe, on ignore si celle de *Chalcolepidius sulcatus* est un prédateur de *L. a. guadeloupensis* ou pas. Chalumeau (*loc. cit.*) avance l'hypothèse que la larve du même serait « parasitée » par l'Hyménoptère Apoïde *Centris lanipes* F. – ce qui reste à vérifier.

La préférence alimentaire pour les plantes à latex a été indiquée pour certains longicornes de Guyane (Tavakilian *et al.*, 1997), mais pas pour les *Lagocheirus*.

132. *Lagocheirus araneiformis insulorum* Dillon, 1957 – Fig. 123

Lagocheirus araneiformis insulorum Dillon L. S., 1957. Revision of the neotropical Acanthocinini (Coleoptera : Cerambycidae). 2. The genus *Lagocheirus*. *Bulletin of the Brooklyn Museum of Natural History* (Entomologie), 6 (6): 137-166. (page 150).

LOCALISATION DU TYPE : holotype mâle décrit de Saint-Vincent, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 18-29 mm Diffère de la *guadeloupensis* par son écusson entièrement brun sombre ; le tiers apical des élytres faiblement assombri ; la fascie transverse sombre délimitant le tiers apical étroite, atténuée, peu nette et faiblement sinueuse, ne remontant que faiblement le long de la suture.

Le trait sombre préapical et sutural est parfois peu net — il est absent chez un exemplaire provenant de Grenade, où la plage sombre du tiers apical est identique à celle de *guadeloupensis*. Chalumeau (*loc. cit.*) avance que les exemplaires de Grenade et de Saint-Vincent qu'il a eus en mains sont distincts entre eux, et différent de ceux de Martinique. Dillon (1957) mettait déjà l'accent sur l'hétérogénéité phénotypique de ce taxon.

DISTRIBUTION : sud des Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Dominique** : Fond-Figues et S. Chiltern Est. (d'après Villiers). **Martinique** : Quartier Gerbault et Route de Moutte (Fort-de-France), Anse Trabaud (Sainte-Anne), Morne Jeannette (Schoelcher) ; Gros-Morne, Vivé et Morne Maxime au Lorrain, Morne des Cadets (Le Carbet), Sainte-Luce, Mare Capron (Le Marin), Quartier Lafraîcheur (Gros-Morne), Ducos, Anse Céron (Le Prêcheur), sur stipe de « palmier royal » (*Roguet*). **Sainte-Lucie** : Castries. **Saint-Vincent** : côte Sous-le-Vent : Soufrière, Peter's Hope et Chalmers Hill (Layout) ; **Grenadines** : Clifton (Union Is., *Daudin*), Moustique et Bequia. **Grenade** : Mont-Sinaï, Balthazar, Mount Gay Est.

ÉTHOLOGIE : dans les zones xérophile et mésophile de Martinique, nous avons observé des opercules de sortie sur les troncs de « mancenilliers » (*Hippomane mancinella*) et de « gommier rouge » (*Bursera simaruba*). Chalumeau (*loc. cit.*) rapporte qu'il a trouvé nombre de larves de ce taxon sous l'écorce d'un « gommier blanc » (*Dacryodes excelsa*) abattu, en zone hygrophile de Grenade ; suite à la prédation par des rats, il n'en a eu qu'une seule femelle.

133. *Lagocheirus unicolor* Fisher, 1947 – Fig. 124

Lagocheirus unicolor Fisher W. S., 1947. New West Indian Cerambycid beetles IV. *Memorias de la Sociedad cubana de Historia Natural «Felipe Poëy»*, La Habana 19 (1): 29-41. (page 38).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Barbade, au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

DIAGNOSE : longueur 18 mm. Proche de *Lagocheirus araneiformis*. D'après son descripteur, l'espèce se caractériserait par une pubescence brun jaunâtre uniforme — sans marque distincte, à l'exception d'une ligne blanche (obsolète) le long de la marge latérale des élytres.

Dillon (1957) reprend *Lagocheirus unicolor* comme *incertae sedis*. Compte tenu de la position géographique de la Barbade, on peut présumer de la validité de ce taxon.

DISTRIBUTION : **Barbade** (sans précision).

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Tribu *Cyrtinini* Thomson, 1864

Cette tribu comprend de petites espèces ne dépassant pas 4 mm de long.

Clé des genres

- 1. Antennes de 11 articles *Cyrtinus*
- Antennes de 10 articles *Decarthria*

- 1. Antennae with 11 antennomeres *Cyrtinus*
- Antennae with 10 antennomeres *Decarthria*

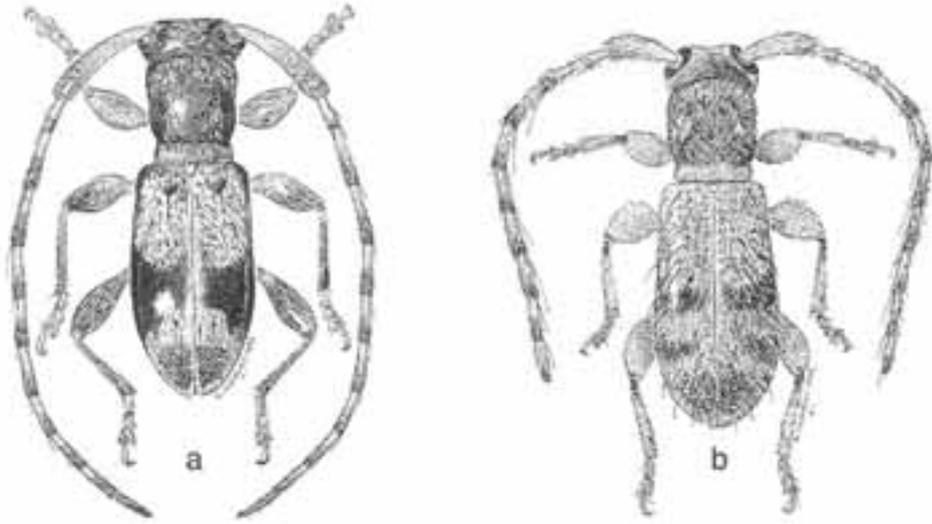


Fig. XVII. Habitus des *Cyrtinini*. a : *Cyrtinus hubbardi* ; b : *Decarthria stephensii* (repris de Villiers, 1980e).

Genre *Cyrtinus* LeConte, 1852

ESPÈCE-TYPE : *Clytus pygmaeus* Haldeman, 1847, par monotypie.

SYNONYMES : *Myrmolamia* Bates, 1855.

Genre endémique des Antilles avec vingt-deux espèces, toutes des Grandes Antilles sauf une des Petites. Le genre *Cyrtinus* se caractérise comme suit : yeux complètement divisés, antennes de onze articles, présence d'un tubercule conique submédian tout contre la base des élytres, scape graduellement et régulièrement élargi de la base à l'apex.

Cyrtinus hubbardi et *Decarthria stephensii* se rencontrent parfois dans les mêmes stations, en forêt humide de Guadeloupe.

134. *Cyrtinus hubbardi* Fisher, 1926 – Fig. 125 et XVII

Cyrtinus hubbardi Fisher W. S., 1926. Descriptions of new West Indian longicorn beetles of the subfamily Lamiinae *Proceedings of the United States National Museum*, Washington D. C., 68 (22) 2623: 1-40. (page 38).

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Montserrat, au National Museum of Natural History (Smithsonian), Washington.

DIAGNOSE : longueur 2-3 mm. Tégument bicolore ; testacé à la base des articles antennaires, les pattes (sauf la base des fémurs), la base du pronotum, et sur une grande partie des élytres à l'exception d'une bande transversale brun sombre. Corps recouvert d'une pubescence argentée et couchée, à l'exception de la bande postmédiane mentionnée *supra* et de la partie médiane du disque qui sont presque glabres. Pronotum allongé, fortement rétréci à la base ; ponctuation peu nette. Élytres avec de longues soies noires et éparses, notamment sur le tubercule conique submédian de la base des élytres. Bien que présentes, les plages sombres élytrales sont de forme et d'étendue variables.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de Montserrat à la Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe** : Monts Caraïbes, Saut d'eau de Matouba, Crête-de-Village (Bouillante), et Domaine Duclos (Petit-Bourg). Villiers reprend l'espèce de Piton de Sainte-Rose et Route des Mamelles, 500 m (Pointe-Noire). **Dominique** : Clarke Hall. **Martinique** : Fort-de-France (d'après Villiers) ; Grande-Anse, les Salines (Sainte-Anne), Rivière Bleue (Fond Saint-Denis), sentier du Morne Jacob (Morne Rouge), Maison du Moine (Macouba), Bassignac et Rivière du Galion à Trinité (*Roguet*).

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, présente toute l'année, assez commune dans les zones mésophile et hygrophile. La larve se développe dans les branchettes mortes de faible diamètre (5 mm) de « pois doux » (*Inga ingoides* et *Inga laurina*), « savonnette » (*Lonchocarpus punctatus*) et *Acacia tortuosa*.

Genre *Decarthria* Hope, 1934

ESPÈCE-TYPE : *Decarthria stephensii* Hope, 1834, par monotypie

Genre endémique des Antilles, comprenant trois espèces, dont deux des Petites Antilles et une de Porto Rico. Le genre *Decarthria* se caractérise comme suit : antennes de 10 articles, yeux entièrement divisés, élytres dépourvus de tubercule à leur base.

Clé des espèces

1. Tégument mat, recouvert de pubescence grise courte et serrée*D. stephensii*
— Tégument luisant, en grande partie glabre *D. albofasciata*
1. Integument dull, clothed with short, serrate and grey pubescence*D. stephensii*
— Integument shining, bare over much of surface *D. albofasciata*

135. *Decarthria stephensii* Hope, 1834 – Fig. 126 et XVII

Decarthria stephensii Hope F. W., 1834. Descriptions of some hitherto uncharacterized exotic Coleoptera, chiefly from New Holland. *The Transactions of the entomological Society of London*, 1: 11-20, pls 13-16.

LOCALISATION DU TYPE : holotype décrit de Saint-Vincent, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 1,5-2 mm. Mêmes coloration et motif général que *Cyrtinus hubbardi*. Tégument bicolore, testacé et brun ; entièrement recouvert d'une courte pubescence argentée et couchée, moins dense sur les parties sombres des élytres. Antennes avec une pubescence en partie érigée. Pronotum distinctement ponctué. Les élytres avec quatre bandes brunes transversales s'étendant de la base à l'apex, et alternant avec des bandes testacées ; avec de longues soies noires érigées et éparses.

D'après Michael Ivie (*com. pers.*), les exemplaires de *Decarthria* de Montserrat se rattacheraient à une espèce différente de celle de Guadeloupe. Enfin, l'espèce de Saint-Vincent ne serait pas la même que celle de Guadeloupe – opinion que nous ne partageons pas, eu égard à la variabilité des phénotypes.

DISTRIBUTION : Petites Antilles, de Montserrat à Saint-Vincent.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Montserrat** : Woodlands Ghaut, Hope Ridge et Fogerty (*Ivie*). **Guadeloupe** : Monts Caraïbes, Saut d'eau de Matouba, à Pointe-Noire : Ferry et Saut d'Acomat, à Sainte-Rose : Clugny et Duzer, As de Pique (Capesterre), Saint-Félix (Gosier), Pointe de la Grande Vigie ; Montagne Voscinot (Port-Louis), Jenssolin (Morne-à-l'Eau), Cocagne à Bouillante (*Roguet*). Îlet Fajou. Les Saintes : le Chameau (Terre-de-Haut) ; Fort Napoléon (*Roguet*). **Martinique** : Morne du Lorrain ; Fond Marin (Grand-Rivière), Maison du Moine (Macouba), Bord-de-Mer au Robert, plage O'Mullane au Diamant (*Roguet*). **Saint-Vincent** : *Leeward side* (d'après Gahan) ; récemment capturée à Argyle Beach et sur le sentier menant aux Trinity Falls (Richmond, Chateaubelair).

Il est possible, comme pour bien d'autres taxa, que l'espèce vive dans les îles intermédiaires.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, peuplant le littoral (zone de mangrove) jusqu'à environ 700 m d'altitude. Nous l'avons eue à partir de rameaux de faible diamètre (inférieur à 1 cm) de « figuier » (*Ficus* sp.) et de « palétuvier rouge » (*Rhizophora mangle*). À

Saint-Vincent, nous l'avons trouvée en nombre sur une plage, sur les rameaux terminaux de « raisinier bord-de-mer » (*Coccoloba uvifera*) – rameaux desséchés par le vent et les embruns. De jour, l'adulte se dissimule sous les écorces déhiscents et les galeries abandonnées du Bupreste *Polycesta depressa* Linné. Collecté sur les fleurs de *Cassia* aux Saintes (*Chalumeau*), et en battant des branches de « mahogany », (*Swietenia macrophylla*) (*D. Roguet*).

136. *Decarthria albofasciata* Gahan, 1895 – Fig. 127

Decarthria albofasciata Gahan C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *The Transactions of the entomological Society of London*, 1895 : 79-140, 1 pl. (page 137).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype provenant de Grenade, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE (à partir du lectotype) : longueur 1,7-2,25 mm. Tégument brun rougeâtre assez sombre, brillant, avec quelques longues soies noires ; il est revêtu de squames blanchâtres qui forment des fascies – en particulier sur les élytres. À leur tiers basal et juste après la (forte) dépression, on distingue une bande transversale dont le bord n'atteint pas la suture. Tête bombée, l'apex chagriné. Pronotum lisse. Ponctuation élytrale assez grossière, présente sur la seule dépression antérieure. Fémurs fortement épaissis dans leur moitié apicale.

DISTRIBUTION : Petites Antilles.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Grenade** : Balthazar, Telescope Est., et Lake Antoine Est. (« *Windward side* ») – *in* Gahan.
Seule la série typique est connue.

ÉTHOLOGIE : inconnue.

Tribu *Colobothini* Thomson, 1860

Genre *Carneades* Bates, 1869

ESPÈCE-TYPE : *Carneades superba* Bates, 1869, par désignation de Villiers, 1980.

Ce genre comprend quatorze espèces néotropicales. Il se caractérise comme suit : scape aminci à la base puis renflé vers l'apex, celui-ci atteignant la base des élytres ;

pronotum fortement rétréci en avant ; les épaules saillantes, l'apex élytral tronqué, l'angle externe épineux.

137. *Carneades bicincta* Gahan, 1889 – Fig. 128

Carneades bicincta Gahan C. J., 1889. On new Lamiide Coleoptera in the British Museum Collection. *The Annals and Magazine of Natural History*, London 3 (6) : 387-400. (page 393).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Natural History Museum, Londres.

DIAGNOSE : longueur 10,5-16,5 mm. Tégument noir. Front bordé de deux bandes de pubescence jaunâtre. Pronotum inerme, avec une rangée de gros points tout contre la base ; couvert de pubescence jaunâtre, sauf à la base et sur deux bandes médianes longitudinales. Élytres à forte ponctuation, les points espacés dans leur moitié basale ; recouverte d'une pubescence incolore avec des mouchetures et deux larges bandes transversales jaunâtres — l'une submédiane, l'autre préapicale ; l'épine apicale externe longue et aiguë. Angle des épaules formant une excroissance conique.

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**. Elle a été capturée au Domaine Duclos (Petit-Bourg), IX-1969 (*Delplanque*), et à Sofaïa (Sainte-Rose) 5 ex., V-1995 « au battage » (*J.-P. Roguet*) ; Villiers la cite également de Sainte-Anne, Pointe-à-Pitre, de la Concession Schoelcher et de Trois-Rivières, sans autre précision (les localités de la Grande-Terre nous paraissent douteuses).

ÉTHOLOGIE : rare espèce de la zone mésophile supérieure, diurne. D'après Vitrac (*in* Villiers), des adultes auraient été collectés sur des troncs de « bois doux » récemment coupés, et sur des « fagots suspendus » d'après Dufau. « Bois doux » étant un nom vernaculaire attribué à plus de seize essences dont la plupart se rattachent au genre *Ocotea* (*Lauraceae*), il est difficile de savoir de quel arbre parle Vitrac. Cependant, la plante-hôte de *bicincta* pourrait bien être le « bois doux ou bois-chypre » (*Phoebe elongata*), J.-P. Roguet nous ayant précisé avoir capturé sa série sur les branches mortes d'un arbre produisant des « glands » - l'une des caractéristiques de cette Lauracée, plante par ailleurs assez fréquente dans de tels biotopes.

Tribu *Hemilophini* Thomson, 1868

Genre *Adesmus* Lepeletier & Audinet-Serville, in Latreille, 1825

ESPÈCE-TYPE : *Adesmus luctuosus* Dejean (= *Saperda hoemispila* Germar, 1824), par monotypie

SYNONYMES : *Amphyonycha* Dejean, 1835 ; *Somateucharis* Lane, 1976.

Environ quarante espèces connues pour ce genre, répandues en Amérique centrale et méridionale. Il se caractérise comme suit : antennes grêles et ciliées en dessous, scape fortement épaissi à l'apex, l'article III plus long que le scape et que le IV ; pronotum transverse, déprimé en avant et à la base ; élytres avec une forte carène latérale partant de l'épaule et s'arrêtant peu avant l'apex ; fémurs fusiformes, griffes divariquées et appendiculées.

Clé des espèces (femelles)

1. Tibias testacés avec l'apex noirâtre, antennes 1,3 fois plus longues que le corps *A. nigriventris*
- Tibias entièrement testacés, antennes à peine plus longues que le corps *A. chalumeaui*

1. Tibiae testaceous, except apically blackish; antennae 1.3X longer than body ..
..... *A. nigriventris*
- Tibiae entirely testaceous; antennae only slightly longer than body
..... *A. chalumeaui*

138. *Adesmus nigriventris* (Fleutiaux & Sallé, 1889) – Fig. 129

Amphyonycha nigriventris Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 472 et planche II, fig. 21).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype mâle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 6,5-12 mm. Tégument jaune, recouvert d'une fine et dense pubescence blanchâtre, à l'exception d'une bande longitudinale médiane plus ou moins glabre et assombrie. Pronotum avec une faible bosse latérale située un peu

en arrière du milieu chez la mâle (elle est obsolète chez la femelle). Élytres largement tronqués, l'angle externe dentiforme. Chez la femelle, les antennes dépassent l'apex des élytres d'une longueur égale à celle du tiers du corps, la bande longitudinale médiane des élytres est presque noire, et les tibias sont en grande partie noirâtres (leur base exceptée).

DISTRIBUTION : endémique de Guadeloupe.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**. Basse-Terre : forêt de Moscou (Gourbeyre et Trois-Rivières), entre 600 et 800 m d'altitude ; Duclos (Petit-Bourg), Morne-à-Louis, Crête-de-Village etc.

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, peu commune ; mime du Lampyride *Photinus discoideus* (Sahlberg), fréquent en forêt hygrophile. Capturée sur la face supérieure des feuilles de « bois canon » (*Cecropia peltata*).

139. *Adesmus chalumeau* Touroult, 2004 – Fig. 130

Adesmus chalumeau Touroult J., 2004. Deux nouveaux longicornes des Antilles (Coleoptera, Cerambycidae, Lamiinae). *Lambillionea*, CIV(1) : 66-70 (page 70 et fig. IV).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Martinique, dans la collection du Conseil Général de la Guadeloupe, (ex-coll. Chalumeau), à l'INRA, Petit Bourg, Guadeloupe.

DIAGNOSE : (femelle), longueur 11 mm. Tégument brun rougeâtre, entièrement masqué - sur les élytres, le pronotum et le vertex - par une pubescence dont la coloration passe du blanc au grisâtre. Pattes de couleur jaune ; tarses noirâtres, la base des deux premiers articles jaunâtre. Front subcarré, légèrement convexe, à ponctuation grossière. Antennes à peine plus longues que le corps. Pronotum fortement et densément ponctué, une fois un quart plus large que long ; recouvert d'une pubescence pruineuse et blanchâtre ; cette pubescence est si fine sur le milieu du disque, que le tégument est alors fort bien visible (celui-ci n'est pas frotté, au contraire de ce qu'indique la diagnose originale). Tête à ponctuation peu serrée. Élytres à pubescence plus dense à leur apex (lequel est tronqué, l'angle externe dentiforme) et sur la marge externe. Le mâle est inconnu.

DISTRIBUTION : endémique de la Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Martinique** : Bois Leyritz, 24-XII-1978 ; Macouba, refuge du Moine, 23-VII-2001 (*Marquet*) ; Saut Gendarme (Fond Saint-Denis), « à vue sur le feuillage », 27-XII-1997 (*Ferret*).

ÉTHOLOGIE : espèce diurne. Il se peut que *chalumeau* soit un mime de *Photinus vittiger*, Lampyride commun de la forêt hygrophile de Martinique.

Tribu *Calliini* Thomson, 1864

Clé des espèces

- 1. Disque du pronotum régulièrement convexe, la saillie latérale petite et conique *Drycothaea guadeloupensis*
- Disque du pronotum bossué, la saillie latérale grande et courbée vers l'arrière *Mesestola guadeloupensis*

- 1. Disc of pronotum regularly convex, lateral tubercle small and conical *Drycothaea guadeloupensis*
- Disc of pronotum inflated, lateral tubercle large and curved behind *Mesestola guadeloupensis*

Genre *Drycothaea* Thomson, 1868

ESPÈCE-TYPE : *Ataxia sallei* Thomson, 1868, par monotypie.

Ce genre comprend dix-huit espèces répandues essentiellement en Amérique centrale et dans le nord de l'Amérique méridionale. Il se caractérise comme suit : antennes pubescentes, l'article III plus long que le scape et que l'article IV ; pronotum transverse, à côtés arrondis et munis d'une petite saillie conique ; saillie prosternale subtronquée en arrière, environ aussi large que la moitié des hanches antérieures.

140. *Drycothaea guadeloupensis* Fleutiaux & Sallé, 1889 – Fig. 131

Drycothaea guadeloupensis Fleutiaux E. & Sallé A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe et descriptions d'espèces nouvelles. *Annales de la Société entomologique de France*, Paris, (6) 9: 351-484, pls 7-8. (page 473).

LOCALISATION DU TYPE : lectotype femelle provenant de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 7,5-10 mm. Tégument brun chocolat recouvert d'une courte pubescence grisâtre, et hérissé de longues soies noires dirigées vers l'arrière. Tête à ponctuation peu serrée. Pattes et antennes un peu plus claires. Tête à ponctuation peu serrée. Pronotum grossièrement et irrégulièrement ponctué. Écusson couvert de pubescence jaunâtre. Élytres fortement ponctués-striés, les points sétigères, leur apex en ovale.

DISTRIBUTION : espèce endémique de Guadeloupe et Dominique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**. Basse-Terre : Bassin bleu et forêt de Moscou (Gourbeyre), Domaine Duclos (Petit-Bourg), Sofaïa (Sainte-Rose), et Concession Schoelcher (Trois-Rivières) ; Morne Caféière à Deshaies (*Roguet*). **Dominique** : Pont-Cassé (d'après Villiers).

ÉTHOLOGIE : rare espèce de la zone hygrophile, diurne, capturée au parapluie japonais. Nous l'avons eue de diverses branches ramenées du sous-bois humide. Toute l'année. *D. guadeloupensis* possède la faculté d'akinèse.

Genre *Mesestola* Breuning, 1980

ESPÈCE-TYPE : *Mesestola guadeloupensis* Breuning, 1980, par désignation originale et monotypie.

Genre monospécifique. Il se caractérise comme suit : troisième article des antennes plus court que le scape, pronotum avec des saillies latérales allongées et recourbées vers l'arrière, base des élytres avec la zone suturale déprimée.

141. *Mesestola guadeloupensis* Breuning, 1980 – Fig. 132

Mesestola guadeloupensis Breuning S., 1980. Nouveaux Cerambycidae Lamiinae néotropicaux. *Bulletin de la Société entomologique de France*, Paris, 85 (3-4) : 67-71. (page 70).

LOCALISATION DU TYPE : holotype femelle décrit de Guadeloupe, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DIAGNOSE : longueur 11-13 mm. Tégument brun recouvert de pubescence jaunâtre, le corps avec des soies noires inclinées vers l'arrière. Articles III à XI des antennes jaune à leur base. Écusson couvert d'une dense pubescence jaune ocre. Tête et pronotum à forte ponctuation. Élytres avec le même type de points, mais

irrégulièrement répartis (sauf dans leur partie postérieure où les points sont subsériés) ; leur apex semi-ovalaire.

La taille de la saillie latérale du pronotum est variable. Les six exemplaires (mâles et femelles) de Martinique examinés ont les élytres bien moins parallèles que sur la figure donnée par Villiers (1980).

DISTRIBUTION : Guadeloupe et Martinique.

RÉPARTITION AUX PETITES ANTILLES : **Guadeloupe**, zone hygrophile de la Basse-Terre : Faux Piton de Bouillante, et route des Mamelles à Pointe-Noire (*Bonfils*, d'après Villiers). **Martinique**, Absalon (Fort-de-France), III-2004 (2 exemplaires *ex larva*) ; Le Carbet, Petit-Piton (vers 350 m, VII-2000), et Macouba, Rivière du Potiche, VII-2000, au battage (*J.-P. Roguet*).

ÉTHOLOGIE : espèce diurne, rare, « élevée » à partir de branchettes mortes (diamètre 4-7 cm) ramassées dans le sous-bois de la forêt hygrophile. Un exemplaire a été capturé au parapluie sur un « arbre à pain » (*J.-P. Roguet*). L'espèce possède la faculté d'akinèse.

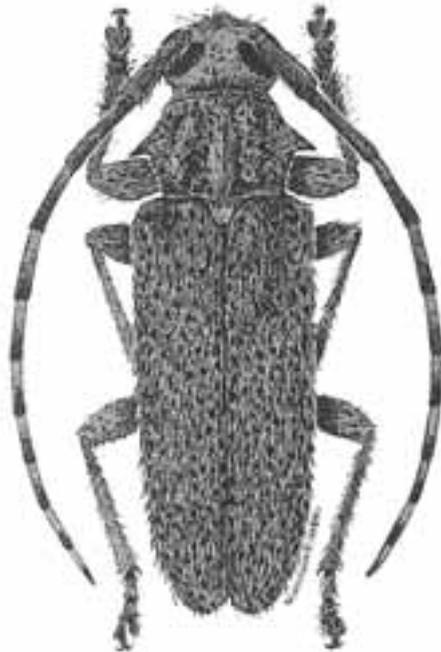


Fig. XVIII. *Mesestola guadeloupensis* Breuning, 1980 (mâle, repris de Villiers, 1980e).

Références

**Nous nous sommes bornés à citer ici les travaux les plus marquants.
Pour une bibliographie exhaustive, on consultera sur internet le site suivant :**

Base de données taxonomique « TITAN », *Cerambycidae* américains : Tavakilian G. & Chevillotte H., <https://www.orleans.ird.fr/titan/>

Autres sites intéressants sur les *Cerambycidae* :

Base de données des coléoptères des Îles Vierges : Ivie M. A. & Johnson M. F., Virgin Islands Beetle Fauna, 1996 : http://iris.biosci.ohio-state.edu/vi_beetles/db_query.html

Catalogue des *Cerambycidae* de l'Hémisphère Ouest : Monné M. A. & Hovore F. T., Electronic Checklist of the *Cerambycidae* and *Disteniidae* of the Western Hemisphere, Version 2002.1 (3 parties) : <http://www.hovore.com/cerambycidae.htm>

Les *Elaphidiini* : Lingafelter S. W., 2001 : <http://www.sel.barc.usda.gov/Coleoptera/elaphid/genera.htm>

Types de l'US National Museum (Washington) : Lingafelter S. W., 2005 : <http://www.elaphidion.com/default.asp>

Les *Lamiinae*, avec une liste de captures aux Antilles : Roguet J.-P., 2005 : <http://www.lamiinae-du-monde.com>

Auteurs cités

BALLOU H. A., 1913. — Notes on insect pests in Antigua. *Bulletin of Entomological Research*, IV(1) : 61-65.

BREUNING S., 1971. — Révision des espèces américaines de la tribu des Apomecynini. (*Coleoptera*, *Cerambycidae*). *Entomologische Abhandlungen*, 37(3) : 210-335.

BROWNE D.J., PECK S.B. & IVIE M.A., 1993. — The Longhorn Beetles (*Coleoptera*: *Cerambycidae*) of the Bahama Islands with an analysis of species area relationships, distribution patterns, origin of the fauna and an annotated species list. *The Journal of Tropical Zoology*, 6: 28-53.

BRUSTEL H., BERGER P. & COCQUEMPOT C., 2002. — Catalogue des *Vesperidae* et des *Cerambycidae* de la faune de France (*Coleoptera*). *Ann. Soc. entomol. France (n.s.)*, 38(4) : 443-461.

BUTTERLIN J., 1956. — *La constitution géologique et la structure des Antilles*. CNRS, Paris. 453 pages.

- CHALUMEAU F., 1990. — *Hypsioma* ou *Tritania grisea* (Coleoptera Cerambycidae) ? Essai de clarification. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 59 (7) : 299-300.
- CHALUMEAU F., 1985. — Quelques *Cerambycidae* (Coleoptera) mimétiques des Petites Antilles et description d'une espèce nouvelle. *L'Entomologiste*, 41(3) : 147-152.
- CHALUMEAU F., 1983a. — *Coléoptères Scarabaeides des Petites Antilles*. Editions Lechevalier (Masson), Paris, 295 pages, photos et planches.
- CHALUMEAU F., 1983b. — *Acanthocinini* des Petites Antilles. Nouveaux taxa et observations diverses (Coleoptera, Cerambycidae, Lamiinae). *Nouv. Rev. Ent.*, XIII(2) : 219-237.
- CHALUMEAU F. & TOUROULT J., 2005. — Nouveaux longicornes de la Dominique et de la Martinique (Petites Antilles) et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CV(1) : 155-159.
- CHALUMEAU F. & TOUROULT J., 2004a. — Nouveaux *Elaphidiini* des Petites Antilles et notes diverses (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(4) : 751-755.
- CHALUMEAU F. & TOUROULT J., 2004b. — Nouvelles espèces, synonymies et notes concernant quelques longicornes des Petites Antilles (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(2) : 189-198.
- CHALUMEAU F. & TOUROULT J., 2004c. — Un nouveau lamiaire de Guadeloupe (Coleoptera, Cerambycidae). *Lambillionea*, CIV(1) : 64-65.
- CHEMSAK J. A., 1966. — Descriptions and records of West Indian *Cerambycidae* (Coleoptera). *Proceedings of the United States National Museum*, Washington, Vol 118 (3526): 209-220.
- CHEMSAK J. A., 1979. — New species of neotropical *Prioninae* (Coleoptera: Cerambycidae). *The Coleopterists Bulletin*, 33(1): 125-128.
- CHEVROLAT L. A., 1862. — Coléoptères de l'île de Cuba. Familles des Cerambycides et des Parandrides. *Ann. Soc. ent. France*, 4(2) : 245-280.
- CRAIGHEAD F.C., 1923. — North American cerambycid larvae. *Can. Dept. Agr. Bul.*, N°27, 237 pages.
- DARLINGTON P. J., 1938. — The origin of the fauna of the Greater Antilles, with discussions of dispersal of animals over water and through the air. *Quart. Rev. Biol.*, 13(3) : 274-300.
- DILLON L. S. & DILLON E. S., 1945. — The tribe *Onciderini* (Coleoptera: Cerambycidae) Part I. Scientific publication N° 5. *Reading Public Museum and Art Gallery* : 1-186.
- DILLON L. S. & DILLON E. S., 1946. — The tribe *Onciderini* (Coleoptera: Cerambycidae) Part II. Scientific publication N° 6. *Reading Public Museum and Art Gallery* : 189-413.
- DUFFY E. A. J., 1960. — *A monograph of the immature stages of neotropical timber beetles (Cerambycidae)*. Londres, British Museum, 327 p. et XI planches.
- DUSS R. P., 1897. — *Flore phanérogamique des Antilles françaises*. Rééd. Soc. Distrib. Cult. Martinique (1972) ; vol 1 : 1-256, vol 2 : 257-655.

- FISHER W.S., 1925. — New West Indian *Cerambycidae* (Col.) Subfamily *Lamiinae*. *Amer. Mus. Nov.*, 174 : 1-16.
- FLEUTIAUX E. & SALLÉ A., 1889. Liste des Coléoptères de la Guadeloupe. *Ann. Soc. Ent. France*, 9(6) : 351-484.
- FOURNET J., 1978. *Flore illustrée des Phanérogames de Guadeloupe et de Martinique*. Un vol, 1654 pages, Alençon.
- FOURNET J., 2002. *Flore illustrée des Phanérogames de Guadeloupe et de Martinique*. Tome 1, CIRAD et Gondwana Editions, 1324 pages.
- GAHAN C. J., 1895. On the Longicorn Coleoptera of the West India Islands. *Trans. Ent. Soc. London*, Part I : 79-140.
- GALILEO M. H. & MARTINS U. R., 1993. — Revisão da tribu *Solenopterini* (*Coleoptera*, *Cerambycidae*, *Prioninae*). Parte III. Gênero *Solenoptera* A-Serville, 1832. *Revista Brasileira de Entomologia*, 37(3) : 425-458.
- GILMOUR E. F., 1963. — Some Caribbean *Coleoptera Cerambycidae*. Studies on the fauna of Curaçao and other caribbean islands, n°78 : 75-102, 3 planches.
- HATZENBERGER F., 2001. — *Paysages et végétation des Antilles*. Paris, Editions Karthala, 508 pages.
- HOFMANN C., 1999. — Biodiversité des Ephéméroptères et des Odonates de Guadeloupe, et biotypologie des cours d'eau de la Basse-Terre. *Institut d'écologie, laboratoire de Zoologie et d'écologie animale*, Université de Lausanne : 60 pages.
- HÜDEPOHL K.-E. (VON), 1985. — Revision der *Trachyderini* (*Coleoptera*, *Cerambycidae*, *Cerambycinae*). *Ent. Arb. Mus. Frey*, 33/34 : 167 pages.
- IVIE M. A., 1985a. — The Generic Placement of *Xixuthrus domingoensis* Fisher (*Coleoptera*: *Cerambycidae*: *Prioninae*). *The Pan-Pacific Entomologist*, 61(3): 246-250, 8 figs.
- IVIE M. A., 1985b. — Nomenclatorial notes on West Indian *Elaphidiini* (*Coleoptera*, *Cerambycidae*). *The Pan-Pacific Entomologist*, 61(4): 303-314, 14 figs.
- IVIE M. A., 1985c. — Synonymy in West Indian *Lamiinae* (*Cerambycidae*). *Pan-pacific entomologist*, 61(4) : 315-317.
- IVIE M. A. & CHEMSAK J. A., 1983. — Synonymy in West Indian *Ecyrus* LeConte (*Cerambycidae*: *Lamiinae*: *Pogonocherini*). *The Coleopterists Bulletin*, 37 (3): 199-202.
- KIMBER, C. T., 1988. — *Martinique Revisited: The Changing Plant Geographies of a West Indian Island*. Texas University Press, 480 pages, 66 photos, 39 cartes.
- LACK D., 1976. — Island biology, illustrated by the land birds of Jamaica. *Univ. California Press*. 445 pages.
- LAZELL, J. D. (JR), 1983. — Biogeography of the herpetofauna of the Virgin Islands... in Rhodin, *Advances in Herpetology and Evolutionary Biology* : 99-117.

- LESCURE J., JÉRÉMIE J., LOURENÇO W., MAURIES J.-P., PIERRE J., SASTRE C. & THIBAUD J.M., 1991. — Biogéographie et insularité : l'exemple des Petites Antilles. *Compte-rendu des séances de la Société de Biogéographie*, Vol 67 (1) : 41-59.
- LIEBHERR J. K. (edit.), 1988. — *Zoogeography of Caribbean insects*. Un vol. 304 pages, Ithaca.
- LINGAFELTER S. W. & MICHELI C. J., 2004. — New species of *Cerambycidae* (Coleoptera) from Puerto-Rico with records and notes for other species. *J. New York Entomol. Soc.*, 112(1): 37-55.
- LINSLEY E. G., 1959. — Ecology of *Cerambycidae*. *Ann. Rev. Ent.*, 4 : 99-138.
- LOURENÇO W. R., 1999. — Origines et affinités des scorpions des Grandes Antilles... *Biogeographica*, 75(3) : 131-144.
- MAC ARTHUR R. H. & WILSON E. O., 1963. — An equilibrium theory of insular zoogeography. *Evolution* 17 : 373-387.
- MAC ARTHUR R. H. & WILSON E. O., 1967. — *The theory of island Biogeography*. Princeton University Press, 203 p., 60 fig.
- MARTINS U. R. (coord.), 1999. — *Cerambycidae* sul-americanos (Coleoptera). *Taxonomia*, Vol. 3, São Paulo, Sociedade Brasileira de Entomologia, 418 pages.
- MARTINS U. R. (coord.). 2004. — *Cerambycidae* sul-americanos (Coleoptera). *Taxonomia*, Vol. 6, São Paulo, Sociedade Brasileira de Entomologia, [2003]: i-vii + 1-232, 261 fig.
- MEURER-GRIMES B. & TAVAKILIAN G., 1997. — Chemistry of Cerambycid host plants. Part 1: Survey of Leguminosae - A Study in adaptative radiation. *The Botanical Review*, 63(4): 356-394.
- MICHELI J., 2003. — New Longhorn beetles from Puerto-Rico (West Indies) (Coleoptera: Cerambycidae). *The Coleopterist Bulletin*, 57(2): 191-204
- MICHELI J. & MICHELI C., 2004. — Five new Puerto Rican longhorn beetles and other notes on west indian *Acanthocinini* (Coleoptera: Cerambycidae: Lamiinae). *J. New York Entomol. Soc.*, 112(1): 18-36.
- MICHELI J. & HOVORE F. T., 2003. — New synonymies and distributional records for Caribbean *Cerambycidae* (Coleoptera). *The Coleopterists Bulletin*, 57(1) : 1-4.
- MISKIMEN G. W. & BOND R. M., 1970. — The insect fauna of St. Croix, United States Virgin Islands. Scientific survey of Porto Rico and the Virgin Islands, *The New York Academy of Sciences*, vol. XIII-part 1: 93-94.
- MONNÉ M. A., 2001. — Catalogue of the Neotropical *Cerambycidae* (Coleoptera) with known host plant - Part III : Subfamily *Lamiinae*, tribes *Acanthocinini* to *Apomecynini*. *Publicações Avulsas do Museu Nacional*, Rio de Janeiro 92: 1-94.
- NOGUERA F.A., ZARAGOZA-CABALLERO S., CHEMSAK J.A., RODRIGUEZ-PALAFIX A., RAMIREZ E., GONZALEZ-SORIANO E. & AYALA R., 2002. — Diversity of the family *Cerambycidae* (Coleoptera) of the tropical dry forest of Mexico ; Sierra de Huautla, Morelos. *Annals of the entomological Society of America*. 95(5): 617-627.

- ONF, 2001. — *Forêt départementalo-domaniale de Guadeloupe. Révision d'aménagement 2002-2011*. Basse Terre, Office National des Forêts, Direction pour la Guadeloupe.
- PHILIPS T. K & IVIE M. A., 1998. — Methiine *Cerambycidae* of the West Indies. *Entomologica scandinavica*, 29 (1) : 57-87.
- PORTECOP J. & ROUSTEAU A., 1997. — Diversité et sensibilité des milieux côtiers inondés de Guadeloupe, utilité d'une approche fonctionnelle [in Guillaume M. (Coord.)] L'inventaire ZNIEFF-mer dans les DOM : bilan méthodologique et mise en place. *MNHN, Patrimoines Naturels*, 42 : 173-181.
- ROUSTEAU A., PORTECOP J & ROLLET. B., 1996. — Carte écologique de la Guadeloupe. *ONF, UAG et PNG*.
- VILLIERS A., 1980a. — Une collection de Coléoptères *Cerambycidae* de la Dominique appartenant à l'U. S. National Museum (Washington). *Annl's Soc. ent. France (N. S.)*, 16(1) : 129-131.
- VILLIERS A., 1980b. — Coléoptères *Cerambycidae* des Antilles Françaises I. *Parandrinae, Prioninae, Lepturinae*. *Annl's Soc.ent. France (N.S.)*, 16(1) : 133-157.
- VILLIERS A., 1980c. — Coléoptères *Cerambycidae* des Antilles Françaises II. *Cerambycinae*. *Annl's Soc. ent. France (N.S.)*, 16(2) : 265-306.
- VILLIERS A., 1980d. — Une collection de Coléoptères *Cerambycidae* de la Dominique appartenant à l'U.S. National Museum (Washington) (2^e note). *Annl's Soc. ent. France (N.S.)*, 16(3) : 465-467.
- VILLIERS A., 1980e. — Coléoptères *Cerambycidae* des Antilles Françaises III. *Lamiinae*. *Annl's Soc. ent. France (N.S.)*, 16(4) : 541-598.
- STEVENS M. & WALDEMANN G., 2001a. — *Animal Biodiversity of the Lesser Antillean Island of Montserra- B.W.I.) : an annotated Checklist of Terrestrial and Freshwater Animals*. Un vol., 146 p., Martina Galunder-Verlag, Nümbrecht.
— voir aussi Waldemann.
- SUDRE J. & TÉOCCHI P., 2003. — Mise en synonymie de *Phryneta viettei* Villiers 1957 avec *Phryneta verrucosa* (Drury 1773), et bibliographie concernant cette dernière. (*Coleoptera Cerambycidae*). *Bull. Soc. linn. Bordeaux*, 31(1) : 9-12.
- TAVAKILIAN G., BERKOV A., MEURER-GRIMES B. & MORI S., 1997. — Neotropical tree species and their fauna of xylophagous longicorns (*Coleoptera : Cerambycidae*) in French Guiana. *The Botanical Review*, 63(4) : 303- 355.
- TAVAKILIAN G. & TÉOCCHI P., 1997. — A propos de *Steirastoma stellio* Pascoe à São Tomé, et représentation du genre en Guyane (*Coleoptera, Cerambycidae*). *Coléoptères*. 3(15) : 229-240.
- TOUROUT J., 2004a. — Deux nouveaux longicornes des Antilles (*Coleoptera, Cerambycidae, Lamiinae*). *Lambillionea*, CIV(1) : 66-70.

- TOUROULT J., 2004b. — Les longicornes associés aux rameaux coupés par *Oncideres amputator* en Guadeloupe (*Coleoptera*, *Cerambycidae*). *Le Coléoptériste*, 7(2) : 129-134.
— Voir aussi Chalumeau, Vitali.
- VITALI F., 2004. — *Plectromerus tertarius*, new fossil species from Hispaniola (*Coleoptera*, *Cerambycidae*, *Cerambycinae*). *Lambillionea*, CIV(3) : 453-458.
- VITALI F., 2001. — Description de la larve de deux longicornes de Guadeloupe : *Chaetanes fleutiauxi* Villiers, 1980 et *Leptostyloides assimilis* (Gahan, 1895). *L'Entomologiste*, 57(3-4) : 151-156.
- VITALI F. & TOUROULT J., 2005. — Contribution à la connaissance des larves des longicornes des Antilles françaises (*Coleoptera*, *Cerambycidae*). *L'Entomologiste*, 61(2) : 64-81.
- VITALI F. & REZBANYAI-RESER L., 2003. — Beiträge zur Insektenfauna von Jamaïka, Westindien (Karabik) 5. Bockkäfer – II (*Coleoptera*, *Cerambycidae*). *Les Cahiers Magellanes*, n°27 : 1-27.
- WALDEMANN G. & STEVENS M., 2001. — Bibliography of the Natural History of the Lesser Antilles (1900-2000), with Particular Reference to the Terrestrial and Freshwater Environment. Un vol., 209 pages, *Acta Biologica Benrodis*, Suppl. 8.
- WOLCOTT G. N., 1928-1948. — The insects of Puerto-Rico. *Journ. Agr. Univ. Puerto-Rico* : plusieurs études. Repris en 1951 en un volume de 1975 pages (*ibidem*).
- WOODS C.A. (edit.), 1989. — *Biogeography of the West Indies. Past, Present, and Future*. Un vol., 886 p., Sandhill Crane Presse, Gainesville.
- WOODRUFF R. E., BECK B. M., SKELLEY P. E., SCHOTMAN C. Y. L. & THOMAS M. C., 1998. — Checklist and bibliography of the insects of Grenada and the Grenadines. *Gainesville, Florida: Center for Systematic Entomology, Memoir* 2. 286 p.
- ZAYAS F. (DE), 1975. — *Revisión de la familia Cerambycidae (en Cuba)*. La Habana, 433 p., 38 pl.

Index alphabétique des noms scientifiques (insectes et plantes)

Les synonymes sont précédés du signe « = ». Les noms de plantes sont suivis du terme « (PH) » pour « (plante-hôte) » ; ceux des insectes mimétiques, du terme « (mim.) ».

A

Abelmoschus (PH) 171
 Acacia (PH) 56, 75, 76, 79, 90,
 103, 109, 133, 152, 157,
 164, 191, 196, 206, 218
 Acanthocinini 172
 Acanthoderini 169
 Achrestus (mim.) 68
 Achryson 34, 73
 Achrysonini 73
 Acnistus (PH) 119
 aculeatus 132, 153
 Adenantha (PH) 57
 Adesmus 222
 Adetus 144
 Agapanthiini 162
 Albizzia (PH) 99, 131, 142, 152
 albofasciata 220
 albomarginata
 (Oncideres) 153
 alboscutellata (Ataxia) 161
 = albosignatus
 (Leptostylus) 203
 = albosuturalis
 (Styloleptus) 204, 205
 = Alcidion 211
 alexisi 123, 125
 Amniscus 29, 153, 176, 178

amputator 151, 153
 Amyris (PH) 191
 Anacardium (PH) 48
 Anaglyptini 128
 Anelaphus 104
 angulata 119
 Anisocerini 168
 Anisopodus 193
 Annona (PH) 119
 = antiquae
 (Paratrypanidius) 178
 antillarum 202
 Antilleptostylus 208
 Apomecynini 143
 araneiformis
 (Lagocheirus) 213
 araneiformis
 (Neoclytus) 118
 Arawakia 120
 arawakiana 147
 Artocarpus (PH) 133, 139,
 142, 167, 170, 180, 214
 assimilis 153, 179
 asteria (var.) 54
 Ataxia 161
 attenuatus 110, 112
 Avicennia (PH) 21, 46, 72,
 81, 84, 159, 198

B

Batocera 141
 Batocerini 141
 basalis (Oxymerus) 132
 basalis (Tethlimmena) 114
 Bebelis 149
 benardi 166
 benitoespinali 67
 bicincta 221
 = bidentatus
 (Leptostylus) 177, 179
 bilineata 55, 60
 (?) bimaculata (Eburia) 76
 = binodosa (Eburia) 81
 Bisaltes 148
 bituberculatus 46
 Bixa (PH) 62
 Bonfilsia 126
 bonfilsii (Strangalia) 64
 = bonfilsii (Styloleptus) 204
 Bougainvillea (PH) 119
 = bredini (Styloleptus) 207
 breve 172
 Bucida (PH) 61, 88, 119
 Bursera (PH) 22, 27, 46, 70,
 164, 191, 214, 216
 Byrsonima (PH) 52

C

Cacostola 157
 Cajanus (PH) 206
 Calliandra (PH) 119, 152
 Callichromatini 115, 117
 Callidiopini 110
 Calliini 224
 Callipogonini 50
 Calophyllum (PH) 202
 cameneni 68
 canaliculata 54, 55
 Cantharidae (mim.) 123
 Caribbomerus 110
 Carneades 220
 = cayennensis
 (Megacyllene) 119
 Casuarina (PH) 89, 105
 chalumeau (Adesmus) 223
 chalumeau (Solenoptera)
 32, 55, 59
 Chlorida 34, 129
 Chrysobalanus (PH) 159
 Cecropia (PH) 43, 180, 223
 Cedrela (PH) 62
 Ceiba (PH) 22, 142
 Celtis (PH) 70
 Cerambycinae 69
 cinereum (Anelaphus) 104
 cinnamomea (Eburia) 80
 cinnamomeum
 (Orthomegas) 51
 Citrus (PH) 48, 78, 102, 119,
 131, 135, 152
 clarkei 189
 Clytini 117
 = cobbeni
 (Elaphidion) 101, 102
 cobbeni (Urgleptes) 187, 188

Coccoloba (PH) 46, 89, 90,
 119, 123, 127, 146, 152,
 170, 206, 220
 Colobotheini 220
 Cometochus 181
 Conocarpus (PH) 21, 72, 88,
 105, 110, 119, 133, 164,
 188, 206
 conspersum 94, 96
 Cordia (PH) 146, 165, 166
 corticarius 49
 crassus 168
 Croton (PH) 110, 188
 Curiini 112
 Curtomerus 87
 curvipes 175
 Cyanomethia 72
 Cyclanthaceae (PH) 180
 cylindricollis 109
 Cyrtinus 217
 Cyrtinini 216
 Cytharexylum (PH) 90, 188,
 196, 201

D

Dacryodes (PH) 24, 43, 180,
 184, 206, 216
 dalensi 90
 daudini 93
 debieni 98, 99
 debroizei 65
 Decarthria 218
 decemmaculata 78
 dejeani 80
 deknuydti 176
 delauneyi 137
 Delonix (PH) 57, 79, 119,
 135, 179, 180, 189, 191

Dendrobias 134
 Desmiphora 164
 Desmiphorini 164
 Diospyros (PH) 152
 dominicensis
 (Anisopodus) 194
 = dominicensis (Adetus) 144
 Drycothaea 224

E

Eburia 76
 Eburiini 76
 Ecyrus 163
 Elaphidiini 86
 Elaphidion 94
 elegans 115
 Epectasis 160
 Eroschemini 113
 Erythrina (PH) 119, 135, 142,
 208
 Estola 167
 Eugenia (PH) 56, 78, 88
 excelsum 27, 34, 38, 100

F

fasciatus 33, 112
 festiva 34, 130
 Ficus (PH) 48, 103, 110, 135,
 139, 142, 170, 191, 206,
 214, 219
 filum 162
 flavus (Curtomerus) 34, 88
 = flavus (Ecyrus) 163
 fleutiauxi 183
 Fortuneleptura 168
 fulgens 108
 fulgurata 153, 156

G

= gahani, var.
 (Mionochroma) 115
 gahani (Taeniotes) 139
 gahani (Urgleptes) 187, 191
 Garcinia (PH) 57
 = gigantea
 (Paraclytemnestra) 155
 glabra 42
 glabratum 94, 101, 103
 glauca 34, 169
 Gliricidia (PH) 119, 180
 Gossypium (PH) 146, 188
 Gourbeyrella 122
 grossepunctatus 144
 guadeloupensis
 (Cometochus) 181
 guadeloupensis
 (Drycothaea) 224
 guadeloupensis
 (Lagocheirus) 213
 guadeloupensis
 (Mesestola) 225
 guadeloupensis (Urgleptes)
 187, 190
 Guaiacum (PH) 105
 Guazuma (PH) 152
 Gundlachi 207

H

Haruspex 106
 Haematoxylon (PH) 22, 46,
 88, 99, 131
 = hebes (Carribeana) 207
 Henrietella (PH) 62
 Hemilophini 222
 Hephialtes 50
 Hesperandra 41

Hesperophanini 85
 Heterachtes 108, 109
 Hibiscus (PH) 145, 180, 191, 206
 hirticollis 165
 hirtipes 26, 163
 = hoffmanni (Ecyrus) 163
 hubbardi 217
 = hummelincki (Elaphidion)
 101, 102
 Hura (PH) 169, 214
 Hymen aea (PH) 23, 90, 110,
 119, 131, 135
 Hippomane (PH) 23, 79, 97,
 99, 108, 110, 122, 164, 179,
 188, 191, 196, 206, 214, 216
 Hypsioma 153

I

Ibidionini 107
 = impressicollis (Methia) 71
 inermis (Eburia) 84
 inermis (Styloleptus) 206
 inflaticollis 198
 Inga (PH) 23, 52, 64, 72, 76,
 78, 90, 109, 113, 119, 123,
 131, 133, 135, 137, 152,
 153, 157, 164, 180, 191,
 196, 206, 218
 inopinata 120, 121
 inscriptus 106
 insulana 82
 = insulare
 (Elaphidion) 101, 102
 = insularis (Ecyrus) 163
 = insularis (Haruspex) 106
 = insularis (Hypsioma) 154
 insularis (Strangalia) 66
 insularis (Taeniotes) 139

insulorum 215
 Ipomea (PH) 163
 irroratum 97, 98, 99
 iuanalaoi 209

K

= koechlini (Clytus) 118

L

Lagocheirus 27, 184, 212
 Laguncularia (PH) 21, 72, 98,
 119
 Lamiini 138
 Lampyridae (mim.) 65, 68,
 114, 223
 = lateralis (Solenoptera) 61
 lebasii 34, 132, 133
 leewardensis (var.) 144
 leonensis 159
 leopaulini 18, 187, 192
 = Leptostyloides 176
 Leptostylopsis 33, 199
 Lepturinae 62
 Leucaena (PH) 75, 79, 89,
 110, 119, 133, 188
 leucogrammus 140
 lherminieri 144
 liamaigae 210
 Licania (PH) 57, 152, 164
 lineata 155
 Linsleyonides 91
 Lonchocarpus (PH) 75, 88,
 110, 152, 155, 164, 180,
 188, 191, 201, 218
 longicornis 202
 luciae 55, 60
 luneli 185
 Lycidae (mim.) 73, 114

M

Macrotomini 45
 madinae 125
 Malacopterus 69
 Mallodon 47
 Mangifera (PH) 46, 48, 109,
 119, 131, 142, 155, 159,
 161, 179, 180, 211
 martinicensis 200
 maxillosus (Nothopleurus)
 26, 45
 maxillosus (Trachyderes) 135
 Megacyllene 119
 Melicoccus (PH) 46, 119, 135
 = Merostenus 110
 Mesestola 141
 metallescens 55, 58
 Methia 70
 Methiini 70
 = michelii (Derancistrus) 61
 Miconia (PH) 51, 52, 64, 124,
 127, 164, 188, 206
 Mimestoloides 166
 Mimosa (PH) 133
 minutus 129
 Mionochroma 115
 = mite (Elaphidion) 101, 102
 morazzanii 195
 mutica 146

N

Nanilla 136
 nanus (Anelaphus) 104
 = nanus (Ecyrus) 163
 Nealcidion 211
 necydalea 71
 Neoclytus 117
 Neocompsa 107
 Nesanoplium 89

Neseuterpia 174
 nigricans 208
 nigriventris 222
 Nothopleurus 45

O

= oakleyi (Leptostylus) 207
 = obtusa (Dorcasta) 149
 Ochrus 85
 Ocotea (PH) 86, 123, 124, 221
 octomaculata 76, 77
 Oedopeza 182, 183
 Oemini 69
 Oncideres 151
 Onciderini 150
 Onychocerus 168
 = Ophiostomis 63
 Oreodera 169
 ornata (Cacostola) 58
 = ornatipenne (Achryson) 75
 ornatus (Ochrus) 85
 Orthomegas 51
 Oxymerus 131

P

= pallida (Methia) 71
 Paraclytemnestra 155
 Parandra 43
 Parandrinae 29, 41
 = Paratrypanidius 176, 178
 Parmenini 136
 parvulus 197
 pejoti 28, 127
 = Pentomacrus 112
 Persea (PH) 48, 135
 Philematium festivum 117
 Photinus (mim.) 65, 67, 68,
 223, 224
 Phrynetinae 142

Phrynetini 142
 picta 149
 picticornis (Auct.) 154
 Piezocerini 106
 Pimenta (PH) 56, 89
 pinchoni 43
 Pinus (PH) 180, 206
 Piscidia (PH) 108, 155, 188
 Pisonia (PH) 180
 Plectromerus 112
 Pogonocherini 163
 portoricensis
 (Linsleyonides) 91
 portoricensis (Eburia) 83
 posticalis 204, 205
 Pouteria (PH) 24, 70, 117
 praemorsus 32, 178, 180
 Prestoea (PH) 24, 175, 176
 Prioninae 44
 Pseudothonalmus 72
 Pseudozonitis (mim.) 88
 pseudonomon 102, 103
 Psidium (PH) 131, 135
 Pteropliini 160
 puberulum 89
 = puertoricensis
 (Leptostylus) 208
 = puertoricensis
 (Tilloclytus) 129
 puertoricensis
 (Urgleptes) 193
 pulverulentus
 (Taeniotes) 138
 = pusilla 71, 72
 Pythecelobium (PH) 110

Q

quadrilineata 55, 57
 quadrimaculata (Eburia) 81

= quadrimaculata
(Neocompsa) 109
quadrimaculatum
(Achrison) 75

R

= ramphygeus 81
Richeria (PH) 24, 64
Rhizophora (PH) 21, 70, 72, 98,
100, 164, 180, 188, 191, 219
= rhisophorae (Methia) 71
rogueti (Estola) 167
= rogueti (Leptostylopsis) 200
romanowskii 122, 125
Rosalba 147
rufescens 116
rufomaculata 141
ruber 34, 50
rubra (Auct.) 141
rubus (Auct.) 141

S

Samanea (PH) 76
sandersoni 187, 189
Sapium (PH) 166, 214
sautierei 148
scalaris (Taeniotes) 138
Sechium (PH) 150
signifera 157
similis (Amniscus) 178
similis (Caribbomerus) 111
similis (Epectasis) 160
= similis (Haruspex) 106
Sloanea (PH) 43, 72, 110,
119, 123, 124, 152, 157,
161, 180, 188, 206
socium 211
Solenoptera 52, 55
Solenopterini 52

smithi 201
Spalacopsis 162
spilmani 209, 210
spinibarbis 47
spinicorne (Elaphidion) 94
spinipennis 161
Spondias (PH) 48, 57, 98,
169, 180, 210, 214
Staenochlaena (PH) 161
= standi (Hyagniellus) 158
stephensii 217, 218, 219
Steirastoma 170
Stizocera 92
Strangalia 63
Strongylaspis 48
Styloleptoides 195
Styloleptus 203
subfasciatus 105
= subflavus (Curtomerus) 88
= subtropicus (Anelaphus) 104
succinctus 133, 134
sulcicollis 27, 55, 56
surinamum 74
Swietenia (PH) 23, 48, 57, 94,
119, 131, 180, 220
Syzygium (PH) 119

T

Tabebuia (PH) 22, 93, 119,
179, 180, 206
Taeniotes 138
Tamarindus (PH) 75, 78, 90, 110
tenellus 69
Terminalia (PH) 180
= testaceus (Leptostylus) 199
Tethlimmena 113
Tethystola 146
Theobroma (PH) 135, 203
Thespesia (PH) 108, 145, 191

= thomae (Anelaphus) 104
thomae (Solenoptera) 61
Thonalmus (mim.) 67, 73
thoracica (Eburia) 81, 82
thoracica (Strangalia) 63
Tilloclytus 128
Tillomorphini 120
Tithonus 184
tomentosum (Elaphidion) 94
Torneutini 129
Trachyderes 29, 133, 134
Trachyderini 131
Trestonia 156
tricolor 127
Tritania 153
Trypanidius 209
= turbidus (Leptostyloides) 178
Tylocerus (mim.) 123

U

unicolor 216
Urgleptes 185, 187

V

vanzwaluwenburgi 92
verrucosa 142
= virginensis (Eburia) 81, 82

X

Xanthoxylum (PH) 105
Xylosma (PH) 58

Z

Zanthoxylum (PH) 72
Zikandra 42

